

@

**Léon WIEGER**

# **RUDIMENTS.**

**4.**

**MORALE**  
et  
**USAGES**

**Rudiments**  
Morale et usages

à partir de :

**RUDIMENTS<sup>1</sup>. 4. MORALE et USAGES**

par Léon WIEGER s. j. (1856-1933).

Imprimerie de la Mission catholique de l'orphelinat de T'ou-sé-wé, Chang-hai,  
deuxième édition, 1905, 548 pages.

**Ouvrage numérisé grâce à l'obligeance  
de la Bibliothèque asiatique des  
Missions Étrangères de Paris**



<http://www.mepasie.org/>

Édition en mode texte par  
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr  
février 2014

---

<sup>1</sup> Rudiments de parler et de style chinois.

# TABLE DES MATIÈRES

## MORALE

### Gloses confucianistes

1. [Sur la piété filiale.](#)
2. [Sur la concorde entre frères.](#)
3. [Sur la concorde entre covillageois.](#)
4. [Sur la nécessité de travailler pour vivre.](#)
5. [Sur l'économie.](#)
6. [Sur la conservation de la vie.](#)
7. [Sur la nécessité des écoles.](#)
8. [Sur le devoir d'instruire ses enfants et ses cadets.](#)
9. [Sur les rites.](#)
10. [Sur les sectes.](#)
11. [Sur les impôts.](#)

### Gloses hybrides

12. [Garder son cœur.](#)
13. [Régler sa conduite.](#)
14. [Régler sa famille.](#)
15. [Actes méritoires.](#)
16. [Les trois préceptes.](#)
17. [Rituel des enfants.](#)

### Gloses taoïstes

18. [Catéchisme taoïste.](#)

### Gloses bouddhistes

19. [Catéchisme bouddhiste.](#)

## USAGES

20. [Fêtes annuelles.](#)
21. [Noces.](#)
22. [Adoptions, etc...](#)
23. [Funérailles.](#)

**Rudiments**  
Morale et usages

**PRÉFACE**

de la deuxième édition

@

Ce volume comprend deux parties distinctes. Il contient 1° des échantillons d'exhortations au bien, gloses empruntées aux trois sectes confucianistes, bouddhistes, taoïstes ; *morale vulgaire*, la morale savante ayant sa place dans les Textes théo-philosophiques... 2° des notions sur les *usages populaires*, tels du moins qu'ils sont dans le *Tchêu-li*, car les usages chinois varient avec les provinces... Toutes ces choses sont bonnes à savoir. Mais le principal mérite de ce volume, est, au sens de son rédacteur, le nombre de termes païens qu'il contient. Si la langue chrétienne est maintenant à la portée de tout missionnaire, grâce à la multiplication des livres chrétiens, il n'en va pas de même de la langue païenne. Je ne sache pas que, en dehors de ce volume, il existe un autre ouvrage, qui donne, au long tel quel, le langage païen... La figuration (romanisation) représente la prononciation de la ville de [] <sup>1</sup>, avec toutes ses singularités dialectiques.

---

<sup>1</sup> [bibl. MEP : il s'agit de la ville de He jian fu]

## **Rudiments** Morale et usages

### 1

## Piété filiale

@

Parmi les devoirs découlant des cinq relations dont l'homme doit s'acquitter sur la terre, le premier est d'être pieux envers ses parents. En haut il y a le ciel, en bas il y a la terre, l'homme est au milieu. Puisque tu es né entre ciel et terre, il te faut savoir que cette loi de la piété envers les parents, dérive de la bonté naturelle dont le ciel t'a fait participant. Si tu ne sais pas être pieux envers tes parents, tu es semblable aux brutes, dépourvu de bonté naturelle, indigne enfin de compter parmi les hommes.

Si la raison que je viens de te donner est trop profonde pour que tu puisses la comprendre, je vais t'en donner une qui saute aux yeux, écoute bien !

Songe un peu, d'où est venu ton corps ? Parmi les hommes qui vivent sur la terre, y en a-t-il un qui ne soit pas né de parents ? Eh bien, médite en détail les soucis et les fatigues que les parents ont endurés pour toi pendant ton enfance, et tu verras si, oui ou non, tu dois exercer envers eux les devoirs de la piété filiale. Quand ils te portaient dans leur giron et que tu avais faim, tu ne savais qu'ouvrir la bouche et pleurer, sans pouvoir par toi-même te procurer à manger ; si tu n'es pas mort de faim, c'est que tes parents ont bien voulu te nourrir ; quand tu avais froid, tu ne savais que grelotter, sans pouvoir par toi-même te procurer des vêtements ; si tu n'es pas mort de froid, c'est aussi grâce à la sollicitude de tes parents. Il y a plus. Tes parents, nuit et jour, tenaient les yeux ouverts pour te contempler, les oreilles dressées pour l'entendre. Riais-tu, ils étaient contents ; pleurais-

## **Rudiments**

### Morale et usages

tu, vite ils t'amusaient. Quand, devenu grandelet, tu faisais tes premiers pas, eux, de côté, tenant ta main, te guidaient pas à pas, de peur que tu ne te fisses mal en tombant ou en te heurtant. Ce n'est pas tout. Pour peu que tu fusses indisposé, tes parents tout inquiets, ne pouvaient plus ni dormir ni manger. Ils ne se plaignaient pas de ta délicatesse, mais s'accusant de négligence et de manque de sollicitude, ils auraient voulu être tombés malades eux-mêmes au lieu de leur enfant, et n'étaient rassurés que quand tu étais guéri ; vivant toujours pleins d'un anxieux désir de te voir grandi et devenu homme. Ainsi, depuis ton enfance jusqu'à ton âge adulte, on ne sait combien tes parents, jour par jour et année par année, eurent de frayeurs et de fatigues. Quand enfin tu fus un homme, tes parents le donnèrent une femme qui t'engendrât des enfants, te firent aller à l'école et étudier, te montèrent une maison et te préparèrent un héritage. Songe que, à l'heure de ta naissance, c'est nu que tu es entré dans le monde : de tout ce que tu as sur le corps, tu n'as pas apporté un fil. Si, jusqu'à ce jour, tu as eu de quoi te nourrir et te vêtir, tu dois le tout aux soins de tes parents. Tu vois bien que, de toute ta vie, tu ne viendras pas à bout de revaloir à tes parents tous leurs bienfaits. Que si tu ne comprends encore pas cela, je vais te dire un proverbe : Gère ta maison et tu sauras ce que coûtent le chauffage et le millet ! Elève tes enfants et tu sauras le bien que t'ont fait tes parents ; Pense à ce que les propres enfants t'ont coûté de peines, et tu sauras celles que tu as coûtées à tes parents. Or quand tes enfants te manquent, tu te mets aussitôt en colère. Si tu fais réflexion à cela, alors pourquoi toi manques-tu à tes parents ?

Les devoirs de la piété filiale ne sont pas d'ailleurs chose bien difficile. Ils se résument dans les deux obligations de contenter le cœur et de nourrir le corps de tes parents.

## **Rudiments**

### Morale et usages

D'abord, comment faire pour contenter le cœur de ses parents ? Il faut pour cela, étant à la maison, remplir les obligations de son état, prendre soin des intérêts de sa famille, et se garder de paresser. Quand on va à l'école, il faut étudier avec application, et ne pas faire l'école buissonnière. Quand on fait les travaux des champs, Il faut être diligent et beaucoup travailler ; ne s'adonner ni à la paresse, ni à la gourmandise, ni au vin, ni au jeu, ni à l'opium. Quand on fait le commerce ou quand on travaille comme journalier, il faut agir avec honnêteté et droiture. Si, au-dessus des parents, il y a encore grand-père et grand-mère, il faut, conformément à la volonté de tes parents, les servir avec soin. Si, au-dessous des parents, il y a des sœurs et des frères, il faut, conformément aux sentiments de tes parents, vivre avec eux en bonne harmonie et sans disputes. En résumé, il faut faire en sorte que, dans la vie des parents, chaque jour soit un jour de satisfaction ; c'est ainsi que tu auras satisfait au devoir de contenter le cœur de les parents.

Pour ce qui est du devoir de nourrir leur corps, cela n'est pas non plus malaisé. Sers-les avec soin, dans la mesure de tes forces, selon les ressources de la famille et sa fortune. S'il y a de bonnes choses, fais-les manger à tes parents. Si tu as de l'argent, fais-le leur dépenser. S'il y a de la besogne à faire, fais-la pour les parents. S'ils tombent malades, appelle un médecin qui les traite, fais les infusions et les décoctions, sers-les avec sollicitude et non par manière d'acquit. Voilà en quoi consiste le devoir de nourrir le corps de tes parents. Garde-toi d'amasser en secret un pécule, de n'être soucieux que de ta femme et de tes enfants, fâchant ainsi tes parents ! Ce serait là être impie.

Je vais te redire tout cela à nouveau. Jadis Maître Tseng disciple de Confucius, s'exprimait ainsi. Tes parents attendent de toi que tu te conduiras en honnête homme ; si tu ne fais pas ton

## **Rudiments**

### Morale et usages

devoir ; si par ta mauvaise conduite tu tiens tes parents dans l'inquiétude, ce n'est pas là être pieux.

Tes parents attendent de toi que tu seras bon mandarin ; si tu gères sans fidélité les affaires de la cour, si tu trompes l'empereur, c'est comme si tu trompais tes parents ; ce n'est pas non plus là de la piété filiale.

Tes parents attendaient de toi que tu serais un fonctionnaire intègre ; si tu ruines le peuple, si tu convoites des pots-de-vin et vends ta loi, si, par là, tu obliges le peuple à t'accuser auprès de tes supérieurs, si tu perds ta charge et laisses après toi un nom maudit, tes parents eux aussi seront déshonorés ; cela aussi est de l'impiété.

Tes parents comptaient que tu ne te lierais qu'avec d'honnêtes gens ; si tu fréquentes de mauvais drôles, si, entre amis, tu agis avec duplicité et sans droiture, de sorte que tes amis te prennent en aversion et en dégoût, ceci aussi n'est pas de la piété.

Tes parents espéraient que tu serais un brave gaillard ; si, étant soldat, tu as peur à la bataille, n'oses pas combattre et t'enfuis au moment de l'engagement, violant ainsi les lois militaires, tes parents eux aussi seront dans la crainte et l'effroi ; ceci est encore de l'impiété.

En examinant ces paroles de maître Tseng, on peut voir que la doctrine de l'observance filiale a une portée très grande.

Or il y a des brutes si égoïstes, que, quand leurs parents leur demandent quelque petite chose, ils y tiennent tant qu'ils ne veulent pas la donner. Quand leurs parents leur commandent quelque travail, ils ne se mettent pas en mouvement. Leurs parents les grondent-ils ou leur disent-ils une petite injure, ils

## **Rudiments**

### Morale et usages

prennent un air courroucé et leur répliquent. Quand ils ont du bien, ils en nourrissent et en habillent leur femme et leurs enfants, tandis que leurs parents, n'en pouvant rien obtenir, souffrent du froid et de la faim. Des hommes pareils, pas n'est besoin de dire que le ciel ne le leur passera pas ; leurs propres fils qui ont vu leur exemple, les imiteront plus tard et vengeront leurs grands-parents. Vois un peu, de par la terre, parmi les impies, où y en a-t-il qui aient élevé de bons fils ?!

Il y en a d'autres encore, qui ne font que tenir des propos dépourvus de sens. Ils disent : Moi aussi je voudrais bien être bon fils, mais il n'y a pas moyen ; mes parents ne peuvent me souffrir ; c'est bien en vain que je leur rendrais mes services, cela ne servirait à rien, ainsi soit-il !

Eh, ne sais-tu pas, toi qui parles ainsi, que les enfants n'ont aucun compte à demander à leurs parents ? Il en est des parents comme du ciel. Quand le ciel a produit une plante, si cette plante, au printemps, est luxuriante, c'est au ciel qu'elle le doit ; que si, à l'arrière-saison, elle est tuée par la gelée, c'est aussi le ciel qui l'a fait mourir ; qui donc en demandera compte au ciel ? Où est le fils qui ne doit pas à ses parents sa naissance et son éducation ? Si tu vis, c'est parce que tes parents t'ont fait vivre ; s'ils te faisaient mourir, tu n'aurais qu'à mourir ; comment alors oses-tu récriminer contre eux ?! Les anciens disaient : Sur la terre il n'y a pas de parents qui aient tort. Occupe-toi seulement de leur rendre tes devoirs, tes parents t'aimeront tout naturellement. S'ils ne peuvent te souffrir, ce doit être ta faute. Réfléchis bien, ai-je, ou non, raison ?!

#### Supplément.

Quand les parents tombent malades, il faut les servir avec

## **Rudiments**

### Morale et usages

sollicitude, veiller à leur nourriture et à leur boisson, cela s'entend de soi. Il faut aussi inviter des médecins à les traiter. Même si la maladie traîne en longueur, il ne faut pas se lasser. Il est vrai, hélas, que le proverbe dit : il n'y a pas de fils pieux au point de persévérer cent jours devant un lit ! Et pourtant, si dans les peines sans nombre que tes parents ont prises pour te faire parvenir de l'enfance à l'âge adulte, ils s'étaient dégoûtés, fût-ce un seul instant, tu ne serais pas en vie !

Si la maladie des parents se guérit, c'est le comble du bonheur pour les fils. Si les parents meurent, il faut, en grand deuil et en larmes, après les avoir assistés jusqu'à la fin, préparer leurs funérailles. Pour ce qui est de ces funérailles, il faut y employer toutes ses ressources ; pas d'excès, mais aussi pas de parcimonie. Après la mise en bière, il ne faut pas indéfiniment laisser le cercueil déposé à la maison ou dans une sépulture provisoire, sans l'ensevelir ; d'abord cela est contre les règles ; en deuxième lieu, si le cercueil était brûlé dans un incendie, ou endommagé par le vent et la pluie, ce serait mal ; ne vaudrait-il pas bien mieux l'ensevelir à temps, le septième ou le neuvième jour, et terminer ainsi cette grande affaire ?! Il faut aussi que le cimetière ne soit pas trop éloigné de la maison, de peur qu'il ne soit pas aisé de le visiter. Pour ce qui est de l'examen du *fong-choei* d'un cimetière, à mon avis mieux vaut vertu que bon terrain ; il ne faut pas ajouter foi à ces dires, et chercher à se procurer la richesse et la considération au moyen des ossements de ses parents. Il ne faut pas, sous prétexte que le *fong-choei* est mauvais, ou bien, parce qu'il est favorable à la branche aînée et défavorable à la cadette, faire des choix sans fin et différer la sépulture durant des années. Ou bien encore, quand il y a plusieurs frères, ceux-ci étant bons, ceux-là ne l'étant pas, traîner les choses en longueur. Ceux qui en agissent de la sorte,

## **Rudiments**

### Morale et usages

ne sont certes pas des fils pieux. Il faut absolument faire les funérailles en temps opportun.

Quand le moment d'ensevelir est venu et que la fosse est creusée, il faut la revêtir à l'intérieur de briques, ou de bois, ou de béton (ce qui est un procédé économique). Puisqu'il s'agit de tes parents et d'une dépense faite une fois pour toutes, irais-tu bien lésiner sur ce point

Une fois l'enterrement fait, il faut encore continuellement se souvenir et ne pas oublier ses parents à la légère ; à l'époque du nouvel an, aux termes annuels, lors de l'anniversaire des parents, il faut leur brûler et déposer sur leur tombe du papier-monnaie. Quoique les parents défunts ne mangent ni ne boivent, quand le fils se les représente dans son cœur, c'est comme au temps où vivants ils voulaient manger et boire.

Pour ce qui est des filles et des femmes, il en est de même à la mort de leurs propres parents et des parents de leur mari, elles doivent donc savoir ces règles.

Vraiment si tu peux en agir de la sorte, le ciel et la terre seront touchés et en auront de la joie, les esprits te protégeront, les hommes t'honoreront ; comme ce serait bien ! Le proverbe dit : ... de tout ce qui porte malheur, l'impudicité est la tête ; de tout ce qui porte bonheur, la piété filiale vient en premier lieu.

Quant à vous, mauvais fils, je vais vous parler à vous aussi, pour vous faire vous convertir. Par exemple, si vous êtes pauvres, et que, après la mort de vos parents, vous plaignant de ce qu'ils ne vous ont rien laissé, vous vous dispensez de leur rendre vos devoirs ; si vous êtes riches, et que, préoccupés seulement de l'estime de vos concitoyens, vous vous contentez de rits vides et d'un faux luxe, sans vous acquitter le moins du monde du grand devoir de la douleur, ce n'est pas là de la piété filiale.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Il y a encore des endroits, où l'on a perdu la bonté native, au point que, les parents étant morts, on brûle leurs cadavres, ce qu'on appelle ensevelissement par le feu. À mon avis, quand les fils ont causé des ennuis aux parents leur vie durant, cela suffit comme impiété ; mais qu'après leur mort ils aillent encore les brûler, sont-ce là des hommes ? Songe un peu, si tu avais brûlé le cercueil d'un autre, ne te serais-tu pas conscient d'une mauvaise action ?! Alors comment peux-tu en agir ainsi envers tes propres parents ? Gardez-vous bien d'adopter cet usage ! (Coup de patte aux bouddhistes.)

@

## Concorde entre frères

@

Aussitôt après le devoir d'aimer et de vénérer ses parents, vient celui de vivre en bonne intelligence avec ses frères. Il faut traiter ses frères comme on se traite soi-même. Leurs os et leur chair sont les mêmes que tes os et ta chair. Si tu mésestimas tes frères, c'est comme si tu mésestimais tes parents. Que si ces frères ne sont pas tous nés de la même mère que toi, si les uns sont nés de la femme en titre et les autres de concubines, tous cependant sont les os et le sang de ton père, il ne t'est donc par loisible de faire des distinctions, et, sous prétexte que l'un ou l'autre n'est pas né de la même mère, de l'avoir en aversion. Hélas ! ce que les hommes de nos jours aiment le plus, c'est leur femme... Hai ! ta femme, si tu la perds, tu pourras en épouser une autre. As-tu oublié l'adage : Il en est des femmes comme des habits, des frères comme des mains et des pieds. Quand tes frères seront morts, où iras-tu en chercher d'autres ?.. Les anciens ont dit : Les rameaux ne sont verdoyants, que tant qu'ils tiennent à l'arbre ; coupés, ils se fanent aussitôt ; pour une petite chose de rien, il ne faut pas blesser l'affection fraternelle ! Songe bien que les hommes vieillissent quotidiennement d'un jour, et que, chaque fois que des frères se voient, c'est une fois de moins qu'ils se verront par après ; comment pourrait-on, sur la terre, vivre toujours entre frères ? C'est pourquoi des frères doivent, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, s'entre-respecter, s'entr'aimer, et faire en sorte que leur affection dure jusqu'à ce qu'ils meurent accablés par l'âge ; voilà la véritable règle ; comment alors être désunis et en désaccord ? Or, cette vraie

## **Rudiments**

### Morale et usages

règle, à quoi revient-elle ? A ce que les cadets vénèrent les aînés, et que les aînés traitent bien les cadets. Mais comment les cadets doivent-ils marquer leur respect à leurs aînés ?... Cela est facile à dire. N'importe quand, soit en mangeant, soit en buvant, dans l'habillement, en paroles, en marchant, en toute chose, il faut céder le pas aux aînés. Quand parmi les anciens quelqu'un l'emportait de quelques années, ses concitoyens lui cédaient et n'osaient pas le traiter sans respect ; sur la route, ils n'osaient pas le devancer. Vois un peu, si les anciens avaient tant de respect pour les gens avancés en âge, quelle révérence ne dois-tu pas avoir pour les frères aînés !

Pour ce qui est des rapports des aînés avec leurs cadets, quelque âge qu'ils aient, ils doivent les traiter comme on traite ses enfants. Supposons que ton enfant ait mal fait, sans doute tu te fâcheras contre lui ; mais, un instant après, tu l'aimeras de nouveau. Comment alors, quand ton frère est légèrement en faute, peux-tu faire un si grand tapage et te disputer avec lui ? Puis, après l'avoir battu, ne pas encore cesser de lui en vouloir au fond du cœur et de le détester ?! Toi et ton frère vous avez été engendrés et élevés par les mêmes parents. Si, sans raison, tu bats et maudis tes cadets, c'est là traiter injurieusement tes parents.

Mais il faut aussi que les cadets entendent raison. Même si ton aîné te traite durement, il faut avoir pour lui de la déférence. Si, battu par lui, toi aussi tu allais le battre, quelles manières seraient-ce là ? Ecoute cette comparaison !.. Un même homme a des mains et des pieds. Supposé que la main ait frappé le pied, celui-ci ira-t-il bien lui rendre une ruade ?

De par la terre les dissensions entre frères tiennent surtout à des rivalités de propriété. Les uns se disputent des terres, les

## **Rudiments**

### Morale et usages

autres de l'argent, d'autres encore des habits et du manger. L'un cherche son avantage, l'autre aussi chercha son avantage ; comment cela pourra-t-il finir ? Même si, dans le partage de famille, on n'a pas réparti avec justice, et que ton aîné ait pris un peu trop, il n'est pas un étranger, ce boni n'est pas sorti de la famille, il n'y a pas lieu de t'émouvoir et de te fâcher.

Mais voilà ; tu écoutes volontiers les propos de ta femme !!! Le proverbe, dit pourtant fort bien : La bouche d'une femme, est un boisseau sans juste capacité... il en sort des vérités et des mensonges. À la longue, insensiblement tes oreilles faibliront, et tu croiras vrai tout ce qu'elle dira. Parmi les belles-sœurs, y en a-t-il une bonne ?!

La femme de l'aîné lui dit : Comment ton cadet est-il si paresseux ?! Il ne travaille pas, mais dépense volontiers. Alors qu'à force de labeur tu as gagné l'argent nécessaire pour le nourrir, lui, par derrière, dit ceci et puis cela, trouvant qu'on lui fait tort. Tu n'es pas son fils, et moi je ne suis pas sa bru ; à quel titre lui devrions-nous révérence ?

La femme du frère cadet lui dit : Il est vrai que ton aîné sait gagner de l'argent, mais toi aussi tu n'es pas oisif ; nuit et jour, dans les soucis et les labeurs, tu fais ceci et puis cela, peinant pis qu'un journalier. Pour ses enfants à lui, on achète de bons habits et de bonnes choses à manger, on les gâte jusqu'à les porter dans la bouche, de peur qu'ils ne se fondent ; tandis que, pour nos enfants à nous, on ne peut se résoudre à dépenser une sapèque ; est-ce que nos enfants ne compteraient pas, par hasard ?

La femme de l'aîné parlant ainsi, la femme du cadet parlant de même, à la longue les deux frères finissent par être émus, et bientôt en viennent à se disputer.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Hai ! allons donc ! As-tu oublié qu'il n'en est pas des frères comme des étrangers ?!.. L'aîné fût-il sans capacité, son cadet doit encore le nourrir. Si c'est le cadet qui ne sait rien faire, son aîné doit en agir de même. Que s'il te manque en paroles, il faut faire semblant de n'avoir pas entendu, dire qu'il ne sait pas s'exprimer, et non qu'il l'a dit exprès, ce qui causerait la désunion. Soit, par exemple, les deux mains d'un homme ; la main droite sait tracer des caractères, calculer sur l'abaque, prendre les objets ; la main gauche ne sait rien faire du tout ; cependant la main droite ne la méprise pas pour sa maladresse. Or deux frères sont comme une paire de mains ; il ne faut pas qu'ils se disputent le dessus. Songe donc que l'argent est chose instable. L'adage dit : L'argent, l'argent, quand il est dépensé, il en revient ; n'en fais pas ta vie !

Les femmes sont à compter pour rien. La femme diffère d'os et de chair d'avec son mari ; c'est une personne d'un autre nom. Qu'entend-elle au bien et au mal ? Quoi qu'elle dise, ne l'écoute pas !

Tu sais bien aussi que, quand les frères ne s'accordent pas, ils font de la peine à leurs parents ; n'est-ce pas là être impie ?

Si donc tu prétends être bon fils, il faut être bon frère. Comment faire pour être bon frère ? Il faut, quand on vit en commun, savoir patienter, et ne pas chicaner pour la moindre petite chose. Que si vous criez et disputez sans cesse, vous donnez à vos descendants un exemple qu'ils imiteront, et ainsi, de génération en génération, on ne pourra s'entendre. Puis les étrangers viendront encore fomenter la discorde. On les écouterait, et, dans toute la maison, ce ne seront que disputes et altercations. Que si enfin, pour chose de conséquence, on en vient aux procès, il n'est personne que cela ne ruine.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Enfin, des frères désunis étant inévitablement en butte aux vexations des étrangers, la ruine de la famille s'ensuit aisément.

Au fond, mes sujets, vous savez bien combien la concorde entre frères est une bonne chose. Quoique vos discordes datent de loin et que vous disiez la réconciliation impossible, si vous changez de conduite et redevenez bons, quelle difficulté y aura-t-il ?

Mais n'allez pas, vous contentant des apparences, feindre la concorde pour en avoir la gloire, sans qu'elle soit dans les cœurs, de sorte que, raccommodés aujourd'hui, vous soyez de nouveau brouillés demain. Ce serait là vous faire illusion ; ce n'est pas là la vraie concorde.

@

## Concorde entre villageois

@

Depuis les temps anciens jusqu'à présent il y a eu des villages et des hameaux ; ceux qui y habitent juxtaposés sont covillageois.

Ces hommes qui habitent le même village, cultivent la terre ensemble, travaillent ensemble ; en sortant et en rentrant ils ne cessent de se voir ; les coqs s'entendent chanter, les chiens s'entendent aboyer ; vivant ainsi enchevêtrés les uns dans les autres, unis, les uns par la parenté, les autres par l'amitié, tous sont liés les uns aux autres. Y a-t-il un incendie, tous vont travailler au sauvetage. Y a-t-il un voleur, tous courent après. Quelque affaire qu'il y ait, on s'aide mutuellement.

Arrive-t-il un bonheur, tout le village y participe. Arrive-t-il un malheur, tout le village en souffre.

Quand le village est petit et la population peu nombreuse, tous sont aisément intimement unis. Quand le village est devenu grand et les habitants nombreux, si les enfants jouant ensemble en viennent à se disputer, il est inévitable que les parents n'aient des altercations. Il y a aussi les poulets et les chiens qui causent des dégâts. Puis on médit ; en causant on dit des choses qui ne conviennent pas. Il y a des débiteurs qui ne restituent pas ; des emprunteurs qui ne rendent pas. Je ne saurais énumérer toutes les occasions, mais c'est, la plupart du temps, pour un motif de ce genre que l'on est en discorde, que l'on se dispute, que l'on se bat, que l'on ne se parle plus. Hai ! pensez donc au proverbe : Le mot fût-il au bout de la langue, retiens-en la moitié ; eusses-tu parfaitement droit, cède cependant de trois dixièmes : Si vous en

## **Rudiments**

### Morale et usages

agissiez de la sorte, en moins de deux ou trois jours ces querelles seraient apaisées. Mais vous ne savez rien endurer. Dès que vous voyez chose qui ne vous va pas, dès que vous entendez un mot qui déplaît à votre oreille, aussitôt il vous faut aller frapper et maudire. Eh, n'y songes-tu pas ? Si toi tu sais maudire, les autres aussi ont des bouches ; si toi tu sais frapper, les autres aussi ont des mains ; si tu sais chercher, ton avantage, les autres eux aussi ne sont pas des imbéciles. Que si de la dispute il résulte un procès, il faudra déboursier. Si tu perds, tu n'auras plus la face. Si tu gagnes, eux chercheront à se venger. Si tu te bats et tues quelqu'un par maladresse, il te faudra subir la peine du talion. Le proverbe dit : Plutôt être mal avec un parent éloigné qu'avec un proche voisin ; plutôt être mal avec un proche voisin qu'avec son vis-à-vis !

Figure-toi que les gens d'un même village en viennent à s'entre-détester et à se haïr toute leur vie d'une haine qui, transmise à leurs fils et petits-enfants, ne pourra pas encore être éteinte ; n'est-ce pas là semer pour ses descendants une moisson de malheurs ? A mon avis, il faudrait que les gens d'un même village, voisins, attenants et vis-à-vis, soient tous bons amis et se souviennent du proverbe, que l'on n'est pas puni pour avoir fait mourir de rire. Ah si dans les affaires grandes et petites, on savait se céder. Si, quand on se rencontre, on se traitait avec respect. Si, quand il y a un enterrement ou une noce, on allait aider, contribuer, féliciter. Si, en cas de malheur, on s'entre-secourait. Si, en cas de maladie, on se visitait. Si, en cas de dispute, on allait exhorter les combattants à en finir, la concorde régnerait bientôt. N'aidez pas les processifs à faire des procès ; ne poussez personne à la dispute ; ne laissez pas vos animaux endommager les moissons d'autrui ; n'apprenez pas aux enfants à voler ce qui est aux autres ; n'usez pas d'un cadavre pour nuire

## **Rudiments**

### Morale et usages

au prochain ; oisif, n'allez pas jouer avec de mauvais drilles, ou faire de mauvais coups avec des vauriens. Quand vous verrez quelqu'un de vos covillageois dans le malheur, aidez-le. Si vous placez à intérêt, ne prenez pas plus de trois dixièmes. Si un débiteur insolvable vous doit une dette arriérée, ne l'exigez pas trop impitoyablement, et ne lui faites pas payer d'intérêts composés. N'allez pas, fort de votre richesse et de votre influence, vexer les faibles et les pauvres !

Et vous gradués, bacheliers, kien-cheng, licenciés, docteurs, civils ou militaires, gardez-vous de vexer les laboureurs. Songez-y bien, jadis quand vous avez obtenu votre degré, et que le courrier en a apporté la nouvelle, tous vos concitoyens sont venus vous féliciter avec respect. Ils se disaient en eux-mêmes : Dans le rayon d'un grand arbre, on n'est pas atteint par la gelée. Et encore : Un brave homme est la protection de trois villages ; maintenant que notre village a produit un notable, bien sûr que désormais il aura soin de nous. Et voilà que, tout au contraire, fort de ton grade, tu usurpes les terres et les femmes d'autrui, tu escroques leur argent, tu recèles pour les voleurs et organises le jeu, lésant en tout tes concitoyens. Dans ces actes de tyrannie, tu comptes sur l'indulgence du mandarin avec qui tu es bien ; mais le ciel te pardonnera-t-il ?

Il est vrai que les pauvres, quand ils ont emprunté l'argent des riches, ne devraient pas attendre à tel ou tel jour, mais bien rendre avec empressement dès qu'ils ont de quoi. Le proverbe dit : Si on met le même zèle à restituer qu'à emprunter, on ne trouvera aucune difficulté à emprunter une autre fois. Gardez-vous d'emprunter avec l'intention de ne pas rendre.

Si dans le village il y a des mauvais drôles, il faut les éviter avec soin et avoir peu de rapports avec eux. Que si on ne peut

## **Rudiments**

### Morale et usages

les éviter, il faut leur céder, et dans les discussions, et dans les affaires ; s'ils t'offensent quelque peu, il n'y faut pas prendre garde ; alors comment te feraient-ils du mai ? Ne dit-on pas : Passe encore d'offenser dix honnêtes gens, mais ne vous frottez pas à un gremlin... Si tu pratiques cet axiome, il paraîtra que tu as de l'expérience. Quand on a affaire à des brutaux, il ne faut pas pointiller sur la politesse. Quand on a affaire à des sots, il ne faut pas l'être comme eux.

Mais voilà que les chercheurs d'affaires répliquent et disent : Si on me fait tort, et que je lui laisse passer la chose ; si tous mes covillageois, l'un après l'autre, viennent ensuite me vexer, comment pourrai-je encore vivre ?

Eh ! as-tu oublié ce que disent les anciens, que ce sont ceux qui savent supporter un dessous qui s'en tirent ? Et cet autre axiome, dénouez mais ne nouez jamais d'inimitié ! Hai ! tout cela vient de ce que tu ne peux te résoudre à avoir le dessous ! Dès que tu n'es pas content, il te faut contester avec les gens. Quand il s'en sera ensuivi une affaire, vouloir alors te désister, ne te servira de rien ; la chose ne finira, que quand tu auras souffert de gros dommages. Auparavant, si tu avais cédé quelque peu, à la vue de ta générosité et de ta patience, peut-être qu'il se serait repenti de sa faute. Que s'il avait continué à te vexer, tout le monde l'aurait flétri comme un mauvais drôle, oppresseur des braves gens. Tu vois bien que, si tu souffres ce petit tort, il n'y a pas de quoi l'en affecter. Tout le monde le voit de bon œil, et personne ne te taxe de faiblesse ; chacun a envie d'avoir des rapports avec toi. Si l'argent te manque, on t'en donnera. Si tu as quelque affaire, on t'aidera. N'est-ce pas là, par un petit dommage, acheter un grand avantage ?

Jadis un homme achetait une propriété. Comme on en

## **Rudiments**

### Morale et usages

demandait mille taëls, il dit : Elle ne vaut que cinq cents taëls... Le vendeur répondit : Cinq cents taëls pour la propriété, et cinq cents pour le voisinage !.. D'où il appert, que l'important n'est pas tant la propriété, que son voisinage. Si parmi les voisins, gens demeurant ensemble, il y a des coquins, on ne peut vivre en paix. Si, au contraire, tous sont de braves gens, chacun profitera de la bonté de l'autre, et deviendra meilleur par son exemple. Le proverbe dit : Avec les bons on devient bon, avec les méchants on devient méchant.

@

## Travailler pour vivre

@

Pour l'homme sur la terre, manger et se vêtir sont les choses les plus importantes. Réfléchissons donc d'où nous viennent la nourriture et le vêtement. Que si on se refuse à cultiver les céréales, et que par suite il n'y ait plus de grains, comment aura-t-on de quoi manger ? Si on ne veut pas cultiver le coton, et que par suite la toile fasse défaut, avec quoi s'habillera-t-on ? Si, au contraire, les hommes dans tout l'empire cultivent tous les céréales, chacun autant qu'il lui en faut pour sa nourriture, il n'y aura plus de faméliques. Si les femmes dans tout l'empire, filent toutes du coton autant qu'il en faut pour leur habillement, personne ne souffrira plus du froid.

Aussi les empereurs anciens faisaient-ils de l'agriculture et du tissage leur principal souci. Chaque printemps l'empereur en personne labourait la terre, l'impératrice nourrissait elle-même des vers à soie. Or si l'empereur et l'impératrice ne ménagent pas leur peine et travaillent en personne pour donner l'exemple du travail, afin que le peuple les imite, toi paysan, comment te refuserais-tu à dépenser tes forces ? Si tu ne fais que paresser, comment auras-tu de quoi manger et te vêtir ? Si tu veux avoir à manger et des habits, il faut labourer au printemps, houer en été, moissonner en automne. Ce n'est que quand, suant sang et eau, tu auras peiné la moitié de l'année, que tu auras ton bol de nourriture et ton habillement. Si tu sais souffrir et ne pas ménager les forces, les produits de la terre seront d'année en année plus abondants ; les paniers de grains s'aligneront, les boîtes de tissus en soie se rempliront ; il y aura plus qu'il ne faut

## **Rudiments**

### Morale et usages

d'aliments et d'habits. Que si, au contraire, tu restes indolent et oisif, au-dessus de toi tu n'arriveras pas à nourrir tes parents, au-dessous de toi tu ne pourras pas nourrir tes enfants.

Il est vrai que les produits du midi ne sont pas identiques à ceux du nord, mais il reste vrai que partout il faut labourer et ensemer, pour avoir de quoi manger. Là où on ne nourrit pas de vers à soie, il faut planter du coton ; il est donc vrai que partout il faut peiner, pour avoir de quoi se vêtir. Pourvu que tu ne t'adonnes pas à la paresse, tu auras de quoi vivre. Garde-toi, en voyant ceux qui gagnent de l'argent dans le commerce, d'envier leur sort, de te dégoûter de l'agriculture, et de vouloir, toi aussi, t'adonner au négoce ! Ne sais-tu pas que, dans l'antiquité, les marchands étaient généralement mal vus, et que les empereurs ont établi les taxes précisément pour que les marchands ne se multipliasent pas trop. Pour ce qui est des artisans qui exercent un métier, quoiqu'ils gagnent leur nourriture en travaillant de leurs mains, ce n'est pourtant là aussi qu'un gain aléatoire et non pas le vrai gagne-pain. Le vrai gain, c'est celui des paysans, qui, pour un grain mis en terre au printemps, en récoltent en automne d'innombrables. Le battage fini, ils vendent, et ont ainsi de l'argent pour leurs dépenses. Les impôts payés, il y a encore plus qu'il ne leur faut pour leur usage. L'adage dit : Quand il a payé ses impôts, le paysan est à son aise comme un petit roi. Or cette aisance est due tout entière au mal que tu t'es donné.

Cependant, pour vivre à l'aise, travailler n'est pas tout ; il faut aussi savoir épargner. Tout le monde dit : Qui n'épargne pas, ne prospère pas ! Et puis, la récolte de chaque année n'est pas chose assurée. Il y a de bonnes récoltes, et il y en a de mauvaises ; il y a des inondations et des sécheresses. Les années d'abondance ne sont pas fréquentes. Que s'il en arrive une, et

## **Rudiments**

### Morale et usages

que l'on dépense follement jusqu'à ce qu'il ne reste rien, s'il suit une mauvaise année, comment s'en tirera-t-on ? Sachez aussi manger une nourriture commune, mettre des habits communs, ne pas porter les jours ordinaires des habits voyants, ne pas rechercher de bonnes bouchées, et vous pourrez aisément arriver à mettre votre maison et vos biens dans un état prospère. Ne trouvez pas les habits de grosse toile et la nourriture de tous les jours trop communs ou trop insipides :

Il faut chaque année ramasser un peu, et cela ira bien. Et ne vas pas dire que ce que tu as économisé dans l'année étant trop peu de chose, cela ne vaut pas ta peine de le conserver. Ce petit peu, si tu le mets de côté chaque année, en peu d'années tu seras un richard.

De plus, si les enfants et tes petits-enfants tout petits le voient peiner de la sorte, ils apprendront par là que l'argent ne s'acquiert pas facilement, et n'oseront pas faire de folles dépenses ; par suite un avenir durable sera assuré à ta fortune.

Gardez-vous d'aller dire, comme certains oisifs propres à rien : Pourquoi nous donner tant de mal ?.. De ceux qui vivent ainsi sans loi, il est à craindre que plus tard ils ne soient réduits à mendier, ou à se faire voleurs et à dérober et piller le bien d'autrui ; puis, s'ils sont pris, il leur faudra porter la cangue et des chaînes, être emprisonnés et appliqués à des tortures extraordinaires, résultat final de la dissipation. Le proverbe dit : Te vexât-on à mort, ne porte pas plainte au tribunal ; te fallût-il mourir de faim, ne te fais pas voleur !

Et vous hommes des bannières, vous qui, servant dans les camps, ne pouvez pas cultiver la terre ; est-ce que vous ne vous habillez, est-ce que vous ne mangez pas ? Pensez-y bien ; d'où vous vient la paie en argent, et la solde en riz, qu'on vous donne chaque mois ? Le grain que vous mangez, la toile dont vous vous

## **Rudiments**

### Morale et usages

habilitez, ce sont les paysans qui vous les donnent, en payant les impositions. Si vous y pensez bien, vous comprendrez que vous devez vous dépenser pour les paysans ; ils vous nourrissent, vous devez les protéger, rien de plus raisonnable ; or c'est là l'office du soldat.

Pour ce qui est des mandarins locaux qui administrent le peuple, il ne leur est loisible d'employer les paysans aux diverses corvées, qu'aux temps où il n'y a pas de travaux dans la campagne, de peur de gaspiller leur temps. De plus, qu'ils aient l'œil aux paresseux, qu'ils louent les diligents. Ainsi, en peu de jours, il ne restera pas un oisif ; les hommes laboureront, les femmes tisseront, les enfants apprendront en voyant faire leurs parents.

S'il y a des terres qui ne puissent pas être cultivées, qu'on y fasse paître les animaux, qu'on y plante des arbres, afin que la terre ne soit pas vainement oisive. Ainsi l'empire tout entier sera dans le bonheur et l'abondance.

@

## Économie

@

Comme les hommes doivent vivre, manger, se vêtir, et avoir des relations, il leur faut chaque jour dépenser, et, par conséquent, il n'est pas de jour où ils puissent se passer d'argent. Il y a deux espèces de dépenses ; celles qui sont quotidiennes, et celles dont on ne sait pas quand il faudra les faire. Combien il faudra de pièces de toile pour s'habiller durant l'année, combien de grains on mangera durant l'année, cela peut se calculer. Mais pour ce qui est des frais à faire pour la naissance d'un enfant, pour les relevailles de la mère, pour une noce, pour le mariage d'une fille, pour une maladie ou une mort, pour un enterrement, dans toutes les familles cas pareils se présentent continuellement, mais on ne saurait les calculer d'avance. Que si tu n'as aucune économie dans tes dépenses, si tu ne mets rien de côté, quand pareille affaire se présentera, avec quoi t'en tireras-tu ? Le proverbe dit fort bien : Le jour où tu as de quoi, pense au jour où tu n'auras rien, de peur qu'au temps de la pauvreté tu ne regrettes le temps de la richesse. Cela revient à dire que, au temps où l'on a de l'argent, il faut savoir épargner sur sa dépense, et mettre un peu de côté, en prévision des occasions de dépenser qui se présenteront ensuite ; que si l'on attend, pour y penser, que la dépense soit urgente, ce sera trop tard.

Mais les hommes ne veulent pas prêter l'oreille à ces bons enseignements et répondent étourdiment : Quand on a du vin, il faut le boire ; car, à la mort, il faudra le laisser... Et, ce disant, ils dépensent follement au gré de leur caprice.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Pareille conduite est bien différente de celle que tenaient les anciens. Au temps jadis, à cinquante ans seulement on pouvait se vêtir de soie, à soixante-dix seulement on permettait de manger de la viande. Le gouvernement ne permettait pas de tuer sans motif suffisant les porcs ou les bœufs. Il s'ensuit que, en ces temps-là, le peuple vivait de thé et d'aliments communs. Ils donnaient, comme raison de leur frugalité, que le lot de jouissance alloué par le destin à chaque homme pour la durée de sa vie, est limité ; que retrancher sur le manger ajoute au bonheur, retrancher sur les habits ajoute à la durée de la vie ; que si on excédait dans la jouissance, il était à craindre qu'on ne brisât son bon destin, et que, devenu vieux, on n'eût plus que des misères. Ce n'était pas comme de nos jours, où les paysans, dès qu'ils ont eu une bonne année, boivent du vin, chantent la comédie, bâtissent des pagodes, tiennent des réunions, vaines dépenses après lesquelles il est naturel qu'ils soient à sec. Si, quand l'année est bonne, on dépense tout, quand viendra une mauvaise année, ne sera-ce pas une misère ?

Et ceux qui sont nés riches, auxquels leurs ancêtres ont, à force d'économie, en rognant sur leur nourriture et leurs habits, amassé une fortune ; n'entendant rien de rien, ils dépensent cet argent follement ; s'ils voient quelqu'un vêtu de soie, il leur faut aussitôt s'habiller de satin ; s'ils voient quelqu'un à cheval, il leur faut aussitôt un palanquin ; en un mot, il leur faut primer, être admirés, voilà tout ; leur crainte continuelle est d'avoir le dessous et d'être moqués... Eh ! Si aujourd'hui tu aimes la dépense, si demain tu aimes jeter l'argent, à force de dépenser, tu auras dissipé en peu d'années les richesses gagnées par les ancêtres ; après cela tu vendras tes maisons et tes terres ; quand tu auras fini de vendre, alors que dépenseras-tu ? Avec quoi entretiendras-tu ton train ?.. Toi dont la bouche est si gourmande

## **Rudiments**

### Morale et usages

et les mains si paresseuses ; toi qui ne sais ni porter un fardeau sur l'épaule, ni un panier à la main ; quand tu seras tombé dans cette misère, comment la supporteras-tu ? Si tu es de mœurs paisibles, il te faudra mendier ; si tu n'obtiens pas de quoi, il te faudra mourir de faim au bord d'un chemin. Si tu es hardi, tu te feras peut-être voleur ou brigand ; si tu es pris, tu seras battu et décapité. De ceux qui te verront dans cet état, personne qui ne glose sur ton compte. Même tes ancêtres, par concomitance, y perdront leur honneur. Si donc tu as si peur d'être moqué, eh bien épargne un peu, mets de côté, pourvois à l'avenir, et tout ira bien.

Mais comment faire pour pratiquer l'économie ?.. Pratiquer l'économie, ce n'est pas être pingre. C'est dépenser ce qui convient, et ne pas dépenser ce qui ne convient pas. Cela revient à ne pas excéder son degré, en ce qui concerne le vêtement et la nourriture, et voilà tout. Mieux vaut qu'on dise de toi, que tu ne sais ni jouir, ni poser, que de ruiner ta maison en cherchant à être bien vu.

Même dans le cas d'une noce ou d'un enterrement, il faut s'en tenir à ce dont on est capable ; il ne faut pas, en cherchant à toute force à avoir la face, gaspiller vainement son argent. Si la famille de la fille achète en excès des nippes et des bijoux ; si la famille du garçon fait chanter une comédie et donne un festin par trop luxueux, des deux cotés on fera bien des dettes. Tu dis que tu en agis de la sorte par amour pour tes enfants. Eh ! Si de la vie tu n'arrives à acquitter les dettes que tu as faites ; si elles passent à ces enfants et les mettent à l'étroit, pour toute leur vie, est-ce là les aimer ?

Il est vrai que, pour les enfants, quand ils ont perdu leurs parents, leurs funérailles sont chose de première importance :

## **Rudiments**

### Morale et usages

aussi doivent-ils, pour être pieux, mettre tous leurs soins à acheter le cercueil, les habits, et à déposer leurs parents en paix. Mais pourquoi dressez-vous une baraque splendide ; pourquoi louez-vous un corbillard somptueux ; pourquoi appelez-vous des bonzes, des taocheu, des bonzesses, des comédiens, des pieurs, des musiciens ; pourquoi faites-vous des figures en papier ; pourquoi tirez-vous des feux d'artifice ; pourquoi inviter des cérémoniaires, exagérer les rits et les marques du deuil, engager des écuyères, chanter la comédie, payer des baladins pour monter à l'échelle de sabres et faire des tours, tant et si bien que, à force de musique, de danses, de jeux et de bruit, les funérailles de vos parents en viennent à avoir l'air d'un grand festival ?! Le proverbe dit : Un pauvre ne doit pas avoir de riches funérailles ! Il faut faire autant qu'on peut et puis fini. Gardez-vous de dépenser de telle manière que vous soyez ensuite réduits à la misère !

De même, lors du nouvel an et des autres fêtes annuelles, quand on invite des parents ou des amis, il faut se contenter de faire comme font les autres ; il faut suivre l'usage local et ne pas s'efforcer de primer ! Faites comme il faut et puis suffit ! Ne faites pas de l'argent le cas qu'on fait de l'eau que l'on verse sans la mesurer !

Si chaque année, par vos économies, vous mettez un peu en réserve, bientôt vous ne serez plus pauvres, et peu à peu vous en viendrez à être aisés.

@

## Conservation de la vie

@

Tout homme sur la terre a son corps et sa vie. La vie lui est donnée par le ciel ; le corps est engendré par ses parents. Le corps et la vie sont choses capitales. C'est avec leur corps que les gens du peuple cultivent la terre, gagnent leur vie, servent leurs parents, nourrissent leur femme et leurs enfants. C'est avec leur corps que les soldats gagnent leur solde, combattent et se dépensent pour l'empereur. Le corps a mille usages. Aussi les hommes de l'antiquité n'osaient se presser quand ils marchaient, dans la crainte que, s'il leur arrivait de tomber, ils ne blessassent leur corps, ou, ce qui revient au même, les corps de leurs parents. Quand ils parlaient, ils n'osaient maudire personne, de peur que, eux maudissant les parents d'autrui, autrui ne prit sa revanche en maudissant les leurs. Que si le corps est chose si importante, comment peut-on avoir des inimitiés et des haines ? Cela vient de ce que, ayant mauvais caractère, on ne sait rien endurer. Parce qu'on est jeune et vigoureux, on se bat pour la moindre des choses, et, si on n'assomme pas l'autre, on en est assommé. Pensez-y bien, toutes les batailles sont la suite d'un moment de colère. Si on sait endurer un dessous et céder, rien qui ne passe. Mais vous tenez à faire montre de bravoure. Vous ouvrez la bouche bien grande pour dire : Je ne puis souffrir cela ; dussé-je le tuer, je m'en tirerai !... Ne savez-vous pas que, quelle que soit la miséricorde de l'empereur, le crime d'assassinat ne se pardonne pas ?! Que de malheureux meurtriers, pour avoir bu quelques verres de trop et avoir tué dans un accès de colère, souffrent maintenant en prison, enchaînés, les entraves aux pieds

## **Rudiments**

### Morale et usages

et aux mains ; leur famille est ruinée et éteinte ; leur femme et leurs enfants sont abandonnés sans que personne s'en occupe ; pour eux, quand ils sont arrivés au lieu des exécutions, ils se repentent, mais trop tard. Je vous en avertis ; désormais réfléchissez avec soin et pesez lequel est le moindre, de votre haine ou de votre vie ?... estimez lequel l'emporte, d'une colère d'un moment ou de votre corps ?... Si vous y pensez bien, évidemment que vous trouverez que l'important c'est votre corps et votre vie. Même si on vous opprime sans raison, si vous trouvez que vraiment c'est insupportable, pesez encore et n'allez pas vous jeter à corps perdu dans la bagarre ; cherchez quelques personnes de considération qui lui parlent raison, et il lui faudra bien convenir de son tort et vous faire des réparations. Mais notez bien que, s'il arrive pareille injustice, et qu'il y ait des gens qui s'interposent, il faut vous contenter qu'on vous fasse réparation d'honneur et ne pas exiger mordicus votre droit intégral ; faites quelques concessions et l'affaire sera terminée.

Pour ce qui est du vin, vraiment ce n'est pas une bonne chose. Voyez, les anciens, quand ils buvaient, se faisaient surveiller pour qu'il ne leur arrivât pas de trop boire, dans la crainte que, une fois ivres, il ne leur échappât des paroles déraisonnables d'où s'ensuivrait une affaire.

En résumé, quand il y a contestation, il faut d'abord s'expliquer ; que s'il ne veut pas entendre raison, il faut lui faire un procès, mais ne pas se battre avec lui ! Mais, ô gens du peuple, vous n'entendez rien de rien. Ignorants des lois, forts de votre nombre, vous prenez des armes et allez vous battre. Le parti adverse en ayant été informé, appelle des gens à son aide et vous attend de pied ferme. Quand on s'est rencontré, on se bat à l'aveugle. La bataille finie, il y a des blessés et des morts. Le procès fait, les meurtriers sont punis de mort. Ceux qui se sont

## **Rudiments**

### Morale et usages

laissés engager par eux, sont punis de même. Que vous en semble, est-il avantageux d'aider les gens à se battre ? Si vous y réfléchissez avec attention, vous comprendrez ce qui en est. Les parents doivent enseigner à leurs enfants, et les frères aînés à leurs cadets, que, quand il y a un conflit, il faut être accommodant ; et que, si des combattants veulent les engager, il n'y faut pas aller ; ainsi se conduiront-ils comme il faut.

Les anciens disaient : savoir endurer un moment de colère, c'est s'épargner un siècle de regrets ; c'est là une sentence bien vraie. Sur la terre il n'est pas un homme qui ne soit enclin à se fâcher, et pas de chose à laquelle on ne puisse trouver un côté spécieux. Que si on n'est attentif qu'aux torts du prochain et jamais aux siens propres, ce penchant à la colère n'en devient que plus fort. Que si, au contraire, on commence par examiner ses propres torts et que l'on se dise : Dans cette affaire c'est moi qui me suis d'abord mis en faute ; s'il a tort, moi aussi je ne suis pas innocent !... Peu à peu la colère sera éteinte. Il est évident que les meilleurs sont ceux qui savent digérer un affront ; ceux-là n'ont ni batailles ni procès, et, par suite, conservent leur corps et leur vie ; que vous en semble, n'est-ce pas là un avantage ?!... Si, par toute la terre, les hommes en agissaient de la sorte, la manie de se battre aurait vite disparu.

Jadis Confucius disait : Au temps de la colère, pense au danger qui peut s'ensuivre !... Quand vous sentirez la colère vous saisir, songez que si vous vous y livrez ce sera terrible, et que mieux vaut un instant de patience qui finira l'affaire.

Mongtzeu lui aussi enseigne que, quand on le traite avec injustice, le sage examine d'abord s'il n'a pas lui-même des torts. Que si, cet examen fait, il se trouve sans reproche, et que l'autre le persécute encore, le sage le considère comme un imbécile, et

## **Rudiments**

### Morale et usages

se garde de l'imiter en se mettant comme lui en colère ; il ne l'estime pas digne de son attention, et l'affaire est finie. Le sage doit être magnanime, et non pas mesquinement étroit.

Ces sentences des sages, comme quoi il ne faut avoir ni inimitiés ni disputes, suivez-les, vous gens du peuple et vous soldats ! Si, unis entre vous, vous jouissiez tous d'un paisible bonheur, ne serait-ce pas là un grand bien ?

@

## Nécessité des écoles

@

Il n'est pas sur la terre un homme, qui ne sache que, se bien nourrir, se bien vêtir, et entretenir son corps, est chose importante ; mais il en est peu qui savent que, amender son cœur, bien agir et acquérir quelque vertu, est encore plus important. Voyez comme les malins, avec leur artifices, dupent les simples ; comme les fourbes et les insolents, avec leurs brutalités, oppriment les bonnes gens ; d'où cela vient-il ?... Tout simplement de ce que leur cœur n'est pas droit, parce qu'ils n'ont pas été formés. Un homme qui n'a pas un bon cœur, quelque bien fait qu'il soit, quelque bien vêtu qu'il soit, n'est en définitive qu'un animal, ni plus ni moins qu'une mule ou un cheval portant une belle selle et ayant un beau poil. Un fourbe beau parleur, ressemble à un perroquet ou au singe *sīng* ; en définitive ce n'est qu'un animal. C'est pour cela que les anciens empereurs, en outre de leurs soins pour les vêtements et la nourriture du peuple, veillaient encore à son éducation dans les rites et la justice ; pour cela, dans chaque village ils établirent une école, et députèrent un maître. Quand il n'y eut plus aucun village sans école, ni personne qui n'allât à l'école, le premier résultat fut que les hommes de talent ne restèrent plus sous le boisseau, le second que les mœurs du peuple devinrent meilleures que par le passé. Les violents apprirent à l'école à se conduire paisiblement. Les sots y devinrent intelligents. Les fourbes y apprirent l'honnêteté. Les mous y apprirent l'énergie. Les hommes de tout l'empire allant à l'école, purent tous corriger leurs défauts et devenir vertueux. Donc, si les écoles ont la vertu de perfectionner les

## **Rudiments**

### Morale et usages

bons et de convertir les méchants, parmi toutes les œuvres utiles au peuple, il n'en est aucune qui soit préférable à l'institution d'écoles. Aussi, quand l'empereur K'ang-hi gouvernait l'empire, il mit le plus grand soin à organiser les écoles ; dès qu'il s'agissait des études et de l'instruction du peuple, il voulait en tout la perfection.

En effet, les lettrés sont supérieurs d'un degré aux paysans, aux artisans, aux marchands. Si les lettrés se conduisent comme il est dit dans les livres, leurs voisins et tout leur village apprendront d'eux à se bien conduire ; comment alors les coutumes ne s'amenderaient-elles pas ?

Mais comment les lettrés sont-ils la tête des laboureurs, des artisans et des marchands ? Parce que, ayant lu les écrits des sages et compris leur doctrine, ayant rectifié ainsi les penchants de leur cœur, leurs paroles et leurs actions sont à l'instar de celles des sages. Si tous les imitent, et les font imiter par leurs enfants et petits-enfants, bientôt les bacheliers, les licenciés, les docteurs, les académiciens, sortiront en foule des écoles. Les anciens disaient fort bien : Les généraux et les ministres ne lèvent pas de graines, mais bien des efforts faits par le jeune homme. Et vous lettrés, sachez bien qu'il faut d'abord vous être réglés vous-mêmes, et avoir parfaitement mis ordre à votre maison ; alors, quand vous serez mandarins, tout ira pour le mieux. L'axiome dit : Réglez d'abord votre maison, puis vous pourrez gouverner l'État. Ne vous bornez pas uniquement à faire de beaux vers, à faire de belles compositions, pour gagner des degrés, des richesses, de l'honneur. Si on ne s'applique ainsi qu'à l'extérieur, la grande affaire de l'acquisition des vertus sera négligée.

Il est vrai, il y a de méchants lettrés, prompts à l'insolence, qui intimident les paysans, qui fréquentent le tribunal, aident les

## **Rudiments**

### Morale et usages

plaideurs de leurs mauvais conseils, poussent aux procès par amour du lucre ; quand ils sont bien avec quelqu'un, ils le prônent ; quand tel autre leur déplaît, ils l'abîment de leurs calomnies ; beaux parleurs, mais sans pudeur. Des hommes pareils, fussent-ils bacheliers, ils se ravalent par cette conduite indigne d'un homme, et ne peuvent être estimés lettrés.

Et vous, hommes des bannières, ne croyez pas que les écoles ne vous regardent pas. Ne le savez-vous pas ? chacun a ses parents. Or si vos enfants ne vont pas à l'école, et n'y sont pas sermonnés à fond par le maître, même la doctrine capitale de la piété filiale leur sera inconnue. Que vous en semble, instituer des écoles, est-ce chose inutile ?

@

## Instruire ses enfants et ses cadets

@

Sauf dans le cas des familles qui s'éteignent, tout homme a des descendants. Or, si dès leur bas âge on gâte ces enfants, si on suit en tout leur caprice, c'est là un très grand mal. L'adage dit : Céder à son fils équivaut à le tuer !

Et pourtant, soit une famille de deux ou trois frères, dès qu'il est né un petit à l'un d'eux, il n'aime plus les grands. On dit : Par toute la terre, père et mère favorisent leurs enfants ... Or c'est là une stupide doctrine !... Si tu gâtes tes enfants, après la mort, si ton aîné exige quelque chose, ses cadets n'obtempéreront pas, se battront et se disputeront avec lui, et ainsi la discorde sera entre les frères. L'axiome dit : Si tu as encore ton père, obéis à ton père ; si tu n'as plus de père, obéis à ton aîné... Mais si tu ne lui apprends pas cette doctrine dès son bas âge, où l'apprendra-t-il ?

Sachez-le bien, les enfants ont tous besoin d'être morigénés. Cela consiste à les battre quand il faut, à les gronder quand il en est besoin. Le proverbe dit : Battre ou gronder un enfant, c'est prouver qu'on l'aime ; si on ne le bat ni ne le gronde, il deviendra un monstre. Que si tu ne t'acquittes pas de ce devoir, du moins envoie-le à l'école pour qu'il y apprenne à se conduire. Les anciens sages avaient établi cette bonne coutume, que, dans les villages ou en ville, il y eût des écoles où des maîtres apprenaient aux enfants les lettres et les usages. Quand les enfants sortis de l'école devenaient laboureurs, marchands, artisans ou soldats, dans chaque profession ils trouvaient de nouveau des usages établis.

## **Rudiments**

### Morale et usages

En résumé, par toute la terre, le père enseigne le fils, le fils éduque le petit-fils, et c'est ainsi que d'âge en âge, de génération en génération, les bons usages se perpétuent. La prospérité et la ruine des familles, dépendent entièrement de la bonté ou des vices des enfants.

Or, parmi les hommes, où sont les sages de naissance ? Tous ont appris à l'être. Autrement dit, ils le sont devenus par l'enseignement.

Pour ce qui est du vulgaire, l'homme n'est pas méchant de naissance. L'axiome dit : A l'origine de l'homme, son naturel est bon ; les naturels se ressemblent, c'est par les actes qu'ils viennent à différer. Ce qui revient à dire que tous les hommes étant bons de naissance, c'est parce qu'on ne les a pas éduqués, que les méchants se sont peu à peu gâtés. Il n'y a donc pas lieu d'en vouloir aux enfants et aux cadets ; la faute en est tout entière aux pères et aux frères aînés. Aussi le proverbe dit-il : Nourrir sans instruire, est un péché dans un père. L'homme, de cinq à vingt ans, n'est qu'un enfant ; cette période est celle où il a le plus besoin de soins ; car plus tard, quand il est devenu grand, on n'en vient plus à bout. Le proverbe dit : Le fils devenu grand, n'obéit plus à son père. Et cependant, alors qu'ils devraient l'éduquer, les parents aveuglés par leur affection et ne sachant qu'aimer, sont toujours dans la crainte qu'il n'ait de la peine et ne pleure ; aussi, quand il demande une étoile, n'oseraient-ils lui donner la lune.

Quand les enfants jouent ensemble, et qu'il naît entre eux quelque dispute, les parents sortent, battent et maudissent les enfants d'autrui, pour donner raison aux leurs, s'attirant ainsi le sobriquet de *houkiūze* ; ainsi, pour l'amour des enfants, se perd la bonne entente des grandes personnes, et ce ne seront plus que

## **Rudiments**

### Morale et usages

cris et disputes ; c'est là chose fréquente.

Et puis, on s'ingénie à les amuser et à les gâter. Dans leurs habits, jamais de bleu uni commun, mais toujours du bariolage, pour que les gens les disent jolis. Tout ce que l'enfant veut manger, on le lui achète ; on s'arrache le morceau de la bouche pour le lui donner. Quand il maudit les gens, non seulement on ne le gronde pas, mais on le prône et on le loue, comme sachant bien maudire. Quand il se dispute avec les gens, on le loue de son insolence, de ce qu'il n'a peur de personne, et de ce que personne n'ose se froter à lui. Si les enfants mentent, on loue leur esprit. On sait fort bien que ses enfants sont larrons, et volent le bien d'autrui ; mais, au lieu de les corriger, on les loue de leur adresse, et de ce que, tout petits, ils savent déjà l'usage des choses, et s'intéressent à la famille. On sait bien qu'ils ont mal fait, mais on dissimule et l'on dit qu'ils sont jeunes et ne savent rien ; qu'une petite rixe n'est pas une affaire. Mais qu'autrui blâme leurs enfants, aussitôt ils en sont fâchés et lui en veulent.

N'oubliez pas que les enfants ne savent pas ce qui est bien ou mal, et dépendent entièrement de l'enseignement que leur donnent leurs parents. Apprenez-leur donc à bien faire, à avoir des sentiments bons, et non pas bas et vils ; ingéniez-vous à augmenter leurs connaissances, et ne les laissez pas se livrer aveuglément à leurs caprices. Ne leur permettez aucun excès dans le manger ou dans les habits. L'adage dit : La nourriture et le vêtement, doivent être proportionnés à la condition. Et puis encore : Pour manger, un ordinaire ; pour vêtement, de la toile commune !... Et encore : Rogner sur le manger enrichit, épargner sur les habits allonge la vie... Et ce n'est pas seulement pour augmenter leur bonheur et leurs jours qu'il faut apprendre la tempérance aux enfants ; c'est aussi pour que, habitués à se trop

## **Rudiments**

### Morale et usages

bien nourrir et vêtir, il n'aillent pas un jour jusqu'à vendre leurs maisons et leurs terres pour pouvoir continuer à faire ainsi.

Notez aussi que, si vous leur laissez manger n'importe quoi, comme ils ne savent pas distinguer entre la faim et la satiété, peut-être qu'ils mangeront jusqu'à se rendre malades.

Si vous les voyez se disputer et se battre avec d'autres, ne recherchez pas qui a raison et qui a tort, niais commencez par corriger les vôtres ; ne leur permettez pas de reluquer le bien d'autrui ; quand vous aurez quelque loisir, apprenez-leur à révéler leurs parents, à respecter leurs supérieurs ; ne leur permettez pas de mentir aux supérieurs, ou de se conduire envers eux avec arrogance ; qu'en tout ils prennent l'avis des parents, des frères aînés et des supérieurs, et ne décident pas par eux-mêmes.

Entre époux aussi, il faut se respecter et vivre en bonne intelligence ; quand tous ceux de la maison, vieux et jeunes, sont du haut en bas en bon accord, voilà une bonne famille ; il ne se peut que chacun agisse à sa guise. Que si les Tchang se réclament de Tchang T'iencheu et les Li de Li Pawang, si de sottés femmes gouvernent sans règle, ce n'est pas là un genre.

Pour ce qui est des amitiés, il ne faut aussi choisir que de braves gens avec qui l'on ait des rapports. L'amitié n'est pas chose de peu de conséquence ; elle est au nombre des cinq relations. Il est vrai que cette amitié-là n'est pas celle des viveurs, qui aujourd'hui boivent chez l'un, demain mangent chez l'autre, et qui, le jour où ils ne s'entendent pas, se brouillent et rompent, dépourvus qu'ils sont de tout sentiment des convenances.

En somme, il faut éduquer ses enfants et ses cadets, et faire qu'ils soient braves gens, aient bon cœur, se conduisent bien, soient au fait des trois préceptes et des cinq vertus, et sachent

## **Rudiments**

### Morale et usages

rendre à chacun les offices qu'ils lui doivent. Il faut faire en sorte qu'ils ne soient pas inconsiderés, gourmands, paresseux ou effrontés. Que si vraiment on les a élevés de la sorte, on aura des fils et des cadets capables ; comment craindrait-on alors que la famille ne prospère pas ?!

Sachez bien que, sur la terre, les lettrés, les laboureurs, les artisans, les marchands, chaque ordre se perpétue par tradition. Les familles lettrées veulent que leurs descendants soient aussi lettrés ; les laboureurs veulent que leurs enfants sachent cultiver la terre ; les marchands désirent que leurs fils et cadets fassent fructifier des capitaux ; les soldats veulent que leurs fils et cadets s'exercent au métier des armes ; et de fait, si chacun s'acquittait bien des devoirs de son état, les familles iraient aussitôt fort bien. Mais si vous ne les éduquez pas, si vous laissez vos fils et vos cadets désœuvrés perdre leur temps à des occupations frivoles, quelque héritage que vous leur transmettiez, ils ne sauront même pas le conserver. L'adage dit : Dans l'enfant on peut juger de ce que sera l'adulte ; tel on est à trois ans, tel on reste jusqu'à la vieillesse. Si on les amende par l'éducation en bas âge, c'est comme s'ils étaient bons de naissance. Si on ne les éduque pas tout petits, les penchants de leur cœur par l'habitude deviendront une nouvelle nature. Que si par après on veut les corriger, cela n'est plus facile ; on ne peut plus, ni les battre, ni les gronder ; si on les traite avec trop de rigueur, ils s'esquivent et s'enfuient en secret, après quoi ils font les cent coups, ne s'appliquent absolument à aucun travail, font la vie, contractent de mauvaises liaisons, et se livrent à tous les déportements ; quand ensuite ils ont violé les lois, qu'on les soufflette et les bâtonne ; quand, chargés de la cangue, ils ne peuvent ni manger, ni boire, et souffrent horriblement ; alors, si leurs parents ou leurs aînés les voient, quelque émus de compassion qu'ils soient sur leur état, ce

## **Rudiments**

### Morale et usages

sera bien en vain ; voulussent-ils porter leur peine, ils ne le pourront pas ; ils auront le cœur plein d'affection et de déplaisir, mais ce sera trop tard ; il fallait s'y prendre à temps pour l'éduquer et tout aurait été bien. Les anciens disaient : Un père sévère produit de bons fils, une mère aimante a de mauvais enfants. Donc, alors que lui est encore jeune et toi pas encore vieux, dépêche-toi de l'éduquer ; si tu veux qu'il perpétue ta famille, commence par le rendre bon ; explique-lui sans cesse la piété filiale, le respect dû aux supérieurs, et toutes les règles qu'il doit observer. Fais-lui savoir aussi combien les supplices institués pour les mauvais drôles sont terribles ; ainsi, de toute sa vie, il n'osera pas faire une mauvaise action.

Ce en quoi, les hommes de nos jours pèchent le plus facilement, ce sont le jeu et le vol.

On joue dans l'intention de gagner le bien d'autrui ; eh, ne savez-vous pas que beaucoup perdent, et que peu gagnent. On en a vu qui avaient perdu leurs maisons et leurs terres ; on n'en a jamais vu qui aient, les mains vides, gagné par le jeu de quoi vivre. Vous qui jouez, si sur dix coups on gagnait cinq ou six fois, vous pourriez encore jouer ; mais du moment que sur dix coups on perd sept ou huit fois, comment songez-vous encore au jeu ?!... Songez-y bien, toute votre famille n'a que vous pour la nourrir et la vêtir ; si vous allez perdre tout ce que vous avez, avec quoi nourrirez-vous votre femme, vos enfants, toute votre famille ?! Que si vous commettez quelque action honteuse, votre honneur sera perdu, la réputation de vos ancêtres diminuée, vous souffrirez la gêne, vous voudrez cultiver la terre mais ne pourrez supporter le labeur, vous voudrez faire le commerce mais n'aurez plus de capital, enfin vous en viendrez à des escroqueries et à des vols ; ou bien il vous faudra sortir de l'existence par la voie abrégée du suicide ; vous n'aurez pas d'autre ressource.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Pour ce qui est des voleurs grands et petits, voleurs de mules et de chevaux, voleurs de chauffage et de paille, du moment qu'ils se sont faits voleurs, tout le long du jour ils sont inquiets et en suspens, dans la crainte d'être pris ; nuit et jour ils se cachent et se dissimulent, n'osant laisser voir leur visage. Quand le mandarin les a pris et jetés en prison, leurs souffrances sont indicibles. Eussent-ils quelque bien, il leur faudra alors tout dépenser. Leurs parents perdent la face. Leurs pères, leurs aînés, leurs fils, leurs neveux, sont tous entraînés dans leur ruine. On les montre au doigt, disant avec des railleries : Voilà le fils de un tel, qui en est venu là ! Après plusieurs générations ce mauvais renom ne sera pas encore changé. Le proverbe dit : Considère comme on bat les voleurs et non pas comme ils mangent ! Et encore : Dût-on te vexer à mort, ne fais pas de procès ; te fallût-il mourir de faim, ne deviens pas voleur ! C'est bien ce que nous disions.

Jadis un voleur fut pris par le mandarin, et convaincu d'un délit entraînant la décapitation. Comme on le menait lié au lieu des exécutions, au moment où on allait tirer le glaive, sa mère vint le voir. Le voleur dit alors à sa mère, qu'il voulait de son lait. Sa mère le voyant sur le point de mourir, émue de pitié jusqu'au fond du cœur, ouvrit son sein et lui donna à téter. Le voleur, d'un vigoureux coup de dents, lui arracha la mamelle, criant à haute voix : Tu m'as fait mal mourir, je te ferai avoir du mal dans ta prochaine métempsycose !... Puis, s'adressant aux assistants, il dit : Le supplice qu'il me faut subir aujourd'hui, c'est parce que ma mère m'a gâté ! Quand j'étais petit et que je volais quelque chose aux gens, ma mère toute contente me louait ; jamais elle ne m'a empêché, et m'a gâté ainsi. Aujourd'hui qu'on va me décapiter, comment ne la haïrais-je pas ?!

Voyez un peu, quand on n'éduque pas ses fils et ses cadets,

## **Rudiments**

### Morale et usages

on devient un objet de haine même pour eux. Si vous y pensez bien, vous verrez combien éduquer les enfants est chose grave, et combien il faut être sévère dans cette éducation. Cependant il ne faut pas non plus être trop impatient dans le temps de l'éducation. Si, fâché de ce que le fer ne se change pas aussitôt en acier, on ne fait que frapper et gronder, on exaspère les enfants, dont ensuite on ne vient plus à bout ; on les tuera de corrections, sans les intimider. C'est peu à peu qu'il faut les enseigner et les morigéner, et insensiblement ils apprendront tout naturellement à bien faire. Le proverbe dit : Un fer gros comme une poutre de toiture, devient une aiguille à broder par le frottement ; en son temps, cela se fait tout naturellement ! Et encore : Une glace de trois pieds d'épaisseur, n'est pas le résultat d'un seul jour de froidure.

Il y a encore une chose. Si les enfants sont toujours en relation intime avec de braves gens, ils ne se gâteront pas. S'ils fréquentent continuellement de mauvais drôles, tout naturellement ils apprendront à mal faire. L'adage dit : Avec les bons on devient bon. Et encore : Ce qui approche le vermillon devient rouge, ce qui touche à l'encre devient noir. Si, avec un papier, on enveloppe des herbes odoriférantes, le papier aussi prendra une bonne odeur ; la baguette de saule employée à enfileur des poissons puants, sera elle-même imprégnée de la mauvaise odeur ; c'est là chose certaine. Le proverbe dit : Avec les diligents il n'y a pas de paresseux ; avec les gourmands il n'y a pas d'économés. ce qui revient à dire que, pour l'éducation des enfants, il ne faut leur choisir que de bons compagnons, ainsi n'apprendront-ils rien de mauvais.

Mais, pour que l'éducation profite, il faut aussi que les pères et aînés se conduisent bien. Si leur conduite n'est pas réglée, quoiqu'ils fassent journellement de beaux sermons à leurs

## **Rudiments**

### Morale et usages

enfants et cadets, ceux-ci n'auront pas grande foi dans ces discours, et il est impossible qu'il sorte de là de bons enfants, de bons cadets. Les anciens disaient : Fais toutes tes actions selon ta conscience, de manière à pouvoir les laisser comme des modèles à tes descendants.

En vérité, si on éduquait les enfants de cette manière ; si, matin et soir, en leur proposant les exemples anciens et récents de un tel et un tel, on les endoctrinait à leur faire dresser les oreilles, eux voyant que, et vos actes, et vos dires, sont tous conformes à la rectitude et à la justice, apprendraient aussi à être droits et honnêtes ; comment alors la famille ne deviendrait-elle pas florissante ? Si les fils et les cadets font des progrès et obtiennent de bons résultats, s'avancent dans les lettres, obtiennent des degrés, deviennent mandarins, illustrent leurs ancêtres, combien cela est bien. Il y a un *toéize* célèbre qui dit : L'honnêteté perpétue les familles ; l'étude leur donne une longue durée... Et un autre de sept caractères, ainsi conçu : Si tu veux faire briller la famille, il faut faire le bien ; si tu veux de bons descendants, il faut les faire étudier. Que si on y étudie de génération en génération, la famille deviendra une famille notable. Même si les enfants ne sont pas très capables, faites-les encore étudier pendant quelques années. Dans les instructions de Maître Tchou il est dit : Les enfants même sots, doivent étudier les livres. Quand ils auront étudié assez pour pouvoir lire un contrat, une quittance d'impôt, ou écrire un compte, qu'alors on les retire de l'école et leur fasse apprendre l'agriculture ; apprenez-leur aussi à se bien conduire, à ne pas s'attirer d'affaires, à ne pas mettre en colère les grandes personnes, à ne pas être brutaux dans les rapports ; ainsi tous leurs covillageois en diront du bien, et ils n'auront pas de difficulté à vivre.

Même les filles ne doivent pas être laissées sans instruction.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Petites, elles sont dans leur famille ; quand elles auront grandi, elles devront être brus chez d'autres, et, par conséquent, il faut qu'elles sachent comment soigner les parents de leur mari, comment servir ses sœurs, les trois principes de l'obéissance et les quatre vertus. Il y a un quatrain sur les nouvelles mariées, ainsi conçu : Le troisième jour elle fait son entrée à la cuisine, et, après s'être lavé les mains, elle fait la soupe ; comme elle ne sait pas encore le goût de sa belle-mère, elle la fait d'abord goûter à ses petites belles-sœurs. C'est-à-dire que la nouvelle bru étant arrivée à la maison du mari, commence le troisième jour à faire la cuisine ; quand c'est cuit, ne sachant pas si sa belle-mère aime le salé ou le fade, avant de la servir, elle prie sa petite belle-sœur de goûter. Tout cela, il faut qu'elle l'apprenne à la maison, au temps où elle est jeune fille ; si on attend qu'elle soit bru chez d'autres, elle n'en aura plus le temps ; il faut donc lui enseigner dès son enfance la soumission et le respect envers ses futurs beaux-parents ; il faut qu'elle sache aussi qu'elle doit respecter les oncles de son mari comme son père, qu'elle doit être complaisante pour son mari et ne pas se disputer avec lui. Mongtzeu à dit : Faire de la complaisance sa loi, voilà la règle des épouses et des concubines. En tout ce qu'elle fait, qu'elle soit attentive et non pas étourdie. Enfin pour ce qui est de la cuisine, du lavage du chaudron et des bols, du balayage de la maison, il faut lui apprendre tout cela et la faire s'y exercer. Vraiment, si elle fait avec entrain toute espèce d'ouvrage, si montée sur le k'ang elle coud, si descendue du k'ang elle fait la cuisine, il ne se peut qu'on la batte ou qu'on se fâche contre elle. Donc gardez-vous avec soin de lui laisser prendre à la maison des habitudes de paresse, de ne pas lui apprendre à travailler, et de lui laisser faire en tout ses fantaisies. Si, arrivée à la maison du mari, elle montre un mauvais caractère, frappe ou maudit ses beaux-

## **Rudiments**

### Morale et usages

parents, ne s'entend pas avec les femmes des frères de son mari, n'est pas en bon accord avec son propre mari, cela fera rire les voisins, qui diront : ... elle a été mal formée !... Par suite ses propres parents auront aussi à pâtir.

En résumé, filles et garçons doivent de bonne heure être éduqués. D'autant que ceux qui aujourd'hui sont enfants, auront par après des enfants ; les soins que tu leur donnes, sont donnés à leurs descendants ; si aujourd'hui tu les rends bons par l'instruction, leurs descendants aussi seront bien ; si tu leur donnes une mauvaise éducation, leurs descendants eux aussi ne pourront arriver à rien. Que les hommes soient bons ou méchants, cela dépend entièrement de leurs ancêtres. Si tous les hommes, sur la terre s'enseignaient bien de génération en génération, le monde deviendrait tout naturellement paisible.

En somme, que les enfants soient bons ou mauvais, cela ne tient pas à la fortune. Les grandes familles, si elles ne les éduquent pas, peuvent aussi produire de méchants enfants ; les petites gens, s'ils leur donnent une bonne éducation, peuvent avoir de bons fils. Le proverbe dit : Qu'on soit bon ou mauvais, cela ne dépend ni de la maison natale, ni du cimetière de famille, mais uniquement de soi-même. L'important est de donner une bonne éducation dès l'enfance. Vous tous, écoutez ceci avec soin, et ne rendez pas vaines les bonnes intentions qu'a votre empereur en vous avertissant ainsi.

@

## Sur les rits

@

Que l'empire soit en paix ou non, cela dépend entièrement de la bonté ou de la malice des coutumes. Or ces coutumes ne sont les mêmes nulle part. Le proverbe dit : A dix li de distance la coutume n'est plus la même.

Les hommes sur la terre ont tous la notion de l'humanité, des devoirs réciproques, des convenances, de la raison et de la loyauté, mais leurs penchants naturels et leurs caractères ne sont pas les mêmes ; les uns sont violents, les autres mous ; les uns sont ardents, les autres lents. Les ardents dans leurs actions sont lestes et prompts ; les lambins agissent avec difficulté et lenteur.

De plus, le langage aussi varie d'après les localités ; les hommes d'ici ne comprennent pas le langage de là-bas ; les hommes de là-bas ne supportent pas le climat d'ici. Les coutumes, les produits, le climat, le naturel des hommes, sont partout différents. Le proverbe dit : Chaque climat produit ses hommes... De plus, que le naturel aime ceci et déteste cela, cela dépend encore de l'homme.

Le proverbe dit : Les propensions diffèrent. Enfin les coutumes sont honnêtes dans tel endroit, et mauvaises dans tel autre. Dans les localités très peuplées, on n'aime que le luxe ; dans les localités isolées, les mœurs sont pures et honnêtes. —Puisque les coutumes des divers lieux ne concordent pas, les anciens sages ont inventé les rits, pour servir d'instruction aux hommes. Ces rits ont une utilité infinie, écoutez plutôt ! Depuis l'empereur jusqu'à l'homme du peuple, l'hospitalité, tous les mouvements,

## **Rudiments**

### Morale et usages

toute la conduite, la prise du bonnet viril, les noces, les funérailles, les sacrifices, toutes choses grandes et petites, les révérences au moment convenable, les saluts quand on les doit, les prostrations quand il faut, tout cela serait impossible sans un rituel déterminé. C'est pourquoi les rites sont la racine de la coutume. Les livres disent que l'homme, sans les rites, ne différencierait pas des animaux. Mongtzeu a dit aussi : par les rites, le sage garde son cœur,... cela veut dire que, quand on fait les rites, il faut que le respect que l'on témoigne sorte du cœur, et que la composition de l'extérieur doit être la suite de ce respect. Confucius a dit : Quand on est respectueux, mais sans manières, on l'ouïs. Donc il faut avoir des manières. Que si on en feint seulement à l'extérieur, restant arrogant au fond du cœur, même si on fait une révérence, ce ne sera qu'un acte guindé, fait parce qu'on ne peut pas ne pas le faire ; ce sera se débarrasser d'un devoir par manière d'acquiescement ; on n'aura pas le fruit de ce rituel. L'intention qu'ont eue les sages en instituant le cérémonial, a été d'obtenir, en distinguant les supérieurs et les inférieurs, les grands et les petits, que l'on se déférât mutuellement.

Pour ce qui est maintenant du détail de ces rites, ils sont en si grand nombre, que le commun des hommes ne peut arriver à les apprendre tous. Le vulgaire ne sait guère s'acquiescement, que de ceux qu'exigent les conjonctures communes. Ainsi respecter ses parents, révérencer ses supérieurs, vivre en paix avec ses voisins, servir ses amis, être d'accord avec sa femme et poli envers sa parenté, chacun sait ces choses-là, et peut s'en remettre à son inspiration sans crainte de se tromper. La grande règle de la vie, c'est la charité et la bonne entente mutuelle. Donc, dans les villages, ayez des égards les uns pour les autres ; donnez-vous entre vous les appellatifs respectueux convenables, et abolissez la mode de se battre et de s'injurier entre voisins.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Que si vous vous disputez aujourd'hui avec telle famille, si vous vous battez demain avec telle autre, si vous brutalisez tout le monde, pesant en tout sur les autres, ne cherchant qu'à vous exalter en déprimant autrui ; si dans les entreprises communes vous cherchez à faire un boni, si vous faites des gains qui fassent jaser ; si, dans un moment de colère, vous courez aux armes, bloquez la porte d'autrui et maudissez la rue avec de sales épithètes ; si, indifférent pour les pauvres, vous n'avez de sympathies que pour les riches ; si vous en voulez à ceux qui ont de quoi et vous moquez de ceux qui n'ont rien ; si vous opprimez les faibles et êtes plat devant les forts ; si vous abusez des étrangers, ce sera vraiment là avoir perdu toute notion des rites. Voyez comme ceux qui les observent sont pleins d'égards envers tous jeunes et vieux ; voyez comme en tout ils savent endurer et patienter sans soubresauts. Celui qui sait céder aux autres, voilà un brave homme. Le proverbe dit : Pour un homme, la déférence est l'essentiel ; un arbre n'est parfait que s'il a des branches et du feuillage. Le Cheu-king dit aussi : Un homme sans rites, pourquoi ne meurt-il pas ?! C'est-à-dire, si l'homme s'affranchit des convenances, autant vaudrait qu'il fût mort. Or les hommes de ce temps parlent bien des rites, mais n'agissent pas en conséquence ; c'est là savoir dire et ne pas savoir faire. Ils savent bien exiger les rites de la part des autres, mais eux-mêmes n'y veulent rien entendre. Or l'adage dit : Si tu es fort sur les rites, ne gronde personne ; si tu rudoies les gens, c'est que tu n'entends rien aux rites. Ainsi voici par exemple deux hommes qui se disputent, je ne sais pourquoi ; celui-ci prétend que l'autre a tort, l'autre soutient que celui-ci n'a pas raison ; celui-ci dit, pourquoi ne me cèdes-tu-pas ?... l'autre répond, n'est-ce pas toi qui devrais me céder ?!... Quand ils se seront ainsi disputés pendant longtemps, il faudra en définitive que le droit l'emporte ;

## **Rudiments**

### Morale et usages

mieux eût valu céder et s'accommoder d'emblée. Le proverbe dit : Quand on se dispute, on n'a jamais ce qu'on voudrait ; quand on sait céder, on est plus que satisfait. Que si ces querelles durent et qu'il s'ensuive une haine implacable, quel bien en résultera-t-il ? Ah si on y pensait bien, je donne tort à autrui, mais où donc est ma raison ? Lui ne me cède pas, moi je ne lui cède pas, notre cas n'est-il pas le même ? Si des deux côtés on faisait des réparations, est-ce que cela n'éviterait pas bien des ruptures et des refroidissements. Le tort et l'avantage ne sortiront pas du village. Toute la querelle est entre voisins, gens qui se rencontrent à tout moment. De plus le proverbe assure que ce sont ceux qui savent souffrir un dessous qui prospèrent.

Voilà de sages réflexions, mais, hélas, les hommes ne savent pas céder. Voyez plutôt les lettrés, pour peu qu'ils sachent écrire, aussitôt, tout contents, ils s'admirent et méprisent autrui. Celui-ci dit, moi, mes compositions ont une belle cadence. L'autre dit, moi, mes caractères ont un galbe élégant. Et ainsi aucun ne se met au-dessous des autres.

Les laboureurs contestent pour une séparation, pour un sillon. Celui-ci dit, tu as empiété sur mon champ ; l'autre dit, tu as rogné ma propriété. Et puis, qu'un animal broute un instant au bout du champ, en mange un épi ou endommage quelques brins, quoique cela n'en vaille pas la peine, aussitôt il est question de procès et d'accusation.

Pour ce qui est des artisans, ils sont encore plus enclins à rivaliser et à chercher à se primer les uns les autres, sans ombre de déférence ; celui-ci cherche à écraser celui-là, celui-là cherche à étouffer celui-ci ; l'un fait des avances aux clients de l'autre, l'autre intrigue auprès des pratiques du premier. Le proverbe dit : Gens du même commerce sont des ennemis. Et les marchands,

## **Rudiments**

### Morale et usages

quand vient un acheteur, celui-ci le tire, celui-là l'empoigne ; le commerce étant le même, si celui-ci gagne, l'autre perd ; celui qui a perdu est aussitôt plein d'envie, et le gagnant plein de vanité. Le proverbe dit : Il peut y avoir égalité dans les capitaux, mais non dans les profits. Dans le commerce, quand l'un perd, l'autre gagne. Aussi, quand le cours est avantageux quelque part, celui-ci en cachette de celui-là, celui-là derrière le dos de celui-ci, cherche à aller y vendre à bon prix ; puis on vend au grand boisseau et au petit poids, on donne des accrocs à sa conscience, on trompe autrui, tout cela se voit.

Et les soldats, il faut encore moins en parler ; montés sur leur cheval, portant leur sabre, brutaux et insolents, pour un rien ils veulent tuer les gens.

En somme, tous ces vices viennent de ce qu'on n'entend rien aux rites. Si chaque état savait son rituel, croyez-vous que les coutumes et le monde entier ne seraient pas vite amendés ? Le Chou-king dit : La déférence attire la prospérité, et l'arrogance la ruine. Cela veut dire que, quand l'homme est trop plein de lui-même et trop arrogant, tout le monde le déteste ; s'il a quelque affaire, personne ne s'occupera de lui, alors quel bien pourra lui advenir ? Que si, au contraire, un homme déferent cède en tout le pas aux autres, il s'épargnera bien des ennuis, et n'éprouvera aucun détriment, mais bien de l'avantage. Par exemple si quelqu'un vient me maudire, si je lui laisse passer ses paroles, s'il est brave homme, il s'en repentira ; si c'est un méchant homme, quand il sera au bout de ses injures il lui faudra bien cesser ; inutile de le suivre et de l'imiter dans ses impertinences ; cela ne sera-t-il pas mieux que de se tâcher et de faire un grand tapage ?

Jadis, sous la dynastie des T'ang, un certain Leou-cheutei demanda à son frère cadet : Si quelqu'un nous crachait à tous

## **Rudiments**

### Morale et usages

deux au visage, que ferais-tu ?... Son cadet répondit : Je m'essuierais sans rien dire, suffit... L'ainé repartit : Hai ! Pas de ça ! Si tu t'essuyais, ce serait là lui donner en face une réprimande, et il t'en voudrait encore bien davantage. Il faudrait sourire, et, sans répliquer, attendre que cela ait séché, voilà... Vois un peu cette déférence de Leou-cheutei ; aussi s'avança-t-il dans les charges jusqu'à celle de premier ministre ; n'est-ce pas là ce que dit le proverbe, que la déférence rapporte ? De nos jours les arrogants sont fort nombreux ; richards, mandarins, tous, dès qu'ils se sentent quelque autorité, oppriment les bonnes gens ; quand ils voient leurs compatriotes ou leurs parents, ils affichent de grands airs et ne leur donnent plus d'appellatifs ; pleins d'orgueil ils manquent à tous les rites ; n'est-ce pas là chercher volontairement le malheur ? Les anciens disaient : La modestie finit par être récompensée et l'arrogance punie. Etre arrogant est le vrai moyen de s'attirer des malheurs.

Jadis il y avait un Wang-yenfang, homme d'une extrême condescendance. Un jour un voleur qui avait volé un bœuf à quelqu'un, fut pris. Comme on en parlait de tous côtés, Wang-yenfang le sut, et envoya aussitôt un homme porter à ce voleur une pièce de toile, avec le bon conseil de ne plus voler à l'avenir. Le voleur reconnaissant des bons procédés de Wang-yenfang, et touché de ses bons avis, fut irrésistiblement amené à s'amender, si bien que, par après, quand sur le chemin il trouvait un objet perdu, non seulement il ne le ramassait pas, mais le gardait en attendant que le propriétaire vînt le chercher et le prendre, après quoi seulement il se tenait tranquille.

Un certain Koan-younan était aussi toujours prompt à s'humilier et à céder. Quand les animaux d'autrui venaient brouter ses moissons, il ne proférait pas un mot de mécontentement, mais, au contraire, les leur nourrissait, tant

## **Rudiments**

### Morale et usages

était grande la mesure de sa patience ; aussi obtint-il l'amendement des gens de tous les villages d'alentour. Plus tard, dans un temps de rébellions et de grands troubles, les révoltés passèrent devant sa porte sans faire aucune perquisition chez lui ; tous ceux qui, aux environs, fuyaient le danger, venaient tous se réfugier chez lui, le priant de les sauver. Voyez un peu combien un seul homme condescendant, peut en amender d'autres.

Si un homme met les rits, la condescendance, l'affabilité, au fond de toutes ses relations, tout le monde, dans son rayon, suivra ses sentiments ; il n'y aura personne qui ne s'entende avec lui ; les cœurs des hommes seront tous amendés, les coutumes seront toutes changées en mieux. Si vraiment les hommes de tout le monde en agissaient de la sorte, le ciel aussi serait touché, le vent et la pluie seraient propices, l'empire et ses peuples seraient tranquilles, l'univers tout entier jouirait de la paix.

@

## Sur les sectes

@

L'empereur vous fait savoir qu'une seule chose est à craindre pour l'empire, savoir les mauvais usages, suite des mauvaises mœurs. Aujourd'hui que les cœurs des hommes sont tous devenus mauvais, comment les usages pourraient-ils être bons ? Le cœur de l'homme est de naissance bon et droit. C'est parce qu'il s'est introduit des sectes perverses, que l'on suit en foule et dont on écoute les enseignements ; c'est, dis-je, parce qu'on cherche en dehors de la vraie doctrine, que peu à peu l'on a appris le mal. Mais, qu'est-ce qu'une secte ? En dehors de la doctrine des cinq canoniques et des quatre livres, tout le reste absolument n'est que radotage. Depuis l'antiquité la tradition parle de trois écoles. Outre les lettrés, il y a les bonzes et les taocheu.

La doctrine des lettrés consiste dans les trois principes, les cinq règles, l'humanité, la convenance, les rits, la prudence, la loyauté, et voilà tout.

L'objectif des bonzes, c'est de devenir Bouddhas. Ils disent aussi que, quand un homme quitte le monde, tous ses ancêtres montent au ciel. Songez un peu, où a-t-on jamais vu pareille chose ? Ils disent encore que Bouddha, c'est le cœur ; que prier Bouddha, consiste à tenir continuellement toutes ses pensées renfermées dans son cœur, et qu'ainsi on devient Bouddha. C'est pour cela que, parmi leurs traités canoniques, le premier traite du cœur. Dans ce traité du cœur, il est dit que le cœur de l'homme doit être droit sans particularisme et non pas retors ; sincère et

## **Rudiments**

### Morale et usages

non pas faux ; libre et non pas entravé ; qu'il faut en chasser tout désir, toute répugnance, toute pensée vaine ; le cœur doit toujours être immobile, comme l'image peinte dans un miroir, comme la lune reflétée par l'eau ; il doit être pur, sans ombre de sollicitude ou d'appréhension ; voilà comme doit être le cœur. C'est pour cela que maître Tchou-hi de la dynastie des Song, a dit que la secte des bouddhistes a jeté loin d'elle toutes les choses de ce monde terrestre, et ne s'occupe de rien, ne connaissant plus que son cœur. Quand on a prononcé ce seul mot, on a énoncé tout ce que recèle la secte de Fouo.

Pour ce qui est des taocheu, leur objectif c'est l'art de l'alchimie, afin d'arriver par là à nourrir leurs esprits vitaux, et à obtenir de vivre quelques années de plus. Maître Tchou-hi a dit d'eux, la secte des taoïstes ne cherche qu'à entretenir l'esprit vital et les forces. Quand ceci est dit, tout est dit en fait de taoïsme.

Voyez un peu ; tous ces bonzes famés qui vivent sur les montagnes écartées et dans les pagodes, expliquant des livres sacrés, gardant l'abstinence et se mortifiant, battant des tambours et des cloches, après tout ils en sont encore à cet unique mot cœur. Et les vieux taocheu qui dans les cavernes s'appliquent à devenir immortels et génies, que font-ils autre chose que sublimer du cinabre pour nourrir leur esprit vital, manger des pétales de fleurs et boire de la rosée, dans l'espoir de vivre toujours sans vieillir ? rejetant ainsi les grandes règles de la vie humaine dont ils ne disent jamais un mot... Ces gens-là se retirent dans les forêts solitaires ; ils y brûlent des parfums, récitent des oraisons, s'appliquent à l'alchimie et à la magie, et, avec tout cela, ils n'arrivent à devenir ni bouddhas ni génies ; et s'ils prétendent qu'on peut y arriver, qui donc en a jamais vu aller au paradis occidental ; qui les a jamais vus, en plein midi, voler

## **Rudiments**

### Morale et usages

dans les airs ? Tout cela ce sont évidemment des contes bleus... Le proverbe dit : il n'y a que les génies qui soient génies ; quand est-ce qu'un homme vulgaire est devenu génie ? Mais, ô gens du peuple, vous vous laissez aussi par trop aisément abuser par eux. Voyez donc, parmi ces bonzes austères et ces taocheu alchimistes, où y en a-t-il un seul qui soit jamais devenu bouddha ou génie ? C'est en vain qu'ils se sont affranchis des relations sociales, et qu'ils n'ont aucun souci du salut de leurs semblables, absorbés qu'ils sont par le soin de leur propre personne. Le proverbe dit : on parle comme on agit ; cela est bien vrai. Ils ne sont utiles à personne, cependant il est juste de dire aussi qu'ils ne veulent de mal à personne.

Mais il y a une catégorie de vauriens, lesquels ne faisant que paresser tout le long du jour, n'arrivent pas à se nourrir et à se vêtir ; alors ils courent chercher dans une pagode une vie paisible, coupent leur queue et disent qu'ils ont renoncé au monde. C'est d'eux que le proverbe dit : C'est grâce à Bouddha qu'ils s'habillent, c'est grâce à Bouddha qu'ils ont de quoi manger. Et encore : Les gourmands se font commerçants, les paresseux bonzes. Ils inventent à plaisir des fables, comme celle du ciel, de l'enfer, de la métempsycose et autres. Ils font accroire aux gens, que leur faire l'aumône c'est acquérir des titres à la félicité ; que plus ils leur donneront, plus ils deviendront riches. Et puis, dans la crainte qu'on ne les croie pas, ils ajoutent que ceux qui nuisent aux bonzes, qui ne croient pas aux génies et à Bouddha, qui n'invoquent pas Amida, qui à la vue d'une pagode ne se prosternent pas, qui ne font pas de largesses alors qu'ils le devraient, iront en enfer, seront frappés par les foudres du ciel, pillés ou incendiés, et éprouveront tous les malheurs ; aucune menace ne leur coûte pour en faire accroire et se faire nourrir. Après avoir commencé par escroquer ainsi l'argent des gens pour

## **Rudiments**

### Morale et usages

avoir à manger et à boire, ensuite, devenant petit à petit de plus en plus hardis, ils font des réunions comme le Loung-hoa-hoei, le U-lan-hoei, le Chee-kou-hoei ; frappant sur des tamtam et des tambours, des pierres sonores et des cloches, ils attirent les sots dans les villages à se réunir à la pagode, pour y brûler de l'encens et faire des prostrations, les hommes et les femmes étant mêlés ensemble, sans distinction, de jour et de nuit. Et ils disent que c'est là faire œuvre pie ! Or n'est-il pas notoire, à cause des brigandages et des impudicités qui s'y commettent, que c'est faire œuvre d'impiété ?!

Mais parmi vous, peuple stupide, le plus grand nombre n'entendant rien de rien, croit à leurs balivernes, garde l'abstinence et prie Bouddha. Mais savez-vous bien l'histoire de ce Bouddha. Il était fils et héritier présomptif d'un roi de l'Inde. Comme il avait un caractère aimant la solitude, il se dégoûta du monde, le quitta et se fit ermite sur la cime des montagnes neigeuses. Or lui qui, quand il fit cette démarche, n'eut aucune considération pour son père, sa mère, ses enfants et sa femme, croyez-vous bien qu'il va prendre soin de vous, et vous expliquer des livres et des recettes ? Lui qui a quitté avec dégoût les bâtiments magnifiques d'un palais royal, va-t-il prendre plaisir à vos pagodes et à vos bonzeries ? Il est bien évident que non.

Et pour ce qui est de U-hoang, si tant est qu'il y ait un chên de ce nom, il habite au ciel ; est-ce que, par hasard, il n'y serait pas à l'aise et heureux ; faut-il que vous mouliez ses statues, peigniez ses images, et lui bâtissiez des maisons où il puisse demeurer ? Toutes ces inventions d'abstinences, d'invocations à Bouddha, de réunions, de bâtisse de pagodes, de moulage de statues, de peinture d'images, tout cela est l'œuvre de ces vagabonds fainéants, qui, après avoir quitté leur famille, se sont faits bonzes ou taocheu pour attraper votre argent. Mais vous

## **Rudiments**

### Morale et usages

vous obstinez à les croire. Et non seulement vous allez vous-mêmes brûler des parfums et faire des prostrations ; vous autorisez encore vos femmes et vos enfants à aller aux pagodes, où, sous prétexte d'offrandes et de vœux, pommadées, fardées et attifées, elles vont se mêler à ces vieux garçons bonzes ou taocheu, pratique dont on ne voit pas quel bien pourrait résulter. Ne voit-on pas continuellement des femmes éhontées, commettre, quand l'occasion leur en est donnée, de vilaines actions, causant par là des colères et des haines, et s'attirant les moqueries des gens. Cela s'appelle, sous prétexte de bien, se faire du mal.

Il y a encore d'autres imbéciles, qui, dans la crainte que leurs fils ou leurs filles n'arrivent pas à l'âge adulte, ou bien les font adopter nominalement par un bonze ou un taocheu, ou bien les vouent à une pagode pour y être bonzillons, balayer le temple le premier et le quinze de la lune, frapper la cloche et les timbres, et passer ainsi pour avoir quitté le monde ; s'ils survivent, on dit d'eux plus tard qu'ils sont devenus hommes aux pieds de Bouddha. Est-ce à dire que, parmi les bonzes et les taocheu, il n'y en a pas qui meurent avant l'âge ?

Il y a encore d'autres sots qui, parce que leurs parents sont malades, font un vœu, et qui, dans l'espoir qu'ils guériront, vont brûler de l'encens à cent, à mille li, n'importe à quelle distance, quelque haute que soit la montagne, faisant une prostration à chaque pas jusqu'à la pagode ; si bien que les uns tombent malades en route, parce que le climat des pays où ils passent leur est contraire ; d'autres périssent par accident, d'autres font des chutes en gravissant les montagnes, se heurtent les bras ou les jambes, et deviennent estropiés ; ils disent que, exposer sa vie pour ses parents, c'est montrer sa piété filiale ; les spectateurs les louent aussi généralement. Eh ne savez-vous pas que, n'avoir pas soin du corps que l'on a reçu de ses parents, c'est, au

## **Rudiments**

### Morale et usages

contraire, être impie.

Vous dites encore que si l'on brûle des parfums et si l'on fait des offrandes devant les chênns et devant Bouddha, on est préservé de tout malheur, et que de plus les chênns remettent les péchés, obtiennent pour vous le bonheur et une longue vie. Songez donc que, de toute antiquité, le mot chênns a été synonyme de sagesse et de droiture. Si les chênns sont sages et droits, comment auront-ils envie des offrandes des hommes. Que s'ils ne protègent que ceux qui leur font des offrandes, et haïssent les autres, quelle espèce de chênns sera-ce là ? Pourrait-on les qualifier de sages et d'honnêtes ? Ne mériteront-ils pas, au contraire, l'épithète de petites gens ? Soit par exemple le mandarin de votre district ; si vous vous conduisez bien, si vous êtes bons citoyens, même si vous ne le flattez pas, il vous regardera d'un œil favorable ; que si, au contraire, faisant les brutaux et les petits tyrans, vous vous conduisez mal, vous aurez beau aller chaque jour lui faire la cour, malgré cela il vous détestera. Or les chênns et Bouddha sont encore plus perspicaces que les mandarins.

Vous dites encore que, en invoquant Bouddha, on obtient la rémission des péchés. Que si un homme, après avoir fait de mauvaises actions, et s'être mis en faute, allait au tribunal et y criait plusieurs fois talaoye, croyez-vous que le mandarin l'épargnerait pour cela ? De plus, parfois vous faites venir chez vous des bonzes et des taocheu, vous faites des réunions et des oblations solennelles où vous les faites prier pour vous, afin d'obtenir la paix, d'éviter le malheur, d'augmenter votre prospérité et le temps que vous avez à vivre sur la terre. Or, si vous ne réglez plus votre conduite sur les instructions impériales, si vous vous contentez de les réciter mille et dix mille fois, pensez-vous que pour cela l'empereur vous aimera davantage ?

## **Rudiments**

### Morale et usages

Il y a plus ; ce brûlage de parfums, ces invocations à Bouddha, non seulement l'empereur n'en est pas content, mais Bouddha lui-même les déteste. Dans les canons tibétains il est dit : si un bonze fourbe ou un mauvais taocheu, avec des simagrées, en expliquant des textes et enseignant des formules, en impose au stupide peuple, il est loisible au mandarin du district de le punir sévèrement, de lui faire tirer des flèches de loin et donner des coups de sabre de près, afin de mettre le peuple à couvert de ses maléfices. Voyez-vous à quel degré ils sont odieux à Bouddha ?! Et cependant vous leur donnez votre confiance ; n'est-ce pas là offenser Bouddha ?!

En résumé, les bonzes et les taocheu ne sont que des fainéants incapables de travailler la terre, ignorant le commerce, qui, ne sachant où prendre de quoi se vêtir et se nourrir, se sont retirés dans les pagodes, et y ont imaginé des ruses pour attraper les gens.

Pour ce qui est des taocheu, ils disent encore de bien autres balivernes ; ils prétendent évoquer les chên, faire paraître des images, exterminer les spectres et écarter les maléfices, attirer le vent et la pluie, vénérer la grande ourse ; pas besoin de dire que tout cela ce sont des contes en l'air ; et même si parfois il se trouvait que ces pratiques ont quelque vertu, encore faudrait-il les considérer comme des moyens magiques, comme des prestiges et non comme des réalités ; mais vous vous en faites accroire par eux, et, par suite, les laboureurs se dégoûtent de l'agriculture, les marchands se lassent de faire le commerce, les hommes sont tout affolés, et les bonnes mœurs ruinées.

Enfin il y a des hommes dignes d'être exterminés, qui profitant de ces fourberies, font des attroupements, s'érigent en maîtres de doctrine, répandent partout leurs instructions, s'attirent des

## **Rudiments**

### Morale et usages

disciples, tiennent des réunions nocturnes et se dispersent au jour ; enfin, quand leur nombre est devenu considérable et les circonstances propices, il leur vient d'autres envies ; ils commettent divers crimes, excitent des troubles et des révoltes ; que si ensuite, pris par les mandarins et convaincus de crimes dignes de mort, ils endurent la bastonnade et les entraves, les fers aux pieds et aux mains et la prison ; si leurs femmes et leurs enfants souffrent avec eux et sont entraînés dans leur ruine sans espoir de salut, tout cela vient de ce qu'ils se sont laissés embaucher par une mauvaise secte. Voyez plutôt, il y a le Pai-ling-kiao, le Houng-lien-kiao, le Wenn-hiang-kiao, le Mi-mi-kiao, le I-tchou-hiang, et de nos jours ont surgi les Tsai-lieullti, le Keue-laohoei, les Boxeurs, des sectes en quantité. Le proverbe dit : Il y a soixante-douze sectes ayant chacune des principes différents... Or la doctrine de toutes ces sectes, n'est pas la doctrine orthodoxe ; la loi ne permet pas d'y croire, et tôt ou tard l'empereur devra se saisir d'eux, car tous donnent l'exemple d'une conduite illégale.

Il y a encore la secte des brûleurs d'encens, qui se disent possédés par un chên ou un koèi, magiciens et magiciennes qu'on appelle vulgairement hia-chenn-ti ; contre ceux-là aussi il y a des règlements impériaux précis.

Que si le trône a institué toutes ces lois, c'est uniquement pour empêcher que le peuple ne fasse le mal, pour lui faire quitter ses dépravations et revenir à la rectitude ; pour que les mœurs douces remplacent la brutalité, pour que le bonheur succède au malheur et la prospérité à l'infortune. Vous qui avez reçu la vie de vos parents en un temps pacifique, vous qui avez de quoi manger et vous vêtir, il faut, si vous êtes travailleurs, vous donner du mal, être diligents et économes ; si vous êtes lettrés, il vous faut vous donner de la peine, être zélés et

## **Rudiments**

### Morale et usages

attentifs ; ainsi, en son temps, les uns seront riches, les autres seront gradués, tout sera pour le mieux ; pourquoi aller croire des doctrines hétérodoxes et violer la loi ; n'est-ce pas là être un idiot ? L'empereur, plein d'humanité et de justice, vous exhorte de la sorte, afin que, comprenant à fond les vrais principes d'une vie conforme à la nature humaine, vous touchiez, en vivant ainsi, le cœur du ciel, et obteniez des vents et des pluies favorables, le repos du pays et du peuple, de riches récoltes et la paix dans tout l'empire. Mais vous aussi, correspondant à ces bonnes intentions de l'empereur, suivez la voie droite, rejetez les doctrines dépravées, conduisez-vous bien. Craignez, à la vue d'une secte perverse, comme à celle de l'eau, du feu, d'un glaive, de brigands. Songez-y bien, l'eau, le feu, les glaives et les brigands ne nuisent qu'au corps de l'homme ; les doctrines perverses et la corruption des mœurs blessent son cœur. Quand le ciel produit le cœur d'un homme, ce cœur est droit. Si les hommes se trompent de voie, c'est parce qu'ils ont désiré ce qu'ils ne devaient pas. Par exemple, les pauvres la richesse, les riches la consolidation de leur prospérité, ou bien une longue vie, ou des enfants. Mais personne n'est plus dans l'erreur, que ceux qui, dans cette vie, cherchent à se préparer du bonheur dans une vie future. Aussi les espérances des bonzes et des taocheu, qui veulent devenir Bouddhas ou génies, après tout ce sont de vains rêves et tout est dit. Si vous saviez que vos parents sont deux Bouddhas vivants, iriez-vous bien encore, de par le monde, brûler de l'encens et adresser des supplications à des Bouddhas sculptés en bois ou pétris en argile ? Le proverbe dit : Vénérez vos parents dans votre maison, et n'allez pas brûler des parfums au loin ! Si vous comprenez le vrai fond des choses, vous saurez que la clarté d'un cœur sans passions voilà le ciel, l'obscurité d'un cœur plein de remords voilà l'enfer ; il ne tient qu'à vous de le gouverner

## **Rudiments**

### Morale et usages

comme il faut ; surtout n'allez pas vous laisser duper par les fausses sectes. D'ailleurs, si vous êtes vraiment gens de bien, les sectateurs de ces doctrines n'oseront pas vous approcher. Le proverbe dit : Ce qui est pervers n'a pas d'action sur ce qui est droit !... Que votre maison soit bien réglée, et votre cœur bien droit, ainsi obtiendrez-vous la protection des chênns. Que les mandarins soient fidèles et les fils pieux ; acquittez-vous des devoirs inhérents à la nature humaine, et vous obtiendrez les grâces du ciel. L'adage dit : Faites votre devoir d'homme, puis remettez-vous-en au bon plaisir du ciel ! Ne convoitez pas des biens étrangers à votre lot, ne cherchez pas un bonheur qui ne convient pas à votre condition, ne faites pas d'actions contraires à la raison, ne concevez pas de sentiments funestes pour le prochain ; tenez-vous-en à votre fortune et coulez vos jours en paix. Que les agriculteurs labourent au printemps, houent en été, récoltent en automne, tissent et filent en hiver. Que les soldats prennent avec soin les brigands, escortent les voyageurs, fassent des rondes de surveillance. Que chacun s'applique à son office, et suive les règles de sa profession, ainsi l'empire se trouvera tout naturellement paisible, le peuple satisfait s'appliquera au bien, rejettera le mal, corrigera ses vices, et s'avancera dans la vertu ; ainsi ne sera-t-il même pas besoin de poursuivre les mauvaises sectes, car elles s'éteindront d'elles-mêmes.

@

## Sur les impôts

@

De toute antiquité le peuple a cultivé la terre ; or, quand on cultive la terre, il faut payer des impôts. Ces impôts sont chose de grande importance. De toutes les dépenses que fait l'empereur, pour élever des remparts, creuser les rivières, nourrir les soldats, il n'en est aucune qui ne soit couverte par les impôts. Par conséquent le gouvernement doit nécessairement exiger ces impôts du peuple, et le peuple doit nécessairement les payer ; de tout temps il en a été ainsi. Mais vous, ô gens du peuple, qui avez la vue courte et qui n'êtes guère intelligents, vous croyez que quand la cour a exigé de vous ces impôts, elle les gaspille à sa guise ; c'est que vous ne savez pas pour combien de choses l'empereur doit déboursier. Ainsi il faut leur salaire aux mandarins ; mais ces mandarins, en définitive, sont établis pour votre bien et pour gérer vos affaires. Puis il faut leur solde aux soldats ; mais c'est aussi pour votre bien qu'on nourrit ces soldats, pour qu'ils prennent les voleurs et vous protègent. Et puis encore, il faut que l'empereur achète sans cesse des grains que l'on dépose dans les greniers publics, en prévision des années de disette où il faudra vous faire des distributions, pour que vous ne souffriez pas de la faim. En dehors de cela, il faut encore réparer les remparts, construire des digues, bâtir les barques qui servent au transport des grains, acheter du cuivre pour fondre des sapèques, réparer les greniers publics et les dépôts ; qu'est-ce, dans tout cela, qui peut se faire sans le peuple ? Le proverbe dit : l'agriculture est la racine de toutes choses ! Après tout, si on exige de vous les impôts, c'est pour

## **Rudiments**

### Morale et usages

vous qu'on les dépense ; a-t-on jamais vu notre gouvernement pressurer le peuple pour sa propre gloire et sa propre aisance ? Depuis que la dynastie des Ts'ing occupe le trône, il y a des règles fixes pour le prélèvement des impôts ; on vous a ôté toutes les charges extraordinaires, et on ne vous demande pas une obole de trop. Jadis l'empereur K'ang-hi vous a traités avec la plus grande libéralité, et n'a pas été, pendant plus de soixante ans, un seul instant sans soucis à votre endroit. Quand l'année était mauvaise, il vous remettait l'impôt ; qu'il s'agit de centaines, de milliers, de myriades de taëls, il n'en exigeait rien. Dites un peu, quelle localité dans l'empire n'a pas été favorisée de ses bienfaits ?! Mais, s'il en est ainsi ; si l'empereur comble le peuple de ses faveurs, vous, gens du peuple, vous devez aussi combler les vœux de votre prince, et faire passer ses intérêts avant les vôtres, car c'est là votre devoir. Vous ne devez pas ignorer ces principes. D'abord gardez-vous de négliger par paresse votre patrimoine. Ensuite ne dépensez pas avec excès et comme sans compter. Gardez-vous, quand le temps de payer l'impôt est venu, de remettre délibérément à plus tard, de différer de terme en terme, dans l'espoir que l'empereur, par suite d'un heureux événement, fera remise de l'impôt cette année : Gardez-vous d'être trop paresseux pour aller payer en personne, et de faire payer par occasion, par un autre ; car si un imbécile de scribe écrit votre quittance sans ordre ni clarté, il vous faudra repayer une seconde fois ; ou bien encore, si un mauvais scribe rogne quelque chose de votre argent, il vous faudra aussi repayer. Croyez-vous que, parmi les scribes, il y ait un brave homme ? Tous ils trichent les gens, chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Donc, dès que la caisse sera ouverte, allez payer ; n'attendez pas, pour le faire, que les satellites viennent dans le village vous presser. Si vous payez à temps, vous serez sans soucis ensuite.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Le proverbe dit : Le cultivateur, quand il a payé son impôt, est à l'aise comme un petit roi. Avec l'argent qui vous restera quand vous aurez acquitté l'impôt, achetez de bons objets pour marquer votre révérence aux parents qui vous ont engendrés, pour honorer vos frères, pour marier vos fils et vos filles, pour vous habiller, pour les occasions des fêtes annuelles qui entraînent des visites et des cadeaux ; à un paysan, les causes de dépense ne font pas défaut, mais aucune n'est plus importante que l'impôt. Le reste peut être différé, mais l'impôt doit être payé dès que le mandarin l'exige. Si on le paie à temps, au tribunal on sera tranquille, les satellites ne viendront pas mettre le trouble dans les villages ; tous, grands et petits, vivront en paix ; n'est-ce pas là un grand bien ?

Que si vous ne voulez pas comprendre que l'impôt est chose urgente, si vous le négligez, vous ne sauriez manquer d'être punis par l'empereur.

Il y en a encore qui, forts de ce qu'ils sont gradués, ou de ce qu'ils ont des accointances avec les satellites et les scribes, ne paient pas leurs impositions ; ou bien, quand ils n'ont pas la somme voulue pour s'acquitter, ils vont s'entendre avec les caissiers pour obtenir un délai ; dans les bureaux il se trouve aussitôt quelqu'un pour leur arranger leur affaire. Ils diffèrent de jour en jour, de terme en terme, en se disant qu'il est incertain si l'année sera bonne ou non ; que si par hasard, après qu'ils auraient payé, la disette survenait et qu'on remit l'impôt pour cause de calamité publique, ils auraient dépensé de l'argent en vain.

Il y en a d'autres encore, qui, ayant des grains chez eux, ne peuvent se résoudre à les vendre pour payer leur impôt, remettant la vente au temps où le cours du marché sera élevé.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Eh, ne savez-vous pas que, pour la perception de l'impôt par les mandarins, il y a des termes fixés ? De tout temps on a payé en deux échéances annuelles ; celle du printemps, dite changmang, à la quatrième lune ; celle de l'automne, dite hiamang, à la neuvième lune. Que si le terme passe sans que tu paies, le mandarin battra ses satellites. Après les avoir battus, il les enverra te citer. Eux, avec des chaînes et des cordes, t'emmèneront lié ; pour le moins, tu seras battu, et si tu récidives, tu seras emprisonné. Si leurs chefs ont été grondés et battus à cause de vous, croyez-vous que vous serez quittes d'eux à bon compte ? En définitive on ne vous remettra pas une sapèque. N'eût-il pas mieux valu payer à temps ?!

De plus, quand les satellites devront aller de porte en porte, chercher celui-ci, chercher celui-là, avant tout il vous faudra les nourrir, puis ils demanderont de l'argent pour avoir usé leurs souliers, pour leur message ; pour chaque course il faudra les défrayer ; que si vous ne le faites pas à leur gré, ils vous joueront de vilains tours. Ces dépenses forcées sont sans règle et sans limites. Si vous en faites la somme, cela fera probablement bien plus que la somme de vos impôts.

Si vraiment on remettait parfois l'impôt, passe encore que vous différiez de le payer. Mais, même si on le remet, ensuite il vous faudra encore payer cette somme remise ; l'empereur dispense le mandarin mais ne dispense pas le peuple ; alors, quel avantage y a-t-il ? Voyez donc, quel homme sage, quand arrive une bonne année, laisse non payées de vieilles dettes ? Et pourtant, vous marchands, vous avez coutume de laisser non payés vos impôts ; vous rôdez dans les tribunaux, vous recherchez l'amitié des mandarins, vous leur envoyez des présents aux termes annuels, vous leur promettez des tantièmes pour acheter leur faveur ; quand le temps de payer est venu,

## **Rudiments**

### Morale et usages

vous les priez de ne pas vous presser. Eh, ne savez-vous pas que, laisser pendantes de vieilles dettes, c'est une source de malheurs. Après bien des années, quand ce mandarin aura quitté son office, et qu'un autre lui aura succédé, on vous réclamera, sans vous en remettre une obole, tout l'arriéré de cinq ans, de dix ans. Jamais on n'a fait grâce des impositions. Que si vous les laissez s'accumuler, plus tard, quand il vous faudra payer, vous serez ruinés, et vos enfants auront du mal à échapper indemnes. Songez-y bien ; n'eût-il pas mieux valu payer vos impôts, avec l'argent que vous avez dépensé pour les corrompre ?! Ne vaut-il pas mieux être un bon citoyen observateur des lois, qu'un mauvais drôle ne payant pas ses redevances ?! Et puis, le gouvernement et le peuple ne sont-ils pas une même famille ? Si en haut l'on est bon, il faut que en bas aussi l'on soit bon. Songez que les soucis quotidiens du gouvernement, sont tous à votre endroit ; il construit des digues dans la crainte que vous ne soyez inondés ; en temps de sécheresse, l'empereur demande au ciel la pluie pour vous ; quand il y a des chenilles ou des sauterelles, il envoie des gens pour vous les prendre ; quand la récolte a manqué, il vous donne des secours pour que vous puissiez subsister. Alors qu'on prend pour vous tant de soins et de soucis, comment pouvez-vous avoir le front de chercher à éluder les taxes, vous montrant ainsi ingrats envers les bons sentiments de l'empereur ? Demandez à votre conscience si elle est tranquille ? Prenons pour exemple les enfants et les parents ; quand les parents, à force de peines, ont acquis une fortune, et l'ont divisée entre vous deux ou trois garçons, vous avez l'obligation de faire en sorte que vos parents puissent jouir en paix pendant quelques années, afin de leur revaloir les peines qu'ils ont souffertes pour vous ; alors seulement vous n'aurez pas en vain reçu sur la terre un corps d'homme. Le proverbe dit : Si on élève des fils, c'est

## **Rudiments**

### Morale et usages

pour pourvoir à sa vieillesse. Que si vous oubliez cette charité de vos parents, si, ayant de l'argent, vous l'amassez et ne permettez pas à vos parents de le dépenser, alors il n'y a plus rien à vous dire, car vous n'êtes pas des hommes. C'est pour cela que l'empereur a issu ces instructions, pour vous apprendre à avoir les égards voulus pour le gouvernement et pour vos parents ; car il en va de même de la famille et de l'État. Payez vos impôts de bonne heure, et, à l'extérieur vous aurez la réputation d'être observateur des lois, au fond du cœur vous jouirez d'une paix exempte de sollicitudes, le mandarin n'aura rien contre vous, les satellites ne vous molesteront pas, ce sera une paix parfaite. Le proverbe dit : Si tu veux te sentir à l'aise, commence par payer ce que tu dois au gouvernement ; Donc conformez-vous tous aux bonnes intentions de l'empereur, et ce sera bien.

#### **Supplément.**

Les hommes doivent vénérer leurs mandarins, par la raison que ceux-ci leur sont envoyés par ordre de l'empereur, pour gouverner le peuple d'après les lois, et en être comme les père et mère ; donc il ne faut pas les mépriser. Songez que le peuple, de génération en génération, reçoit les faveurs de l'empereur ; comment peut-il les lui revaloir ? C'est en vénérant les mandarins, car les vénérer revient à vénérer l'empereur.

Pensez-y bien, s'il n'y avait pas de mandarins pour gouverner le peuple, le monde serait-il habitable ?! S'il n'y avait pas de mandarins, les forts vexeraient les faibles ; les grandes familles opprimeraient les individus isolés ; comment alors les honnêtes gens pourraient-ils vivre ? Du moment qu'il y a des mandarins, ils n'ont plus d'embarras, et peuvent s'en remettre à leurs soins ; les mauvais drôles, craignant la loi, n'osent plus provoquer ; les

## **Rudiments**

### Morale et usages

faibles vivent en paix. On voit par là que les bienfaits dont le mandarin est la source pour le peuple, ne sont pas petits ; si donc les hommes ne le vénèrent pas, c'est qu'ils n'ont pas de conscience.

@

## Garder son cœur

@

Il en est du cœur de l'homme, comme de la racine des arbres et du pédoncule des fruits. Il faut en avoir le plus grand soin, et prendre garde qu'il ne se gâte. Si on agit en tout conformément à cette participation de la li céleste qui constitue la bonté originelle, on agira tout naturellement bien, on sera tout naturellement, comme il faut, un brave homme en un mot. Que si le cœur est souillé et les penchants viciés, tout naturellement on ne pourra faire aucune bonne action ; que si parfois on fait quelque peu de bien, ce ne sera, au fond, que pour en imposer aux gens, et se donner l'apparence d'un brave homme ; mais, à la longue, on découvrira bien la feinte. Car un arbre dont la racine est gâtée, eût-il quelques rameaux et quelques feuilles, il ne sera cependant jamais aussi luxuriant, qu'un autre dont la racine est saine. Et le fruit dont le pédoncule est brisé, quoiqu'il tienne encore, si on ne fait que le toucher de la main, il tombera aussitôt. C'est pourquoi je vous exhorte à entretenir avec soin votre cœur, de peur qu'il ne se gâte. Comment cela ? Les lettrés, par exemple, en se conformant soigneusement à la doctrine exprimée dans les livres. Il faut, quand on lit un beau trait, se dire, désormais j'en ferai autant ; quand on lit une chose mauvaise, il faut se dire, je ne ferai certainement pas cela. Quand on voit un brave homme, il faut s'ingénier à l'imiter ; quand on rencontre un méchant, du plus loin il faut l'éviter ; ainsi, tout naturellement, on aura le cœur grand et lumineux, et on agira correctement.

Songez-y bien, qu'y a-t-il qui ne vienne originairement du cœur ? Ne lisons-nous pas continuellement dans l'histoire les

## **Rudiments**

### Morale et usages

louanges prodiguées par tous les âges à certains hommes pour leur fidélité ou leur piété filiale ; et d'un autre côté, les malédictions dont, de génération en génération on en accable d'autres, à cause de leurs fourberies et de leurs impudicités ; ces bonnes actions des uns, ces mauvaises actions des autres, ont eu leur source dans leur cœur. C'est pourquoi je vous le dis à présent, avant tout il faut garder son cœur bon. Le cœur de l'homme est mobile. Quand on le fait bon, il devient bon ; quand on le rend mauvais, il devient mauvais. Si en toutes choses vous suivez la bonté de votre cœur, vous serez équilibré comme une balance, et ne pourrez faire le mal. Dans l'enfance il faut garder à son cœur l'amour de l'étude ; devenu grand il faut lui conserver l'émulation pour le bien ; sous la tutelle des parents il faut lui conserver ses sentiments de piété filiale ; en charge, sa fidélité ; à la vue d'un pauvre, ses instincts bienfaisants ; à l'aspect du malheur d'autrui, sa compassion ; à la vue du bien d'autrui, rejetez ses convoitises ; à l'aspect de la femme ou de la fille d'autrui, ne lui laissez pas concevoir de désirs impurs ; à la vue du talent d'autrui, ne concevez pas de jalousie ; quand le prochain obtient des grades, n'en ayez pas de ressentiment ; dans vos pensées de chaque jour, conservez votre droiture ; dans les actes de toute votre vie, conservez votre honnêteté. Si en tout vous suivez la bonté de votre nature, quoique à présent vous n'en retiriez aucun avantage, vous en aurez plus tard. L'adage dit : L'auguste ciel ne laisse pas sans récompense les hommes dont le cœur est bon. Les chên et les koèi vous protégeront invisiblement, et, par suite, tous vos malheurs disparaîtront.

Si, sous prétexte que le cœur étant caché dans le ventre, et personne ne voyant si on le garde bon ou non, vous vous laissez aller librement au dérèglement de vos convoitises, peut-être que, de fait, vous arriverez assez facilement à tromper les hommes,

## **Rudiments**

### Morale et usages

mais vous ne pourrez jamais tromper le ciel, la terre, les koèi et les chèn ; chaque mauvaise action que vous aurez faite, invisiblement ils vous la noteront ; chaque bonne œuvre que vous aurez faite, secrètement ils vous l'inscriront ; au jour des comptes, quand on examinera votre livret, peut-être que vous n'arriverez pas à vous disculper mais alors il sera trop tard pour vous repentir.

Il y a plus. Le cœur est comme la racine de la prospérité ; les actions en sont comme les germes ; le corps de l'homme est comme le vase qui doit la renfermer. Si on commence par rendre bons, à force de soins, la racine et les pousses, tout naturellement il en sortira de bons rameaux et de bonnes feuilles, la floraison et la fructification seront aussi excellentes. Que si de plus vous perfectionnez par de bons soins votre personne, il n'est rien sur la terre que vous ne puissiez accomplir. Hélas, les hommes, sans s'occuper le moins du monde de leur cœur et de leur personne, ne pensent qu'à devenir opulents, à acquérir gloire et prospérité. À mon avis, les lots de richesse et d'opulence sont déterminés d'avance en ce monde ; demandez donc seulement d'être préservés de malheur ; pourquoi songer follement et chercher à vous hisser à un bonheur auquel vous n'êtes pas prédestinés et que vous ne devez pas obtenir ? A-t-on jamais vu quelqu'un semer de l'herbe, pour récolter du sorgho ou du millet ; ou bien vouloir transporter de lourdes charges, dans un bateau brisé ? De tout temps il y a eu du bonheur pour les hommes de ce monde ; est-ce que, pour toi seul, il n'y en aurait pas ? Si tu vis en homme à qui le bonheur soit dû, il y en aura pour toi. Or, sache-le bien, le capital avec lequel on achète la prospérité, ce sont les bonnes actions. Aie sans cesse en mémoire et devant les yeux les bonnes œuvres que tu dois faire chaque jour ; sois-y continuellement appliqué des pieds et des mains ; ne recule pas

## **Rudiments**

### Morale et usages

devant la peine et l'humiliation ; car, pour une bonne œuvre tu recevras un bonheur, pour dix biens tu recevras dix bonheurs ; si donc tu t'appliques au bien de toutes tes forces, il n'est bonheur que tu ne puisses gagner.

@

## Régler sa conduite

@

Un homme qui pendant toute sa vie n'aurait fait aucun bien que les hommes puissent louer, et qui, après sa mort, pourrait comme les végétaux ; celui-là, certes, c'est bien en vain qu'il aurait passé une vie sur la terre dans un corps humain. C'est pourquoi les gens de bien sont toujours appliqués à l'exercice de la fidélité et de la piété filiale, de l'humanité et des rites, à secourir les malheureux, les vieillards et les pauvres, à faire du bien et à protéger tout le monde ; usant de bonnes paroles pour exhorter le prochain, se servant de la doctrine des livres pour instruire leurs fils et leurs cadets ; cherchant, en un mot, dans toutes leurs actions, à être utiles à l'humanité ; voilà ce qui s'appelle n'avoir pas vécu en vain.

Puis, un défaut qui suit les hommes pendant tout le cours de leur vie, c'est de ne pas vouloir avouer qu'on a tort ; de là des désagréments continuels, par lesquels on se rend soi-même malheureux. Mongtzeu disait jadis que, quand on est maltraité par autrui, ou doit à plusieurs reprises confesser qu'on a tort. Que si on peut agir de la sorte, vraiment on se sent aussitôt à l'aise comme si on avait pris un bon médicament.

Mais parlons d'autre chose ; quand on est homme, on doit avant tout se conduire conformément à sa dignité ; cela suppose un ensemble de bonnes actions à faire, pendant toute la vie, que je ne saurais énumérer toutes ; je vais commencer par vous en expliquer quelques-unes qui concernent l'extérieur.

Ainsi le bonnet que l'on porte sur la tête, doit être d'aplomb, ni

## **Rudiments**

### Morale et usages

incliné sur le côté, ni trop avancé sur le devant de manière qu'il pèse sur les sourcils. Les habits que l'on porte, qu'ils soient neufs ou vieux, doivent être propres et non débraillés ; il faut aussi qu'ils soient mis selon les règles, et non pas jetés simplement sur le corps, de telle sorte que, en haut les épaules, en bas le ventre, paraissent à découvert. Les souliers doivent être mis en entier, et non pas en galoche. Tous les habits qui couvrent le corps, le bonnet, les souliers et les bas, doivent être sérieux et décents, et non pas trop voyants ou bariolés de couleurs variées. Tous les mouvements doivent être modestes et graves, ni étourdis, ni insolents. Assis, il faut se tenir avec décence ; debout, il faut se tenir comme il faut, sans balancer le corps, sans s'étendre en long et en large. Dans les rapports avec autrui, il faut user d'une politesse respectueuse, et ne pas montrer du mépris ou du laisser-aller. Dans ses paroles, il faut être attentif et circonspect, et ne pas parler à tort et à travers ; dans les conversations, il faut attendre pour répondre que l'autre ait fini, et non pas, sans nul égard aux circonstances, couper aux autres la parole. Dans les affaires, il faut être soigneux, et non pas étourdi ou inconsideré. Tout ce qui vient d'être dit, il faut l'apprendre avec soin. Mais, dans l'extérieur de l'homme, le plus important ce n'est pas la tenue dont il vient d'être question ; ce sont ses actions. Or, des actions, il y en a de plusieurs degrés. Les actions d'un ordre supérieur, sont l'exercice de la sagesse et de la droiture, de la fidélité, de la piété filiale, de la continence, du décorum, l'avancement pour les lettrés, et, pour le commun des hommes, la dotation de la famille et l'acquisition de biens. Le second degré, c'est de remplir les devoirs de son office sans chercher à s'avancer, mais en conservant seulement ses biens. Enfin les actes les plus bas sont les fourberies et les impuretés, le manger, le boire, la luxure, le jeu, les désordres par lesquels on ruine sa

## **Rudiments**

### Morale et usages

maison et sa fortune, toutes les actions méchantes et violentes. Ceux qui agissent ainsi, sont la lie de l'humanité ; gardez-vous de vous laisser infecter par cette maladie.

Il y en a encore qui, avides de petits bénéfices et de leur avantage, vivent si avarement que tout le monde les déteste ; croyez-vous que ce soit là un exemple à imiter ?

Il y en a qui, étant pauvres, reluquent et cherchent à s'approprier frauduleusement le bien d'autrui ; est-ce là un exemple à suivre ? Il y en a qui, se trouvant quelque peu d'esprit, s'en servent non pour choses honnêtes, mais pour tricher dans le commerce, faire du faux argent et de faux billets, fondre de fausses sapèques, tromper les benêts ignorants par leurs intrigues, leur adresse, leurs malices et leurs fourberies ; trouvez-vous cela bon à imiter ?

Je vous le dis, prenez cette résolution, qu'avant d'agir, à la vue d'une affaire, vous songerez d'abord si elle est à faire ou non ; que vous garderez continuellement les quatre lettres bonté naturelle reçue du ciel présentes à votre esprit et empreintes sur votre extérieur, tellement que même en dormant et en rêvant vous ne les oubliiez pas. Car si, dans vos actions, vous ne considérez pas les convenances, mais ne vous occupez que du plaisir actuel, il pourra se faire qu'un faux pas vous engage dans une fausse route, qui vous mènera si bas, que personne ne voudra plus avoir affaire à vous. N'oubliez pas le proverbe qui dit : Il est aussi essentiel à l'homme de marcher sur les hauteurs, qu'à l'eau de couler vers les profondeurs.

Il ne faut pas non plus négliger d'étudier pendant quelques années, sans distinction de riches et de pauvres, de nobles ou de roturiers, d'intelligents ou de bêtes ; il faut absolument étudier. Le proverbe dit : Tout le reste sont choses vulgaires ; seule

## **Rudiments**

### Morale et usages

l'étude est chose relevée ! Et encore : Quoique l'enfant soit bête, il faut lui faire lire les classiques. Puisque l'étude a des avantages si nombreux qu'on ne peut tous les énumérer, il faut aussi se donner autant de peine que l'on pourra, alors ce sera bien. Matin et soir il faut travailler, ne pas paresser et ne pas s'adonner au jeu. Voyez plutôt les pauvres lettrés de l'antiquité qui sont devenus si célèbres ; l'un d'eux nommé Tch'ee-yinn, pour pouvoir lire le soir, comme il n'avait pas de quoi brûler une lampe, cousit un petit sac, y enferma des lampyres, et lisait à leur lueur. Un autre nommé Sounn-k'ang, n'ayant pas de quoi acheter de l'huile, prenait en hiver, quand il était tombé de la neige, son livre, et étudiait à la lueur qu'elle reflétait. Un autre, nommé Kiang-mi, lisait au clair de la lune. Un certain K'oang-heng, voyant que le voisin avait une lampe, fit un trou dans le mur mitoyen, pour en faire entrer chez lui la lumière, et pouvoir étudier ainsi. Tous ces hommes étaient pauvres au possible, et se donnaient cependant tant de mal ; aussi, par après, devinrent-ils tous grands mandarins. Le proverbe dit : Après dix années passées à l'école, inconnu de tout le monde, si l'on devient licencié, on est tout d'un coup un homme célèbre, et que tout le monde connaît. Vous qui lisez ceci, étudiants riches, ne vous sentez-vous pas piqués de honte et d'émulation ?

Il y a encore autre chose. Quand on étudie et qu'on sait des caractères, il faut lire les bons livres, les livres utiles ; plus on en lira, mieux ce sera. Un vieux distique dit : Quand le moment est venu de se servir de ce qu'on sait de livres, on est mécontent de n'en savoir que si peu ; quand on n'a pas fait une chose, on ne sait pas son degré de difficulté : Or, quelque talent que l'on ait, on n'arrivera jamais, dans le cours de sa vie, à lire tous les livres existants. Mais pour ce qui est des livres inutiles et obscènes, des comédies, il faut absolument ne pas les lire ; quand on lit

## **Rudiments**

### Morale et usages

pareilles choses, facilement on prend un mauvais chemin, et on se ruine pour la vie ; donc gardez-vous-en avec le plus grand soin.

Parlons d'autre chose. Les crimes qui se commettent sur la terre, ont la plupart pour cause le vin, la luxure, l'argent ou la colère ; je vais vous parler successivement de ces sujets. Que la prise du bonnet viril, les noces, les funérailles, les sacrifices, les réjouissances, etc., ne peuvent se passer sans que l'on boive, cela est vrai. Le proverbe dit : Quand il n'y a pas de vin, ce n'est pas un festin. Mais, quand on boit, il faut garder sa mesure, et ne pas, pour en boire quelques verres de plus, s'enivrer au point qu'on parle déraisonnablement, qu'on batte et maudisse les gens. Le proverbe dit : Quand on a bu, on ne fait rien de bon. Il ne faut pas, quand on est jeune, aimer à boire ; autrement, avec l'âge, cela deviendra une passion. Voyez un peu, combien d'affaires ont été manquées, combien peu ont été menées à bonne fin, pour avoir bu, et vous comprendrez combien l'abus du vin entraîne d'inconvénients. Rien n'est mieux que d'en boire moins que plus.

Mais la pire des choses, le plus grand crime qui se commette sur la terre, c'est d'abuser de la femme ou de la fille d'autrui. Aussi y a-t-il des vers exhortant les hommes en ces termes : Chacun aime à voir un beau visage, mais on ne peut tromper le ciel... Pensez bien, la main appuyée sur le cœur, qu'il en est des autres hommes comme de vous... Si vous n'abusez pas de la femme d'autrui, qui donc ira attenter à la vôtre ?!... Mais comment s'abstenir de la luxure ?... Par exemple, quand au marché, ou à la foire, ou bien dans la rue, n'importe où, vous verrez une femme, ne concevez pas de mauvaises pensées, et ne la regardez pas délibérément ; même celles qui sont de votre connaissance, ne cherchez pas délibérément à traiter avec elles ; que si parfois il vous faut leur dire quelques mots, gardez-vous

## **Rudiments**

### Morale et usages

de les tenter par de mauvaises paroles. Et puis, après l'entrevue, ne vous rappelez pas continuellement leur visage. Chaque fois que, dans votre cœur, il s'élèvera pareille pensée, pensez aussitôt que les chèn vous examinent invisiblement ; pensez aussi au danger de souiller votre réputation ; songez aussi que votre propre femme et votre fille paieraient votre crime.

Ceux qui, de toute leur vie, éviteront ce vice ; ou qui, après y être tombés, auront su se corriger ; ou qui auront exhorté les gens à s'en garder ; tous ceux-là obtiendront certainement un bonheur et une longévité parfaites, la prospérité de leur descendance, et d'autres avantages qu'on ne saurait tous énumérer. Il y a quantité de libertins, qui ont brisé le fil de leur bonheur et abrégé leurs jours, qui ont eu à soutenir des procès scandaleux, qui ont perdu leur réputation, contracté des maladies et des ulcères, ruiné leur famille et leur patrimoine ; ou bien ils ont été cause qu'il en est arrivé autant à leur femme et à leurs filles ; ils n'ont pas eu de postérité, et autres malheurs sans nombre, à faire frémir ; c'est pourquoi je vous engage à vous abstenir de la luxure, comme la première bonne œuvre à faire.

Pour ce qui est des richesses, il faut, quand on les a, s'en servir comme il faut, et les acquérir conformément à la justice. Les biens du monde sont tous prédéterminés ; on ne gagne rien à vouloir les acquérir de force. S'il est écrit dans le destin que vous devez être riches, sans que vous la cherchiez, vous obtiendrez la richesse. Que si mon destin est d'être pauvre, l'argent fût-il déjà dans mes mains, je devrai le dépenser, et ne pourrai le retenir. À plus forte raison, si vous vous appropriez du bien que vous ne devez pas avoir, le ciel le saura inévitablement, et il est à craindre qu'il ne vous enlève même le bien que vous avez déjà, sans jamais vous le rendre. Le proverbe dit : Une once d'or et quatre de bonheur. C'est-à-dire qu'un homme qui n'aurait pas

## **Rudiments**

### Morale et usages

quatre onces de bonheur, ne pourra pas garder une once d'or... On dit encore : Mille et dix mille de nos combinaisons, ne valent pas autant qu'une seule du Lao t'ien-ye ! Alors pourquoi, à cause de quelques sapèques de cuivre, offenser le ciel et le droit, perdre la face et blesser les bons sentiments que l'on avait pour vous, faire de vilaines actions qui éloignent de vous vos parents, vos amis, et qui souillent votre conscience ?... Le proverbe dit : Entre parents, pas de comptes : Si vous comptez, on ne se verra pas deux fois... Et encore : L'argent obscurcit le cœur de l'homme : C'est pourquoi je vous engage à ne pas convoiter la richesse.

Il y a aussi des hommes, pour lesquels l'argent est plus que la vie, qui ne peuvent se résoudre à dépenser, qui pressent la sapèque qu'ils vont déboursier comme pour en faire sortir la sueur ; quand ils rencontrent un pauvre, ils ne le secourent pas ; ils font le cheval et le bœuf pour leurs enfants, négligent, pour gagner davantage, les convenances usitées, et se font appeler pingres par leurs covillageois. Gardez-vous d'imiter ces hommes-là.

Pour ce qui est maintenant des hommes violents, qui n'ouvrent la bouche que pour se disputer, vraiment c'est là un grand mal. D'autres se confiant dans leurs biens et leur influence, ou dans leur force, vexent les gens et cherchent continuellement avec qui batailler ; dans ces rixes, les uns sont blessés, d'autres tuent par mégarde ; puis, quand le mandarin les a pris, pour le moins il leur faut souffrir l'exil, ou bien la peine du talion selon la rigueur des lois ; quand ils en seront là, il sera trop tard pour se repentir. Il y a aussi ceux qui aiment à aider les autres à se battre, et qui, dans la chaleur de la colère, sont peinés de n'avoir pas un bras et une main de plus pour frapper ; quand ils ont tué quelqu'un et que le mandarin vient pour les prendre, alors ils sont marris de n'avoir pas une jambe et un pied de plus pour pouvoir s'enfuir plus vite ; ils sont bien ridicules.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Et les processifs donc, qui, forts de leur influence ou de leurs accointances au tribunal, vont accuser dès qu'une chose les mécontente. Ils oublient le proverbe : La porte du prétoire est ouverte vers le midi ; si vous n'avez que votre bon droit et pas d'argent, gardez-vous d'y entrer !... Et cet autre : Ceux qui ont tort, c'est du millet trois piculs ; ceux qui ont raison, c'est trois piculs de millet !... Songez donc, au prétoire il ne pousse ni sorgho ni millet ; que pensez-vous que les satellites et les scribes mangent ? Qui est-ce qui n'a pas besoin d'argent pour ses dépenses ? Même si vous gagnez votre procès, il vous faudra dépenser. Si vous le perdez, inutile de dire que votre argent y passera, et que vous vous attirerez des inimitiés. Croyez-moi bien, en tout il faut savoir patienter ; n'écoutez pas les instigations des faiseurs de procès ; vous fallût-il subir quelque dommage, ne faites pas de procès. Le proverbe dit : Ce sont ceux qui savent avoir le dessous qui s'en tirent. Et encore : Vous vexât-on à mort, n'accusez pas... Pensez-y bien, si vous aviez employé à secourir les pauvres, et autres bonnes œuvres, l'argent que vous aviez dépensé en procès, le ciel ne vous aurait certainement pas laissé sans récompense, mais aurait rétribué vos mérites, ce qui aurait été bien plus avantageux que d'avoir gagné votre procès ; fallait-il alors perdre votre argent, et vous quereller ainsi vainement avec les gens ?! Il y a une chose qu'il faut éviter avec encore plus de soin, car c'est la chose du monde la plus propre à ruiner sa maison, à savoir le jeu. Je ne sais combien de mille et dix mille familles il a ruinées ; mais où sont ceux qui se sont enrichis au jeu ?! Le proverbe dit : Qui joue longtemps, ne gagne pas... Voyez les sots, qui entrent dans ces antres de folles passions, ils ne savent plus s'il fait nuit ou jour, ils ne s'inquiètent plus s'il fait froid ou chaud ; une fois qu'ils sont entrés dans le tripot, il n'y a plus autre chose pour eux. Quand leur argent a passé, ils vendent

## **Rudiments**

### Morale et usages

maisons et terres, ils engagent ou vendent leurs habits, pour en jouer le prix. Bien plus, il y en a qui vendent femme et enfants, pour jouer encore. Ces hommes-là, père et mère n'en viennent pas à bout, les parents et les amis n'arrivent pas à les convertir, Bouddha et P'ousa eux-mêmes ne sauraient changer leur cœur ; il faut, qu'ils en viennent à mourir de faim ; eh, ne l'ont-ils pas mérité ?! Gardez-vous de les imiter !

Je vais vous apprendre un bon procédé pour éviter de jouer : D'abord, dans votre cœur, n'ayez pas envie de l'argent d'autrui. Ensuite n'approchez d'aucun tripot, car, si vous y allez, peut-être que vous apprendrez à jouer, et une fois que vous saurez jouer, vous en aurez envie. Enfin n'ayez pas pour ami des joueurs, avec qui vous soyez toujours ensemble, de peur que peu à peu vous ne soyez attaqués du même vice qu'eux. Si vous observez ces trois préceptes, il paraîtra que vous fuyez sérieusement le jeu.

Il y a encore d'autres choses dépourvues d'utilité, dont les hommes raffolent. De nos jours, dans les villages, la nouvelle année, on brûle des parfums, on tient des assemblées, on tire des feux d'artifice, on fait des tours dépensant ainsi son argent, et s'attirant des affaires. À mon avis, si on se servait de cet argent pour témoigner un surcroît de piété filiale à ses père et mère, pour aider ses frères et venir davantage au secours de ses parents et de ses amis, pour donner à manger et secourir davantage les pauvres ou du moins pour acheter et lâcher plus d'oiseaux et amasser ainsi plus de mérites, ce serait bien mieux que les divertissements maudits !.. Mais hélas, les gens du monde sont tous affolés ; dès qu'il s'agit d'une bonne œuvre, ils calculent ; quand c'est pour une affaire oiseuse, ils ne tiennent pas à leur argent ; vraiment ils sont stupides au possible. Et puis, les comédies que l'on chante dans les villages, c'est chose encore pire ; elles gâtent le cœur des hommes, corrompent les mœurs,

## **Rudiments**

### Morale et usages

et anéantissent les mérites. Le proverbe dit : Entendre raconter des anecdotes historiques, cela confirme les résolutions ; entendre la comédie, affole le cœur. Cela n'est bon qu'à faire du mal aux gens. Et en effet, ces comédiens déguisés en hommes et en femmes, que font-ils autre chose que déblatérer à pleine bouche ; quand on n'a pas perdu tout sentiment de pudeur, on ne se fait pas comédien. Si vous m'en croyez, désormais, même les comédies données dans les villages étrangers, vous n'irez plus y assister. J'ai vu de mes propres yeux un individu, inutile de dire son nom, qui aimait à prendre l'initiative des comédies dans son village. Or, qu'arriva-t-il ?! Sa fille et sa femme s'enfuirent avec des amants. Quant à lui, sur dix doigts, cinq paires lui tombèrent en gangrène ; il devint aveugle des deux yeux, fut réduit à mendier en criant dans les rues, et ne mourut pas d'une bonne mort ; dites un peu, n'est-ce pas à faire frémir ?!

En résumé, le temps que l'homme vit sur la terre n'est pas considérable. Le soleil et la lune font la navette, les jours et les nuits passent comme la flèche. Depuis l'instant de la naissance jusqu'à celui la mort, ce n'est qu'un clin d'œil. Alors pourquoi ne pas être brave homme ? pourquoi faire le mal, et ne faire aucun bien ?

Les gens de bien, alors qu'ils font des bonnes œuvres, craignent toujours qu'ils n'en viendront pas à bout, et ont peur de passer un jour en vain, disant toujours que la vie et la mort sont incertaines, qu'aujourd'hui on ne sait pas si on aura un lendemain. Le proverbe dit : Le soir quand on a ôté ses souliers et ses bas, on ne sait si le matin on les remettra ou non. Alors comment pouvez-vous abuser du temps, et différer de faire le bien ?!

@

## Régler sa famille

@

Sur la terre la relation qui unit le mari et la femme est une des cinq grandes relations, et la chose capitale dans la famille et la vie domestique. Quand on a pris une femme, il faut commencer par lui apprendre à vénérer ses beaux-parents, à vivre en bon accord avec ses belles-sœurs, à être obéissante, à se lever tôt et à se coucher tard, à ne pas gaspiller le grain ni répandre la farine ; voilà la règle des femmes. Que s'il s'en trouve qui aient mauvais caractère, il faut les exhorter avec de bonnes paroles ; avec le temps elles finiront forcément à de corriger de leurs défauts. Si le mari ne s'entend pas à les sermonner, ou bien si on a peur d'elles et qu'on n'ose pas les sermonner ; si, à tout ce qu'elles disent, on ne fait qu'approuver sans oser résister ; si on cède à tous leurs caprices ; si on leur laisse explorer son caractère, elles seront de plus en plus effrontées. Vous dites, il est vrai, que c'est parce que vous les aimez, mais moi je vous dis que c'est là leur nuire.

De nos jours les maris qui ont peur de leurs femmes, et se laissent mettre en pénitence par elles, ne sont pas rares vraiment. Tout cela vient de ce que, quand on les a épousées, on ne les a pas éduquées, et qu'ainsi peu à peu elles se sont gâtées. Donc les maris doivent enseigner leurs femmes ; mais, si le mari a des torts, il est aussi loisible à la femme de le corriger... Le proverbe dit : Quand à la maison il y a une femme sage, le mari ne se conduit pas mal : Il faut aussi tenir compte de la grande règle de la vie humaine. Si on se marie, c'est pour laisser après soi de la postérité. Quand les anciens, à quarante ans, n'avaient pas de fils, ils devaient aussitôt acheter une concubine pour

## **Rudiments**

### Morale et usages

pourvoir à l'avenir Mongtzeu dit : Il y a trois crimes contraires à la piété filiale ; le plus grand est de ne, pas laisser de postérité. Si les femmes comprenaient cette doctrine, elles auraient nécessairement l'esprit plus large, ne seraient plus jalouses et n'empêcheraient plus leurs maris de prendre des concubines.

Quant aux pauvres qui n'ont pas de quoi en acheter, ils doivent adopter un neveu et l'élever comme leur fils, alors seulement ils auront satisfait au devoir de régler leur famille.

Il y a encore d'autres abus que je vais vous dire. Quand on a épousé une femme, ne savoir que la choyer et ne pas la former ; lui laisser prendre l'habitude de frapper et de maudire ses beaux-parents, de se disputer avec ses belles-sœurs, d'être gourmande et paresseuse, de médire des voisins, de s'attirer des affaires et de semer des divisions, sans que le mari ose s'interposer, mais laisse, au contraire, sa femme tout régenter dans la maison, ce sont là de grands abus.

Il y a aussi des hommes dépourvus de bon sens, qui sont attentifs seulement à leurs propres aises ; que leur femme n'ait pas de quoi se nourrir et se vêtir, cela leur est bien égal ; que leur femme soit malade, cela leur importe peu ; que leurs enfants leur demandent de l'argent pour leurs dépenses, ils ne s'en occupent pas ; pareils hommes, il n'y a rien à en dire.

Il y en a d'autres qui, à soixante ans passés, ayant femme et enfants, achètent encore des concubines, détruisant ainsi l'avenir d'une jeune fille, cela aussi est mal.

Il y a encore les riches qui achètent des concubines par trois et cinq ; cela est pis encore ; par là leurs traditions de famille sont troublées, les époux sont désunis, tout le long du jour ce ne sont que disputes, querelles, altercations, et prises de bec inconvenantes.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Pour ce qui est des filles, il faut mettre encore plus de soin à les instruire. En bonne raison, l'éducation des filles incombe à la mère. Quand elles ont cinq à six ans, il faut les coiffer, leur bander les pieds, les garder à la maison, et ne plus leur permettre de courir de-ci de-là pour jouer. Quand elles ont sept à huit ans, il faut leur faire faire de petits travaux, balayer, récurer le chaudron, laver les bols, filer, etc. Vers dix ans, ne les laissez plus sortir de l'appartement intérieur, ni jouer avec les petits garçons de la famille. Vers douze ou treize ans, faites-leur apprendre la couture. Quand il viendra une visite, faites-les se dissimuler. Quand il viendra des parents intimes, vous pourrez les appeler dehors pour dire le bonjour, mais que tous leurs mouvements et leurs paroles soient alors compassés, qu'elles ne bavardent pas et ne rient pas aux éclats. Que si parfois elles vont voir des parents, il faut les faire accompagner, et ne pas les laisser aller seules. Ne les laissez pas non plus aller tenir des conversations oiseuses chez les voisins. Ne les laissez pas, la nuit, aller dormir avec la fille d'un voisin. Quand elles ont quatorze à quinze ans, apprenez-leur à travailler avec zèle. Faites-les s'exercer à tous les travaux qu'elles devront faire dans la famille de leur mari.

Que leurs habits soient de couleur noire ou bleue unie, simples et non voyants. Qu'elles se lèvent matin et se couchent tard, cela s'entend de soi.

Ne les laissez pas séjourner chez des parents. Ne les laissez pas aller brûler des parfums ou faire des offrandes aux pagodes. Au nouvel an, ne leur permettez pas de louer aux dés ou aux cartes.

Toute jeune fille doit être instruite avant tout à être sérieuse, à travailler et à ne pas épargner sa peine. Que les parents lui

## **Rudiments**

### Morale et usages

enseignent bien les trois chefs de soumission et les quatre vertus féminines. Les trois chefs de soumission, savoir... dans la maison paternelle, obéissez à votre père ; mariée, obéissez à votre mari ; veuve, obéissez à votre fils... Et les quatre vertus, c'est-à-dire la fidélité conjugale, la modestie dans le parler, la décence dans les manières, l'amour du travail.

Quand on a des filles, il faut chaque jour les instruire. Quand le moment de les marier est arrivé, il faut choisir un fiancé parmi les gens de sa condition, et ne pas être exigeant sur les cadeaux de fiançailles. Apprenez-lui qu'elle devra, après le mariage, exercer la piété filiale envers ses beaux-parents, vivre en bonne intelligence avec ses belles-sœurs, respecter les oncles de son mari, et ne pas faire peu de cas de son époux et de ses frères. Vraiment, si elle sait avoir pour ses beaux-parents les mêmes sentiments que pour ses propres père et mère, alors ce sera une bonne bru, et elle aura du bonheur. Si elle se conduit avec hauteur envers ses beaux-parents, non seulement les étrangers riront d'elle ; le ciel, la terre et les esprits la détesteront, et par suite elle n'aura pas de bonheur. Vous qui avez des filles, si vous les formez ainsi, quand elles seront dans leur nouvelle famille, cela ira certainement bien. Si, ayant des filles, vous ne les instruisez pas, mais ne faites que les choyer, quand, devenues grandes, elles feront des bévues et perdront la face, dites un peu, sera-ce honorable ?!

Il y a encore une chose. Quand on a fiancé sa fille, et que, la famille du fiancé étant tombée dans la pauvreté, on veut rompre les fiançailles, cela n'est pas convenable.

Et puis, quand on a marié sa fille, lui apprendre délibérément à frapper et à maudire ses beaux-parents, et à ne pas obéir à son mari ; ou bien, quand elle a épousé un veuf, et qu'il y a des

## **Rudiments**

### Morale et usages

enfants du premier lit, faire qu'elle ne les aime pas ; tout cela est mal de la part des parents.

Il y a aussi des femmes à ce point dépourvues de raison, que, quand elles ont eu un garçon, elles se réjouissent et le choient ; quand elles ont eu une fille, elles l'étouffent ou la noient en la jetant à l'eau. C'est là avoir perdu jusqu'à l'odeur même de l'humanité. Pensez donc que, pour cet enfant, venir jusqu'à vous pour vous demander un corps, n'a pas été facile. Que ce soit un garçon ou une fille, ils ont reçu le même don de vie. As-tu oublié que toi aussi tu as été une fille ? Si jadis ta mère, mécontente de ton sexe, n'avait pas voulu de toi, vivrais-tu encore ?

Si tu prétends avoir trop d'enfants, et trop de mal à les nourrir, ne sais-tu pas que, quand le ciel fait naître un homme, il pourvoit aussi à la ration qu'il lui faudra pour vivre ?!... Que si tu lui ravis la vie, qui sait s'il ne cherchera pas à tirer vengeance de toi. Si, par après, il revient s'incarner en toi, dans le temps de l'accouchement il te ravira la vie. La femme d'un nommé Tcheng accoucha ainsi d'un serpent bigarré, qui la fit mourir par ses morsures. Une autre femme née Li étant à l'agonie, entendit l'enfant qui parlait dans son sein et réclamait sa vie. Il y en a d'autres qui meurent par le travail d'un accouchement laborieux. Il y en a qui perdent leurs fils, pour avoir noyé leurs filles. Tout cela, ce sont de justes rétributions ; quand les femmes ont les mains aussi cruelles, et le cœur aussi plein de venin, il doit en arriver ainsi. Cela fait vraiment frémir. Les lois de l'autre monde sont encore plus terribles que celles de celui-ci ! Si tu tues une fille, un de tes garçons devra donner sa vie pour la sienne. Si le mari ne s'en occupe pas, dix années seront retranchées de sa vie. Les voisines et la sage-femme qui l'auront vu et n'auront rien dit, auront aussi un grand péché.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Qu'il naisse des garçons ou des filles, c'est le ciel qui dispose cela ; cela ne dépend pas de ton bon plaisir ! Je vous avertis, femmes pauvres et riches, que si vous avez mis au monde des enfants, il faut les nourrir tous ; avoir un peu plus de peine n'est pas une affaire ; plus tard il vous en reviendra un surcroît de bonheur ; sur la terre il y en a qui ont été illustrés par leurs fils, et d'autres qui ont eu de l'avantage par leurs filles. Si vous objectez que, pour une fille de plus, il faudra un trousseau de plus, cela n'est pas de conséquence ; il suffit de faire en cela selon la mesure de ses forces ; il y a des trousseaux de toute sorte.

Que si vous n'écoutez pas mes exhortations, le génie de l'âtre vous haïra, et appellera peut-être ceux que vous avez tués, pour vous faire mourir ; quand vous en serez là, il sera trop tard pour vous repentir.

J'ai dit plus haut qu'il ne convient pas que de jeunes femmes aillent brûler de l'encens à la pagode. Que si elles objectent qu'elles veulent honorer P'ousa, elles ont à la maison leurs beaux-parents, qui doivent être pour elles une paire de P'ousa vivants ; qu'elles les servent avec un surcroît de piété filiale, ce sera bien mieux que d'aller brûler des parfums aux pagodes.

Pour ce qui est des nécessités de la vie, il ne suffit pas de savoir faire les travaux des champs ; il faut encore, savoir tisser et filer. Dès que l'hiver est arrivé, il faut monter le métier, et ne pas rester à ne rien faire. Au printemps, dès qu'il a plu, il faut se mettre au labour sans un instant de retard. Labourer, semer, biner, houer, il faut s'entendre à tout cela. Quand il fait sec, il faut creuser les puits, arroser et fumer. Le proverbe dit : Cultiver sans fumer, c'est faire comme les autres, mais pour rire. Hiver et été, il ne faut avoir peur ni du froid, ni du chaud, ni de la peine.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Le proverbe dit : Quand on ne sue pas sang et eau, on ne peut avoir de quoi manger ! Quand la moisson est transportée sur l'aire, il faut encore la fouler avec le rouleau, retourner et entasser, séparer et vanner le grain, ou bien le passer au tarare ; en tout cela, il faut se donner beaucoup de mal ; vraiment le grain ne se mange pas sans peine. Quand l'homme est diligent, la terre ne reste pas stérile. L'adage dit : Si l'homme travaille, la terre ne paresse point.

Le tissage et le filage exigent plus de soins encore. Cela commence par la plantation du coton ; puis, quand il a fleuri, on le cueille ; puis on le foule pour en séparer les graines ; puis on l'arçonne et on en fait des mèches ; puis on file ces mèches ; ensuite on dévide le fil ; après le dévidage on empèse ; après l'empesage on embobine ; après l'embobinage on dispose la chaîne, puis on en passe les fils dans le peigne, on enroule sur les ensuples, on divise la chaîne en deux couches, on met le métier en action, puis, fil par fil, on tisse un pouce, puis un pied, puis une toise, puis, à la longue, une pièce ; dites un peu, combien de fois ce tissu a-t-il passé par les mains ?! Avant de s'en vêtir, il faudra encore l'envoyer au teinturier pour le teindre, et puis en faire un habit.

Tout cela est facile à dire ; mais, quand il faut le faire, cela coûte terriblement de travail. Aussi l'empereur ne cesse-t-il d'exhorter le peuple en ces termes : Vous qui portez de la toile, souvenez-vous du labeur du tisserand ; quand, trois fois par jour, vous prenez votre repas, souvenez-vous du mal que s'est donné le laboureur. Il y a aussi un quatrain qui plaint les laboureurs en ces termes : Il leur faut houer en plein midi et arroser leurs céréales de leurs sueurs... Qui donc se souvient, devant un plat de nourriture, de la peine que chaque grain a coûté ? Il me semble que, de nos jours, non seulement les riches, mais aussi

## **Rudiments**

### Morale et usages

les pauvres ignorent ces peines. Dès qu'ils ont quelque argent, ils le dépensent à tort et à travers, ne songeant qu'à bien manger et à se bien vêtir, à poser dans les rues fréquentées en se donnant de grands airs. N'est-ce pas qu'ils semblent avoir oublié comment leur argent leur est venu ?! Pareilles gens avant peu seront devenus pauvres. Gardez-vous d'imiter ce genre.

Qui que vous soyez, lettré, agriculteur, artisan, marchand ou homme de basse profession, il faut avant tout que vous soyez laborieux. Les laborieux prospèrent, les paresseux se ruinent. Que si vous me demandez ce que c'est qu'être laborieux, c'est ne laisser aucune partie de son corps dans l'oisiveté, se lever matin, être à son affaire, faire chaque jour le travail du jour, ne pas passer un jour en vain. Confucius exhortant les hommes, disait que les espérances de toute la vie dépendaient du zèle, comme l'année dépend du printemps et le jour du matin. Si au printemps on ne sème pas, il n'y aura pas de moisson à l'automne. Si le matin on ne se lève pas, le jour se passera sans utilité. Si l'homme est paresseux, il n'aura pas de quoi vivre dans sa vieillesse.

Or les paresseux le sont d'ordinaire, soit parce qu'ils s'adonnent au jeu, soit parce qu'ils s'amuse à des futilités. Il y en a qui sont affairés tout le long du jour, pour nourrir des insectes ou des oiseaux. Je ne puis m'empêcher de croire que ces gens-là ont, dans une existence précédente, contracté envers ces animaux des dettes qu'ils leurs paient à présent. Voyez un peu ces éleveurs de criquets et d'oiseaux, ils les aiment plus que père et mère. Que si leurs parents indignés les leur tuent, ils voudraient, dans leur colère, leur faire rendre vie pour vie ; vraiment c'est ridicule.

D'autres, adonnés à la musique, perdent leur temps à

## **Rudiments**

### Morale et usages

apprendre à souffler, à tambouriner, à violonner, à chanter, s'amuse à des chansons, à des comédies, et négligent leurs devoirs. Tout cela cause peu de dépenses il est vrai, mais fait perdre le temps et négliger le travail d'une manière lamentable.

Tout cela c'est de la paresse et du désordre. Si vous vous abstenez de tout cela, vous saurez vite être laborieux.

Parlons d'abord du labeur de l'étude. Si de tout le jour on ne sort pas ; si on ne fait que lire et écrire alternativement, tout naturellement on deviendra savant, et on obtiendra des grades. C'est là le sens du proverbe : Si l'on ne s'inflige pas peine sur peine, on deviendra difficilement un homme supérieur !

Pour ce qui est des paysans, des marchands, des artisans, s'ils ne déposent pas les instruments de leur profession, s'ils ne se permettent pas des loisirs, quand l'heure du destin sera venue, ils deviendront certainement riches. Et fussiez-vous ne pas vous enrichir, encore faut-il travailler pour vous nourrir, vous et votre famille ; si vous avez de quoi vivre ce ne sera déjà pas mal ; qu'il vienne ensuite une bonne année et vous serez à l'aise ; par après vous pourrez vous en tirer même en temps de disette. Le proverbe dit : La grande prospérité dépend du ciel, la petite de l'application... voilà une parole pleine de sens.

Il y en a, il est vrai, qui disent que les paresseux ont un destin de paresseux. Et encore : Qu'on soit laborieux ou paresseux, on est homme pour une vie... Ces deux axiomes ne doivent pas être crus !

Mais, pour s'en tirer dans la vie, le travail ne suffit pas ; il faut encore l'épargne. C'est-à-dire qu'il ne faut dépenser qu'autant qu'il faut dépenser. Ainsi, pour ce qui est du logement, il faut tâcher seulement que la maison qu'on habite ne s'effondre pas, et que le toit ne coule pas quand il pleut, voilà tout ; à quoi bon

## **Rudiments**

### Morale et usages

faire de grandes dépenses, pour des embellissements qui flattent la vue ?

Si les ustensiles sont entiers et bons pour l'usage, cela suffit ; inutile de les vouloir jolis et élégants. En fait d'habits, de coiffures, de literie, quand on en a de solides et qui tiennent chaud, il faut être content ; pourquoi désirer des cretonnes, des pelleteries, des feutres et des matelas à la dernière mode, et dont on ne voudra plus dès qu'ils auront un lieu vieilli.

La nourriture doit rassasier, cela suffit ; pour cela une nourriture commune, le sorgho et le millet suffisent ; n'allez pas chaque jour manger du poisson et de la viande, frire rôtir et frioter ; tout cela n'est pas fait pour le vulgaire. Le proverbe dit : Que ta nourriture soit commune, et les habits en grosse toile. Et puis : n'importe quelle bouillie éteint la faim ; n'importe quel habit préserve du froid... Ne regardez pas la soupe avec mépris ; ne donnez pas le grain aux porcs et aux chiens ; en tout cela il y aurait péché. Un homme qui sait compter, ne fait pas de si sottises dépenses.

Quant aux bijoux des femmes, qu'elles aient ce qu'il faut pour une parure, et encore ne faut-il pas que ce soit trop brillant.

Le proverbe dit : La modération dans la nourriture augmente le bonheur, la modération dans les habits allonge la vie. Quand, dans le jeune âge, on a été tenu court, dans la vieillesse on n'aura pas à souffrir. L'adage dit : Souffrir dans la jeunesse n'est rien ; ce qu'il faut craindre, c'est la pauvreté dans la vieillesse.

Au temps jadis, un certain Koungsounn-houng devenu ministre, s'habillait encore de grosse toile. Un autre ministre, Seuma-wenn, ne mangeait que des aliments grossiers, ne touchait à aucune viande, et ne portait pas de soie. Sou-tongp'ouo étant mandarin de Kaonan-hien, ne mangeait aussi que des aliments ordinaires, si

## **Rudiments**

### Morale et usages

bien que sa dépense quotidienne ne dépassait pas cinquante sapèques ; même quand il avait des hôtes, il ne faisait pas de grands embarras. Un préfet nommé Yinn-tchoungk'an, quand il voyait par terre un grain de riz, le ramassait aussitôt et le mangeait. Le premier empereur de la dynastie des Ming, Tchou-houngou, ayant vu à terre un morceau de tissu de soie qui n'avait pas plus d'un pouce de côté, appela les femmes du palais et les gronda, disant : Ce petit morceau de soie a coulé je ne sais combien de travail... Voyez-vous, voilà comment des empereurs, des ministres, des riches et des nobles, veillaient à la conservation de leur lot de bonheur ; et nous, gens du commun, dont le lot ne peut guère être considérable, nous gaspillons sans cesse. Si vous ne me croyez pas, si vous épuisez le lot de nourriture et de vêtement qui vous est assigné, par vos dépenses excessives, il est à craindre que ce qui vous est doux à présent, ne vous devienne bien amer par après ; quand, devenu vieux, vous n'aurez plus aucun bien, vous vous repentirez, mais trop tard. Le proverbe dit : La pauvreté, quand on est jeune, n'est pas la pauvreté ; mais quand il faut souffrir la pauvreté dans la vieillesse, on en meurt.

Il y a encore une chose. Dans l'acquisition des propriétés, ne soyez pas uniquement attentif à votre avantage, mais agissez selon l'honnêteté. N'achetez pas non plus de terres de pagodes, ni de terres communes, de peur que, par après, vous n'ayez des affaires. Le proverbe dit : Si vous avez de l'argent, n'achetez pas un bien litigieux !... N'achetez pas non plus le bien d'autrui en faisant usage de ruses pour l'avoir à vil prix. Songez qu'un homme qui est dans la gêne, l'est à contre-cœur. Hormis ceux qui n'ont plus aucune ressource, qui est-ce qui se défait de son patrimoine ? Ceux qui le vendent aujourd'hui, l'ont acheté jadis. Ceux qui achètent aujourd'hui, qui sait s'il ne leur faudra pas vendre plus tard ?

## **Rudiments**

### Morale et usages

Après l'achat, il faut encore écrire un contrat et le faire légaliser ; gardez-vous de le conserver blanc, pour le malheur de vos enfants. On dit : Qui a de quoi acheter un cheval, doit avoir de quoi acheter aussi une selle.

Quand on tombe malade, il faut inviter un médecin qui écrive une ordonnance, puis prendre médecine. Il faut aussi prendre, en face du ciel, la résolution de se repentir et de se corriger. On peut aussi aller brûler des parfums et prier aux pagodes ; ou du moins garder l'abstinence et ne plus tuer d'êtres vivants, ou faire d'autres bonnes œuvres, graver de bons livres, et prier de tout son cœur le ciel de vous protéger. Mais gardez-vous d'ajouter foi aux dires des magiciens qui évoquent des chênns en brûlant des parfums, dépensant ainsi votre argent en vain et vous chargeant de péchés ; mieux vaut amasser quelques mérites, qui vous préserveront du malheur.

Dans chaque famille, on honore le Génie de l'âtre et le Génie de la propriété ; on a aussi les tablettes des ancêtres dites chênntchou, que les riches honorent dans la pagode de famille et les pauvres dans la chambre qui sert d'habitation. Tous ces chênns possèdent des pouvoirs transcendants ; quand on sort ou qu'on entre, il faut les vénérer ; tous les matins, il faut leur brûler des parfums ; le soir il ne faut pas omettre de faire brûler devant eux une lampe. Il faut que la place devant les chênns soit toujours balayée proprement ; il n'y faut pas faire leurs besoins aux petits enfants, ni y brûler des crottins, ni verser sur l'âtre de la soupe ou du manger ; il ne faut maudire personne en présence des chênns ; il ne faut pas y déposer des objets en les heurtant avec violence. Il faut continuellement garder dans son cœur un sentiment de révérence, et la crainte d'offenser les chênns.

Quand on passe devant une pagode, il faut y entrer et s'y

## **Rudiments**

### Morale et usages

prosterner. Songez donc, si, quand vous voyez un homme, vous lui faites la révérence ou du moins un salut des mains, est-il séant qu'en présence des chênns vous ne donniez aucune marque de politesse ?

De plus, les riches qui ont des esclaves, ne doivent pas les traiter trop durement. Quoique les esclaves soient hommes de basse condition, ils sont nés de parents comme les autres hommes. Sauf que leur destin est d'être pauvres, pour tout le reste ils sont semblables à vous. Il faut donc les traiter convenablement. S'ils sont jeunes, il faut les traiter comme ses enfants. Il ne faut pas leur demander plus de travail qu'ils n'ont de forces, et ne pas les faire s'épuiser. Ne soyez pas continuellement à les tourmenter en les battant et en les maudissant. Ne lésinez pas sur leurs couvertures et leurs habits ; ne les faites pas souffrir du froid. Donnez-leur, en fait de nourriture, de quoi se rassasier, et ne les faites pas souffrir la faim. S'ils tombent malades, il faut appeler un médecin qui leur tâte le pouls, et leur faire prendre médecine. Que si, par hasard, ils tombent dans une légère faute, il faut leur pardonner. Le proverbe dit : Sauf les sages, qui est-ce qui est sans faute ?

Si ce sont des garçons, quand ils seront devenus grands, il faut leur rendre leur contrat, les remettre à leur famille, et ne pas stériliser leur vie. S'ils n'ont plus de famille, et consentent volontiers à passer leur vie avec vous, établissez-les vous-même. Quand ils auront des enfants, donnez-leur un enclos inhabité pour y demeurer, mais ne laissez pas leurs enfants fréquenter vos appartements intérieurs, de peur qu'il ne s'ensuive des désordres.

Si ce sont des filles, quand elles seront devenues grandes, il faudra aussi les faire racheter par leurs parents. Si personne ne les rachète, trouvez-leur vous-même un mari, et ne les faites pas

## **Rudiments**

### Morale et usages

vivre en vain. Donnez-leur un petit trousseau, des habits et des bijoux, ce que vous pourrez, n'importe combien ; ainsi aurez-vous amassé du bonheur ; vous en retirerez de grands biens.

Ceux qui maltraitent leurs esclaves, commettent cinq grands péchés. Eux-mêmes s'habillent et se nourrissent bien, mais ils ne donnent pas à leurs esclaves de quoi manger et se couvrir, les faisant ainsi sans pitié souffrir le froid et la faim, voilà le premier péché.

Il y a des maîtres brutaux, qui ne faisant pas des esclaves plus de cas que des porcs et des chiens, les traitent comme leurs ennemis, les frappent et les maudissent à tout propos ; ou bien, quand ils ont eu quelque désagrément, ils assouvissent leur mauvaise humeur sur le dos de leurs esclaves ; voilà le second péché.

Il y a des maîtres dépourvus de sens et de raison, qui n'ont pas pour leurs esclaves plus d'égards que pour une fourmi, et qui semblent ne pas s'apercevoir de la peine avec laquelle ils travaillent. Quand ils tombent malades, ils n'ont pas pitié d'eux, ne les font pas soigner, ne leur permettent pas de moins travailler, en un mot ils les vexent à mort ; voilà le troisième forfait. Il y a des maîtres dépourvus du sentiment des convenances, qui, quand leurs esclaves ont grandi, ne permettent pas à leur famille de les racheter, ne les marient pas, abusant ainsi de leur vie ; c'est là un quatrième forfait.

Il y a des maîtres éhontés, qui font violence à leurs esclaves, en font de force leurs concubines, leur faisant perdre leur pudeur ; c'est là un cinquième crime.

Des maîtres qui commettent ces cinq fautes, ne sauraient s'en bien trouver. Qui sait si plus tard, devenus pauvres, ils ne devront pas être esclaves d'autrui, juste rétribution de leurs

## **Rudiments**

### Morale et usages

méfais, car le ciel est juste et ne se laisse pas fléchir ; il voit tout avec la plus grande netteté.

Cependant il ne faut pas jeter tous les torts sur les maîtres ; il y a aussi des esclaves rusés, qui, tout le long du jour, n'ont que de mauvais sentiments à l'égard de leurs maîtres. Quelque bien que leurs maîtres les traitent, ils ne travaillent pas pour eux selon la mesure de leurs forces, sont gourmands, paresseux et larrons. Quand les maîtres les réprimandent, ils répliquent. Quand on les bat, que ce soit le matin ou le soir, ils s'esquivent aussitôt. Des esclaves de cette espèce ne sauraient non plus bien finir.

Il est deux choses qui méritent le plus grand respect, la piété filiale et la continence ; l'empereur estime ces deux vertus au plus haut point. Quand il y a des fils pieux, des femmes vertueuses, si le mandarin de la localité en informe l'empereur, celui-ci envoie du trésor, de quoi leur élever un arc de triomphe ; primo pour publier la peine qu'ils se sont donnée ; secundo pour engager les hommes à les imiter. C'est là une chose capitale, et dans les villes, et dans les campagnes. Quand il y a des femmes respectueuses envers leurs parents et leurs beaux-parents, ou qui, jeunes encore, gardent la viduité sans soupçons, il faut les traiter avec des égards extraordinaires, et faire leur éloge à tout venant ; il faut aussi écrire sur un livre spécial leur nom, leur âge, le temps qu'elles ont passé dans l'état de viduité, comment elles se sont conduites, afin de les faire connaître à la postérité. S'il y a des veuves qui soient si pauvres qu'elles aient peine à vivre, et qui, par suite, ne puissent garder la continence, si cependant elles ne veulent pas se remarier, il faut réunir les braves gens du village, et s'entendre pour faire une collecte, afin de les secourir et de les aider à persévérer.

C'est une chose détestable, que de faire des fiançailles à une

## **Rudiments**

### Morale et usages

veuve, et de la remarier à force de paroles artificieuses et séduisantes, ruinant ainsi la pudeur pour l'amour de l'argent. Les gens qui, de la sorte, ne s'occupent que de l'avantage présent, et n'ont pas souci de ce qui s'ensuivra, ne finissent pas bien. À Ousi-hien il y avait un Tchang-seupao, grand faiseur de secondes noces. Quand il en fut à l'article de la mort, étendu sur son lit il criait sans désespérer, épargne ma vie ! Ses deux mains étaient jointes ensemble, sans qu'il pût les séparer, comme par des liens invisibles ; ses jambes étaient toutes livides de coups ; il dit qu'il voyait les époux des veuves qu'il avait remariées, qui lui demandaient raison ; enfin il mourut en vomissant un flot de sang. Voilà une rétribution dès cette vie ; vraiment cela fait frémir.

Ecrire pour une femme un acte de divorce et de renvoi, est une action pire encore. Si une femme ne veut pas se remarier, ou ne veut pas divorcer, l'y contraindre de force, ce n'est pas là une action digne d'un homme ; bien sûr que celui qui l'aura faite, mourra sans postérité, et verra sa femme et ses filles perdues d'honneur, pas besoin de répéter cela.

Enfin il est des individus qui font si peu de cas de leur vie, que, dans un moment d'impatience, tout éperdus, ils sautent dans un puits, se pendent, avalent de l'arsenic ou de l'opium, se coupent la gorge, afin qu'après leur mort leurs parents tirent parti de leur cadavre, pour extorquer de l'argent aux gens, pour se venger, pour assouvir leur colère en faisant un procès. Certainement que l'âme d'un pareil homme souffrira de grièves peines, quand elle sera arrivée aux enfers dans la cité des suicidés, torturée continuellement par une douleur analogue à celle qu'elle souffrit en mourant, et cela pendant un nombre indéterminé d'années, sans pouvoir redevenir homme. Un certain Wang qui s'était attiré une affaire et avait pris le court chemin pour sortir de la vie,

## **Rudiments**

### Morale et usages

entra après sa mort dans le corps d'un autre homme, pour dire qu'il souffrait, dans la ville des suicidés, des tourments épouvantables ; qu'il ne se possédait plus de regrets, mais que son mal était sans remède.

@

## Actes méritoires

@

Parmi les hommes sur la terre, il n'en est pas qui ne cherchent le bonheur. Si vous voulez être heureux, devenez d'abord vertueux ; car la vertu est la racine du bonheur. Faire acte de vertu, cela est possible à tous, riches et pauvres, pourvu qu'ils conservent leur cœur bon et fassent des bonnes œuvres. Par exemple quand un riche voit un pauvre, il doit le secourir ; il doit donner des habits, de la soupe en aumône ; ou bien réparer les ponts et les routes, construire des bacs ; ou bien établir des thés gratuits sur les marchés et sur les foires ; ou bien faire faire des distributions gratuites de médicaments et de cercueils ; ou donner de la terre pour y enterrer les étrangers ; ou bien encore fonder des écoles pour que les pauvres puissent étudier ; ceux qui feront les œuvres énumérées ci-dessus, s'attireront un bonheur non médiocre. Si l'on est pauvre, il y a des bonnes œuvres qui n'entraînent aucune dépense ; par exemple expliquer aux gens les lois de la rétribution du bien et du mal, les exhorter à la piété filiale, leur enseigner le bon chemin ; aider ceux qui ont quelque affaire ; apaiser ceux qui se disputent ; sauver ceux qui sont dans le malheur ; contribuer à rendre heureux ceux qui ont eu quelque bonheur ; ne pas troubler les mariages ; ne pas ruiner les commerces ; chercher à amender les sots en leur donnant de bonnes paroles ; redresser ceux qui agissent ou parlent mal, en leur faisant voir de bonnes actions et entendre de bonnes paroles ; en tout cela on fait profiter le prochain, sans avoir besoin de déboursier, et on acquiert des mérites. Jadis un certain Kao-tchoung disait que, sur la terre, la première des bonnes œuvres, c'était de faire du bien aux vieillards

## **Rudiments**

### Morale et usages

et aux pauvres ; même avec du thé fade et un reste de bouillie, on peut délivrer quelqu'un de la faim et de la soif ; même avec de vieux habits et des haillons de couverture, on peut préserver quelqu'un du froid ; un peu d'argent épargné sur d'autres dépenses suffit pour ces œuvres-là. Hélas ! Celui qui est bien repu et bien vêtu ne sait pas ce que souffre celui qui a faim et froid ; celui qui est vigoureux ne comprend rien aux douleurs de celui qui est malade. Un mendiant malade de misère, plus il aura froid et faim, plus son mal s'aggravera. Dans ces circonstances, il ne lui faut pas grand'chose ; donnez-lui seulement une mesure de grain, et vous lui aurez sauvé la vie. Si un pauvre vagabond peut passer une nuit dans la maison d'un riche, cela peut suffire pour lui sauver la vie. Que si, dans un village, il se trouvait quelques riches, qui bâtissent à frais communs une maison, pour y nourrir les pauvres, les malades, les malheureux, les délaissés, et pour les préserver des intempéries de l'air, déléguant un vertueux vieillard pour en prendre soin ; ceux-là gagneraient par là un très grand bonheur. Vous qui avez de l'argent et un bon cœur, faites cela pour coopérer avec le cœur du ciel.

Il y a encore une autre voie menant au bonheur, savoir la charité envers les êtres vivants ; de ne pas manger de chair et de ne pas tuer. Excepté le cas des noces et des funérailles, ne mangez pas d'aliments de haut goût ; pour la nourriture ordinaire, les légumes des quatre saisons doivent vous suffire ; ainsi non seulement ferez-vous des économies, mais vous gagnerez encore du bonheur. Mongtzeu a dit : Le sage, quand il a vu un animal vivant, ne peut supporter de le voir mourir, et, quand il a entendu ses cris, il ne saurait manger sa chair. C'est là l'expression du sentiment de la charité envers les êtres. Les trois écoles, confucianiste, bouddhiste et taoïste, enseignent toutes trois la charité envers les êtres vivants, et le précepte de ne pas tuer. Je

## **Rudiments**

### Morale et usages

vous le dis, aimer tout ce qui a vie, voilà le bon moyen d'acquérir le bonheur.

Pour ce qui est de ceux qui tuent tes bœufs et les chiens, ils sont tous coupables d'un grand péché. Songez un peu combien ce bœuf a dépensé de forces et enduré de fatigues pour l'homme, en labourant, en traînant la voiture, ou en faisant tourner le moulin ; après sa journée de dur labeur, la nuit il n'a à manger que des brindilles et de la paille, car, on est trop chiche pour lui donner du grain et pourtant, quels services il rend à l'homme ! Si, sur la terre, il n'y avait pas de bœufs, que de peines les hommes devraient souffrir !... Et malgré cela, les hommes oubliant le mal que le bœuf s'est donné, le tuent, l'écorchent, arrachent ses tendons, raclent ses os, mangent sa chair, font fondre sa graisse !... Croyez-vous que, quand il sera arrivé aux enfers, il ne vous en gardera pas rancune ? C'est pour cela que dans le Traité contre le carnage, le bœuf parle ainsi : Si tu me nourris, tu n'en seras pas plus pauvre ; si tu me tues, tu n'en deviendras pas plus riche ; si tu me manges, tu n'en seras pas plus gras.

La dix-huitième année de Taokoang, à Ousi-hien il y avait une famille Tsiang, composée du père et de cinq fils, tous bouchers. Le père, quand il fut à l'article de la mort, semblait manger de la paille en se débattant sur son lit, beuglait d'une manière lamentable, et expira dans un effort violent. De ses cinq fils, quatre moururent à la file ; celui qui restait et qui était aussi un mauvais drôle, fut ensuite frappé par la foudre. Voyez un peu, quelle terrible rétribution ! C'est là un fait que j'ai vu de mes propres yeux.

Hélas ! les hommes de ce monde ne s'occupent que de la jouissance présente, et non de ce qu'il leur en coûtera plus tard. Saisissant un couteau tranchant, ils se présentent devant le bœuf

## **Rudiments**

### Morale et usages

avec des airs de fauve, grommelant entre les dents : S'il ne t'avait pas vendu, je ne t'aurais pas acheté ; si tu n'étais pas venu, je ne t'aurais pas égorgé !... Le bœuf, les yeux pleins de larmes, mais incapable de répondre, tremble de tout son corps, et se débat des quatre extrémités. Mais la férocité ne se laisse pas émouvoir ; tu lui portes à la gorge un coup de ton couteau ; entré blanc, le fer sort rouge..., Hai ! Pauvre bœuf qui, après une existence de dur labeur, a dû subir encore ton coup de couteau ! Bien sûr que, dans une existence antérieure, il avait été boucher, et que c'est ainsi qu'il s'est attiré ce châtement... Croyez-moi, gardez-vous de faire ce genre de commerce ! Dans n'importe quelle profession on peut gagner sa nourriture ; pourquoi alors faire ce métier de malheur ?!... Un certain Wang vendait lui aussi de la viande. Quand il eut vu le sieur Tsiang et tous ses fils mourir ainsi de maledort, il changea aussitôt de commerce, et fit serment que, le reste de sa vie, il ne tuerait plus d'animaux. Quand il eut pris cette bonne résolution, quoique, par après, il ne parvint pas à une grande richesse, il eut cependant de quoi manger et boire, vécut jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, et mourut en paix. On voit par là que, si quelqu'un se repent et se corrige, les chénn lui pardonnent ses péchés antérieurs. Pour ce qui est des tueurs de chiens, ils sont pires encore que les tueurs de bœufs. Ne songes-tu pas que ce chien, nuit et jour, garde la maison. Pour nourriture il se contente de restes de bouillie et de l'eau de vaisselle ; dès qu'il vient un étranger, il aboie. Quelque pauvre que tu sois, il ne se dégoûtera pas de toi. Le proverbe, dit : L'enfant ne se dégoûte pas de la laideur de sa mère, ni le chien de la pauvreté de sa maison... Dis un peu, n'a-t-il pas le sentiment des convenances ?... Alors comment un homme peut-il, oubliant cela, l'écorcher, le faire bouillir et le manger ?! Ne voyez-vous pas que vous savez moins ce qui convient que lui ?! Quand il

## **Rudiments**

### Morale et usages

sera descendu aux enfers, comment vous pardonnera-t-il ?

Donc, ni les tueurs de bœufs, ni les tueurs de chiens, ne finissent bien. Pour ce qui est de ceux qui ne mangent pas de viande de bœuf ou de chien, ils sont exempts des maladies contagieuses. Si toute leur maison s'en abstient, les maladies épidémiques ne pourront en passer le seuil, et le prochain n'y prendra pas le contag.

Il y a encore ceux qui tuent des oiseaux à coups de fusil ; que l'oiseau vole ou soit perché sur un arbre, ils prennent de la poudre et du plomb et le chargent dans leur fusil, puis, profitant d'un moment où l'oiseau ne se défie de rien, ils y mettent le feu, et pan l'abattent mort du coup ; ce péché-là est encore plus grand que celui de ceux qui égorgent avec un sabre. Que si on tue un oiseau mâle, la femelle aura perdu son compagnon. Si on tue une femelle, le mâle a perdu sa compagne. Si on tue un oiseau adulte, les petits devront tous mourir de faim dans le nid. Un vieux distique dit : Gardez-vous de tuer un oiseau à la troisième lune, car ses petits attendent au nid que leur mère revienne. C'est-à-dire, ne tuez pas d'oiseaux à la troisième lune, parce que leurs petits attendent dans leur nid que leur mère revienne leur apporter leur pâture... Voyez-vous bien quel gros péché cela est ?!

Et les chasseurs qui, avec des fusils et des filets, des faucons et des chiens, chassent les lièvres. De ceux qu'ils atteignent, les uns se sauvent couverts de blessures, les autres ne parviennent pas à s'échapper et sont assommés ; tout à l'heure ils palpaient encore de vie ; un instant après on les met frire dans la poêle à graisse ; croyez-vous que cela se puisse sans péché ?!

Tout ce que nous venons de dire, ce sont des tueries pour cause de gourmandise, pour lesquelles on peut encore alléguer un prétexte. Mais ceux qui élèvent des cailles, qui parient sur

## **Rudiments**

### Morale et usages

elles de l'argent et des sapèques ; qui grillent de voir leur caille tuer d'un coup de bec celle de l'adversaire, ce qui les ferait gagner ; qui, quand la leur ne vient pas à bout de celle de l'autre et qu'ils ont perdu, la prennent et la brisent contre terre ; croyez-vous que cela se passe sans péché ?! Et ceux qui nourrissent des oiseaux et des animaux curieux, qui font prendre des oiseaux pour les enfermer dans leurs volières, et des quadrupèdes pour les confiner dans leurs parcs, puis les nourrissent tant qu'ils y prennent plaisir, et les tuent dans un moment de dégoût, pensez-vous que ce soit là chose innocente ?!

Ces tueries-là n'ont même pas l'excuse qu'il faut bien manger de la viande. Je vous le dis, pensez que, pour ce qui est d'aimer à vivre et de craindre la mort, il en est de même des hommes et des autres êtres vivants. Veillez à conserver la compassion native de votre cœur. Si vous n'avez pas de quoi acheter des oiseaux captifs pour leur donner la liberté, au moins pouvez-vous vous abstenir d'en capturer.

En résumé, d'un bout de l'année à l'autre, le ciel et la terre ne s'occupent que de procréer des êtres. Il appert de là que l'homme aussi doit aimer les êtres vivants, pour coopérer par ses bonnes œuvres avec le ciel. Malheureusement, parmi les hommes actuels, tout n'est que cruauté ; ils s'ingénient à nuire aux autres êtres par mille artifices. Songez-y bien, si vous en agissez de la sorte, le ciel, la terre et les esprits peuvent-ils ne pas vous haïr ?!... Croyez-moi, désormais ne faites plus de tort à des êtres vivants. Si vous méritez du bonheur, ce sera un trésor dont personne ne pourra rien vous ravir. Mais la punition du mal, si vous en faites, sera aussi inévitable et terrible. Si vous conservez toujours des sentiments de charité pour les êtres, vos mérites seront très grands. Que les mandarins, par exemple, affichent des proclamations énonçant la peine qu'auront à subir ceux qui

## **Rudiments**

### Morale et usages

noieraient une fille, défendant de tuer les bœufs et les chiens, défendant d'entretenir des cormorans, défendant de pêcher et de prendre les crabes ; en tout cela ils gagneront de grands mérites.

Personne n'a besoin qu'on lui dise, quand il a eu un fils, de faire une fête au jour où ce fils termine son premier mois ou sa première année ; et voilà que, sans nécessité, pour cette fête, ils font tuer des êtres vivants ! Mais, le sens de cette fête du premier mois, de la première année, n'est-ce pas d'obtenir une longue vie à votre enfant ! Si l'homme aime à vivre longtemps, croyez-vous que les autres êtres vivants ne désirent pas, eux aussi, vivre quelques années de plus ?... Pour un repas de fête, parce que le fils est plein de vie, on égorge des porcs et des moutons, on tue des êtres vivants ; ne craignez-vous pas que votre fils devra donner sa vie pour la leur ?!.. Pouvez-vous être tranquilles par là-dessus ?!..

Bien moins encore faut-il faire des tueries à l'occasion des funérailles. L'essentiel alors, c'est la douleur, et de chercher à obtenir la rémission des péchés du mort. Si vous tuez des êtres vivants à cause de lui, vous augmentez au contraire ses péchés. C'est pourquoi, actuellement, les familles pieuses de Soutcheou et de Hangtcheou, quand elles font une noce ou des funérailles, ne servent que du maigre, et, avec l'argent qu'aurait coûté un festin gras, achètent des oiseaux pour leur donner la liberté, ou bien font l'aumône à des pauvres ; vraiment c'est là une bonne coutume. Vous aussi, si vous imitez ces gens-là, vous n'irriterez pas le ciel et la terre, vous n'offenserez pas les esprits, vous et tous les êtres seront heureux, n'est-ce pas là une belle doctrine ?!

Une autre manière de mériter du bonheur, c'est d'exhorter les gens à faire le bien. Il n'y a ici-bas que deux voies, le bien et le mal. Tous les hommes s'arrêtent à la bifurcation, ne sachant si

## **Rudiments**

### Morale et usages

c'est le chemin du bien ou celui du mal qu'il faut prendre, et attendant qu'on le leur indique : Heureux qui a appris à connaître le bon chemin, et qui peut induire les hommes à le prendre avec lui ; ceux qui, veulent l'accompagner, il les mène avec soi ; ceux qui ne veulent pas le suivre, il les exhorte ; ceux qui marchent bien, il les encourage ; ceux qui marchent mal, il les instruit. Chaque fois que sur la terre il y a un bon de plus, c'est un méchant de moins. Celui qui rend un homme bon, se fait du bien à soi-même. Arroser et engraisser la terre des cœurs, comment ne serait-ce pas un mérite ? Donc, si vous voyez quelqu'un prendre le mauvais chemin, saisissez-le et retirez-l'en. Si un homme fait le mal, adressez-lui quelques remontrances, mais gardez-vous d'aller divulguer sa faute et de la faire savoir à d'autres.

Mais, si on veut exhorter les gens au bien, il faut en avoir pris la résolution bien ferme, et ne pas avoir peur de la peine ; il faut avoir une bonne bouche, qui sache adroitement parler ; il faut n'être pas timide, et n'avoir pas peur des moqueries ; il faut avoir le pied agile, et ne pas craindre de se remuer. Que si, de dix hommes, on en amende deux ou trois, ces deux ou trois à leur tour convertiront les six ou sept qui restent, et tous seront devenus bons. Que si tous ne deviennent pas excellents en tout, au moins leur aura-t-on gardé intacte leur petite bonté native.

Un autre moyen de mériter le bonheur, c'est d'user généreusement de ses richesses. Quand Tchou-houngou, fondateur de la dynastie des Ming, canonisa le dieu de la richesse, il dit : Ceux qui font le bien, le font s'asseoir chez eux ; ceux qui font le mal, le font s'en aller au plus vite. Si ces derniers, Ô dieu, t'importunent de leurs demandes, donne-leur un gros malheur... Et de fait, l'argent est un bien commun, les biens sont perpétuellement en mouvement, ne doivent pas rester enfouis inactifs dans une famille, et ne sont pas faits pour qu'un homme

## **Rudiments**

### Morale et usages

seulement en jouisse. Vous qui avez de l'argent, songez que c'est l'heure de la fortune, qu'il n'est que confié à vos mains, et non pas votre propriété pour un temps indéfini. Si donc quelqu'un vient vous emprunter, il faut vous montrer généreux ; il ne se servira pas de votre argent sans avantage pour vous ; quand le temps sera venu, il vous rendra capital et intérêts, vous aurez de plus eu du mérite, et pourrez, avec cet argent béni, acheter n'importe quoi ; des grades, si les grades vous tentent ; de la considération, si vous aimez la considération ; de longs jours, si vous voulez une longue vie ; n'est-ce pas là gagner dix mille pour un ?... Mais si, considérant vos richesses comme chose vôtre, vous ne dépensez pas une obole et ne prêtez rien aux gens, quand il vous sera arrivé quelque mauvaise affaire, il vous faudra bien alors déboursier ; n'eût-il pas mieux valu en son temps sacrifier l'argent au devoir.

Que si un pauvre dépense une sapèque pour l'amour du prochain, il aura acquis plus de mérite qu'un riche qui aurait donné une ligature. L'adage dit : Quand on a faim, donner une bouchée, c'est plus que, étant repu, donner un boisseau. Actuellement ceux qui ont de l'argent, ne s'occupent que de le placer à gros intérêts et à en retirer 8 à 10 pour 100 par mois ; que si, au jour marqué, le débiteur est incapable de restituer, ils s'emparent de sa maison, de ses terres et de tous ses biens. Ce n'est pas là le moyen de devenir riche. C'est chasser de chez soi le génie des richesses ; comment alors ne s'appauvrirait-on pas ?!

Hélas ! les hommes de ce monde ne savent pas cultiver la vertu, et ils prétendent témérairement arriver au bonheur ; vraiment c'est là être sot au dernier degré.

@

## Les trois préceptes

@

Les anciens disaient, ne pas détruire une seule lettre, c'est le chemin de la considération ; ne pas gâter un grain de riz, c'est la racine de la richesse ; sauver une vie, si petite soit-elle, c'est un brevet de longue vie. Si vous enseignez cette doctrine aux enfants, et faites en sorte qu'ils en conservent soigneusement la mémoire et ne l'oublient pas de toute leur vie, ce sera pour eux un grand bonheur. Je vais donc vous entretenir de ces trois sujets si importants.

Le premier est, comme nous venons de le dire, le respect que l'on doit avoir pour le papier couvert d'écriture. N'importe où vous en aurez vu un morceau, il faut le ramasser, le brûler aussitôt, ou le conserver dans un panier. Chaque école a un meuble à cet usage ; sur les murs des villes sont fixés des tonnelets appelés king-tcheu-teou. Quiconque a ramassé un millier de caractères, a allongé sa vie d'un an. Un vieux proverbe dit : Ramasser une feuille de lettres, c'est mieux que de brûler un paquet d'encens.

Si vous voulez arriver à connaître les lettres, il faut commencer par leur porter respect.

Après avoir amassé une quantité notable de papier couvert d'écriture, et l'avoir réduit en cendres, il faut porter ces cendres à la rivière, ou bien creuser une fosse et les y enterrer.

Si on aperçoit quelque écrit dans la fosse d'aisances, il ne faut pas, parce qu'il est souillé, omettre de le ramasser, mais il faut le laver proprement, puis le sécher et le brûler.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Si vous traitez l'écriture avec irrévérence, vous aurez beau aller à l'école et étudier, vous ne serez jamais qu'un sot.

Il ne faut pas non plus permettre aux femmes de se servir d'un livre comme étui de leurs patrons de couture ; c'est là chose qui porte malheur. Continuellement on voit des accouchements laborieux ; cela vient d'avoir abusé des livres pour y serrer des patrons ; remplacez vite le livre par un autre objet sans lettres, et la femme sera sauvée. Chacun a des filles et des brus. Il faut leur apprendre cela.

Il ne faut pas non plus se servir d'écrits pour essuyer ceci et froter cela ; ou bien pour coller les fenêtres, pour faire du carton ; car tout cela est mal.

En résumé, il ne faut pas feuilleter un livre avec des mains malpropres. Il ne faut pas jeter un écrit dans un endroit malpropre. Il ne faut pas, de dépit, déchirer un feuillet couvert d'écriture. Il ne faut pas se servir d'écrits pour faire une couverture à un livre. Il ne faut pas éparpiller des bouts de papier couverts de caractères. Il ne faut pas laisser gisant un feuillet de lettres. Il ne faut pas couper le papier couvert de lettres, avec des ciseaux ou avec un couteau ; si on le fait, on renaîtra muet. Il n'est pas licite de se servir d'écrits pour tapisser les huches à grain. Il ne faut pas les mâcher puis les cracher par terre. Il ne faut pas écrire sur du papier fait de paille. Il ne faut pas mettre près d'un livre des objets malpropres. Il ne faut pas, quand on a brûlé des écritures, en jeter les cendres à terre, il ne faut pas écrire de mauvaises paroles. Il ne faut pas froter des écrits sur le mur pour en faire une boule. Il ne faut pas essuyer la table avec du papier écrit, ni jeter un cahier à terre, ni se faire un oreiller avec des livres, ni envelopper des objets dans du papier écrit, ni s'en servir pour allumer sa pipe. Il ne faut pas écrire des lettres sur la terre ou sur les murs. Quand on marque la

## **Rudiments**

### Morale et usages

ponctuation dans un livre, il ne faut pas le barbouiller à tort et à travers. Voilà la première chose importante.

La deuxième c'est de ne pas abuser du grain. Songez que les céréales sont le trésor qui entretient la vie des hommes ; que le ciel leur a donné naissance pour que les hommes s'en nourrissent, et non pas pour qu'ils en abusent. Il faut en considérer les grains comme autant de perles, et, quand on en aperçoit un par terre, le ramasser aussitôt. Il faut aussi faire, en présence du génie de l'âtre, le vœu de ne jamais abuser du grain. Je vais vous expliquer la matière de ce vœu. Il faut battre jusqu'à ce qu'il ne reste absolument plus de grains dans l'épi. Quand la moisson est encore dans le champ, il faut la botteler avec des liens en paille de sorgho, pour éviter qu'on ne la foule aux pieds. Il faut balayer avec soin les grains épars autour de l'étable des bêtes de trait et du parc aux cochons. Si, parmi les grains écorcés, il y en a qui ne le soient pas, il faut les trier à la main. Si, dans la balle, il reste des grains, il faut les retirer en vannant. Chaque année, après la moisson, il faut balayer les grains épars dans le champ. Si, dans l'eau qui a servi à laver le riz, il reste des grains, il faut les retirer. Il faut ramasser chaque grain tombé par terre. Il ne faut pas se servir de bouillie pour coller, mais bien de salep. Il ne faut pas se servir d'empois de farine pour empeser les habits, mais encore de salep.

Que si vous ne cessez de faire peu de cas et d'abuser du grain, le ciel vous aura en haine, et vous serez tué par la foudre.

Le troisième point capital, comme nous avons dit plus haut, c'est de ne pas tuer d'êtres vivants. Les anciens ont dit : si tu veux vivre longtemps, il faut donner la liberté à des animaux vivants. Aimer les êtres vivants, c'est s'aimer soi-même. Si tu les sauves de la mort, le ciel te sauvera dans le malheur. Méditez avec soin ce quatrain.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Et cependant on voit tous les jours les enfants dénicher les moineaux, prendre les abeilles, attraper les mantes, piquer les grenouilles, prendre des sauterelles ou des papillons ; tout cela ce sont des tueries, que les parents doivent empêcher, de peur que les enfants en ayant pris l'habitude, n'aient pas, devenus grands, le respect voulu pour les êtres vivants. Il est dit dans les livres : En marchant, prends garde aux fourmis !... Voyez, les fourmis sont des êtres extrêmement petits, et cependant il n'est pas permis de leur nuire ; a fortiori n'est-il pas permis de nuire à ceux qui sont plus grands... Je vous le dis, tâchez que vos enfants gardent quelque chose de leur bonté native ; quand ils verront des moules hors de l'eau, qu'ils les y rejettent ; quand ils verront des marchands de poisson vivant, qu'ils les leur achètent et les remettent dans la rivière ; tout cela ne coûte guère d'argent, et chacun peut le faire. À Sou-tcheou il y avait un certain Han qui aimait à donner la liberté à des êtres vivants ; chaque jour il prenait un balai et allait se promener sur le bord de la rivière ; voyait-il des animaux aquatiques sortis de l'eau, vite il les y rejetait ; aussi ses descendants obtinrent-ils tous des grades. Un autre, nommé P'eng, qui sauvait aussi tous les êtres qu'il voyait en danger de périr, passa premier à la licence. Vous voyez, par ces exemples, combien grande est la récompense de ceux qui délivrent des vivants. Alors pourquoi, pour manger une bouchée, n'avez-vous pas égard à la vie de tant d'êtres ?!

J'ai encore d'autres bonnes choses à vous dire. Tous les hommes ont été engendrés par leurs parents. Il faut enseigner aux enfants, qu'il ne leur est pas permis de les maudire. C'est là une des pires coutumes des villageois. Si l'enfant prend l'habitude de maudire étant petit, quand il aura grandi, il ne pourra plus s'en défaire. Le nombre de ceux que cet abus a rendu malheureux n'est pas petit. Il faut donc s'y prendre à temps pour

## **Rudiments**

### Morale et usages

leur apprendre qu'il ne faut parler que proprement, et ne pas semer ses discours de paroles ordurières.

Il faut aussi leur apprendre à vénérer le ciel et la terre, les koèi et les chên. Que, pour leurs grands ou leurs petits besoins, ils se détournent du soleil et de la lune ; il ne faut pas non plus qu'ils les fassent en pleine route, car si quelque chên ou quelque génie passait, cela l'offenserait et il y aurait péché. Et puis, quand on bâtit des lieux d'aisances, il faut les couvrir d'un toit et ne pas les laisser à ciel ouvert, de peur que le chên du ciel ne s'en offense. Les anciens ont dit : Avoir brûlé pendant mille jours des parfums de première qualité, est moins méritoire qu'avoir pendant un seul jour couvert une fosse d'aisances... Alors pourquoi les hommes lésinent-ils sur ce point ?

Et puis encore. Qu'à la chaude saison, les gens dorment tout nus dans leur cour ou dans la rue, cela n'est pas seulement vilain, c'est encore offenser les chên, et il y a certainement péché. Sous les rayons du soleil ou de la lune, à la lueur de la lampe, en présence du Génie de l'âtre, il faut éviter de se mettre à nu. La nuit si, pour une nécessité, on est contraint de se lever, il faut jeter sur soi quelque vêtement, et passer son pantalon, avant de descendre du k'ang. Tout cela, pour marquer son respect au ciel, à la terre, aux koèi et aux chên.

Souiller l'eau, faire ses besoins grands ou petits dans la rivière, est mal aussi ; ne tombez pas dans ce défaut.

Le premier et le quinze de chaque mois, le jour anniversaire de la mort de vos parents, brûlez des parfums. Sinon, vous serez puni dans votre vieillesse.

@

## Rituel des enfants

@

Quand le petit écolier fait son entrée à l'école, il doit savoir quelques usages très importants que je vais vous énumérer en détail.

En présence d'une personne appartenant à une génération supérieure, il faut faire la révérence ; quand on fait la révérence, il faut courber les reins.

En présence des supérieurs, il faut se tenir debout correctement et les mains jointes dans les manches ; s'ils interrogent, il faut leur répondre selon la vérité et ne pas mentir ; s'ils font quelque recommandation, il faut s'en bien souvenir et ne pas oublier.

Pour ce qui est du port des habits et de la coiffure, il faut être correct et propre. La ceinture ne doit pas être portée trop lâche. Les souliers et les bas doivent être mis entièrement, et non pas en babouche. Quand on a ôté ses habits, il faut les déposer dans un endroit propre, et ne pas les jeter en désordre de-ci de-là, au hasard ; il ne faut pas être coquet, ni s'attifer en couleurs voyantes, de peur qu'il n'en coûte une diminution de bonheur et de vie, et qu'il ne faille un jour porter des haillons.

Quand on parle aux supérieurs, il faut parler avec un ton de voix modéré, ne pas crier, ne pas badiner, ne pas gesticuler des mains et des pieds.

Quand on entend dire que quelqu'un a fait une faute, il ne faut pas la rapporter à d'autres.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Quand on étudie, il faut être assis comme il faut, ne pas regarder de droite et de gauche, mais, fixant son attention sur les lettres, lire distinctement mot à mot.

Quand on écrit, il faut aussi être sérieux, et ne pas barbouiller à tort et à travers.

Quand on balaie, il faut d'abord arroser le sol, pour que la poussière ne s'élève pas.

La table et les chaises doivent être tenues propres. Les pinceaux, l'encre et la pierre à encre, doivent être parfaitement rangés, ainsi que tous les autres ustensiles ; il faut les remettre là où on les a pris, et ne pas les jeter comme cela tombe ; tout cela est important.

Quand les supérieurs commandent quelque ouvrage, il ne faut pas chercher à se soustraire, mais y aller aussitôt. Quand on voit les supérieurs faire quelque besogne, il faut vite la faire pour eux. S'ils portent quelque objet, il faut les en décharger.

Le matin il faut se lever tôt, le soir il faut se coucher tard.

Il ne faut aller dans aucun mauvais endroit, et ne faire aucune mauvaise chose.

Quand on mange, il ne faut pas choisir ce qui plaît, ni prendre le meilleur en laissant le moins bon.

Il n'est pas permis de boire avec excès ; il ne faut pas faire de bruit en avalant.

Invité à un repas, il ne faut pas s'arroger la première place ; quand on sort avec un supérieur, il ne faut pas le devancer.

Quand on va aux cabinets, il faut déposer ses vêtements de dessus, et, quand on est revenu, il faut se laver les mains.

La nuit, pour dormir, il faut appuyer la tête sur l'oreiller, et ne

## **Rudiments**

### Morale et usages

pas la couvrir de la couverture, afin de ne pas tomber malade.

Si les supérieurs mécontents veulent me battre, me maudire, me gronder ou me sermonner, il faut me dire que j'ai certainement tort, écouter en baissant la tête, sans répliquer, et sans en concevoir de ressentiment. Même s'ils grondaient tout à fait injustement, il faut attendre qu'ils ne soient plus en colère pour s'expliquer, et ne pas vouloir sur-le-champ se blanchir.

Tout ce qui vient d'être dit, chaque petit écolier doit le savoir ; les maîtres doivent donc ne pas ménager leur peine pour le leur apprendre, ou bien d'une manière suivie, ou bien en conversation ; ils doivent aussi leur expliquer les actions des mandarins fidèles et des fils pieux de l'antiquité et des temps modernes, la rétribution du bien et du mal, en un mot tout ce qui peut leur profiter ; alors seulement on pourra dire d'eux qu'ils sont bons maîtres, qu'ils ne reçoivent pas en vain les honoraires et les cadeaux des gens.

@

## Catéchisme taoïste

@

Sur cette terre le bonheur et la longévité, ou le malheur, n'ont pas de voie (de loi) déterminée à l'avance ; la rétribution dépend entièrement de la conduite que l'homme aura tenue. Si on fait le bien, tout naturellement on sera heureux ; si on fait le mal, certainement on s'attirera des malheurs. C'est là ce que dit le proverbe : pour le bien, il y a récompense ; pour le mal, il y a punition. Le bien et le mal, c'est l'homme qui le fait à son gré ; donc le bonheur ou le malheur qui s'ensuivra, c'est aussi l'homme qui l'aura voulu. De plus, cette rétribution n'est pas tardive. Elle suit l'acte, comme l'ombre de l'homme suit son corps. Dès qu'il y a un corps, il y a une ombre ; là où est le corps, là aussi est l'ombre ; cela ne peut pas manquer.

Des chénn descendus du ciel, tiennent compte du bien et du mal faits par les hommes, et en font secrètement la recherche par toute la terre. Quand ils rencontrent des gens de bien, pas besoin de dire qu'ils les récompensent. Quand ils rencontrent un méchant, ils en avertissent aussitôt le ciel, lequel ayant qualifié son péché, on lui retranche du temps qu'il avait à vivre sur la terre. Si le mal qu'il a fait est petit, on lui en retranche peu ; si le mal qu'il a fait est considérable, on lui en retranche beaucoup. En outre de cette punition, le ciel le condamne encore à la pauvreté et à la souffrance, à être accablé de maladies, en un mot, à n'avoir aucun bonheur.

Les méchants sont haïs et détestés de tout le monde. La cause en est que, l'homme étant naturellement bon, dès qu'il voit un

## **Rudiments**

### Morale et usages

méchamment, il éprouve des sentiments d'aversion qui naissent de son sens naturel de la justice et de l'humanité. Les méchants, eux, quand ils se trouvent en présence des bons, perdent aussitôt contenance. De plus, les peines et les malheurs ne les quittent pas, mais semblent comme s'attacher à eux. S'il leur arrive du bonheur, il se change pour eux en malheur ; s'il leur arrive quelque chose de joyeux, cela se transforme pour eux en tristesse ; comme dit le proverbe, même une gorgée d'eau froide leur agace les dents ; aucune bonne fortune n'approche à leur portée. En résumé, ce sont gens voués au malheur, qui rencontrent sans cesse les mauvais génies, les démons et les lutins ; s'il leur arrive des calamités, c'est leur faute de s'être jetés dans le filet. Quand ils sont près de mourir, ils sont effrayés par des spectres, au point de n'avoir aucun repos ; enfin ils font une triste fin. Par après, les uns renaissent animaux, les autres sont retenus en enfer comme démons faméliques. Tout cela est inévitable.

Toute la personne de l'homme est sans cesse sous les yeux des chênns. Chacun de ses mouvements est su des chênns. Et d'abord, les trois étoiles Sant'ai régissent la naissance, la mort et la durée de la vie des hommes. La constellation Peiteou préside à l'examen du bien et du mal que font les hommes, à la répartition du bonheur et du malheur qui doit leur en revenir : Ces deux constellations tournent, sans s'arrêter ni jour ni nuit, au-dessus des hommes. Tout ce que les hommes font, quelque secret que ce soit, ne peut leur échapper. Quand ils ont vu un homme faire le mal, ils l'écrivent sur leur registre, afin qu'il soit puni selon sa faute. Cela fait, tu auras beau brûler des parfums pendant toute ta vie, invoquer Bouddha, prier les chênns et les koèi, cela ne te servira de rien. Ce n'est pas seulement au-dessus de l'homme ; dans son cœur aussi il y a des génies qui le surveillent, les

## **Rudiments**

### Morale et usages

Sancheuchenn (génies des trois régions) renfermés dans son intérieur ; tout ce que l'homme pense dans son cœur, ses intentions, ses émotions, rien ne leur échappe. Chaque fois que revient le jour keng-chenn où le Génie du ciel examine les bonnes œuvres et les péchés des hommes, ils profitent du temps où l'homme qu'ils habitent est endormi, pour aller au tribunal du t'ien-chenn lui faire savoir ce que chacun a fait.

Le Génie de l'âtre est spécialement chargé du soin de toute la famille. Chaque fois que revient le dernier jour du mois, le Génie du foyer va avertir le ciel de tous les péchés, grands et petits, commis par les hommes et les femmes qui composent la famille. Hélas, les hommes ne songent guère à cette terrible surveillance ; ils font tout ce qui leur passe par la tête, et croient que, s'ils n'ont pas été vus des hommes, tout est bien ; eh, ne savez-vous pas que vous ne pouvez vous cacher du ciel !... Aussi, je vous en avertis, désormais, soit que vous soyez recueilli dans votre chambre, soit que vous marchiez, ayez continuellement dans votre cœur la crainte d'offenser le ciel ou la terre, les koèi ou les chèn. Ne faites pas peu de cas de vos péchés ! Quand les chèn ont terminé leur examen des péchés des hommes grands et petits, pour chaque gros péché ils leur retranchent douze ans de vie, pour chaque petit péché cent jours. C'est pourquoi Lao-tzeu avertit les hommes que, s'ils veulent avoir sur la terre beaucoup de bonheur et une longue vie, ils doivent prendre la ferme résolution de cesser leurs désordres, d'éviter désormais de pécher, et d'avoir peur du péché comme, en présence de l'eau on a peur d'être noyé, en présence du feu d'être brûlé. Ceux qui l'ont déjà commis, doivent le considérer comme une maladie, tâcher de s'en délivrer au plus vite, et prendre la ferme résolution de ne le plus commettre à l'avenir. Ceux qui ne l'ont pas commis, doivent le redouter comme un loup ou un tigre, qu'on a toujours

## **Rudiments**

### Morale et usages

peur de rencontrer, et qu'on ne demande pas mieux que de ne jamais trouver sur son chemin.

Disons maintenant comment il faut s'y prendre pour éviter de pécher. Avant de faire quoi que ce soit, il faut d'abord réfléchir si cette chose est conforme à la bonne doctrine. Si oui, il faut la faire ; sinon, non.

L'homme de bien ne met pas les pieds dans un mauvais endroit, et ne fait rien qui soit mal ; c'est là le sens du texte, il ne prend pas les sentiers dépravés ; il exige l'honnêteté en tout. À son jugement, ce qui est contraire à la raison ne doit pas être fait par un homme, mais n'est bon que pour les animaux. Même ce que l'on pense dans son cœur dans une chambre obscure, doit être tel que cela n'offense pas le ciel et la terre, les koèi et les chên. Dès que le cœur dévie de la rectitude, les chên en ont certainement connaissance, et il devient difficile d'éviter le châtement. C'est pourquoi l'homme de bien ne saurait se résoudre à aveugler sa conscience, et ne saurait commettre aucune action qui lui fit violence.

Quand le bien est devenu familier au cœur de l'homme, c'est ce qu'on appelle vertu. Quand on agit par principe de vertu, c'est ce qu'on appelle mérite. Ramasser des actes un à un jusqu'à en avoir beaucoup, c'est là ce qu'on appelle amasser des actes de vertu. Partir du petit pour arriver au grand, c'est là ce qu'on entend par accumuler des mérites. Il en est des actes méritoires comme de l'argent ; on va de un à dix, à cent, à mille, à dix mille, à l'infini, augmentant à proportion qu'on amasse. Il en est du mérite comme du maçonage d'un mur ; on va d'une rangée de briques à dix, à mille, à dix mille, et ainsi jusqu'à toucher le ciel, en s'élevant toujours plus. Dans l'exercice du bien, il faut encore se donner du mal sans s'arrêter, alors seulement on touchera le

## **Rudiments**

### Morale et usages

ciel et la terre. Je vous le dis, ne croyez pas que pour avoir fait un petit peu de bien, dont on ne sait pas trop s'il est vrai ou faux, vous ayez mérité le bonheur et évité le malheur ; ce serait là un vain espoir.

Tout homme de bien à l'instinct de la miséricorde, et l'étend à tout ce qui vit sous le ciel, hommes et êtres. Tout comme dans les pêches et les abricots il y a une amande, et dans les pastèques des pépins, cet instinct de bonté c'est l'amande et le pépin de l'homme. C'est une bouffée de k'i chaud qui entoure le cœur de l'homme, et qu'il apporte en naissant. Les hommes de bien choient continuellement ce goût qu'ils ont de faire le bien, et se le rendent par là de plus en plus habituel. Aussi, quand le moment d'avoir affaire aux hommes ou à d'autres êtres est venu, sans effort, leur bonté naturelle se manifeste, et ils traitent tout le monde comme soi-même. Que si l'on traite les hommes avec froideur, c'est que la bouffée de k'i chaud s'est refroidie à la longue ; alors, par après, on ne peut plus obtenir de grand bonheur.

Je vous le dis, ô mandarins, puisque vous êtes constitués père et mère du peuple, il vous faut considérer les citoyens comme vos fils ; c'est là ce que dit l'adage, aime le peuple comme tes fils. Songez-y bien, le ciel vous a envoyés au lieu de votre charge, afin que vous preniez en main les intérêts du peuple ; ce n'est pas là une petite affaire ! Les hommes de bien, quand, jeunes encore, ils font leurs études, songent déjà comment plus tard ils viendront en aide au peuple. Devenus fonctionnaires, ils se conservent purs comme l'onde et nets comme un miroir. Ils ne font pas acception des personnes, ne recherchent pas les pots-de-vin, terminent les affaires aussitôt que l'interrogatoire est terminé, sans les faire durer ; ils récompensent les bons et punissent les méchants ; ils établissent des écoles communes et

## **Rudiments**

### Morale et usages

des maisons d'étude pour favoriser le développement des talents ; en cas de sécheresse, d'inondation ou de disette, ils secourent les pauvres et les destitués, et s'ingénient à les nourrir ; ils surveillent avec sévérité les tripots de jeu et les boutiques d'opium, font rechercher et prendre les joueurs et les fumeurs ; si dans les villages on chante la comédie ou tient des assemblées, ils y envoient aussitôt des gens pour examiner ; en été ils établissent des bureaux pour distribuer gratuitement des médicaments ; en hiver ils établissent des baraques à soupe ; ils fondent aussi des orphelinats, des hospices pour les vieillards ; toutes ces bonnes œuvres sont autant d'actes de fidélité.

Le proverbe dit : de tout ce qu'il faut faire, la piété filiale vient en premier lieu. Les désobéissants ne sont pas des hommes, mais des bêtes, et seront certainement punis. Tout homme a l'instinct de la piété filiale, mais, cet instinct, il faut de temps en temps le réveiller. Expliquer fréquemment aux gens l'histoire des vingt-quatre fils pieux, c'est le meilleur moyen de réveiller leur piété. Il ne faut pas non plus différer de s'acquitter de ce devoir, et remettre de jour en jour, de peur que, si l'on a attendu jusqu'à la mort des parents, il ne soit trop tard ; alors, pleurât-on jusqu'à en devenir aveugle, ce sera en vain. Les anciens ont dit : la piété filiale suppose la réflexion. Si vous ne réfléchissez pas, vous n'arriverez pas à vous en acquitter. Comme les gens de bien réfléchissent chaque jour aux mille et mille peines que leurs parents ont prises pour les élever, la piété filiale naît tout naturellement en eux de ces considérations. En dormant et en rêvant, à chaque mouvement, il faut se souvenir de ses parents, alors on sera un bon fils. Mais les cas où il faut surtout faire montre de piété, c'est quand les parents sont vieux, quand ils sont malades, délaissés ou pauvres.

Il faut de plus, entre frères, agir à la bonne, et ne pas ergoter

## **Rudiments**

### Morale et usages

sur le droit. C'est avec les étrangers qu'on discute ses droits. Si on s'obstine à les exiger de ses frères, fatalement la charité fraternelle en souffre. Une fois la charité blessée, que deviendra le droit ? Au Kiang-si il y avait deux frères, Chenn-tchoungjenn et Chenn-tchoungi, tous deux académiciens, lesquels se firent un procès pour cause de biens. Le mandarin, en les déboutant de leur plainte, donna la sentence suivante : Chenn-tchoungjenn s'appelle *jênn* (humain) mais ne l'est pas ; Chenn-tchoungi s'appelle *i* (juste) mais ne l'est pas. Ils ont un défaut, qu'il leur faut d'abord corriger, puis y repenser. Comment deux frères, fils d'une même mère, peuvent-ils se disputer l'héritage de leurs ancêtres ? Chaque fois qu'ils se revoient, ils ont vieilli ; on ne peut toujours être frères... À la vue de cette sentence, les deux frères s'embrassèrent en pleurant, revinrent à la maison, renoncèrent à partager, et se remirent à vivre en commun. En résumé, des frères doivent vivre en bonne intelligence ; même des cousins ne sont pas des parents éloignés, puisqu'ils descendent tous d'une souche commune ; aussi doivent-ils avoir des égards les uns pour les autres, et ne pas se traiter en étrangers.

Après avoir rectifié sa propre personne, l'homme de bien travaille à amender le prochain ; il veut que tous aient ses bonnes intentions, et fassent le bien avec lui ; c'est là un bien grand mérite. Quand il exhorte les gens, il ne le fait pas à la bonne, qu'on en veuille ou non, et puis fini. Il imagine, au contraire, de bons moyens pour s'attirer la confiance des gens. Il fait aussi graver de bons livres et de bonnes images. Ce n'est que quand les autres seront tous aussi bons que lui, que son cœur sera satisfait. Voilà qui peut s'appeler avoir de bons rapports avec le prochain.

Quand un homme de bien voit des orphelins ou des veuves délaissés, il en a certainement pitié et leur vient en aide, de peur

## **Rudiments**

### Morale et usages

que, dépourvus de vêtements et de nourriture, ils n'en viennent à mourir de froid et de faim. Et puis encore, il ne se borne pas à leur sauver la vie ; il tâche encore de procurer à l'orphelin une profession qui assure toute sa vie, et, à la veuve, une position qui assure sa chasteté ; par là il amasse de grands mérites. Aussi le père de l'orphelin, le mari de la veuve, lui en ont-ils, dans le monde inférieur, une vive reconnaissance.

Quand l'homme de bien voit des vieillards ou des enfants, il les aime. La raison en est que, sachant vénérer ses propres parents, il sait aussi extender et appliquer aux parents d'autrui partie de cette révérence, et les respecter dans son cœur. Comme il sait aussi faire participer les enfants d'autrui à l'affection qu'il a pour les siens, il a pour eux des sentiments de miséricorde. C'est là ce qu'on entend quand on dit que l'homme de bien aime autrui comme soi-même.

L'homme de bien sait que tous les êtres qui peuplent la terre, les plantes, les oiseaux, les animaux terrestres et aquatiques, tout ce qui a vie, a été engendré par le ciel et la terre. Le ciel et la terre les ont engendrés, parce qu'ils prennent plaisir aux êtres. Que si tu ne prends pas leur protection, au moins ne leur nuis pas ! L'homme de bien, quand il marche, s'il aperçoit à ses pieds un brin d'herbe vivant, il lève le pied et passe sans l'écraser. Il ne tue pas non plus, de propos délibéré, un insecte, quelque petit qu'il soit. Tout cela ce n'est pas seulement par amour des êtres ; au fond, c'est par amour pour le ciel et la terre.

Quand l'homme de bien voit le prochain agir avec malice, il en est affligé pour lui. Il ne s'afflige pas seulement de sa mauvaise action. il s'afflige de ce que, ne voulant ni se repentir ni se convertir, mais s'obstinant dans sa malice, en fin de compte il ne pourra échapper au malheur. Quand l'homme de bien voit le

## **Rudiments**

### Morale et usages

prochain bien faire, il en est réjoui pour lui. Il ne se réjouit pas seulement de sa bonne action, mais il voudrait qu'en tout il agît bien, et que, par son bon exemple, il exhortât autrui à bien faire. C'est pour cela que l'homme de bien se réjouit à la vue du bien.

Quand un homme est dans la gêne ou dans le malheur, l'homme de bien l'aide et le secourt sans faute ; son unique crainte est qu'il n'arrive trop tard. L'homme de bien n'est pas comme l'homme de rien, pour qui l'argent pèse autant que le mont T'aïchan, et la vie d'un homme pas plus qu'un poil de bœuf. Le ciel ne saurait avoir pitié de pareils méchants ; s'il n'abrège pas leur vie, il les punira par l'eau, le feu, les brigands et les voleurs. Et n'allez pas objecter qu'ils amassent de solides fortunes ; c'est précisément cela qui causera leur malheur.

Quand l'homme de bien voit quelqu'un obtenir un avantage, c'est pour lui comme s'il l'avait obtenu lui-même ; il considère de même les accidents arrivés au prochain, comme arrivés à soi-même. L'homme de bien garde ces dispositions toute sa vie ; il n'est pas comme l'homme de rien, lequel, quand il voit le bonheur d'autrui, le lui envie, et se réjouit de son malheur. Ceci aussi est une disposition vicieuse apportée en naissant.

Quand l'homme de bien s'aperçoit des défauts d'autrui, il les dissimule et ne les divulgue pas. Ses propres qualités, s'il en a, il les dissimule aussi, et ne s'en vante jamais. Cette conduite a sa racine dans l'amour du prochain.

Quand l'homme de bien voit quelqu'un mal faire, il cherche aussitôt le moyen de l'empêcher. Ce n'est pas seulement pour le faire cesser lui-même, mais aussi pour qu'il ne puisse nuire au prochain. Quand il voit quelqu'un bien faire, il le loue à pleine bouche, et le fait savoir à tout venant, dans l'intention de le faire imiter par d'autres.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Quand l'homme de bien fait des affaires, ou le partage des biens de la famille, il cherche à être le moins bien partagé et à donner l'avantage aux autres, leur laissant la plus grande part, et prenant pour soi le moindre. Il dit que traiter libéralement le prochain, et être chiche pour soi-même, est chose qui se doit.

Quand l'homme de bien a été maltraité par autrui, quelque gravement que ce soit, au point que tout le monde en est indigné, il ne s'en plaint pas, mais s'accuse, en soudant, d'être en faute. Quand on en est arrivé là, quelle est la vertu que l'on ne puisse obtenir ?

Quand l'homme de bien a été promu, quoique ce ne soit que justice, et que ses parents et amis en soient dans la joie, lui, au contraire, est dans la crainte, dit que sa vertu est petite, et qu'il ne méritait pas d'être promu ; puis il s'applique encore davantage à augmenter ses mérites et à faire le bien, sans jamais se donner de relâche.

Quand l'homme de bien a mérité du prochain, il ne cherche pas à en être récompensé. Après avoir fait un cadeau, il ne le regrette pas. Comme il considère les biens comme peu de chose, et les bonnes relations comme chose de grande importance, il est supérieur d'un degré aux autres hommes.

Le ciel produit les hommes identiques entre eux, et leur donne à tous un fonds de bien. Comment se fait-il alors que l'homme de bien diffère des autres ?.. C'est que l'homme de bien amasse des mérites et répand ses biens ; ce faisant, il nourrit cette bonne racine reçue du ciel ; plus il la nourrit, plus elle prospère. Les autres amassent des biens et dissipent leur vertu ; ce faisant, ils blessent leur bonne racine ; plus ils la blessent, plus elle s'affaiblit.

L'homme de bien agit en tout avec humanité, aussi tout le monde le vénère. Il est toujours en harmonie avec le cœur du ciel,

## **Rudiments**

### Morale et usages

aussi le ciel le protège-t-il sans cesse. Sans qu'il les demande, tous les bonheurs lui viennent. Les mauvais fantômes, les méchants chên et koèi n'osent l'approcher et s'enfuient à sa vue. Le proverbe dit : le bien peut affronter sans danger cent maux. Et encore : tous les maux ne peuvent rien contre la droiture. Les bons chên protègent continuellement l'homme de bien, aussi est-il préservé des malheurs et maladies, et paisible durant toute sa vie. L'esprit du ciel l'aide en secret, ce qui fait qu'il n'est rien dont il ne vienne à bout ; il ne lui arrive pas de tomber à mi-chemin.

Après que l'homme de bien a fait le bien toute sa vie, il devient certainement génie. Le ciel ne peut être injuste dans ses rétributions ; il ne saurait laisser le bien fait sans récompense. Je vous exhorte donc tous à vous donner de la peine ; pourvu que vous le vouliez, ce ne sera pas difficile. Quand vous aurez parfait 1300 bonnes œuvres, vous deviendrez génie-céleste. Si vous ne faites que 300 bonnes œuvres, vous deviendrez génie terrestre. Ces deux catégories de génies sont doués d'immortalité. Mais que faut-il entendre par bonnes œuvres ? Par exemple, sauver une vie, faire un mariage, prendre l'initiative d'une œuvre utile, écarter un détriment, voilà des bonnes œuvres. Que si on en fait le nombre dit plus haut pour devenir génie céleste ou terrestre, cela s'accomplira certainement. Hélas, chez beaucoup d'hommes la bonne racine n'a pas pénétré profondément, aussi leur coûte-t-il de faire le bien. Je vous le dis, faire le bien est la chose la plus profitable, et préférable à quoi que ce soit. L'adage dit : l'océan amer est immense ; s'amender, c'est toucher au rivage !... Et, si vous en prenez la ferme résolution, ce ne sera pas par trop difficile. Quand vous l'aurez fait, marchez par le bon chemin, faites selon votre pouvoir tout le bien dont l'occasion se présentera, et tout ira pour le mieux.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Quand un homme a un défaut, il doit aussitôt le corriger. S'il sait clairement qu'il est en faute et ne veut pas se corriger, sa faute devient un vice. L'homme de bien vit toujours dans la crainte d'avoir quelque défaut qu'il ne sait pas ; dès qu'il le sait, il n'est plus en paix, mais, comme si un serpent lui mordait un doigt, il ne demande qu'à vite couper ce doigt, de peur que le venin de la morsure ne se répande par tout le corps. Quand on s'aperçoit d'un bien à faire, il faut aussitôt le faire. Si, sachant clairement que ce serait bien, délibérément on ne le fait pas, la bonne racine souffre, le bonheur est coupé. L'homme de bien est, à la vue d'un bien à faire, comme l'affamé à la vue de la nourriture, l'altéré à la vue de l'eau. Il se dit que, en naissant, il n'a apporté que la bonté de sa nature, et que, en mourant, il n'emportera que le mérite de ses bonnes œuvres. En faisant le bien, il ne faut pas être trop empressé, mais il faut le faire sans cesse ; comme, quand l'huile d'une lampe tire à sa fin, si on en remet, la lampe restera lumineuse ; si on n'en remet pas, elle s'éteindra. Il en est ainsi du bien.

Les astrologues, les physiognomistes, les médecins, les devins, les géomanciens, exercent ces arts comme leur métier et en vivent. Si on les en empêche délibérément, si on fait qu'ils ne sont plus reçus nulle part, c'est leur murer le passage, ce qui est très mal. Excepté la magie noire qui trompe les gens, les autres pratiques inoffensives, l'homme de bien les favorise, et ne prive pas ceux qui les exercent de leur gagne-pain.

Les livres que nous ont laissés les sages, ne parlent que d'humanité et de justice. Que s'ils ne vous vont pas et que vous les abîmez pour cela, cela est mal. L'homme de bien se comporte envers les livres des sages, comme si ces sages étaient en sa présence, et qu'il pût entendre leurs enseignements ; faisant profession d'être disciple des sages, il est plein de vénération

## **Rudiments**

### Morale et usages

pour eux, et s'efforce de mettre en pratique ce qu'ils ont écrit.

Opprimer les hommes vertueux, c'est là vraiment n'avoir pas de sens moral. L'homme de bien sait que pareils hommes sont rares, aussi, quand il en rencontre quelqu'un, il cherche à l'approcher, et le considère comme un auxiliaire qui lui est donné pour son amendement et son avancement. Les oiseaux et les animaux, sont des êtres vivants du même genre que nous, eux aussi procréés par le ciel ; il ne faut donc pas leur nuire. Si on les tue avec un fusil ou avec des flèches ; si, en hiver, on déterre les insectes hivernants de sorte qu'ils meurent ; si, la nuit, on effraie les oiseaux dans leurs nids ; si on détruit des œufs d'oiseau (lesquels, à la vérité, ne sont pas vivants, mais qui donnent naissance à des vivants, et doivent, par conséquent, être aussi respectés) ; tout cela, ce sont des péchés de meurtre d'êtres vivants. L'homme de bien ne peut se résoudre à tuer un être ayant sang et esprit vital. Les considérant comme ses semblables, il se dit... les faire souffrir, c'est comme si je me faisais souffrir ; leur faire du mal, équivaut à m'en faire ; il faut traiter tous les êtres comme on traite les hommes ; même pour une petite phalène, pour une fourmi, il faut être ému de compassion.

Il faut respecter la soie et la toile, et ne pas la découper à tort et à travers. Songe combien il a fallu de fils de ver à soie, puis de travail humain, pour arriver à tisser une pièce de soie. Un petit bout de toile est fait avec du coton qui n'a pas poussé tout seul, et a dû passer par bien des mains avant de devenir tissu. Si vous en abusez, c'est là un péché dont vous serez puni par une diminution de vie. L'homme de bien n'aime pas à s'habiller luxueusement ; il épargne ainsi de l'argent pour secourir les pauvres. Il pense que tous les hommes sont engendrés par le ciel, et que, se vêtir de soie tandis que d'autres meurent de froid, n'est pas conforme à la justice.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Excepté pour passer la nouvelle année et les termes annuels, pour les offrandes et la réception des hôtes, on ne devrait pas user de viandes. Pour la nourriture ordinaire, les cinq céréales et autres graines devraient suffire. Si, sans autre raison que le plaisir de sa bouche, on tue des êtres vivants, on coupe le fil de son bonheur ; pourquoi alors commettre ce péché ? L'homme de bien aime tous les êtres et n'est pas gourmand. Quand il a de quoi, il secourt les mendiants et fait l'aumône aux pauvres. Un certain Tch'enn avait bâti une tour dans sa propriété ; chaque matin il y montait et examinait les environs. Quand il voyait une cheminée qui ne fumait pas, aussitôt il envoyait du riz aux habitants de cette maison. C'est pourquoi on appela cette tour Observatoire des fumées.

Le grain est le trésor qui alimente la vie humaine. Il ne faut pas en gaspiller un seul grain. Si on répand sans y faire attention, on diminue son lot de bonheur. L'homme de bien a pour le grain la même estime que pour les perles. Il sait que l'homme ne saurait vivre sans cela, et l'estime, par suite, comme un trésor. Puisque c'est un trésor, il ne faut pas le gaspiller.

Le ciel déteste ceux qui harassent les hommes, pour se procurer des objets rares, ou pour faire faire des ouvrages inutiles. L'homme de bien ménage les forces d'autrui, et n'accable personne de sollicitudes.

Pour n'importe quel travail, l'homme a besoin d'instruments appropriés. Si, de propos délibéré, on casse les instruments d'autrui, de sorte que, quand il devra s'en servir, il ait comme les bras cassés, c'est là une noire malice. L'homme de bien, quand il voit un artisan quelconque manquant d'instruments, lui en prête ; et si par hasard on les lui gâte, il n'en exige pas le remboursement.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Concevoir du déplaisir à la vue de la richesse d'autrui, et désirer qu'il tombe dans la pauvreté, c'est là un sentiment stupide, car il blesse la bonté naturelle de celui qui le conçoit sans faire aucun tort à l'autre ; c'est donc une folie. L'homme de bien n'agit pas ainsi. Quand il voit un riche, il lui souhaite de conserver avec soin ses richesses, afin de ne les pas perdre ; il désire aussi qu'il emploie ses richesses à faire le bien, et qu'il n'en jouisse pas en vain.

Quand, à la vue de la femme ou de la fille d'autrui bien faite, on la désire et on la tente, cela est mal ; dès que pareille pensée est née dans le cœur, quoique la chose ne se soit pas faite, les koèi-chên s'en sont aperçus. Hélas, les hommes ne savent pas combien cela est terrible ; aussi commettent-ils ce péché avec la plus grande légèreté, ce dont il résulte d'innombrables malheurs. En effet, la luxure est le premier de tous les vices. Elle compromet la vie, elle corrompt les mœurs et détruit les mérites ; elle appauvrit ceux qui devaient être riches, et rend vils ceux dont le destin était d'être honorés. Quand les passions impures s'émeuvent, tout le cœur en est troublé et obscurci, les esprits vitaux dépérissent, on contracte de vilaines maladies et de hideux ulcères, comment alors la vie ne serait-elle pas abrégée ? Et puis, quand on séduit la femme ou la fille d'autrui, les siennes propres paieront la dette. Je vous le dis, si vous voulez vous guérir de ce vice, il faut, matin et soir allumer une baguette d'encens, et, pendant le temps qu'elle mettra à se consumer, fermer les yeux et méditer en détail les conséquences de la luxure ; voilà le bon moyen de s'en guérir. Sans cela, on évitera difficilement le châtement. L'homme de bien, de toute sa vie, ne se permet pas de regards lubriques. Quand il ne peut pas éviter une femme, il la regarde comme si c'était sa sœur. Il garde strictement les dix préceptes suivants ; 1 purifier son cœur ; 2 garder la décence ; 3

## **Rudiments**

### Morale et usages

révérer le chénn du ciel ; 4 avoir soin de ses esprits animaux ; 5 ne pas regarder les femmes ; 6 ne pas leur parler ; 7 brûler les livres obscènes ; 8 user avec modération du mariage ; 9 ne pas faire la grasse matinée ; 10 exhorter tout le monde à faire, devant les chénn, le serment et le vœu d'éviter la luxure.

Si vous devez de l'argent à quelqu'un, et ne voulez pas le lui rendre, sachez bien que, si vous ne restituez pas en cette vie, dans votre vie subséquente il vous faudra rendre comme bœuf ou comme cheval. Quand l'homme de bien a emprunté, il ne lui suffit pas d'avoir restitué ; il se garde encore d'oublier le bienfait reçu. Quand on voit que les affaires de quelqu'un ne sont pas claires, gloser sur son compte et en dire du mal, c'est là ne pas savoir se conduire. L'homme de bien ne glose pas sur autrui. Même quand il est certain qu'on a fait cette faute, il n'en parle pas ; en général il ne parle pas facilement du prochain.

Se mettre à rire quand on voit quelqu'un affligé d'un vice corporel, c'est montrer qu'on n'a pas de bon sens, et il se peut que l'on s'attire par là des malheurs. L'homme de bien a compassion des chauves, des aveugles, des estropiés et des boiteux, comme s'il avait lui-même leur infirmité.

Quand on voit un homme de talent, se mettre à le dénigrer de peur qu'il n'ait l'avantage, c'est là avoir un cœur venimeux. L'homme de bien, quand il rencontre des hommes bien doués et habiles, les honore et les patronne, de peur que leurs latents ne restent vains. Voyez combien de fois, dans ce traité, du commencement à la fin, les mots soi et autrui sont répétés. C'est que le prochain et moi, nous sommes tous issus du même ciel et de la même terre ; nous sommes frères, donc il ne faut pas se traiter en étrangers. Si mon prochain a du malheur, c'est comme si j'en avais moi-même. Si mon prochain a du bonheur, c'est

## **Rudiments**

### Morale et usages

comme si j'en avais. Le proverbe dit : si vous avez du bien, jouissez-en ensemble ; si vous avez du mal, pâtissez en commun. Si on ne veut que son bonheur personnel et le malheur d'autrui ; si on ne cherche que sa propre satisfaction, sans avoir égard au déplaisir d'autrui, on n'est pas en harmonie avec les sentiments dans lesquels le ciel procrée les êtres, on ne diffère guère des animaux, enfin on a perdu son cœur d'homme. Si donc vous voulez devenir gens de bien, commencez par apprendre les deux mots moi et autrui. Si vous n'entendez pas le sens de ces deux termes, c'est en vain qu'il vous est échu dans l'univers un corps d'homme ; dans la vie présente vous serez un méchant, dans vos vies futures vous serez un animal.

Enterrer des hommes de bois dans les terres d'autrui, ou dans ses fermes, ou à l'entrée de son cimetière, ; ou bien enterrer des charmes ; ce sont là des moyens magiques pour nuire aux gens ; si on est dénoncé, ces crimes sont punis par la décapitation. L'homme de bien n'enterre que les cadavres abandonnés ; il fait encore cela dans un cimetière spécial, afin que personne n'ait à en souffrir.

Quand les arbres d'autrui sont grands au point de dominer le fong-choei, les tuer en secret au moyen de poisons, c'est là nuire aux gens en cachette. L'homme de bien ne nuit à aucun brin d'herbe, bien moins à un arbre. Il ne se sert de drogue, que pour guérir les maladies et sauver la vie des gens ; mais jamais pour empoisonner. Non seulement on ne garde rien des biens acquis par le vol, par le pillage, en trouant les murs, en recelant ; on est encore puni de ces crimes en ayant des fils prodigues. L'homme de bien remplit ses devoirs d'homme et s'en remet du reste au ciel, ne s'occupant que d'amasser des mérites et non des richesses. Les anciens disaient : mieux vaut amasser des mérites que de l'argent. En amassant des mérites on devient un brave

## **Rudiments**

### Morale et usages

homme, en amassant de l'argent on s'attire des malheurs... Aussi je vous le dis, relisez cette parole plusieurs fois, afin que vous reveniez de vos égarements.

Quand on a une charge qu'on n'aurait pas dû avoir, et qu'on cherche encore à s'avancer par toute sorte de ruses, même si on y arrive, on a agi contre les dispositions du ciel. L'homme de bien, dût-il, de sa vie, ne pas obtenir de charge, ne se permettra pas d'user de fourberie ; quand il a obtenu une charge, il ne flatte pas ses supérieurs, et ne s'attribue pas de faux mérites pour obtenir de l'avancement. Il sait que la richesse et l'honneur dépendent du ciel ; c'est pourquoi il agit en tout selon son devoir, et par là il est tout naturellement d'accord, en haut avec le cœur du ciel, en bas avec celui du peuple, et la récompense lui vient sans qu'il la sollicite.

Quand on excède dans la jouissance, on a bientôt épuisé son lot de bonheur. Si on ne fait que paresser, s'amuser avec des fleurs, élever des oiseaux, faire de la musique, chanter des chansons, jouer, etc., non seulement on se ruine, mais on abrège encore sa vie. Les anciens disaient que, si les hommes sans vertu étaient heureux et jouissaient d'une longue vie, le ciel ne serait pas juste. Faire le bien, c'est le moyen de changer le malheur en bonheur. Plus on fait de bien, plus le bonheur se rapproche, plus le malheur s'éloigne. Si on s'obstine à ne pas s'amender, on a toujours les mauvais châtiments à ses trousses. Sur cette terre on a sans cesse des déplaisirs ; on ne saurait avoir tout à souhait. Que si, à la moindre bouffée de dégoût, on maugrée contre le ciel et la terre, on maudit les hommes, on est bien près d'avoir des malheurs. L'homme de bien se plaint seulement de n'avoir pas plus de vertu ; pour ce qui est du reste, pauvreté et malheur, cela l'occupe peu ; tout le jour il se raffermi le cœur avec ces textes, le sage aussi est sujet à la misère, l'homme de cœur est

## **Rudiments**

### Morale et usages

résigné à mourir de mort violente. (litt. : noyé). Il dit simplement, si le ciel m'éprouve ainsi, c'est pour perfectionner ma vertu ; si les hommes se plaignent de moi, c'est là m'encourager à mieux faire.

Le vent et la pluie sont dûs à l'action mystérieuse des chênns. Que si parfois il y a des tempêtes et des pluies torrentielles, c'est que les péchés des hommes ont dépassé la mesure ; ces phénomènes doivent servir d'avertissement au monde. Si donc l'homme comprend leur raison d'être, il doit alors révéler la colère du ciel ; s'il maudit, c'est ajouter un nouveau péché à ceux dont il est déjà chargé. Chaque fois qu'il y a un vent violent, une grande pluie, du tonnerre et des éclairs, même la nuit l'homme de bien se lève, s'habille, s'assied avec modestie et réfléchit à ses péchés, priant le ciel de les lui pardonner ; car enfin, quand les parents se fâchent, un enfant osera-t-il bien ne pas demander pardon avec respect ? Faire serment en présence du ciel, et l'invoquer comme témoin, sans s'inquiéter si on a raison ou tort ; qu'on ait bien ou mal agi, vouloir faire admirer ses actes aux chênns et leur réclamer sa récompense ; pareille insolence, c'est chercher la mort. L'homme de bien, quelque pur que soit son cœur, ne se permet pas de vanter ses mérites au ciel, de peur d'avoir en soi, sans le savoir, quelques points qui déplaisent au chênns du ciel. Jadis, un certain Tchao-ts'inghien, quand il avait fait de bonnes actions durant le jour, brûlait de l'encens et priait la nuit ; il avait aussi coutume de dire, qu'il n'oserait faire une action, dont il n'oserait avertir le ciel. Un autre, nommé Yuan-leaofan, avait cousu un cahier, dans lequel il inscrivait tout ce qu'il avait fait durant la journée, puis, la nuit venue, craignant de ne s'y être pas bien pris, il brûlait de l'encens, priait et demandait aux chênns de le redresser.

L'homme doit être soumis aux dispositions du ciel, et ne pas

## **Rudiments**

### Morale et usages

chercher follement à acquérir ce qu'il ne doit pas avoir. La notoriété et la richesse de chaque homme, sont prédéterminées avec son destin. Quand le destin veut qu'on soit pauvre, on ne peut devenir riche, quand le destin veut qu'on reste obscur, on ne saurait devenir célèbre ; si on tente de s'approprier ce qu'on ne doit pas avoir, on perd parfois même ce qu'on devait avoir. L'homme de bien est soumis à son destin. L'adage dit : le sage ne se débat pas contre le sort. En toute chose, il agit conformément à la bonté naturelle et à l'humanité, et, par le fait même, il fait ce qu'il faut faire pour devenir célèbre et riche, s'il doit le devenir ; que s'il n'y arrive pas, il ne se plaint pas. Il y a, de par le monde, des hommes qui cherchent le bonheur et la considération avec beaucoup de peines et de travaux, sans un instant de repos, pour soi-même et pour ses descendants. Si on y pense bien, quel avantage y a-t-il à cela ? Le proverbe dit : les descendants auront leur bonheur personnel ; pourquoi fais-tu le cheval et le bœuf pour eux ? L'homme de bien se donne aussi de la peine, mais c'est pour faire le bien. Jadis un certain Yang-paiyoung construisit un bac pour la commodité des voyageurs qu'il passait sans les faire payer ; ses mérites valurent à ses descendants d'être tous gradués. Un certain Su-hi enterrait les cadavres abandonnés ; ayant enterré ainsi dix mille chats et chiens crevés, ses mérites firent que ses descendants devinrent très prospères, et qu'il y eut toujours parmi eux des gradués. Un autre, nommé Hao-youngtch'ounn, prenait chaque jour un balai et rejetait dans le fleuve les mollusques laissés à sec par la marée ; aussi son petit-fils devint-il mandarin de première classe. Un certain Keue-fan faisait chaque jour vingt bonnes œuvres, et devint par là préfet de Tchennkiang ; tous ceux-là s'étaient donné de la peine pour faire le bien ; on peut voir, par leur exemple, qu'il est bien vrai que le ciel ne fait pas tort aux gens.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Quand on trompe les gens par des prestiges, quand on s'érige en chef de secte et qu'on en fait accroire aux gens, qu'on provoque des assemblées où les deux sexes sont confondus, pour brûler de l'encens, vénérer des images, et se livrer au libertinage, au brigandage, à des meurtres ou à des révoltes ; tout cela est prévu par les lois, et quand on est pris par le mandarin, on est battu ou décapité selon les cas. L'homme de bien s'applique tout entier à faire comprendre aux gens la bonne doctrine, les livres et les rites des sages. Jadis un certain Wang-yuan vendit tous ses biens, pour faire graver dix mille Kanyingp'ien, qu'il distribua partout. C'est là aider le ciel à propager la doctrine ; cela mérite récompense. Acheter avec une balance forte et vendre avec une balance faible ; acheter au grand et vendre au petit boisseau ; acheter au grand pied et vendre au petit ; en un mot, donner petit et exiger grand poids ; ou bien adultérer des comestibles, mêler de la terre au sel, de l'eau au vin, de l'huile au vernis, de la balle au grain, ou bien humecter le grain ; faire du faux argent ou de faux billets, tout cela c'est ne pas agir en homme. Que si, par de faux médicaments, on lèse la vie d'autrui, c'est là montrer encore plus de malice. Et puis, vendre du sel en contrebande, fondre de fausses sapèques, courir les tribunaux et corrompre les mandarins, écrire de fausses accusations et de faux contrats, rédiger des actes de divorce, s'entremettre pour remarier une veuve ou pour vendre des personnes libres, induire au mal des fils de famille, faire l'usure, etc., tout cela blesse extrêmement la bonté naturelle et la li céleste, et ne saurait rester impuni. Quand l'homme de bien fait le commerce, il ne trompe ni les vieux ni les jeunes, ne vend que de bonnes marchandises, n'a pas deux prix, donne bon poids et bonne mesure. Il ne fait rien qui soit contraire à la li céleste, aussi est-il récompensé. Un certain Kinn, propriétaire d'un mont-de-piété, ne prenait pas d'intérêt sur les

## **Rudiments**

### Morale et usages

habits des pauvres ; quant aux autres, à l'époque de la nouvelle année il abaissait le taux ; aussi, grâce à la protection secrète des chênns, les voleurs n'osèrent jamais tenter de le piller.

S'emparer de filles ou de fils de bonne famille, pour les vendre comme esclaves aux grands, ou aux comédiens, ou aux lieux de débauche, tout cela ce sont des péchés qui crient vengeance au ciel ; si on n'en est pas puni soi-même, on le sera dans ses descendants. Sous la dynastie des Song, un certain Tseng-leang ayant vu qu'on vendait des enfants, les racheta de son argent ; il vit ensuite en rêve un chênns qui lui dit : tu devais mourir sans postérité. Mais, à cause de ta vertu, le ciel t'accorde un fils. Au bout d'un an, de fait il lui naquit un fils, qui devint par après haut fonctionnaire. Un certain Tchou-kinn de Changhai, ayant appris qu'une femme de son village était convenue avec son mari, pour raison de pauvreté, de se séparer et d'entrer dans un mauvais lieu, prit aussitôt cinq cents ligatures et la lui racheta ; aussi devint-il par après premier d'une promotion de docteurs.

Quand on a obtenu un corps humain, si on est homme, il faut être pieux et fidèle ; si on est femme, il faut être souple et accommodante. Sinon, c'est en vain qu'on porte des habits et qu'on mange une nourriture d'homme. Quand on s'est marié, les deux conjoints ne font plus qu'un, aussi doivent-ils vivre en bonne harmonie. Quand l'homme, abusant de la faiblesse de la femme, ne fait que frapper et maudire ; quand la femme, abusant du caractère débonnaire de son mari, lui manque de respect, la grande règle des époux est violée. Au foyer de l'homme de bien, on est toujours d'accord. Que si parfois, d'une parole moins convenable, il s'ensuit une petite prise de bec, on ne prend pas cela à cœur. L'adage dit : entre époux, pas d'inimitié qui passe la nuit. Parlons d'abord des hommes. Un certain Liou-tingcheu fiancé dans son propre village, avait juré qu'il ne se

## **Rudiments**

### Morale et usages

marierait pas avant d'être reçu licencié. Quand il fut reçu, sa fiancée était devenue aveugle des deux yeux. Le père de sa fiancée qui était un homme raisonnable, se dit qu'il ne convenait pas qu'un licencié épousât une fille aveugle ; il vint donc le trouver, et lui proposa de se refiancer et d'en épouser une autre. Il répondit, si j'en épouse une autre, et qu'elle redevienne aveugle, je n'y pourrai rien ; de plus, en t'écoutant, je montrerai que je n'ai pas le sentiment des convenances ; mieux vaut que j'épouse ta fille. On prit donc jour, et il l'épousa ; après quoi ils vécurent en fort bonne intelligence. Au bout d'un an, les deux yeux de sa femme se rouvrirent à la lumière. Après une nouvelle année, elle lui donnait deux jumeaux, qui furent plus tard gradués. Passons aux femmes. Une dame Tsoung était mariée à un Soutchoung, lequel étant sorti pour son commerce, resta trois ans absent, et épousa ailleurs une autre femme ; quand il la ramena avec lui à la maison, il eut peur que Tsoungcheu n'en serait mécontente. Mais celle-ci lui dit : il y a sept causes de renvoi d'une femme ; la première des sept, c'est la zélotypie ; comment me la permettrai-je ? Elle vécut donc en bon accord avec la seconde, et devint célèbre pour sa vertu. Traiter sa femme avec dureté ou avec mépris ; gâter ses enfants, ou bien les maltraiter par trop, tout cela est mal. Si une bru maltraite ses beaux-parents, c'est là aussi manquer à ses devoirs, et le ciel ne le lui passera pas. Avant tout, l'homme de bien règle sa famille, de sorte que l'homme et la femme observent chacun les règles de son état, et se traitent mutuellement comme il convient. Depuis l'antiquité, il ne manque pas de femmes de bien, citons-en quelques-unes. Le père d'une demoiselle Ma étant mandarin, faisait réparer les murs de la ville, et ne permettait pas aux ouvriers employés à ce travail de se reposer avant le chant du coq. Makou émue de leur peine, s'exerça à faire kikeriki. Dès

## **Rudiments**

### Morale et usages

qu'elle entonnait, les vrais coqs se mettaient tous à chanter. Pour cette petite bonne œuvre, elle fut mise au rang des génies. Une certaine dame Heou disposa un grand bâtiment vide, de manière à y entretenir les enfants pauvres. Quand ils étaient devenus grands, elle les rendait à leurs parents ; ainsi obtint-elle de vivre plus de cent ans. Deux époux Sou avaient, par pitié pour la vie des animaux, pris la résolution de ne pas manger de chair de toute leur vie, et de toujours garder l'abstinence ; de plus, ils ne se rassasiaient pas, et s'ôtaient chaque jour quelque chose de la bouche pour le donner aux mendiants ; aussi par après tous deux arrivèrent-ils à un âge très avancé, et moururent-ils sans agonie. Voyez un peu, toutes ces femmes de bien sont certainement devenues des hommes à leur métempsycose suivante. Aussi je vous exhorte toutes, mesdames, à les imiter.

Quand les ancêtres sont morts et enterrés au cimetière, leur houll y reste. Aussi faut-il, aux termes usuels, les honorer, leur faire des offrandes de mets, et leur brûler du papier-monnaie, et cela avec le plus grand soin. Si, aussitôt qu'on les a enterrés, on ne s'en occupe plus ; si on cesse de leur brûler de l'encens ; si personne ne va visiter leur tombe, pas plus que celle d'un homme mort sans postérité ; si on abat les arbres du cimetière ; si on y fait paître des animaux ; tout cela c'est manquer de respect aux ancêtres. L'homme de bien règle sa conduite sur le texte des livres, lesquels prescrivent de servir les morts comme on les servait vivants. Il leur sacrifie comme s'ils étaient présents ; c'est là le sens des paroles de Confucius, sacrifie comme s'ils y étaient. Dans le Traité du salut, il est dit que, chaque année à la douzième lune, le Peitichenn, accompagné d'une troupe de koèichènn, examine les cimetières de par le monde. Si dans le tertre funéraire il y a des trous par où le cercueil paraisse à découvert les descendants de cet homme sont convaincus de manque de

## **Rudiments**

### Morale et usages

piété, et punis par la pauvreté, la maladie, la misère, l'abréviation de leur vie et l'extinction de leur lignée.

Parmi les hommes sur cette terre, la plupart sont des sots, peu sont sages. Le pire c'est le cas de ceux qui ne s'avouent pas qu'ils sont bêtes, mais qui se croient au contraire plus sages que les hommes et les génies, et qui cherchent à obtenir le bonheur par fraude et tricherie ; comme sont par exemple ceux qui, voulant avoir un bon fong-choei pour un bâtiment ou un cimetière, creusent un fossé par-ci, font un monticule artificiel par-là. Eh, ne savez-vous pas que les chênns ne sont pas faciles à duper ?! C'est pourquoi les gens de bien, quand ils leur demandent leur protection, le font en copiant de bons livres, en imprimant de bonnes images, en donnant des recettes vulgaires ou des médicaments pour guérir les pauvres, en faisant l'aumône d'habits ou de cercueils, en recueillant des enfants abandonnés, en accommodant les processifs, en exhortant les gens à renoncer au mal et à revenir au bien, touchant ainsi le cœur des chênns ; aussi comment ne seraient-ils pas récompensés ?!

Il en est qui, quand ils ont eu quelque ennui, souhaitent, avec des imprécations, la mort à soi ou au prochain ; d'autres, après avoir fait quelque mauvaise action, craignant qu'on ne les en reprenne, maudissent et jurent avec une feinte indignation, disant, si j'ai fait telle ou telle chose, que le ciel me frappe et que la foudre m'écrase, que je meure avec le soleil couchant !... Ceux-là, par après il leur arrivera ce qu'ils se sont souhaité. L'homme de bien non seulement n'ose pas provoquer les chênns, mais si, par hasard, il lui est arrivé de blesser quelqu'un, il fait aussitôt des réparations et donne de bonnes paroles.

Les puits sont aussi sous la garde d'un chênns. Si on passe et repasse sans respect près de l'ouverture, on les offense.

## **Rudiments**

### Morale et usages

L'homme de bien ne se penche pas sans raison sur le puits pour regarder à l'intérieur, ne crache pas dans le puits, balaie avec soin le tertre qui l'entoure, et empêche qu'il n'y tombe des ordures.

Le grain a été donné par le ciel aux hommes, pour entretenir leur vie ; on peut le manger, mais non pas en abuser. Si on s'assied dessus, si on le foule aux pieds, on brise certainement le fil de sa fortune.

L'homme est le plus noble de tous les êtres ; il ne faut pas, pour jouer, grimper sur un autre homme, ni passer et repasser sur son corps. Maître Tch'eng ne se servit jamais d'une litière. Car, disait-il, les hommes étant tous de même espèce, pourquoi en faire ses chevaux ?!

Quand les médecins donnent des abortifs, ou qu'on noie une fille nouvellement née, c'est là le même péché que de tuer un homme, cela porte certainement malheur. L'homme de bien aime ses propres enfants et ceux des autres. Jadis un certain Tch'enn-ihuan habitait un district où l'usage de noyer les filles était très répandu. Il fit son possible pour l'abolir, de vive voix et par des placards qu'il fit afficher partout, promettant de payer la moitié du trousseau à chaque mariage, et le tout pour les pauvres. Au bout d'un an, au près et au loin la coutume était réformée, et chaque famille élevait ses filles, qu'elle en eût cinq, six, ou même sept et huit. Aussi le fils de Tch'enn-ihuan sortit-il troisième à l'examen du doctorat.

Agir toujours à la dérobée, c'est n'avoir pas de conscience. L'homme de bien ne fait, de toute sa vie, aucune action qui ne puisse être publiée. Il dit qu'un homme loyal ne doit pas faire de choses secrètes.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Le trente de chaque mois, le premier de l'an, le cinq de la cinquième lune, le sept de la septième, le premier de la dixième, sont les jours où le chên du ciel examine le bien et le mal fait par les hommes ; si on ne se tient pas ces jours-là, si on chante la comédie ou des chansons, si on pleure, si on se met en colère, c'est là offenser le chên du ciel, et l'on s'en trouvera mal. En ces jours, l'homme de bien est plus respectueux encore que de coutume ; il se lave le visage, se rince la bouche, pacifie son cœur, brûle de l'encens, ferme les yeux, réfléchit sur ses actions, et, comme il sent qu'il est coupable de fautes et n'est pas bien avec le chên du ciel, il crie, dans le secret de son cœur, Seigneur du ciel, pardonne-moi !

Au premier jour du printemps, de l'été, de l'automne, de l'hiver ; à l'équinoxe de printemps et d'automne ; au solstice d'été et d'hiver ; à ces huit termes, les chên règlent le compte des péchés des hommes, aussi n'est-il pas permis d'infliger des châtements ces jours-là. D'ailleurs l'homme de bien recourt rarement aux châtements ; il préfère amender par des exhortations, et ce n'est que quand il n'y a plus moyen, qu'il donne quelques coups, pas plus qu'il ne faut. Aux huit termes énumérés ci-dessus, même ceux qui doivent être battus, il ne les bat pas.

Le nord est l'endroit où les chên se réunissent, il faut donc éviter de faire des inconvenances dans cette direction. Si on se mouche, si on éternue, crache, fait ses besoins vers le nord, ce sont là autant d'offenses et de grands péchés. Quand l'homme de bien a à demander quelque chose aux chên, il se tourne vers le nord pour faire ses promesses, brûler des parfums, prier et sacrifier.

Le Génie de l'âtre est le maître de la maison. Si on se dispute,

## **Rudiments**

### Morale et usages

chante, pleure, rit en sa présence, c'est aussi le traiter avec irrévérence. L'homme de bien ne cesse d'avertir les gens, de ne pas se mettre en colère, de ne pas crier, se peigner, se laver, se bander les pieds, faire faire leurs besoins aux petits enfants en sa présence ; quand les hommes ont ôté leurs souliers et leurs bas, ils ne doivent pas non plus les déposer devant lui. L'encens qu'on brûle, est chose propre au culte des chênns, il ne faut donc pas l'allumer au foyer, de peur que l'impureté du combustible ne contamine l'encens, auquel cas, quelque quantité qu'on en brûle, le chênns n'en voudra pas. Quand l'homme de bien chaque matin brûle de l'encens, il l'allume toujours avec une allumette, et pas à la flamme du foyer. Il n'ose prétendre honorer les chênns, qu'avec des objets parfaitement purs.

Pour cuire la nourriture, il n'est pas permis de brûler de sales combustibles, comme des crottins, des plumes, des os ; primo, parce que le Génie de l'âtre en serait mécontent, secundo parce que ce qui a été cuit de la sorte, ne peut être offert en oblation. L'homme de bien exige la propreté, non seulement dans ce qui doit être offert, mais aussi dans ce qui doit servir à nourrir les hommes, et il ne jette pas n'importe quoi dans le foyer.

Quand on se lève la nuit, il ne faut pas le faire nu. Les koèichênns sont présents jour et nuit. Si on leur manque, ils punissent. Les femmes doivent être encore plus réservées que les hommes. L'homme de bien ne se permet pas en plein jour de porter son bonnet de travers ou ses habits en draperie ; même au temps des chaleurs il ne se met pas à nu.

Les trois luminaires, le soleil, la lune, les étoiles ; les étoiles filantes, l'arc-en-ciel, tout cela ce sont des manifestations sensibles du k'i céleste, qu'il faut, par conséquent, vénérer. Si on regarde fixement le soleil ou la lune, si on maudit les étoiles

## **Rudiments**

### Morale et usages

filantes, si on montre au doigt l'arc-en-ciel, on est coupable de péché. L'homme de bien comprend qu'il en est de lui dans l'univers comme du poisson dans l'eau. Le poisson est baigné par l'eau à l'extérieur et à l'intérieur, et ne saurait vivre hors de l'eau. L'homme est baigné par le k'i à l'intérieur et à l'extérieur, et ne saurait se passer du k'i. C'est pourquoi l'homme de bien n'est pas un instant sans vénérer le k'i et la lumière céleste ; en les vénérant il vénère le ciel.

Chasser et brûler les herbes des montagnes au printemps, est un grand mal. Car le printemps est l'époque où tous les êtres se reproduisent ; êtres inanimés ou animés, les uns bourgeonnent, les autres conçoivent. Si vous prenez alors leur vie, pour un grand qui meurt, il meurt je ne sais combien de petits. Si on brûle un arbre, il poussera en moins un grand nombre de branches et de feuilles ; n'est-ce pas là agir contre la li céleste. L'homme de bien s'appliquant à coopérer aux intentions procréatrices du ciel, ne sauve pas seulement la vie aux hommes, mais encore aux autres êtres.

Quand on maudit publiquement, en se tournant vers le nord, avec de sales paroles, on a commis un grand péché. L'homme de bien ne maudit jamais personne. Jadis un certain Fou-pi ayant été maudit nommément par quelqu'un, dit, bien des gens. portent le même nom, cela ne me regarde pas ; s'il lui plaît de maudire, qu'il maudisse ! Un autre, nommé, Hia-yuanki, dont un esclave avait taché la robe, une tache n'est pas une affaire ; quand on l'a lavée avec de l'eau, cela ne paraît plus. Un autre jour qu'il lui avait cassé un encrion en jade, l'esclave était tout éperdu ; Hia-yuanki lui dit, ce n'est rien, tout objet doit casser un jour. Le proverbe dit... si le vieux ne part, le neuf ne vient pas. Ces deux hommes devinrent plus tard hauts fonctionnaires.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Voici que nous avons fini d'énumérer les péchés des hommes ; les uns commettent ceux-ci, les autres ceux-là. Hélas, ils ont encore le cœur si oblitéré, qu'ils n'en ont pas conscience, croient qu'ils ont fait de bonnes affaires, et sont meilleurs que d'autres. Ils ne savent pas que les koèi-chên ont tout remarqué en secret. Ce n'est pas eux qui ont rogné ton lot de bonheur et de vie, c'est toi-même qui te l'as ravi ; c'est ainsi que tes crimes seront punis de ton vivant. Ce ne sont pas les koèi-chên qui ont éteint ta postérité, c'est toi qui es le coupable ; c'est ainsi que tu porteras la peine de tes crimes encore après ta mort. Si tu veux échapper à cette rétribution de tes mauvaises actions, dépêche-toi d'imiter les gens de bien.

Nous avons parlé jusqu'ici du bien et du mal dans les actions ; parlons maintenant du bien et du mal dans les sentiments intérieurs. Le cœur est la racine du bien et du mal. Quand les mauvaises passions s'ébranlent, on oublie qu'on est sous l'œil des koèi-chên. Quand les bons sentiments s'éveillent, les chên bienfaisants accompagnent l'homme, et le récompensent par le bonheur quand il a fait beaucoup de bien. Quand les mauvaises passions s'éveillent, les chên malfaisants accourent, et, quand la mesure du mal est pleine, ils punissent par des malheurs. Les sages de l'antiquité se servaient du moyen suivant pour bien agir et éviter le mal ; ils avaient deux flacons ; à chaque bon mouvement, ils mettaient une fève rouge dans l'un ; à chaque mouvement mauvais, ils mettaient une fève noire dans l'autre. Chaque fois que revenait la fin du mois, ils les vidaient et recomptaient qui plus qui moins ; à la longue toutes leur inclinations devenaient bonnes par ce moyen.

Quand un homme qui a fait le mal et s'en repent, veut se corriger ; s'il se corrige vraiment, il aura du bonheur. Gardez-

## **Rudiments**

### Morale et usages

vous de dire, j'ai fait le mal, faire le bien maintenant ne me servira de rien. Mais ne vous attendez pas non plus à avoir du bonheur dès que vous vous serez mis à bien faire, et n'allez pas, si vous n'en obtenez pas, être aussitôt mécontents, et dire que faire le bien ne sert de rien. Commencez par abstraire de l'idée de vouloir acquérir le bonheur, et dites-vous, dussé-je n'en pas obtenir, je ferai quand même le bien ; à la longue, quand vous aurez racheté vos péchés passés par vos bonnes œuvres, il n'est bonheur que vous ne pourrez obtenir.

Un homme qui veut se délivrer du mal et faire le bien, doit faire les trois choses suivantes. Quelles trois choses ? Lire de bons livres, bien parler, bien agir. Quand on a fait cela durant trois ans, le bonheur vient sans qu'on le cherche. Si on ne fait que le mal, au bout de trois ans le malheur vient de lui-même. Qu'on se trouve bien des bonnes actions, et mal des mauvaises, tout le monde a conscience de cela. C'est que le Génie du foyer renseigne celui de la ville, celui de la ville renseigne les génies qui passent par chez lui en faisant leurs rondes, et ceux-ci avertissent le chên du ciel ; c'est dans ce sens qu'on dit, que le bien et le mal fait par les hommes, ne saurait être ignoré du ciel. Le chên du ciel tient le grand livre du bien et le grand livre du mal. Je vous en conjure, lisez ce Kanyingp'ien jusqu'à ce que vous le possédiez parfaitement !... Et ne dites pas que le style en est vulgaire. Si le style en est simple, le sens en est très profond. Si vous ne faites qu'y jeter un regard superficiel, jamais vous ne le pénétrerez. Il faut méditer en détail le sens de chaque parole une à une, puis en estimer les avantages et les inconvénients ; ce calcul fait, continuez votre lecture ; plus vous lirez et plus la doctrine vous deviendra familière ; voilà ce qui s'appelle lire de bons livres. Quand vous le saurez, dans vos loisirs servez-vous du texte de ce livre pour exhorter tout venant ; voilà ce qui

## **Rudiments**

### Morale et usages

s'appelle bien parler. En toute rencontre, agissez conformément à ces enseignements, et vous aurez bien agi. Si vous faites le bien de cette manière, vous aurez bientôt fini de racheter vos démérites passés, et pourrez obtenir n'importe quel bonheur.

@

## Catéchisme bouddhiste

@

Le ciel et la terre traitent les hommes avec justice et sans partialité. Tout bien, tout mal, qu'il ait été commis ou pensé seulement, a été vu par les chênns. Ce n'est pas parce que tu leur as fait des offrandes qu'ils te donneront du bonheur, ce n'est pas parce que tu ne leur en as pas fait qu'ils te frapperont de malheurs. L'homme qui a du pouvoir, ne doit pas l'exercer dans toute son étendue ; celui qui a du bonheur, ne doit pas l'épuiser ; il ne faut pas opprimer les pauvres ; pour ces trois points la rétribution est infaillible. Si tu fais le bien, ne te plains pas de n'avoir pas de bonheur ; tu es récompensé en ce que le malheur s'est éloigné de toi. Si tu fais mal, ne te vante pas que tu n'as pas de malheur ; tu es puni par l'éloignement du bonheur. Il en est des gens de bien comme des plantes au printemps ; quoique leur croissance soit imperceptible, elles grandissent de jour en jour. Les méchants sont comme une pierre à aiguiser ; quoiqu'on ne s'aperçoive pas qu'elle décroît, elle devient plus petite de jour en jour. Que les gens du monde y pensent bien ; quelque petit bien que ce soit, il faut le faire et y exciter les autres ; le moindre petit mal, il faut l'éviter et exhorter les autres à s'en abstenir. Il faut remplir ses devoirs d'homme, et s'en remettre à son destin ; ainsi sera-t-on content toute sa vie. Ne vous fiez, ni à la physiognomonie, ni à la divination par les diagrammes. Sachez-le bien, c'est dans la pratique du bien qu'est caché le bonheur, et le malheur éclôt du mal ; le filet pend du ciel, sans qu'ils le voient, sur la tête des méchants par tout le monde ; personne n'échappera à la rétribution.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Voici les dix commandements bouddhistes : Le premier : que les infidèles et les impies, les inhumains et les injustes, se convertissent et deviennent fidèles, pieux, charitables pour les hommes et tous les êtres. Le second : ne volez pas en secret et ne cherchez pas votre intérêt aux dépens du prochain ; efforcez-vous d'amasser des mérites et venez en aide aux malheureux. Le troisième : ne tuez aucun être vivant pour satisfaire votre gourmandise ; soyez miséricordieux envers les animaux. Le quatrième : n'abusez pas, par sensualité, de la femme ou de la fille d'autrui, ruinant ainsi leur vie et leur pureté, et offensant les génies. Le cinquième : ne rompez pas les bonnes relations et les liaisons du prochain ; sachez unir les cœurs de vos covillageois par de bonnes paroles. Le sixième : ne dénigrez pas les braves gens, et ne faites pas votre propre éloge. Le septième : ne vous enivrez pas ; ne vous rassasiez pas ; donnez à votre nature et à votre corps ce qui convient. Le huitième : ne convoitez pas sans fin, et n'amassez pas des biens sans avoir pitié des pauvres. Le neuvième : ne vous liez pas avec de mauvais drôles, mais avec des amis qui soient meilleurs que vous, et de qui vous puissiez apprendre. Le dixième : ne pariez pas beaucoup, ne criez et ne riez pas trop haut ; soyez posé, simple, et exercez-vous à la vertu. Ces dix préceptes doivent être toujours gardés en mémoire.

Donner la liberté et la vie à des êtres vivants captifs, est une bonne œuvre évidente. Songez-y bien, si les hommes tiennent chacun à sa vie, les autres êtres aiment aussi à vivre et redoutent la mort. Alors pourquoi les tuez-vous, pour le plaisir de votre bouche ?! Avec un couteau tranchant, vous leur percez le cœur, vous les éventrez, vous les écorchez, vous raclez leurs écailles, vous les égorgez, vous les salez, vous les faites frire ou bouillir ; quelles douleurs, alors qu'ils n'ont pas à qui se plaindre ! Mais sachez-le bien, en les tuant, vous avez contracté avec eux une

## **Rudiments**

### Morale et usages

inimitié qui durera des générations. Quand vous serez mort, vous commencerez par être torturé en entier, puis vous serez à votre tour transformé en animal. Outrage pour outrage, et vie pour vie. Autant vous aurez mangé d'animaux sur la terre, autant de générations vous faudra-t-il être animal ; ce n'est que quand vous aurez fini de payer, que vous pourrez redevenir homme ; et encore, quand vous le serez redevenu, vous faudra-t-il souffrir quantité de malheurs, de maladies, d'accidents et de dangers ; vous serez mordu par un serpent, ou dévoré par un tigre, ou frappé par un glaive ou une flèche, ou torturé et juridiquement mis à mort, en un mot vous finirez mal ; voilà ce qui attend ceux qui tuent des vivants. Aussi, je-vous le dis avec instance ; n'osant vous demander de garder l'abstinence, je vous demande au moins de ne pas tuer. Si vous m'écoutez, les koèi-chên vous protégeront, tous vos maux s'évanouiront, et il vous viendra des biens sans nombre. Que si de plus vous gardez l'abstinence et invoquez Bouddha, si vous achetez des animaux pour leur donner la liberté, vous n'aurez pas seulement du bonheur sur la terre ; après votre mort vous deviendrez Bouddha, et sortirez de l'engrenage de la métempsyose.

Il y a un beau texte exhortant les hommes à s'abstenir de la luxure, savoir : De tous les vices, l'impudicité est le pire. Quand les penchants lascifs s'ébranlent dans le cœur d'un homme, il devient fou ; il est incapable de tout bien ; c'est là un fait. De nos jours ces instincts sont pires qu'ils n'ont jamais été. Il en est qui, pour les assouvir, ne respectent aucun âge, violent de jeunes filles et outragent des veuves. Il en est qui mettent leur vie en jeu, vendent leurs biens et ruinent leur maison. Si vous n'évitez pas ce vice capital, comment échapperez-vous à la haine des koèi-chên ?! Vous serez puni en ce monde, et souffrirez infiniment dans l'autre. Donc, si vous avez péché, revenez de vos

## **Rudiments**

### Morale et usages

errements ; si non, veillez à vous. Exhortez aussi vos fils et vos cadets à s'abstenir avant tout de ce vice ; tous les autres disparaîtront par le fait même. Vous devriez copier chacun cet avertissement, le coller sur le mur et le considérer comme un trésor, non seulement pour vous-mêmes, mais aussi pour vos parents et amis, qui, à sa vue, se convertiront peut-être aussi.

Voici ce que vous font savoir les juges des dix sections infernales : Si un homme a, pendant sa vie sur la terre, fait du bien et du mal, après sa mort, s'il a fait plus de bien que de mal, ou même s'il a juste autant de mérites que de démérites, il ne subira aucun supplice en enfer, et renaîtra aussitôt dans un corps humain, homme s'il avait été femme, riche et heureux s'il avait été homme précédemment. Pour ceux qui auront fait plus de mal que de bien, ils seront torturés successivement dans tous les départements de l'enfer, après quoi ils seront retransformés en hommes, et souffriront la pauvreté, l'abréviation de leur vie, des maladies et des malheurs, selon la mesure du bien et du mal fait par eux précédemment ; tout cela, pour les remettre à l'épreuve, et voir comment ils se conduiront. S'ils font, cette fois, plus de bonnes œuvres, au prochain changement ils redeviendront hommes et heureux. S'ils font plus de mal, ils seront de nouveau entraînés par les koèi, et torturés dans toutes les sections de l'enfer, puis transformés en bêtes. Ceux qui n'ajoutant pas foi aux rétributions de l'autre monde, disent : On a bien vu des vivants torturés, mais qui a jamais vu un koèi à la cangue ? Quand on est mort, on est mort !... On ne sait rien de tout cela... Ne savez-vous pas que, quand le corps de l'homme est mort, son houl continue à exister. Le bien et le mal faits durant la vie, sont payés après la mort. Quiconque a fait le mal, subira les supplices de l'enfer, et P'ousa, à cette vue, sera dans la douleur. C'est pourquoi P'ousa, dans sa miséricorde, a prié les juges des dix

## **Rudiments**

### Morale et usages

districts infernaux de vous faire savoir, ô vous qui vivez sur la terre, les horreurs de l'enfer ; leur récit constitue le présent traité intitulé Ulitch'aotch'oan. En bonne raison, il faudrait se conformer aux intentions de P'ousa ; tout homme ou femme qui, touché de la bienveillance de P'ousa, prendra la ferme résolution de se corriger, et ne péchera plus à l'avenir, évitera, après sa mort, les supplices de l'enfer. Que si quelqu'un fait le bien toute sa vie, même ses ancêtres, ses parents, ses amis, ses bienfaiteurs défunts, pourront en retirer de l'avantage. P'ousa a fait informer de tout cela les tch'engwang des villes et les t'outi de tous les villages ; donc ne considérez pas cet écrit comme une pièce vaine et sans valeur !

Le premier des dix districts infernaux, est administré par Ts'innkoangwang, lequel a charge de la durée de vie accordée aux hommes, du livre de la vie et de la mort. Son tribunal est situé sous la grande mer, au pied du mont Wotsiaocheu, vers l'ouest ; on y arrive par un chemin extrêmement sombre. Quand un homme de bien vient à mourir, s'il n'a pas commis de péchés, ou du moins si le nombre de ses fautes n'excède pas celui de ses mérites, il arrive à ce tribunal conduit par un bon diable, et, son compte fait, est aussitôt expédié au dixième district et rechangé en homme ; devenant d'homme femme, de femme homme ; riche, pauvre, vie longue ou brève, le tout strictement en proportion de ses mérites et démérites antérieurs. S'il a fait plus de mal que de bien, dès qu'il est arrivé au premier tribunal, on le présente devant le miroir de la plate-forme Niekingt'ai. Cette plate-forme a onze pieds de haut ; le miroir a six à sept pieds de tour, et est suspendu faisant face à l'orient ; il est surmonté d'une inscription horizontale en sept caractères, ainsi conçue : Aucun brave homme ne vient devant le miroir des méchants. L'âme traînée par les démons devant le miroir, a la vision de la

## **Rudiments**

### Morale et usages

malice dont elle s'est rendue coupable sur la terre. C'est alors que l'homme saura, qu'eût-on dix mille onces d'or, on n'en emporte rien, et que, de toute la vie, le mal commis suit seul la personne. Après qu'il a été présenté au miroir, le coupable est passé aux second tribunal, où son supplice commence.

Que si quelqu'un, oubliant ce qu'il en coûte au ciel à la terre et aux parents pour engendrer un homme, se permet, avant d'avoir achevé de payer ces quatre bienfaiteurs, et sans attendre le mandat de Yenwang, de se donner la mort ; sans que ce soit pour cause de fidélité au principe de piété filiale, de chasteté, de justice, de guerre ; pour une petite raison qui n'en vaut pas la peine ; par peur, d'être pris pour une faute non digne de mort ; pour faire, après sa mort tort au prochain avec son cadavre ; en un mot, quiconque méprisant sa vie se donnera indûment la mort, sera, aussitôt qu'il aura expiré, mené au premier tribunal, par les Génies gardiens de la porte et le Génie de l'âtre ; le Yenwang du premier tribunal en ayant pris note, réexpédie son âme à l'endroit où il s'est suicidé, où elle devra subir continuellement les douleurs de son agonie, la faim et la soif, sans pouvoir jouir des offrandes et des sacrifices des hommes ; il lui est de plus enjoint de tenir invisible sa forme de koèi, de ne pas effrayer les hommes, de ne tuer personne pour s'emparer de son corps. Ce n'est que, quand celui à qui il a fait tort par son suicide l'a oublié, que les Mên-chenn et le Tsaowang relivrent cette âme au premier tribunal, qui la passe au second, qui la passe aux suivants ; quand, après avoir été torturée dans chaque section, elle arrive à la neuvième, elle est incarcérée dans la Ville des Suicidés, et exclue de la métempsychose. Que si, dans le temps où elle expie sur la terre comme koèi famélique, elle effraie les vivants en se montrant, les lutins au visage noir et rouge sont aussitôt envoyés pour la ramener en enfer, où elle est liée et suspendue la tête en

## **Rudiments**

### Morale et usages

bas pour toujours, exclue de la métempsycose. Même si on ne fait que concevoir l'intention de se suicider, ou bien si on en parle pour faire peur aux gens, quoique par après on ne se tue pas, il y a cependant péché.

Tout bonze, qui, ayant reçu de l'argent de quelqu'un pour prier pour lui, omettra des lettres ou se trompera de répons, sera, à son arrivée au premier tribunal, expédié dans le lieu destiné à suppléer les prières, où il devra suppléer au centuple toutes les lettres et phrases omises durant sa vie. Le Poukingchouo est un cachot noir, éclairé seulement par une petite lampe, dont la mèche extrêmement mince éclaire et s'éteint par intervalles, de sorte que le bonze coupable ne peut suppléer tout d'une traite. Tout bonze qui, n'ayant pas mal récité ses prières, aura, par artifice, soutiré aux gens leur argent, ne pourra pas en être quitte sans châtiment. Pour ce qui est des laïques, hommes ou femmes, qui, pleins de vénération pour les chênns, ont sans cesse des prières à la bouche, s'ils omettent des lettres ou se trompent de répons, ils ne seront pas en faute ; les sentiments du cœur sont l'essentiel, le texte des prières est accessoire ; le premier de chaque lune, les chênns inscrivent les prières de ces dévots, à leur nom et adresse, sur le livre des bonnes œuvres. Ceux qui, de plus, auront chaque année, le premier de la deuxième lune, gardé l'abstinence et pris, tournés vers le nord, la ferme résolution de ne jamais faire aucun mal ; qui, de plus, ne cessent de lire de bons livres, de copier et de réunir en volume tous les bons tracts qu'ils rencontrent, et qui les distribuent pour procurer la conversion du prochain ; quand ceux-là viendront à mourir, les chênns leur enverront un garçon-chenn vêtu de noir, qui les conduira dans un lieu de délices au royaume de Fouo (Indes).

Le second district infernal, gouverné par Tch'oukiangwang, est situé sous la grande mer, au pied du mont Wotsiaocheu, vers le

## **Rudiments**

### Morale et usages

sud. Celle section est longue et large de cinq à six cents toises environ, et renferme seize cachots plus petits ; 1 celui de la poussière obscure ; 2 celui du purin ; 3 celui des fourches à cinq dents ; 4 celui de la faim ; 5 celui de la soif ; 6 celui du pus et du sang ; 7 celui des chaudières ; 9 celui des cuirasses de fer ; 10 celui de la grande balance ; 11 celui où on est becqueté par des coqs ; 12 celui des cendres ; 13 celui du hachoir ; 14 celui des épées ; 15 celui des bêtes féroces ; 16 celui de la glace.

Ceux qui, sur la terre, auront enlevé de jeunes garçons ou filles, les auront rasés et fait bonzillons ; ceux qui, sans raison, auront coupé leurs propres cheveux. Ceux qui, ayant reçu un dépôt, auront dit, quand on l'a réclamé, qu'ils l'avaient perdu, afin de rester en possession du bien d'autrui. Ceux qui ont arraché les yeux, coupé les oreilles, ou le bras ou la jambe de quelqu'un. Ceux qui, n'entendant rien aux livres de médecine et au pouls, ont présumé de traiter les gens, et qui, sans s'inquiéter s'ils pourront ou non les guérir, leur ont soutiré leur argent. Ceux qui, ayant des esclaves devenus grands, n'ont pas permis qu'on les rachète. Les entremetteurs de mariages, qui, pour faire un boni, ont dissimulé aux deux parties des maladies, l'âge, une mauvaise réputation, rendant ainsi ces gens malheureux pour la vie... À tous ces malfaiteurs, quand ils seront arrivés au deuxième tribunal, on fera le compte de tous les péchés de ce genre qu'ils ont faits durant leur vie et de leurs conséquences, puis on déterminera dans lequel des cachots ils doivent être torturés ; quand l'expiation sera suffisante, ils seront transmis à la troisième section pour y subir de nouvelles peines.

Ceux qui, hommes ou femmes, auront, de leur vivant, souvent expliqué à d'autres le présent traité afin de les amender ; ou qui auront copié et distribué des tracts pieux ; ou qui auront donné des médicaments aux malades incapables de s'en procurer ; ou

## **Rudiments**

### Morale et usages

qui auront donné de la bouillie ou du pain aux mendiants ; ou qui auront distribué de l'argent, des habits, et sauvé ainsi leur prochain ; ceux-là, s'ils se repentent de leurs péchés, n'en seront pas punis, s'ils sont balancés par leurs bonnes œuvres, comme il a été dit plus haut. Ceux qui auront été bons pour tous les êtres, qui n'auront pas tué, qui auront exhorté les enfants à ne pas tuer les animaux ; ceux-là, le temps de la mort venu, seront appelés par un petit diable, et passés immédiatement du premier tribunal au dixième pour redevenir hommes.

Le troisième district gouverné par Songtiwang, est situé sous la grande mer, au pied du Wotsiaocheu, au sud-est. Cette section a aussi cinq à six cents toises d'étendue, et contient aussi seize cachots ; celui du sel et de la soude ; celui des cordes cangues et chaînes ; celui où l'on perce les côtes ; celui où l'on racle le visage avec des instruments en cuivre et en fer ; celui où l'on racle la graisse ; celui où l'on arrache le cœur et le foie ; celui où l'on arrache les yeux ; celui où l'on écorche ; celui où l'on coupe les pieds ; celui où l'on coupe les doigts et les orteils ; celui où l'on boit du sang ; celui où l'on est suspendu la tête en bas ; celui où l'on fend le cadavre ; celui de la vermine ; celui où l'on broie les genoux ; celui où l'on pique le cœur.

Les mandarins qui, durant leur vie, ont été ingrats envers l'empereur, n'ont pas fidèlement protégé l'empire, ont vendu la justice, vexé le peuple et mangé leur traitement sans rien faire pour l'empereur. Les gens du commun qui ne rendent pas les bienfaits reçus. Les femmes qui tyrannisent leurs maris. Ceux qui, après avoir donné leur fils en adoption à un autre, quand celui-ci a hérité, manquent de conscience au point de le faire revenir à sa lignée. Les esclaves qui manquent à leurs maîtres, les soldats et satellites qui manquent à leurs mandarins, les commis et caissiers qui trompent leurs patrons. Les prisonniers qui

## **Rudiments**

### Morale et usages

s'échappent de prison ; les exilés qui s'enfuient ; ceux qui, ayant été arrêtés et ayant obtenu de retourner chez eux parce que quelqu'un s'est porté caution pour eux, en profitent pour fuir et ruiner ainsi leur répondant. Ceux qui ont nui à leurs parents ou amis et qui ne s'en repentent pas. Tous ceux-là, quand ils seront arrivés au troisième tribunal, n'échapperont pas à la torture. De plus, ceux qui par des théories sur le fong-choei, ont dissuadé les gens de faire à temps des funérailles. Ceux qui, en fouissant dans un cimetière, ont déterré un cercueil et ne l'ont pas enterré ailleurs, outrageant ainsi les cendres d'un homme. Ceux qui, à l'insu de leurs parents, ont vendu leur cimetière et l'ont fait aplanir et labourer. Ceux qui ont induit le prochain à violer les lois, et qui ont provoqué des procès. Ceux qui ont répandu des pamphlets anonymes. Ceux qui ont rédigé des libelles de divorce. Ceux qui ont contrefait des contrats, des lettres, des billets de banque, de l'argent, des cachets, des comptes ; ceux qui ayant reçu le montant d'une dette, n'en ont pas donné quittance et l'ont réclamée de nouveau aux descendants ; tous ces péchés se valent. Après avoir examiné combien il en a commis, et de quelle importance, on détermine dans lequel des cachots il doit subir sa peine ; quand il aura fini d'y expier, on le passera au quatrième tribunal pour y être torturé.

Ceux qui, le huit de la deuxième lune, prendront la ferme résolution de ne commettre, de leur vie, aucun des péchés ci-dessus, éviteront les tortures du troisième tribunal.

Le quatrième tribunal présidé par Oukoanwang, est situé sous le grand océan, au pied du Wotsiaocheu à l'est. Il contient aussi seize cachots. Celui où on précipite le trépassé dans un torrent bouillonnant ; celui où on le fait agenouiller sur des éclats de bambou ; celui où on lui échaude les mains ; celui où on le frappe jusqu'au sang ; celui où l'on coupe les tendons et racle les os ;

## **Rudiments**

### Morale et usages

celui où on coupe les bras ; celui où on perce les chairs avec des vrilles ; celui où l'on est assis sur des pointes rocheuses ; celui où l'on est revêtu d'habits de fer ; celui où l'on est écrasé sous des poutres, des pierres, des terres ; celui où l'on pique les yeux ; celui où l'on bourre la bouche de chaux ; celui où on y verse de force des drogues chaudes ; celui où il faut marcher en trébuchant dans un chemin semé de fèves huileuses ; celui où on entaille la bouche ; celui où on est enfoui dans des pierrailles.

Ceux qui, après des ventes, n'ont pas payé les droits, ou qui n'ont pas payé leurs impôts ou leurs fermages. Ceux qui ont eu deux poids. Ceux qui ont mis de la balle et de l'eau dans le grain. Ceux qui ont coulé de fausses sapèques. Ceux qui n'en ont pas mis le nombre voulu dans les ligatures. Ceux qui ont vendu de la toile apprêtée. Ceux qui ont cherché à gagner sur les simples et sur les petits colporteurs. Ceux qui, ayant reçu commission d'autrui, ne s'en sont pas fidèlement acquitté. Ceux qui, devant remettre une lettre à quelqu'un, ne l'ont pas fait, et lui ont ainsi fait tort. Ceux qui ont ouvert une lettre, et s'en sont servi pour une mauvaise fin. Ceux qui ont volé les briques d'une pagode, ou celles que quelqu'un avait déposées sur la rue ou à sa porte. Ceux qui ont volé l'huile de la lampe de la pagode. Les pauvres qui se conduisent mal, les riches qui ne font pas l'aumône. Ceux qui, ayant d'abord promis de prêter, se dédisent ensuite, causant ainsi du tort. Ceux qui, ayant chez eux le médicament qu'il lui faudrait, ne le donnent pas à un malade ; ou qui, sachant un remède populaire, ne le lui disent pas. Ceux qui jettent exprès des marcs d'infusions, des morceaux de briques et de tuiles, des ordures et des saletés en pleine rue. Ceux qui empiètent sur les terres d'autrui ou dégradent ses bâtiments. Ceux qui maudissent les koèi-chên, ou qui répandent de faux bruits pour faire peur aux gens ; tout cela, ce sont péchés de même espèce. On

## **Rudiments**

### Morale et usages

examine combien il en a fait, et le tort qu'ils ont causé à autrui, puis on le condamne à la torture convenable ; après quoi on le passe au cinquième tribunal pour y être jugé.

Ceux qui, le dix-huit de la deuxième lune, prennent le ferme propos de ne pas commettre les péchés ci-dessus énumérés, pourront par là échapper aux supplices du quatrième tribunal. Ceux qui auront copié ce catéchisme, et exhorté les gens au bien, de telle sorte que la bonne doctrine parvienne aux générations suivantes ; ceux qui auront fait se repentir et se convertir quelqu'un ; si, de plus, ils font de bonnes œuvres ; ceux-là, dis-je, ne souffriront, après leur mort, aucune peine en enfer.

Quiconque, voyant le prochain dans le besoin et pouvant le secourir, ne le fait pas ; quiconque oublie les bienfaits reçus et se montre ingrat ; quiconque garde rancune, non seulement n'échappera pas aux supplices de l'enfer, mais sera, de plus, transformé en farfadet, ou incarné dans un loup, un serpent, un tigre, un léopard ou un renard, pour une centaine d'années. S'il se corrige, il pourra redevenir homme. Sinon, et si de plus il effraie les hommes, quand la mesure de ses méfaits sera comble, il sera tué par la foudre et errera éternellement comme tsî, sans pouvoir jamais plus revêtir une forme.

Les soldats qui, à la bataille ou en capturant des voleurs, ont, au mépris de leur vie, bravement avancé pour le bien du pays ; qui n'ont pas fait tort au peuple et sont morts au champ d'honneur ; si, auparavant, ils avaient commis des péchés, quand ils seront arrivés aux enfers on ne les en punira pas pour lors ; après avoir constaté leur identité au premier tribunal, on les passera aussitôt au dixième, pour y renaître comme hommes dans une condition fortunée. Ceux qui, au contraire, auront été batailleurs et auront tué dans des rixes, quand leur compte sera

## **Rudiments**

### Morale et usages

fait après leur mort, à chaque péché de ce genre on ajoutera un degré de culpabilité, et on les punira par les tortures de l'enfer.

Le cinquième tribunal est administré par Yenlouowang. Il était préposé jadis au premier tribunal. Mais comme il était trop bon pour ceux qui avaient été injustement mis à mort, et leur permettait, de son chef, de retourner dans le monde, il fut dégradé de quatre degrés et préposé au cinquième tribunal, sous la grande mer, au pied du Wotsiaocheu. Au nord-est, à l'enfer des lamentations. Cet enfer contient seize cachots, où l'on arrache le cœur à ceux qui n'ont pas cru aux chên, à Fouo, aux rétributions d'outre-tombe ; à ceux qui ont tué des êtres vivants ; à ceux qui ont promis de s'amender et n'ont pas tenu parole, mais ont été méchants comme devant ; à ceux qui, par magie, ont cherché l'immortalité ; à ceux qui, brutaux et lâches, ont souhaité la mort d'autrui ; à ceux qui ont nui au prochain par des stratagèmes ; aux hommes qui ont outragé des femmes, aux femmes qui ont séduit des hommes ; à ceux qui ont fait leurs affaires aux dépens d'autrui ; à ceux qui n'ont pas sauvé le prochain de la mort ; à ceux qui ont convoité le bien d'autrui ; aux ingrats et à ceux qui ont nourri des projets de vengeance ; à ceux qui, pleins de fiel et de venin, ont semé la discorde ; à ceux qui ont trompé et dupé ; à ceux qui ont aimé les disputes et ont mis les autres dans le malheur ; à ceux qui ont jaloué le talent d'autrui, ou qui ont trouvé mauvais son zèle pour le bien ; à ceux qui, étant en faute, ne se sont pas convertis, et ont maudit dans leur cœur.

Quand les morts sont arrivés au cinquième tribunal, le cadavre qu'ils ont laissé sur la terre est certainement décomposé, et ils ne peuvent, par conséquent, plus ressusciter. Cependant tous ont quelque chose à réclamer. L'un dit, j'ai fait un vœu que je n'ai

## **Rudiments**

### Morale et usages

pas accompli. L'autre dit, j'avais promis de réparer un pont et de fonder une pagode, et je ne l'ai pas encore fait. Un autre dit, j'avais promis de faire graver un bon livre, et je ne l'ai pas encore fait. Un autre dit, le nombre d'animaux que j'ai promis de mettre en liberté, n'est pas encore complet. Un autre dit, mes parents vivent encore ; je ne me suis pas encore acquitté du grand devoir de les nourrir et de les ensevelir. Un autre dit, je n'ai pas encore pu rendre les bienfaits reçus. L'un apporte telle raison, l'autre telle autre ; tous demandent à revivre ; il n'en est pas un qui n'ait fait vœu de quelque bonne œuvre. Yenwang les entendant ainsi récriminer, leur dit : Bah ! bah ! Je suis au courant de tout ce que vous avez fait sur la terre. Depuis que j'ai été préposé à ce tribunal, il y a de cela bien des années, je n'ai pas vu venir ici un homme qui ait fait du bien. N'êtes-vous pas tous de mauvais drôles qui avez été présentés au miroir du Niekingt'ai ? Puisque, dans le monde supérieur, vous n'avez fait aucun bien, dans le monde inférieur qu'avez-vous à réclamer ?! Taisez-vous ! Démons à tête de bœuf et de cheval, menez-les vite à la terrasse Wanghiangt'ai pour leur faire voir leur famille.

Or la terrasse Wanghiangt'ai est courbe par-devant comme un arc, faisant face à l'est, à l'ouest et au sud, mesurant 81 stades de périmètre et 49 toises de hauteur ; par-derrière elle est droite comme la corde d'un arc, et fait face au nord ; elle est toute hérissée d'épées et de sabres. Pour y monter, il y a 63 marches. Les braves gens ne viennent pas en ce lieu. Ceux qui n'ont pas fait plus de mal que de bien, pas davantage. Cette terrasse est élevée uniquement pour les méchants, pour leur montrer leur ancienne famille. Quand ils regardent du haut de la plate-forme, ils voient toutes les personnes de leur famille, ils savent tout ce qui se passe chez eux. Ils voient chez eux les vieux et les jeunes, qui ne font que les exécrer et maugréer contre eux ; qui

## **Rudiments**

### Morale et usages

n'obéissent pas aux recommandations qu'ils leur avaient faites ; qui vendent les propriétés qu'ils avaient acquises ; qui, en tout, contrarient leurs desseins ; les descendants se disputent l'héritage à force de procès ; ce qu'il devait, on le réclame à ses fils ; ce qu'on lui devait, il n'en reste pas de preuve ; on se dispute, jetant tous les torts sur le défunt ; ses parents, ses amis, récriminent contre lui ; ses propres enfants le maudissent ; quoiqu'ils se penchent en pleurant sur le cercueil, ce n'est là qu'une feinte pour tromper les gens.

Pour ce qui est des crimes par trop exécrables, comme sont ceux des brigands et des prostituées, quand ceux qui les ont commis viennent à mourir et que les lutins les ont amenés, on les expédie aussitôt au cachot où on arrache les cœurs. Dans ce cachot il n'y a que courts fûts de colonne ; on y lie le criminel par une chaîne de cuivre, assis sur un billot en fer, les pieds et les mains liés ; puis, avec un petit couteau bien tranchant, on lui ouvre la poitrine et le ventre, on en arrache le cœur avec un crochet, on le coupe en morceaux, qu'on fait dévorer à des loups, à des chiens et à des serpents, avec d'inexprimables douleurs. Ceux qui ne croient pas aux rétributions de l'autre monde, qui détournent les gens de faire le bien, qui médisent, qui révèlent les défauts d'autrui, qui abusent du papier écrit, qui brûlent des livres de piété, qui maudissent les bonzes, qui jaloussent les gens de bien ; ceux qui, sachant les lettres, refusent à autrui de lui expliquer un bon livre ; ceux qui aplanissent un cimetière ; ou qui allument les broussailles des montagnes, procurant ainsi la mort de bien des êtres ; ceux qui tuent les oiseaux à coups de flèches ; ceux qui imposent à des vieillards, ou à des ouvriers faibles, un travail au-dessus de leurs forces, si bien que, par suite d'un effort, ils deviennent infirmes pour la vie ; ceux qui blessent quelqu'un en jetant des briques ou des tuiles par-dessus le mur ; ceux qui

## **Rudiments**

### Morale et usages

font des filets pour prendre les poissons, des cages pour y enfermer les oiseaux ; ceux qui répandent de l'arsenic dans les champs ; ceux qui, ayant trouvé le cadavre d'un chat ou d'un chien, ne l'enterrent pas ; ceux qui abusent de leur pouvoir pour ravir à autrui son bien ; ceux qui creusent des fosses au bord du chemin ; tous ces péchés sont punis au cinquième tribunal par l'extraction du cœur. Si le huit de la première lune, on prend la ferme résolution de ne plus les commettre, on peut échapper à ces supplices.

Le sixième tribunal est administré par Pientch'engwang, et se trouve sous la grande mer, au pied du Wotsiaocheu, au nord. Il contient aussi seize cachots rangés tout autour ; celui où on fait agenouiller sur de la grenaille de fer ; celui où on macère dans le fumier, le purin et la boue ; celui où on est broyé dans un moulin ; celui où la bouche est piquée avec des aiguilles ; celui où des rats rongent ; celui où des sauterelles pincent ; celui où l'on est moulu sous un rouleau ; celui où l'on est scié en deux ; celui où l'on introduit du feu dans la bouche ; celui où l'on brûle à un feu lent de bois de mûrier ; celui où l'on est abreuvé de purin ; celui où des ânes donnent des ruades, où des chevaux piétinent ; celui où l'on est battu avec des maillets de fer ; celui où l'on a la tête fendue à coup de sabre ; celui où l'on est coupé par le milieu ; celui où la peau écorchée est empaillée.

Ceux qui récriminent contre le ciel et la terre, maudissent le vent et la pluie, exècrent le froid et le chaud, pleurent ou font leurs besoins tournés vers la grande ourse, volent les Bouddhas en cuivre pour les monnayer, extraient l'or et l'argent renfermé dans les statues des chên ; ceux qui prononcent en vain les noms des chên, qui ne brûlent pas les livres et les images obscènes, qui vident des eaux sales dans les rayons du soleil ou de la lune ; ceux qui ne balaient pas proprement devant les

## **Rudiments**

### Morale et usages

chên, ou qui sculptent ou tracent sur des ustensiles le symbole du t'ai-ki, ou l'image des étoiles, ou les noms des deux Immortels Houo et Heue, ou de Mère Wang, ou l'astre de la longévité ; ceux qui tissent sur des pièces de soie les images des chên, ou des dessins de dragons et de phénix ; tous ceux qui auront fait ces choses, seront punis au sixième tribunal.

Ceux qui, le 8 de la troisième lune, auront pris la résolution de ne plus les commettre, et qui auront gardé la continence le 14 et le 15 de la cinquième, le 8 de la huitième et le 10 de la dixième lune, pourront échapper aux tourments des cachots du sixième tribunal.

Tout le monde dit que l'enfer n'a que dix-huit étages. Cela n'est pas !... Chacune des grandes sections renferme seize cachots, et en outre il y a la Ville des suicidés. Donc, tout compte fait, il y a 138 enfers grands et petits. Quand un méchant a fini d'expié dans un enfer, quoique sa peau et ses chairs y aient été lacérées, ses tendons déchirés et ses os rompus, au point qu'il n'a plus aucune consistance ; quand on le remet au tribunal suivant, il redevient comme il était à sa mort, et recommence à être torturé dans son même corps. Il en est ainsi à chaque tribunal. N'allez pas convenir qu'il n'y a que dix-huit enfers.

Le septième tribunal est administré par T'aichanwang, et se trouve sous l'océan, au pied du Wotsiaocheu, au nord-ouest. Il contient, comme les autres, seize cachots. Celui du remords ; celui où on brûle les jambes ; celui où on fait des entailles ; celui où on bourre la bouche de cheveux ; celui où l'on a la tête chargée d'une pierre ; celui où l'on a le front scalpé ; celui où l'on est déchiré par des chiens ; celui où la peau écorchée sert de pâture aux porcs ; celui où l'on est piqué à coups de bec par des aigles et des vautours ; celui où l'on est suspendu sens dessus

## **Rudiments**

### Morale et usages

dessous par les orteils, au moyen de cordes d'arc ; celui où l'on arrache les dents ; celui où l'on retourne les intestins ; celui où l'on brûle les mains avec des fers à repasser ; celui où l'on est plongé dans le chaudron d'huile bouillante.

Les médecins qui se servent de parties du corps humain pour faire des médicaments ; ceux qui violent les sépultures ; ceux qui mettent la discorde entre des parents ; ceux qui vendent comme esclave une fille qu'on élevait dans leur famille pour être un jour leur femme ; les précepteurs qui ne se donnent pas de peine et ruinent ainsi l'avenir de leurs élèves ; ceux qui causent des brouilles, dans leur village, qui haïssent et maudissent leurs supérieurs ; ceux qui, par de faux récits, provoquent des affaires ; tous ceux-là subiront leur peine au septième tribunal ; quand on aura fini de les torturer, on les passera au huitième pour y être examinés.

Il y a encore ceux qui se servent d'êtres vivants pour faire des médicaments. Il faut avoir perdu toute sa bonté native, pour tuer afin de se donner la santé ; et même si on le faisait à titre de charité, il n'y a pas de mérite, mais bien un grand péché. Ceux qui se convertiront à ma voix ; qui rachèteront, pour leur donner la liberté, des êtres vivants ; qui, tous les matins, invoqueront Bouddha après s'être rincé la bouche, pour réparer leurs anciens méfaits ; ceux-là, après leur Mort, éviteront les supplices du septième enfer.

Il y a encore des endroits, où dans les années de famine, on vend et mange de la chair humaine ; c'est là par trop d'inhumanité ; on en sera certainement puni au septième enfer ; après y avoir été torturé, si on n'avait pas d'autres péchés, on pourra redevenir homme, mais ce sera pour être misérable toute sa vie, et finir par mourir de faim ; si on était encore coupable

## **Rudiments**

### Morale et usages

d'autres crimes, on deviendra bœuf, âne, mule ou cheval, puis, après quelques années, on sera atteint d'une angine qui empêchera de manger, et on mourra aussi de faim.

Ceux qui, dans les années de disette, distribueront de la soupe, ou qui, par les grands froids, distribueront gratis de l'infusion de gingembre ou du thé chaud, restaurant ainsi les pauvres ; s'ils ont commis des péchés, on les leur passera à proportion de leurs mérites, on leur donnera richesse et considération sur la terre, et autant à leurs descendants.

Pour ce qui est du huitième tribunal, il est gouverné par Toutiwang, sous l'océan, à l'ouest, au pied du Wotsiaocheu. Il y a aussi seize cachots. Celui où des chars écrasent ; celui où l'on est dépecé ; celui où l'on coupe la langue ; celui où l'on ampute bras et jambes ; celui où l'on verse de l'huile bouillante dans la bouche ; celui où l'on brûle les os ; celui où l'on arrache les entrailles ; celui où l'on enfonce des clous dans le vertex ; celui où l'on est frappé par la foudre ; celui où l'on est embroché avec des fourches d'acier.

Ceux qui n'ont pas servi, nourri et enseveli leurs parents ; ceux qui leur auront causé de la crainte, de la colère, du mécontentement, et qui ne s'en seront pas corrigés, sont tous notés au premier tribunal, qui rogne le lot de vêtements et de vivres que le destin leur avait assigné ; quand ils ont été amenés après leur mort, de méchants diables les précipitent aussitôt la tête la première au huitième enfer, où ils passent par tous les cachots ; puis, passés au dixième tribunal, ils y sont pour toujours, transformés en animaux.

Ceux qui ont toujours été pieux ; ceux qui, ne l'ayant pas été, se sont repentis et ont chaque année, le premier de la quatrième lune, fait vœu de ne pas recommencer ; si de plus, matin et soir,

## **Rudiments**

### Morale et usages

chaque jour ils ont prié le Génie de l'âtre de leur obtenir le pardon de leurs péchés passés ; ceux-là, quand ils mourront, le Génie de l'âtre leur écrira sur le front un Obéissant, ou un Docile, ou un Converti. Quand les lutins les auront amenés, on les livrera au premier tribunal ; s'ils n'ont pas commis d'autres péchés, ils passeront directement au dixième tribunal, pour y redevenir hommes ; s'ils ont d'autres fautes, on diminuera leur châtement de moitié.

Le neuvième enfer administré par P'ingtengwang, est situé sous l'océan, au pied du Wotsiaocheu, au sud-ouest. Il a plus de huit cents toises, et contient seize cachots ; on y racle les os ; on y arrache les tendons ; des corbeaux y dévorent le cœur et le foie ; des chiens y mangent les entrailles et les poumons ; on y échaude avec de l'huile bouillante ; on y cercle la tête avec un cercle de fer ; on y extrait le cerveau qu'on remplace par un hérisson ; on y cuit la tête à la vapeur ; des bœufs y broient à coups de cornes ; on y comprime entre deux planches ; on y lime le cœur ; on y arrose d'eau bouillante : on y est piqué par des guêpes et par des scorpions, mordu par des fourmis, et perforé par des serpents.

Ceux qui n'obéissent pas aux lois, qui se rendent coupables des dix grands crimes, sont, après qu'ils ont été déchiquetés, décapités ou étranglés selon la loi, torturés encore dans le neuvième enfer. Item, les incendiaires, ceux qui ont composé des abortifs ou des philtres ; ceux qui ont peint des images obscènes ou lu de mauvais livres ; tous ceux-là sont, après leur mort, torturés dans le neuvième enfer. On les lie à une colonne d'airain creuse enduite de graisse, dans laquelle on fait du feu ; puis on leur coupe les pieds et les mains, on les éventre, on leur arrache le cœur qu'on leur fait porter en bouche. C'est seulement quand tous ceux à qui ils ont fait du tort sont réincarnés sous d'autres

## **Rudiments**

### Morale et usages

formes, qu'on les tire de leur cachot et qu'on les fait passer au dixième tribunal pour y devenir animaux.

À droite du neuvième tribunal se trouve la Cité des suicidés. On entend souvent dire par erreur, que tous ceux qui sont morts de malemort, sont internés dans cette cité. Il n'en est pas ainsi. Le Wangseutch'eng est un lieu de peines. Ceux qui ont été injustement mis à mort, ont assez souffert déjà dans le monde supérieur ; comment les ferait-on encore souffrir dans les enfers ? Quand l'âme d'un homme mort avant le temps arrive aux enfers, on ne l'y enferme pas, mais on la laisse se promener à son aise, en attendant qu'on ait cité son assassin ; alors cette âme l'accompagne pour se repaître de ses supplices, et satisfaire ainsi son ressentiment sans avoir besoin de faire même un mouvement. Quand elle est rassasiée de vengeance, on la réincarne. Le Wangseutch'eng est pour ceux qui se sont suicidés sans raison suffisante ; il n'est pas vrai que tous ceux qui sont morts de malemort y soient renfermés. Ceux qui se sont suicidés par fidélité, par piété filiale, par amour de la chasteté ou de la justice ; ceux qui sont morts sur le champ de bataille, n'y viennent pas non plus.

Le dixième tribunal administré par Tchoanlunnwang, est situé à l'est, au pied du Wotsiaocheu. Les âmes des morts qui ont passé par tous les tribunaux ci-dessus énumérés, sont amenées là, les bonnes comme les mauvaises, et expédiées vers les quatre continents, pour y devenir hommes ou animaux ; le sexe qu'elles auront dans cette existence nouvelle, la richesse ou la pauvreté, la vie longue ou brève qui les attend, tout cela est écrit sur le livre des vies et des morts, et s'appelle la loi du grand roi de Fongtou.

N'importe quel être vivant, homme ou animal, oiseau ou

## **Rudiments**

### Morale et usages

quadrupède, cousin moucheron vermisseau insecte, qu'il ait des pattes ou non, qu'il en ait beaucoup ou non, s'appelle koèi après sa mort. On examine le bien et le mal qu'il a fait, et on détermine d'après cela en quoi, et en quel lieu, il doit être réincarné, si ce sera pour restituer ou pour recevoir réparation ; tout cela, avec une justice infaillible. On autorise les êtres vivants qui ont été tués et mangés par les hommes, à venger les injures reçues dans la vie précédente ; tous enfin ayant été mis sur la roue, sont portés par elle au lieu de leur réincarnation.

Pour ce qui est de ceux qui ont plusieurs fois déjà été hommes ou animaux, et qui obstinément ne se sont pas corrigés, quand ils sont arrivés au dixième tribunal, des démons armés de massues en bois de pêcher, les assomment, après quoi ils sont pour toujours tsî, incapables d'être réincarnés.

Le lieu où se détermine la réincarnation, a sept cents toises dans tous les sens, et est entouré de barrières en fer ; il renferme 81 bureaux, tous meublés de tables, de chaises, de bancs, où les officiers tiennent les comptes. Ces officiers sont tous des ex-gens de bien, qui ont été sur la terre mandarins fidèles ou fils pieux, se sont bien conduits, n'ont pas tué et ont libéré des vivants ; après leur mort ils ont volontairement consenti à ne pas être réincarnés, pour être officiers du monde inférieur. Après cinq ans, s'ils n'ont pas fait de fautes, ils ont de l'avancement. S'ils ont fait quelque faute, comme serait de ne pas s'entendre avec les autres et d'agir à sa tête, ou bien d'avoir laissé évader des âmes, on les dégrade et on les renvoie dans le monde, pour y redevenir hommes.

Quand un lettré ou un bonze a fait le mal sur la terre, à son arrivée aux enfers on ne peut pas le punir. On le passe donc au dixième tribunal, où on écrit son dossier et son signalement ; puis

## **Rudiments**

### Morale et usages

on le mène à Mademoiselle Mong pour lui faire boire la tisane d'oubli, après quoi il redevient homme, mais pour mourir dans le sein de sa mère, ou dès sa naissance, ou bien après deux, trois, une dizaine de jours ; ou bien après un ou deux ans ; après cette mort, les lutins l'emportent, et alors il expie par les tortures des divers enfers tous ses méfaits antérieurs.

Au moment de la réincarnation, il n'est pas rare que des femmes supplient qu'on leur permette de venger leurs injures comme koèi, avant de redevenir hommes. Quand on examine leur cas, il se trouve que ce sont pour la plupart des jeunes filles ou des veuves, qui ont été séduites et outragées par de jeunes lettrés ; ou des filles de bonne famille qui ont été prises comme concubines par un homme qui se disait non-marié ; ou des filles et des veuves qui ont consenti au mariage à condition que le mari nourrirait leurs vieux parents, ou leurs enfants du premier lit ; une fois le mariage fait, le mari manqua à sa parole ; ses mauvais traitements, les moqueries des étrangers, la honte insupportable qu'on leur faisait, les poussa à se suicider. Examen fait, si cela se trouve vrai, on leur permet d'aller assouvir leur haine comme koèi ravisseurs. Quand cet homme se présente aux examens, le koèi va l'obséder, ne le laisse pas faire ses compositions, et parfois lui arrache la vie. Il n'est pas rare que des bacheliers ès-lettres dont la conscience n'est pas tranquille, n'osent pas affronter le concours pour la licence. Qu'ils fassent vœu, le 17 de la quatrième lune, d'étudier désormais ce catéchisme comme un livre classique, et de l'expliquer à d'autres ; alors les koèi vengeurs n'auront pas de pouvoir sur eux. Ils ne subiront pas de malheurs sur la terre ni de tortures en enfer, et pourront redevenir hommes.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Pour ce qui est de Mademoiselle Mong, elle naquit sous la première dynastie Han ; depuis sa jeunesse elle s'appliqua à l'étude ; quand elle eut grandi, elle brûlait de l'encens, invoquait Bouddha, s'abstenait de tuer et gardait l'abstinence, sans penser au passé, sans se préoccuper de l'avenir, s'occupant uniquement à exciter les hommes au bien et à composer d'excellents remèdes contre leurs maladies ; aussi, à l'âge de 80 ans, avait-elle encore l'air d'une jeune fille ; elle ne s'était pas mariée, mais avait gardé la chasteté toute sa vie. Sous la deuxième dynastie Han, il arriva que des individus réincarnés, qui se souvenaient encore de leurs vies précédentes, divulguèrent les choses du monde inférieur, et les actes de l'administration des chên, d'où il s'ensuivit de grands troubles. C'est pourquoi Yenwang bâtit à Mademoiselle Mong une terrasse dans les enfers, et lui donna des koèi femelles pour la servir. Les âmes dont, au dixième Tribunal, il a été décidé qu'elles redeviendraient hommes, ayant été amenées ici, Mademoiselle Mong leur fait boire de la tisane d'oubli qu'elle a préparée, et aussitôt elles oublient tout, jusqu'aux points cardinaux. Le département de Mademoiselle Mong ressemble à une grande pagode, flanquée des deux côtés de 108 kiên de dépendances. Dans ces salles latérales, les bols sont tout prêts, et des diabolins mâles et femelles attendent. Quand les âmes arrivent et sont entrées, on les sépare, les hommes à gauche, les femmes à droite, et on leur fait boire la tisane d'oubli. Que si un koèi malin, qui voudrait se rappeler les choses passées, ne boit pas sa tisane, on l'attrape par la jambe avec un croc, deux lutins le tiennent par les bras, tandis qu'un troisième, lui ayant ouvert la bouche avec un levier, y verse la tisane avec un tuyau de bambou. Quand elles ont fini de boire, les âmes sortent et s'engagent sur le pont de douleur, sous lequel bouillonne un torrent aux eaux rouges. Quand alors elles regardent vers l'autre

## **Rudiments**

### Morale et usages

bord, elles aperçoivent un monument en pierre, sur lequel est gravé, en quatre colonnes, le quatrain suivant : Devenir homme pour la première fois est facile, mais se conduire comme doit un homme ne l'est pas ; redevenir homme, si on ne l'a pas fait, est plus difficile encore ! Si vous voulez arriver au bonheur et échapper au malheur, faites le bien durant toute cette existence !.. Quand les âmes ont fini de lire, deux grands diables se précipitent sur elles du rivage ; le premier est vêtu de noir, tient une écritoire et rit aux éclats ; il s'appelle Courte-vie. L'autre, vêtu de blanc, tient un abaque et ne fait que gémir ; il s'appelle Prompte-mort. Ces deux koèi précipitent les âmes du haut du pont dans le torrent rouge. Les bonnes âmes s'y réjouissent et se disent, me voilà redevenu homme. Les méchantes âmes y geignent, en voilà encore pour une vie de misères. Et, suivant le fil des ondes rouges, les âmes s'en vont pêle-mêle vers les quatre continents, chercher chacune le sein d'une mère. Quand elles l'ont trouvé, elles y restent emprisonnées durant dix mois, sans pouvoir se mouvoir comme elles voudraient. Après la naissance, il leur faut pleurer pour obtenir leur nourriture et des habits. Et puis, quand grâce aux soins des parents, ils sont redevenus grands, ils font de nouveau le mal au gré de leurs caprices, se montrent ingrats envers les bienfaits du ciel, se moquent des rétributions d'outre-tombe, et repassent, après leur mort, par les tortures de l'enfer. Je vous le dis, relisez quelques fois de plus ce catéchisme, exhortez quelques hommes de plus, et vous vous en trouverez bien dans vos existences subséquentes !

@

## Fêtes annuelles

@

Dès le commencement de la douzième lune, les boutiques grandes et petites font toutes leurs comptes. Elles commencent par envoyer à leurs débiteurs un billet ainsi conçu, un tel, un tel, doit tant d'argent ; suit la date, puis, au bas, l'enseigne de la boutique, avec deux petits cachets ; vers le quinze, muni d'un sac à sapèques, on va demander paiement à domicile. Ceux qui sont à l'aise, paient aussitôt. Ceux qui n'ont pas la somme sous la main, promettent de payer tel jour. Ceux qui prévoient qu'ils ne pourront pas s'acquitter, se cachent quand on vient réclamer, et ne rentrent à la maison que le trente, pour passer l'année. Dès que la première lune est commencée, on ne réclame plus les dettes ; il faut attendre le 5 de la cinquième ou le 15 de la huitième lune pour en reparler.

Le vingt de la douzième lune, les mandarins de tous les prétoires renferment leur sceau. On dépose le sceau sur le tribunal, et tous les satellites et les scribes étant réunis, sous la direction de quatre cérémoniaires, le mandarin lui fait des prostrations. La cérémonie terminée, on écrit sur une bande de papier : le sous-préfet a avec respect, à telle date, à telle heure, renfermé son sceau ; grande prospérité !.., on y applique le sceau, puis on la colle à droite de la seconde porte. Après que le sceau a été renfermé, s'il ne s'agit pas d'un meurtre ou autre cas extraordinaire, on ne s'occupe d'aucune affaire ; ce n'est que l'an d'après, le 20 de la première lune, quand le sceau a été retiré, qu'on reçoit de nouvelles accusations.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Le 23 de la douzième lune, on sacrifie au Génie de l'âtre. Les brus qui seraient dans leur propre famille, doivent absolument être revenues pour ce jour-là dans la famille de leur mari ; il ne leur est pas licite de sacrifier à l'âtre dans leur propre famille ; celles qui sont prévoyantes, sont revenues quelques jours auparavant. Pour le sacrifice à l'âtre, on se sert de bonbons, pour emmieller la bouche du Tsaowang, afin qu'il ne dise pas de mal au Laot'ienye. On offre aussi de la paille et du grain pour le cheval du Tsaowang. On offre aussi un bol d'eau pour abreuver le cheval. Après avoir allumé trois baguettes d'encens et fait la prostration, on allume le Tsaowang. Pendant qu'il flambe, on prie ainsi : Monsieur le Tsaowang, quand vous serez arrivé au ciel, ne dites pas de mal de nous : pendant l'année que vous avez passée ici, vous avez été enfumé et flambé, vous n'avez guère mangé ; bon vieux, si en entrant ou en sortant on vous a parfois manqué, ne nous en veuillez pas. Nous n'entendons rien aux manières. Vous êtes généreux. Quand vous serez arrivé chez Laot'ienye, de grâce parlez en bien de nous !.. Ces prières faites, on mange les bonbons et c'est fini. Il y a un couplet ridicule, ainsi conçu : Quand on offre des bonbons au Génie de l'âtre, le nouvel an est venu ; la petite fille veut des fleurs, le garçon des pétards, la vieille un chignon neuf, si bien que le vieux casse son bol de dépit. Le rit du sacrifice à l'âtre se fait, sans distinction de riches et de pauvres, dans toutes les familles. Il n'est personne qui ne le fasse (il se fait en grande pompe au palais impérial).

Après le 20 de la douzième lune, dans toutes les familles on balaie la maison. Cela se fait au jour indiqué chaque année par le calendrier impérial ; si on ne prenait pas cette précaution, on offenserait peut-être le chên de la poussière, et il y aurait des maladies. Une fois le 23 passé, inutile de choisir un jour spécial, car on ne saurait plus offenser le T'oukiao ; en effet, il est allé au

## **Rudiments**

### Morale et usages

ciel avec le Tsaowang et les Mên-chenn pour déposer son mandat ; il n'y a donc plus rien à craindre.

Après le 20 de la douzième lune, on se met aux préparatifs du nouvel an. Ceux qui ont des dettes, après avoir décidé s'ils en paieraient tout le montant ou la moitié seulement, voient combien il leur reste d'argent, puis vont au marché faire leurs emplettes, de la viande, des légumes, des noix, des jujubes confites, du papier rouge, des dieux tutélaires, un Tsaowang, du papier-monnaie, des pétards ; du piment, de la badiane, des oignons, du gingembre, de l'ail ; il faut une masse de choses. Quand les achats sont terminés, il faut encore réserver quelque monnaie pour les pourboires du jour de l'an. Quand dans la maison il y a une jeune bru, il faut que les beaux-parents lui donnent ce jour-là quelque argent, selon leurs moyens. Puis on égorge les porcs, on moud de la farine, on cuit du pain à la vapeur, on fait des beignets à la viande ; tout le monde est affairé.

Quand les préparatifs sont terminés, on découpe le papier rouge qu'on a acheté, en autant de paires de bandes qu'il y a de portes ; on découpe aussi deux grands losanges par porte, puis on prie un calligraphe de vous les écrire, et le 28 ou le 29 on les colle. Quand les toéi-ze sont collés, on colle sur les battants, ou des losanges, ou des images des génies protecteurs : Sur le rouleau à broyer, sur le moulin, sur la voiture, sur l'auge des animaux, un peu partout, on colle des billets de prospérité. Sur ces billets sont écrits ces mots : nouvel an, grande prospérité et profit. Sur le rouleau on écrit : dragon vert, prospérité et profit. Sur le moulin on écrit : tigre blanc, bonheur et gain. Quand tout est collé, on colle le nouveau Tsaowang. Alors, dans toute la cour, dans toute la maison, tout est neuf et brillant ; vraiment tout a un air de nouvel an.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Quand les toéi-ze, les Mên-chenn et le Tsaowang sont collés, on colle des lanternes. Quand elles sont collées, on y trace des lettres ou non, *ad libitum*. Par exemple : abondance des cinq grains ; paix et prospérité ; ou bien on y écrit des énigmes.

Enfin le 30, quand tout est terminé, avant de dormir on étend dans la cour une couche de paille de sésame, opération appelée ts'ai-soei. On fait cela pour entendre si quelque chên ou koèi approchait. Cette nuit-là P'ihouze a coutume de voler les beignets. Il vole ceux des pauvres pour les apporter aux riches. C'est que les pauvres, ayant toute l'année vécu des riches, il y a là une espèce de rétribution. Avant de dormir, on tire des pétards dans la cour, on allume une lampe sur la console du Tsaowang qui doit brûler toute la nuit. Il y en a qui font réveillon en mangeant des beignets et buvant du vin, puis se couchent. Si cette nuit-là quelqu'un frappe à la porte, on ne répond pas, de peur que ce ne soit un koèi. À minuit, tout le monde se lève pour passer l'année.

En Chine, le premier de la première lune, est le jour capital dans toute l'année. Sans distinction de pauvres et de riches, tout le monde se lève à la cinquième veille pour passer l'année. On commence par faire des offrandes au ciel, à la terre, au génie de la propriété, au Tsaowang. Quand on les fait, on tire des pétards multiples et simples, on brûle de l'encens et on se prosterne. Puis les enfants de la famille, pour souhaiter la bonne année aux parents, leur font une prostration, mais sans offrande ni encens. Après ces souhaits de nouvel an, on mange des kiào-ze.

Le mandarin du district souhaite la nouvelle année à l'empereur dans le temple de Confucius.

Quand on a fini de manger les kiào-ze, toute la famille, hommes et femmes, jusqu'aux petits enfants, tous vêtus de

## **Rudiments**

### Morale et usages

rouge et de vert, et portant des fleurs, sortent, afin que ceux des générations inférieures souhaitent la bonne année à ceux des générations supérieures ; les familles se visitent réciproquement, et les uns font la prostration, les autres la révérence, selon que les rites l'exigent. Dans la rue, quand on se rencontre par groupes, on se salue en disant : Grande joie en ce nouveau printemps ! Puissiez-vous devenir riche !.. Quand les femmes se rencontrent, elles se saluent aussi, en disant : Le nouveau terme est arrivé !.. Quand Tchang-san rencontre les enfants de Li-sen, il leur donne quelques sapèques ; c'est ce qu'on appelle tai-soei-ts'ien.

Quand on a fini de se promener ainsi, on va au cimetière avec du papier-monnaie et des pétards. Quand on y est arrivé, on allume le papier, on tire les pétards, on fait la prostration devant les tombes. Ceux qui ne peuvent se rendre au cimetière, font ces cérémonies à la maison, devant les tablettes des ancêtres. Ensuite ceux qui ont des parents par alliance demeurant non loin d'eux, vont le jour même leur souhaiter la bonne année ; ceux qui sont trop loin, y vont le 2 ou le 3, le 4 ou le 5.

Ceux qui aiment jouer aux sapèques, cherchent ensuite un tripot de jeu, et jouent, soit à la roulette, soit aux gros dés, soit aux dominos. Les femmes jouent aux cartes ou aux dés. Il y a des réunions d'hommes seulement, il y en a de femmes seulement, il y en a où les deux sexes sont mêlés, assis en rond, par trois ou six, par sept ou huit ; à force de jouer, pour une petite chose de rien on finit par se disputer. Le proverbe dit : Le vin rend amis, et le jeu ennemis ! La plupart des honnêtes gens ne jouent pas pour de l'argent. Les tripots sont bondés de monde, grandes personnes et enfants, au point que le vent et la pluie n'y pourraient pas passer ; tous crient sans désespérer, as, deux, etc. On joue ainsi jusqu'au 16 ou 17, puis c'est fini. Si on joue plus longtemps, on fait chose défendue, et le mandarin peut

## **Rudiments**

### Morale et usages

saisir. Mais il y a des désœuvrés qui jouent toujours en cachette. Les braves gens se remettent au travail vers le 16 ou le 17 ; les maîtres rouvrent alors leurs écoles, les ouvriers reprennent leur ouvrage.

Le 15 de la première lune est le principal terme de l'année, que l'ont fête partout. Le matin de ce jour, beaucoup remangent des kiào-ze ; on tire aussi des pétards, on offre des mets, on brûle de l'encens. Quand on a fini de déjeuner, grands et petits s'en vont, dans leurs plus beaux atours, brûler de l'encens à la pagode. Il y a foule dans la rue, tous menant avec eux leurs enfants, pour voir des tours ou jouer aux sapèques. Il y a des tours de toute espèce. Le jour ce sont les échassiers, les équilibristes, des baladins, des panoramas ; le soir on allume les lanternes.

Le jeu des échasses est donné par les garçons, habillés les uns en hommes, les autres en femmes ; les hommes ont le visage peint, portent une fausse barbe et des habits semblables à ceux des comédiens ; ceux qui représentent des femmes, ont des costumes de femmes comme à la comédie, portent un bonnet et sont coiffés comme des femmes ; tous ont des bâtons de trois pieds de long et épais comme une tasse à thé, attachés aux pieds, et s'avancent ainsi en gesticulant et faisant des contorsions. Ils sont accompagnés d'hommes qui frappent sur des instruments, cymbales, tamtam et tambours. Quand ils ont fini de parcourir le village, ils vont encore faire un tour dans les autres villages. Les spectateurs de ces exhibitions sont sans nombre, et l'on passe ainsi la journée. Le soir on allume les lanternes dites lóu-teng, on tire des feux d'artifice et des fusées, on manœuvre le dragon et le bateau sec. Dans toute la rue on suspend des lanternes vénitiennes et des oriflammes.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Les lóu-teng sont des bouts de moelle de sida, dont une extrémité est entourée de coton trempé dans l'huile. Tandis que les musiciens et les baladins suivent par derrière, tout en marchant, on pique ces falots par-ci par-là. On dit généralement qu'on les allume pour les morts. Tous ceux qui meurent avant le temps, Yen-wang ne les ramasse pas. Ne trouvant pas le chemin du monde inférieur, ces âmes errent sur la terre, et y font des désordres. Les gens piquent pour elles, au bord des chemins, aux carrefours, à l'ouverture des puits, au bord des mares et des rivières, ces falots qu'on allume, et qui luisent un instant puis s'éteignent. Au moyen de cette lueur, les âmes errantes peuvent trouver le chemin pour aller se réincarner.

On suspend aussi des lanternes dans les rues. Il y en a en verre, en gaze, de carrées, de rondes ; elles sont éclairées avec des bougies ou avec de l'huile, et ne sont pas pour les morts.

Les feux d'artifice de village, consistent à bourrer un tube en fer de poudre d'artifice. Cette poudre est faite avec du charbon, du soufre, du salpêtre et de la limaille de fer ; quand on y met le feu, il s'élève une flamme pleine de fleurs de poirier, haute comme une maison.

Les fusées sont une espèce de pétard, mais bourré avec de la poudre d'artifice ; quand on y a attaché un roseau et qu'on l'a allumée, la fusée s'envole dans l'espace, laissant après elle une traînée de feu.

Qu'est-ce que le dragon lumineux ? C'est une peau de dragon, langue de deux toises, faite avec de la toile jaune ; on peint dessus des écailles, on y ajoute une queue en filasse, on étend le tout sur une carcasse en bambou, on dispose des lanternes allumées à l'intérieur, on attache le tout au haut d'une dizaine de perches, que dix hommes portent en gesticulant de manière à

## **Rudiments**

### Morale et usages

faire serpenter le dragon.

Pour le tour de l'équilibriste, deux hommes portent par les bouts une grande barre de porteur, sur laquelle se tient à cheval, en équilibre, un homme coiffé d'un chapeau d'été surmonté d'une azerole en guise de bouton, un corbeau mort dans la main gauche, un éventail de plumes déchiré dans la main droite, vacillant à chaque pas, à la grande joie des spectateurs.

Pour ce qui est du bateau à sec, c'est un simulacre de bateau fait en bambou recouvert de toile. Un homme déguisé en femme semble être assis dans le bateau, de telle manière qu'on ne lui voit que le haut du corps, tandis que ses pieds touchent la terre. À côté de lui se tient un homme qui, armé d'un bambou, semble manœuvrer la barque ; chaque fois qu'il donne une poussée, la fausse femme de la barque court. On s'amuse à ces jeux jusqu'à minuit, puis on se disperse.

Quand aux panoramas européens, ce sont des verres dans lesquels on voit toute sorte de choses. Pour regarder une fois, on paie trois grandes sapèques.

Le lendemain seize, on s'amuse encore tout le jour et toute la nuit ; le 17 et le 18, on visite encore les villages d'alentour ; vers le 19, on n'a plus le temps, et l'on se remet à travailler.

Le 20 de la première lune, dans tous les prétoires on tire les sceaux. On remet encore le sceau sur le tribunal, et le mandarin lui fait les quatre saluts et les quatre prostrations d'usage. Tous les satellites et scribes sont à leurs postes. Quand le mandarin a terminé les rites, il s'assied. Alors les satellites se prosternent devant lui en disant : Puissiez-vous obtenir un degré d'avancement !.. Puis, s'étant levés, ils font trois tours,

## **Rudiments**

### Morale et usages

s'agenouillent et disent : Puissiez-vous monter comme le soleil !.. Puis, s'étant encore relevés et ayant fait trois tours, ils s'agenouillent et disent : Grande prospérité pour l'ouverture du sceau !.. On écrit alors une grande bande rouge, portant ces mots.. Le sous-préfet a avec respect, en l'an X de Koangsu, le 20 de la première lune, à l'heure mào, repris le sceau. On applique le sceau sur la bande, que l'on colle à gauche de la seconde porte, et l'affaire est finie.

Le 25 de la première lune, dans toutes les maisons grandes et petites, on fait les rits pour obtenir que les greniers et les paniers soient remplis cette année-là. Si une bru est chez ses parents, il faut qu'elle revienne pour ce jour-là chez son mari ; car la jeune femme fait partie de la famille du mari, laquelle doit être au complet pour cette cérémonie. Après le lever, ce jour-là, on fait avec de la cendre, dans la cour et sur l'aire, de grands cercles dans lesquels on inscrit des croix, et à l'intersection des croix on dépose une poignée de grains, recouverte d'une brique, sous laquelle est fixé un bout de tige de sorgho portant un bâton d'encens ; on dépose encore sur la brique un peu de bouillie et de légumes, puis on tire des pétards. Le sens de ce rit est de demander une bonne récolte. Il y a des incrédules qui appellent ce jour, pour rire, la fête des poules et des chiens ; car les poules et les chiens mangent la poignée de grains déposée sous la brique, et les mets déposés dessus.

La veille du premier jour du printemps (4 février), dans chaque prétoire on fait un bœuf en papier jaune, le bœuf du printemps ; on fait aussi un homme de papier armé d'un fouet, appelé Yao-ma, qui pousse le bœuf par derrière. Si le Yao-ma a des souliers, il fera sec cette année-là ; s'il a les pieds nus, l'année sera pluvieuse. Quand le collage est terminé, on porte le bœuf et le Yao-ma à l'est de la ville, où une baraque avec table et

## **Rudiments**

### Morale et usages

chaises a préalablement été dressée. Le mandarin, le seu-ya, le petit mandarin militaire, les uns en palanquin, les autres en voiture, d'autres à cheval, sortent tous à l'est de la ville. Il y a une foule de spectateurs. Les petits métiers sont tous de corvée ce jour-là. Un tailleur est déguisé en femme, avec un chignon. Le préposé de la gabelle porte sur le dos un grand panier plat, simulant une écaille de tortue. Des paysans suivent avec des claies et des charrues. Il doit y avoir des représentants de toutes les professions. Actuellement ils paient le mandarin, pour être dispensés de cette mascarade. Avant de partir du prétoire, on fait l'appel dans la grande salle, puis le mandarin monte en palanquin, suivi de tout le personnel du tribunal. Quand le mandarin est sorti du prétoire, un cavalier l'arrête ; se jetant à bas de son cheval, il s'agenouille devant le mandarin et dit : J'annonce !.. Les valets lui ayant demandé : Qu'annonces-tu ?.. Il répond : J'annonce grande joie pour le Lào-ye en ce nouveau printemps !.. Alors un valet prenant un paquet en papier rouge, contenant une centaine de sapèques, le lui jette en criant : Récompense ! L'autre, sautant sur son cheval, reprend les devants et arrête de nouveau le cortège. À l'arrivée du mandarin, il démonte de nouveau, s'agenouille et dit : J'annonce !.. Quoi ?.. J'annonce de l'avancement à notre Lào-ye... Un valet lui jette derechef un paquet de sapèques en criant : Récompense ! L'homme remonte vite à cheval, et va attendre à la porte de l'est. Quand le mandarin va sortir de la ville, il démonte, s'agenouille, et dit encore : J'annonce !.. Quoi ?.. Que notre Lào-ye montera comme le soleil !.. Un valet jette de nouveau un paquet de sapèques en criant : Récompense ! On annonce ainsi trois fois de suite, et on récompense trois fois. Les trois paquets de sapèques sont à qui les attrape. Après cela, on va là où est dressé le bœuf du printemps. Les mandarins s'asseoient dans la baraque,

## **Rudiments**

### Morale et usages

boivent le thé et mangent des bonbons, tandis qu'on sert un dîner au bœuf. Quand les mets sont disposés devant lui, quatre cérémoniaires viennent se mettre à genoux devant les mandarins pour les inviter. Alors tous trois s'agenouillent devant le bœuf. Puis, au signal donné par les cérémoniaires, ils font des prostrations, offrent les mets et font des libations au bœuf ; ils se lèvent et se prosternent, se prosternent et se relèvent, selon l'usage. Le rit fini, tous s'en reviennent au prétoire. C'est ce qu'on appelle aller à la rencontre du printemps. Le lendemain, des satellites vont démolir le bœuf à coups de fouet, et l'affaire est finie. On appelle cela taper le printemps. Ce jour-là, les paysans observent le temps. Si le ciel est clair, l'année sera bonne ; s'il est couvert, l'année sera mauvaise. Le proverbe dit : C'est une rare fortune que le ciel soit serein tout le jour du tà-tch'ounn.

Les trois jours qui précèdent le ts'ing-ming (5 avril) s'appellent hàn-cheu-tsie (terme du manger froid). Au temps de Tsinn-wenkoung, un mandarin fidèle nommé Kie-tcheut'oei l'accompagna dans une expédition lointaine. Dans le voyage les vivres vinrent à manquer. Kie-tcheut'oei se coupa un morceau de chair, l'apprêta et le servit à Tsinn-wenkoung. Quand on fut de retour, on récompensa les officiers qui avaient accompagné le prince. Tsinn-wenkoung ayant en vain cherché Kie-tcheut'oei, l'envoya quérir chez lui. Il était allé avec sa mère se cacher dans les monts Mienchan, Tsinn-wenkoung l'ayant fait vainement chercher par toute la montagne, y fit mettre le feu pour l'obliger à se découvrir. Quand les broussailles et les herbes furent en feu, la mère et le fils, s'étant obstinés à ne pas sortir, furent brûlés vifs. Tsinn-wenkoung attristé de leur mort, publia, dans le village où il se trouvait, un édit ordonnant qu'on lui rendit un culte ; il défendit aussi d'allumer du feu durant les trois jours qui précèdent le ts'ing-ming. On garde encore mémoire de ces

## **Rudiments**

### Morale et usages

choses, mais on n'observe plus cette coutume.

Le jour du ts'ing-ming (5 avril), tout le monde va au cimetière. Les familles qui ont des terres communes dont les revenus sont affectés au cimetière, font un banquet ce jour-là ; chaque mâle de chaque famille, fût-ce un petit-enfant, reçoit une part ; les filles et les femmes ne comptent pas. Après le déjeuner, tous s'en vont au cimetière avec des pelles et des pioches, brûlent du papier-monnaie, remblaient le tumulus, et déposent sur le sommet deux feuilles de papier-monnaie chargées d'une grosse motte de terre. Après cela on revient, et on prépare le dîner en commun ; après le repas, chacun revient chez soi. À ce terme, on dégage aussi les terres hypothéquées, dont le contrat est périmé. Une fois le ts'ing-ming passé, il n'est plus permis de les racheter pour cette année, parce que c'est le temps des semailles, où personne ne vend ni n'achète plus de terres.

Le terme du 5 de la cinquième lune date de K'iu-yuan de la principauté de Tchou. Comme le prince de Tch'ou ne se conduisait pas bien, il alla l'exhorter. Le prince ne l'ayant pas écouté, il donna sa démission et se suicida en se jetant à l'eau. Plus tard, comme les hommes, en lui rendant leur culte, lui jetaient du riz dans la rivière, les poissons mangeaient tout, sans qu'il en pût rien attraper. Il apparut alors en songe à quelqu'un, et demanda qu'on lui enveloppât son riz dans des feuilles de bambou. Plus tard on appela cela tsoúng-tze. Au tribunal, dans les écoles, aux médecins, les tsoúng-tze s'envoient en cadeau ; on s'en sert aussi pour les offrandes rituelles. On les fait soi-même, ou on les achète ; tout le monde en mange. Le proverbe dit : Quand le 5 de la cinquième lune on a mangé des tsoúng-tze, on ne s'impatiente pas. Ce terme est un des plus considérables, et est fêté par tout l'empire. Dans toutes les écoles on festoie ;

## **Rudiments**

### Morale et usages

les paysans aussi font un petit extra. Les obligés envoient des présents ; on se fait mutuellement des cadeaux, échange de bons procédés. Les marchands réclament le paiement des dettes à cette époque.

Entrée dans la canicule. Le chou-fou ne tombe pas un jour fixe de l'année lunaire ; il suit les termes solaires. C'est le troisième jour keng après le solstice d'été, qu'on appelle chou-fou. Il est marqué dans le calendrier, mais ce n'est pas un grand terme. Le proverbe dit : On fête la première décade de la canicule avec des kiào-ze, la seconde avec du vermicelle, la troisième avec des galettes et de l'omelette. Quand on est dans la troisième décade, l'automne est déjà commencé (7 août). Le proverbe dit : Il y a encore une décade de canicule en automne. Quand le chou-fou est arrivé, le prétoire prend ses vacances d'été ; on ne traite pas alors les petites affaires.

Tout le monde appelle le 15 de la septième lune, terme des koèi ; tous vont au cimetière, brûlent du papier-monnaie, et offrent des pastèques. Dans les villes, le soir de ce jour, le Tch'êng-wang sort faire sa ronde. Des satellites le portent, les mandarins des divers tribunaux suivent par derrière, des bonzes et des taocheu font de la musique, c'est un beau tapage. De temps en temps on le dépose, et on lui offre des mets. Au signal des cérémoniaires, les mandarins font des offrandes et des libations, les prostrations et les rits d'usage. Les marchands étrangers qui, éloignés de leurs familles, ne peuvent pas ce jour-là aller au cimetière, brûlent du papier-monnaie pour leurs ancêtres défunts devant le palanquin du Tch'êng-wang ; leur idée est que le Tch'êng-wang enverra des koèi le leur porter. Il y a des brûleurs de papier en quantité. Après quelque temps, on le porte

## **Rudiments**

### Morale et usages

plus loin, on le dépose encore, ou lui ressert des mets, on lui refait des rits, on brûle encore du papier. Quand on a été partout, on le rapporte, et on le réinstalle dans sa pagode, fort avant dans la soirée. On appelle cette cérémonie Ramasser les koèi. On allume aussi, cette nuit-là, des lanternes ; elles se composent d'une demi-écorce de pastèque dans laquelle on pique une lumière, puis on fait flotter ces lampes sur les étangs et les rivières, afin que les âmes des noyés trouvent le chemin pour aller se réincarner. Tout le monde dit cela, mais il n'y a pas moyen de savoir sil y a quelque chose au fond.

Le 15 de la huitième lune est un terme encore plus considérable que le 5 de la cinquième ; on le célèbre partout. Au prétoire, dans les écoles, en s'envoie des présents. Les fils et filles nominalement adoptés, envoient aussi leur corbeille. Les médecins reçoivent beaucoup de cadeaux, des pastèques, des gâteaux de la lune, des raisins, des poires, du vin, de la viande. Ce soir-là on boit du vin, au clair et en l'honneur de la lune ; les hommes invitent les femmes, les femmes provoquent les hommes à boire. On offre aussi des haricots verts. Car on dit que dans la lune il y a un petit lièvre, qui aime les haricots. À Pékin on l'appelle t'ou-eullye. On vend ses images. Chaque famille en achète une, et lui fait ses offrandes, avec pétards et prostrations, après quoi on la brûle. À cette époque on réclame aussi le paiement des dettes.

Le 9 de la neuvième lune, est un terme scolaire ; il est inconnu aux paysans. Le maître et ses élèves, portant avec eux du vin et de la viande, sortent du village, cherchent une éminence, et montent si haut qu'ils peuvent monter, de manière que rien ne

## **Rudiments**

### Morale et usages

gêne la vue, puis font des vers et des compositions lyriques, parlent des vieux textes, et puis fini. On donne, comme origine de cette coutume, l'histoire suivante ; un devin dit à un individu, que tel jour il lui arriverait malheur, s'il ne se mettait en garde. Cet homme sortit avec toute sa famille, et resta un jour entier dehors. Quand il revint, les poules et les chiens de sa maison étaient tous morts de mort violente ; l'infortune qui le menaçait était passée. De là vint la coutume, pour n'être pas chez soi ce jour-là, de sortir et de monter sur une éminence. Les pelletiers observent avec soin, ce jour-là, si le temps est couvert ou clair. Si le ciel est couvert, l'hiver sera tiède et les pelleteries seront bon marché. Si le ciel est serein, l'hiver sera froid et les peaux seront chères. Le proverbe dit : Si le 9 de la neuvième lune il a fait clair, l'hiver sera rigoureux ; si non, l'hiver sera doux.

Le premier jour de la dixième lune, est aussi un terme des morts. Tout le monde achète du papier pour habits d'hiver dont on fait toute sorte d'habits, et des kaki. Puis, on va au cimetière, on brûle du papier-monnaie et ces habits de papier, on offre les kaki. On a ainsi remonté la garde-robe des morts.

Le Tch'êng-wang fait aussi sa ronde ; les mandarins lui font les mêmes cérémonies que le 15 de la septième lune. Cela s'appelle lâcher les koèi. On brûle aussi du papier-monnaie devant le Tch'êng-wang ; d'autres vont en brûler aux carrefours.

Le matin du 8 de la douzième lune, tout le monde mange la bouillie du 8 de la douzième. On met dans cette bouillie plusieurs espèces de grains et de fèves, des macres et des jujubes. Quand elle est à point, on en applique un peu sur la porte, pour les Mên-chenn. Puis on en frotte un peu sur les jujubiers, pour qu'ils

## **Rudiments**

### Morale et usages

portent beaucoup de fruits.

Une fois ce jour passé, les jeunes femmes retournées dans leur famille, doivent revenir au foyer. Dans les familles où jamais on ne mange de bouillie, on en fait ce jour-là. L'empereur lui-même députe un grand mandarin pour la faire, et en envoyer aux princes du sang et aux hauts fonctionnaires. On dit que cette bouillie chasse la froidure, et qu'après l'avoir mangée, de tout l'hiver on n'a pas froid.

N'importe quand une épidémie éclate, le peuple fait le simulacre de passer les fêtes du nouvel an. On dit qu'on trompe ainsi le chên qui préside à cette année, et qu'on le fait s'en retourner pour déposer son mandat, ce qui met fin à l'épidémie. On fait tout comme le jour du nouvel an ; on se la souhaite, on mange des kiào-ze, on ne travaille pas.

Chaque année l'observatoire impérial instruit l'empereur de la date des éclipses de lune. L'empereur en avise les vice-rois des provinces. Ceux-ci le font savoir à tous les préfets et sous-préfets. Quand le moment est arrivé, le mandarin revêt son costume officiel, et se met en devoir de sauver la lune ; il allume des bougies et de l'encens ; au commencement du phénomène, il s'agenouille trois fois, faisant trois prostrations à chaque fois ; au maximum de l'éclipse, il refait le même rit ; item à la fin, quand la lune est sortie de l'ombre. Les paysans observent, durant l'éclipse, l'image de la lune reflétée dans un bol d'eau exposé à ses rayons ; dès qu'ils voient l'image trembloter, les uns frappent sur des bassins de cuivre, les autres sur des tamtam. La théorie est qu'un certain hei-cha-t'ienchenn est en train de dévorer la lune. Quand on fait un beau vacarme, il prend peur, la crache, et n'ose pas l'avaler.

Quand une comète paraît, tout le monde dit que c'est d'un

## **Rudiments**

### Morale et usages

mauvais augure pour l'empire. L'observatoire en avertit l'empereur. C'est que, dans les chroniques, on dit toujours que, si telle ou telle dynastie a eu tel et tel malheur, c'est qu'il avait paru une comète, après laquelle ce malheur arriva.

@

## Noces

@

Que, parmi les hommes sur la terre, les garçons prennent femme et les filles un mari, c'est là la grande affaire de la vie, dans toutes les familles, riches ou pauvres. Mais il faut toujours qu'il y ait un entremetteur entre les contractants, pour leur faire leur affaire. Le proverbe dit : quand il n'y a personne entre deux, une affaire ne peut se faire. Ces entremetteurs sont le plus souvent des femmes ; cependant il y a aussi des hommes à faire cet office. Généralement c'est pour gagner de l'argent ; parfois c'est par amitié, sans désir de gain.

L'entremetteuse se rend d'abord dans la famille du garçon et demande : Quel âge a votre écolier ?.. Le maître de maison répond : Cette année il a quinze ans ; il est né sous le signe du bœuf... L'entremetteuse dit : Si je lui faisais des fiançailles : Dans tel village, dans telle famille, il y a une jeune fille à peu près du même âge et fort bien faite ; elle n'a pas les pieds trop grands ; en fait de couture, elle est entendue à tout, et sait aussi tailler les habits. À mon avis ce serait très convenable, très bien assorti. Le père de cette fille est un bachelier primé, qui tient une école dans tel village ; il gagne environ cent ligatures par an, cultive à peu près cent arpents, et nourrit deux grands animaux, un bœuf et un âne. Si vous avez quelque parent dans ce village, prenez-y des renseignements. Je ne suis pas comme ces entremetteuses qui, trompant une partie et dupant l'autre, ne cherchent qu'à manger aux dépens des gens. Moi je fais cela, d'abord pour rendre service, ensuite pour vivre ; si je ne faisais que tromper les gens, cela pourrait-il aller ?!.. Le père de famille dit : Nous ne

## **Rudiments**

### Morale et usages

cherchons pas à épouser une fortune. Pourvu que la petite soit obéissante, n'ait pas les pieds trop grands et ne soit pas trop laide, se tienne bien et sache se conduire, cela nous ira. Nous n'avons que faire aussi d'un beau trousseau. Propose l'affaire ! S'ils consentent, reviens et nous écrivons le billet, pour que le devin puisse faire son compte. S'il n'y a pas incompatibilité d'animaux, et si le calcul est favorable, nous dresserons le contrat de fiançailles.

L'entremetteuse dit : Alors j'y vais de ce pas !.. et se levant, elle fait mine de partir. Le chef de maison l'arrête vite, et dit : Hai ! Ne pars pas ; il est près de midi ; après le dîner tu pourras partir !

L'entremetteuse feignant de ne pas vouloir accepter, dit avec force simagrées : Après-demain, quand je reviendrai, nous mangerons ensemble. Comment accepterais-je avant d'avoir vu les *pā-tzeull* ?! Attendons que l'affaire soit arrangée ; quand on échangera les contrats, il sera temps encore de dîner !

Le chef de famille dit : Que dites-vous là ?! Sans cette affaire, si vous étiez venue juste à l'heure de manger, il vous faudrait aussi accepter ! A plus forte raison puisque vous êtes venue pour nous ! Et puis c'est l'heure de manger ! Si nous vous laissions partir, ce ne serait pas beau à voir !.. D'ailleurs nous ne vous servirons rien d'extra ; on mangera ce qu'il y aura, c'est-à-dire l'ordinaire de la famille.

L'entremetteuse répondant à tout, dit : Est-ce que les villageois font des extra ?! Le proverbe ne dit-il pas... quand ils mangent, c'est de l'ordinaire ; pour se vêtir, c'est de la grosse toile.

L'hôte dit : Bien sûr ! Quand on demeure dans un village, on n'a pas l'occasion d'acheter ; quand on a envie de se régaler, il

## **Rudiments**

### Morale et usages

faut aller faire des emplettes en ville. Quoique la ville ne soit pas éloignée de plus de deux li, et qu'on pourrait être vite de retour, cependant, comme vous êtes une connaissance, nous ne ferons pas tant d'embarras. Reposez-vous un peu sur le *k'áng*, en un instant ce sera prêt. On va faire des *kiào-zè*, cela fait un repas complet ; tout le monde s'y mettant, en un tour de main ce sera cuit.

L'entremetteuse faisant toujours des embarras, répond : Ne vous donnez pas trop de peine ! Quoi que ce soit, cela suffira !

Après le repas, l'entremetteuse dit : Alors c'est comme cela ! Je vais leur proposer l'affaire ! L'hôte répond : Bien ! Nous attendrons votre réponse ! Nous n'irons pas nous-mêmes aux informations. S'ils consentent, l'affaire sera faite ! Alors l'entremetteuse, s'étant rendue à la famille de la fille, demande : Quel âge a votre jeune fille ?

Le maître de maison répond : Cette année elle a quatorze ans, elle est de l'année du rat.

L'entremetteuse reprend : Je viens lui proposer un mari ! Dans tel village, telle famille, il y a un écolier de quinze ans ; il étudie depuis trois ans ; il est fort bien fait, a le teint clair et le visage largement ouvert, des paupières plissées, une forte queue, tous les agréments enfin ; il est bien doué pour l'étude ; puisque nous en parlons, vous le connaissez peut-être, voici son nom et son prénom. Son père fait le commerce à Pékin, où il est premier caissier dans un magasin de soieries et d'articles européens, ce qui lui permet de rapporter chez lui de trois à cinq cents ligatures par an ; il est tout juste en veine de bonne fortune. Actuellement ils cultivent environ deux cents arpents, et élèvent cinq grands animaux ; ils ont un grand char de commerce, leur propre moulin et trois bâtiments ; celui qu'ils habitent, au milieu de la rue, se

## **Rudiments**

### Morale et usages

compose d'un corps de logis carré, avec cour centrale pavée, et porte monumentale sur la rue. Il y a encore une autre cour inhabitée, où est la salle de classe, entourée aussi de trois ou quatre corps de logis ; quand il y a des hôtes, on les y héberge. Il y a encore une aire entourée de murs, avec deux maisonnettes pour les gardiens.. L'écolier a deux sœurs aînées ; l'aînée a été mariée l'an dernier, la seconde quittera la maison à la douzième lune. Ces deux filles ont bon caractère. Leur mère est aussi une bonne pâte, humaine et raisonnable, pas méchante du tout ; je garantis que votre fille n'aura pas à pâtir. D'ailleurs prenez vos informations ; je ne prétends pas que mon seul témoignage fasse foi. Les parents de l'écolier étant avancés en âge, il est à croire qu'ils n'auront plus d'enfants.

L'hôte répond : Comment une famille si aisée s'allierait-elle à nous ? Et puis, nous n'avons pas de quoi leur rendre des cadeaux de fiançailles convenables.

L'entremetteuse reprend : Cela ne fait rien ; j'y suis allée hier ; ils m'ont dit qu'ils ne voulaient pas épouser notre fortune, et ne tenaient pas à nos cadeaux ; ils cherchent une bonne jeune fille, une famille convenable, un parti assorti et voilà tout... Puis elle ajoute : Celui qui désire s'allier avec nous, est un lettré, qui sait fort bien que le père de la fille est bachelier primé ; si nous consentons, on pourra écrire le billet pour le devin ; si le compte y est, on passera le contrat de fiançailles : ainsi n'aurai-je pas couru en vain !

Le père reprend : s'il en est ainsi, pas besoin que nous allions aux informations. Quand vous aurez pris quelque chose, retournez demander le billet ! Quand ils auront écrit et donné le leur, nous donnerons et enverrons aussitôt le nôtre.

L'entremetteuse étant retournée à la famille du garçon, dit :

## **Rudiments**

### Morale et usages

On demande que vous écriviez le billet !

Le père répond : Tout de suite !.. Et ayant écrit les *pā-tzeull*, il les remet à l'entremetteuse pour les emporter. La famille de la fille ayant à son tour écrit son billet, le remet aussi à l'entremetteuse, pour le porter à la famille du garçon. Voilà une affaire qui touche à sa conclusion.

L'entremetteuse s'étant rendue dans une autre famille, dit : Voilà votre fille si grande, ne faudrait-il pas songer à la fiancer ? Je viens vous proposer un parti !

La mère dit : De quel village ?

L'entremetteuse répond : Pas d'un autre village. De celui-ci même, un tel, du quartier ouest, ne le connaissez-vous pas ? Cela épargnera la peine de prendre des informations !.. Le garçon est bien fait ; après le nouvel an il ira à l'école.

La mère dit : Quoique nous demeurions dans le même village, nous n'avons guère l'occasion d'avoir des rapports, et ne frayons pas avec eux ; nous ne savons donc pas combien ils possèdent de terre.

L'entremetteuse répond : Je le leur ai demandé ; j'ai aussi pris des informations auprès d'autres ; tout le monde dit qu'ils ont plus de trente arpents de bonnes terres, valant plusieurs dizaines de ligatures l'arpent, et pas de ces mauvaises terres qui ne produisent rien : ils ont voiture et bœufs à eux ; ils ont une vache et un âne ; tout récemment ils viennent d'avoir un veau. Quoique ce ne soient pas des richards, ils sont très à leur aise. Quant à l'avenir, qui le connaît ? Quand on est bien pour le présent, tout est bien ! Comment prétendrions-nous épouser un richard ?.. Vous connaissez certainement leur maison. Il y a trois *kien*

## **Rudiments**

### Morale et usages

d'habitation, façade au sud, avec revêtement en briques. En fait de dépendances, deux *kien* à l'ouest, en pisés. De plus, un *kien* de baraque pour les animaux. Il y a place pour loger. Un petit paysan ne saurait vivre dans une trop grande abondance. Quand on a de quoi manger, se chauffer, et une petite réserve, ce n'est pas mal.

La mère dit : Oui, mais il y a trop d'enfants ! Ce garçon a quatre petits frères. De plus, il a une sœur aînée et une cadette. Un des petits frères ne marche pas encore. Les parents n'ont qu'une quarantaine d'années au plus ; il se peut qu'ils aient encore un ou deux enfants. Les filles ont mauvais caractère ; on ne fait que se disputer. Notre fille n'est pas fort bien faite, il est vrai, mais elle n'a pas eu à pâtir à la maison. Si, dans sa nouvelle famille, on la traite d'une manière insupportable, ne sera-ce pas une misère ?.. Attendez que son père soit rentré, et nous en causerons !

L'entremetteuse dit : Tout cela, ce ne sont pas des raisons ! Vous le savez bien, quand on se marie, qui est-ce qui n'a pas à pâtir ? N'est-ce pas partout ainsi ? Il n'y a qu'à se soumettre à son destin ! L'adage dit... c'est le destin qui règle tout ; l'homme n'y est pour rien ! S'il fallait réfléchir à ceci et puis à cela, on n'aboutirait jamais à rien. Quand cela peut aller à peu près, on fait l'affaire, et puis fini... Pour ce qui est des deux filles, elles sont justes, raisonnables, et pas méchantes du tout. La mère a aussi bon caractère. À mon avis, elle n'est pas femme à tourmenter sa bru. Du reste c'est à vous à peser tout cela. Moi qui vous propose l'affaire, je ne prends pas sur moi ce qui adviendra plus tard. Quand le père sera revenu, délibérez, puis nous en recauserons. Le proverbe dit... il y a bien des bouches dans une famille, mais il n'y a qu'un maître.. Je vais aller à tel village où j'ai entrepris des fiançailles il y a quatre ou cinq jours ;

## **Rudiments**

### Morale et usages

on a déjà écrit les billets pour le devin ; je vais voir si cela peut s'accorder ; d'ici trois à cinq jours je repasserai.

La mère dit : Il se fait tard, restez pour la nuit et ne partez que demain matin ! Vous êtes chez vous ici.

L'entremetteuse passe donc la nuit. Le lendemain matin, aussitôt levée, elle fait mine de partir. L'hôtesse la retient en disant : Commencez par déjeuner avant de partir. Si vous partiez ainsi aussitôt levée, vous auriez l'air de ne vous pas plaire ici ! Et puis, comme vous êtes venue pour nous, nous aussi serions malcontents !

L'entremetteuse répond : Nous aurons le temps plus tard, quand je reviendrai, nous mangerons ensemble.

L'hôtesse la retenant comme de force, l'oblige à rester pour déjeuner. L'entremetteuse, au comble de ses vœux, et récitant toute la kyrielle des excuses rituelles, déjeune donc. Aussitôt le bol déposé, elle prend congé et part.

Étant revenue chez les Tchangsan, elle dit : Eh bien, où en est votre compte ?.. Le père répond : Cela peut aller ! les quatre grands animaux ne sont pas en conflit ; les pronostics sont d'accord ; il ne reste plus qu'à prendre jour pour échanger les contrats !

L'entremetteuse dit : Pour cela, c'est la première moitié de la lune qui est le meilleur temps. C'est aujourd'hui le quatre. Comment serait-ce si nous passions les contrats le six ? J'ai demandé à un devin, qui m'a dit que le six était un jour faste ; ainsi tout sera en règle et au mieux ! Je vais le dire aux autres, pour qu'ils achètent et tiennent prêt leur cahier rouge.

L'hôte dit : Ne partez pas de suite ! Maintenant que l'affaire

## **Rudiments**

### Morale et usages

est terminée, il faut absolument que vous dîniez !.. De fait, l'entremetteuse dîne encore, puis, s'étant rendue chez les parents de la fille, elle les avertit du jour fixé pour passer le contrat. Le matin du six étant arrivé, l'entremetteuse s'en revient chez les parents du garçon, qui ont déjà écrit leur pièce et préparé les bijoux qui doivent l'accompagner comme arrhes. L'hôte a préparé aussi un bon repas ; on hisse l'entremetteuse à la place d'honneur, et on fait bombance ; avant son départ, on lui donne encore dix ligatures en présent. L'entremetteuse s'en va fort joyeuse. Arrivée chez les parents de la fille, au dîner il y aussi du poisson, de la viande, des œufs ; on festoie de même, et on lui donne aussi cinq ligatures. La chose est ainsi terminée.

L'entremetteuse étant retournée dans la famille dont nous avons parlé plus haut, demande : En avez-vous parlé à son père ? Si cela vous va, je ferai les démarches.

La mère répond : Allez faire les ouvertures ! S'ils consentent, ce sera une affaire faite. Dites-leur d'écrire le billet, avec indication exacte du jour et de l'heure de la naissance ; puis faites-le examiner par un devin.

L'entremetteuse répond : Bien sûr ! Il faut prendre toutes ses précautions dans la grande affaire de toute la vie, de peur qu'on n'ait des malheurs plus tard !.. S'il en est ainsi, j'y vais de ce pas !

L'hôtesse la retient, et ne la laisse partir qu'après dîner.

Arrivée chez les parents du garçon, l'entremetteuse dit : Quel âge a votre garçon ? N'est-il pas temps que je lui cherche une femme ?

L'hôte dit : Dans quel village ?

L'entremetteuse répond : Dans ce village-ci, au quartier est, la

## **Rudiments**

### Morale et usages

fille de un tel ; elle n'est ni laide ni belle, ça peut passer ; elle a la figure légèrement endommagée par la petite vérole ; elle est adroite de sa personne ; ses pieds ne sont pas précisément petits, mais pas trop grands non plus ; ils sont de dimensions moyennes. Si cela vous va, je dirai à sa mère de les lui bander un peu plus serré ; plus tard, quand elle aura l'âge, elle pourra se les arranger elle-même.

Le père répond : Ah c'est donc cela !.. Nous qui n'avons que vingt à trente *mou* de terre, comment songerions-nous à épouser une belle fille ? Le proverbe ne dit-il pas... quand on prend femme, peu importe qu'elle soit laide ou jolie ; pourvu qu'elle travaille avec ardeur !.. Et puis, si nous épousons une fille, c'est pour faire nos affaires, pour surveiller le rouleau et la meule ; pour manier la fourche, le râteau et le balai, la pelle et le van, sur l'aire et dans les champs ; pour qu'elle se remue enfin, et non pour le plaisir des yeux !

L'entremetteuse reprend : S'il en est ainsi, vous aurez votre affaire. Celle fille est une maîtresse femme, pas une de ces personnes faibles et sans savoir-faire. Elle ne fera pas comme la bru de telle famille ; hélas, celle-là c'est moi aussi qui l'ai placée. Après le mariage, il se trouva qu'elle ne savait faire aucun travail ; il fallait que d'autres lui arrangeassent même ses propres habits. Aussi ses beaux-parents en furent-ils bientôt las, son mari la prit en aversion, les sœurs de son mari profitent de chaque occasion pour lui faire la mine ; ce ne sont que disputes et rixes quotidiennes, si bien que tout le voisinage en a perdu la paix. Il y a quelques jours, j'ai appris qu'elle avait fait pour sa belle-mère un pantalon dont une jambe regardait en haut et l'autre en bas ; quand sa belle-mère vit cela, pour le coup elle se fâcha, l'appréhenda et la battit d'importance. Les deux familles maugréent contre moi, me poursuivent et prétendent que j'ai mal

## **Rudiments**

### Morale et usages

fait ce mariage. Dites un peu, après avoir pourvu au présent, faut-il encore que je m'occupe du futur ? Des deux côtés on était monté au point de vouloir divorcer, mais, à force de leur donner de bonnes paroles, j'ai évité ce malheur. Cependant il est peu à croire que la paix se rétablisse, et il me faudra continuer à subir des misères de leur part ; voilà ce qui vous arrive quand on fait des mariages. Aussi le proverbe dit-il avec raison... 1 ne vous mêlez pas de faire des mariages,.. 2 ne vous portez pas caution,.. 3 n'ensemencez pas,.. 4 ne vous chargez pas de construire un *k'áng* !... rien de plus vrai ! on s'en tire difficilement à son honneur (le blé inégalement levé, la fumée d'un *k'áng* qui ne tire pas, prouvent péremptoirement la maladresse du semeur et du maçon ; rien à dire pour s'excuser). Pour en revenir à notre affaire, la fille que je vous propose ne ressemble pas à celle-là. Elle a été fort bien élevée ; de plus, elle est très posée de sa personne ; elle ne quitte pas le chaudron ni l'âtre ; elle lave les bassins et les bols dans la perfection ; c'est elle qui fait la cuisine ; cependant on ne voit pas une goutte d'eau sur sa personne, tant elle est propre ; elle sait faire tous les gros travaux d'aiguille ; personne qui ne loue ses manières ; c'est qu'elle est vraiment bien. Si vous l'épousez, vous aurez vraiment de la chance !

L'hôte dit alors : Nous ne faisons que causer ; il est midi passé ! ; je vais vous préparer à dîner.

L'entremetteuse feignant la gêne, s'excuse : Aujourd'hui je ne dînerai pas chez vous ; j'ai encore un autre mariage en train, duquel il me faut aller vite m'occuper.

Après le dîner, dit l'hôte. Voyez donc, quelle heure est-ce là ? Et vous voulez encore partir ?!

Cédant aux instances de l'hôte, l'entremetteuse s'assied donc sur le bord du *k'áng*. Après le dîner, elle dit : Allez demander à un

## **Rudiments**

### Morale et usages

*siēn-cheng* de vous écrire le billet ; je l'emporterai.

L'hôte se fait donc rédiger le billet, et le remet à l'entremetteuse. Celle-ci ayant remercié, s'en va directement à la famille de la fille, et dit : Voyez, n'est-ce pas un billet que j'apporte ?! Vous aussi écrivez le vôtre, pour que je le leur porte. S'il n'y a pas d'obstacle, on pourra procéder à l'échange des contrats.

Sur ces entrefaites, le jour ayant baissé, l'entremetteuse passe la nuit dans la famille de la fille ; le lendemain elle apporte à la famille du garçon le billet que lui a remis la famille de la fille. Voilà encore une affaire près d'être conclue.

Comme elle passait par un village où habitait un célibataire, l'entremetteuse profita de l'occasion pour aller le trouver et lui dire : Ne serait-il pas mieux que tu te maries ?.. Tu as pas mal d'affaires ; tu as de quoi manger et boire ; si tu épousais une femme pour garder ton logis, cela t'épargnerait bien des soucis. Pour t'habiller ce n'est pas non plus commode de devoir recourir à d'autres ; et puis, quand on a besoin d'autrui, il faut faire des frais et des salamalecs ; et si on a quelque distraction, on ne vous la passe pas... Et puis encore, avec ton petit commerce, quand tu as été dehors tout le jour, il y aurait quelqu'un qui aurait fait la soupe et qui t'attendrait ; tu n'aurais pas besoin, après être rentré et avoir déposé ton fardeau, de t'éreinter encore à t'occuper de tout. Quand tu as envie de causer, tu n'as personne pour te répondre. Quand tu as fermé la porte et es sorti, la maison t'est une cause de soucis ; si tu avais une femme, tu pourrais t'en aller tranquille, quel repos d'esprit ce serait ! Et puis, quand tu auras des enfants, ce sera une famille. L'adage dit avec raison... un homme seul n'est pas un homme. Quand il est

## **Rudiments**

### Morale et usages

occupé à ceci, il ne peut être à cela... J'ai ouï dire que, dans tel village, la veuve d'un certain Tchangsan songe à se remarier. Elle a un petit garçon. On lui a déjà offert plusieurs partis, mais elle les trouve tous trop vieux. Je pense que ton âge conviendrait. Tu es aussi plus cossu que les autres ; il se pourrait bien qu'elle consente. Si cela te va, je m'occuperai de votre affaire ; ne serait-ce pas bien ? On se marie, primo pour avoir sur qui compter à la maison ; secundo pour n'être pas seul à parler et ne devoir pas renfermer ses sentiments ; c'est bien mieux d'avoir avec qui causer. Et puis, quand on est malade et qu'on voudrait manger, on a qui vous l'apprête, qui vous chauffe du thé et de l'eau, qui vous soigne et vous arrange ; ainsi ne seras-tu pas comme un abandonné... Ne parlons pas d'un célibataire ; même par un fils ou une fille, on n'est pas soigné aussi bien que par sa femme. Le proverbe dit fort bien : .. plein la maison d'enfants ne vaut pas la femme qui a partagé la moitié de la vie !.. Et encore : .. il n'est pas de fils pieux qui persévère cent jours durant au chevet d'un lit... N'avoir personne, c'est comme si on n'avait pas de bras. Si je te fais cette proposition, c'est que je vois que tu te passeras difficilement d'une femme ; c'est par bonté de cœur, et non pour que tu me récompenses. Ne va pas non plus te faire des imaginations, et penser que, si tu te maries, cela entraînera un budget auquel tu ne pourras suffire. Il faut s'occuper du présent ; en son temps on parlera du futur ; à chaque jour suffit sa peine ; pourvu que Laot'ienye protège, on s'en tire. Et puis, crois-tu qu'elle ne fera que manger et rester oisive ? Crois-tu qu'elle ne travaillera pas pour toi ? Rien que par sa couture, tu rentreras dans tes frais.

Notre homme dit : Bien sûr ; Ne dit-on pas... les veuves et les veufs mangent ensemble quand il y a de quoi, et se séparent quand il n'y a rien... N'en est-il pas toujours ainsi ? Quand on se

## **Rudiments**

### Morale et usages

marie, il ne faut pas se préoccuper de ces éventualités. Qu'elle vienne et demeure avec moi de bon accord, c'est tout ce que je demande. Si elle ne vole pas, si elle n'est ni gourmande ni joueuse, si elle ne maudit ni ne bat les voisins et ne m'attire pas d'affaires, le reste m'est indifférent.

L'entremetteuse dit : Alors sois tranquille. Je te garantis qu'elle n'a aucun de ces défauts. Je sais qu'elle se conduit très bien, et n'est pas d'une humeur provocante ; personne n'en dit de mal. Pas besoin de parler des jours ordinaires ; même à la nouvelle année elle ne touche pas aux cartes. On ne l'a jamais vue jouer pour de l'argent. Elle est encore moins gourmande. Elle est de plus très économe. Songe un peu, si je t'avais offert n'importe qui, comment après cela aurais-je le front de me présenter devant toi ? Je ne fais pas un si détestable métier. Décide-toi, qu'en dis-tu ?.. Pareille affaire se décide vite ; pas besoin des *pā-tzeull*, ni de contrat de fiançailles ; on choisira un jour faste, on prendra une voiture, on l'amènera, et ce sera fait. Si elle n'a pas d'habits à mettre, je pense que dépenser une ou deux ligatures pour lui acheter un pantalon et une robe, sera une petite affaire pour toi ; juste ce qu'il faut pour qu'elle soit présentable.

Notre homme répond : Eh bien c'est cela ! Ne pars pas encore ! Mangeons ensemble ! Tu partiras après !

L'entremetteuse ne voulant pas manger chez un célibataire, lui dit : Pas besoin que tu te donnes la peine de me préparer à manger. Plus tard, quand tu auras une femme, quand je repasserai chez toi, j'accepterai à dîner ! Pour aujourd'hui prête-moi seulement deux cents sapèques. Si l'affaire se conclut, je ne te les rendrai pas. Sinon, au premier jour je te les rapporterai.

L'hôte dit : Cela n'est pas une affaire !.. Et comme il avait de

## **Rudiments**

### Morale et usages

l'argent sous la main à cause de son petit commerce, il donna aussitôt deux cents sapèques à l'entremetteuse, qui s'en alla.

Étant revenue à la famille où elle avait fait ses offres quelques jours auparavant, elle demande : Et vos calculs ?

L'hôte dit : Cela peut aller.

Si cela peut aller, il n'y a plus qu'à prendre jour et passer le contrat. C'est aujourd'hui le treize, après-demain le quinze ce sera encore dans la première quinzaine du mois, on pourrait passer les contrats. Je vais le dire aux autres pour qu'ils préparent leur cahier rouge. Quand la chose se fait dans le même village, cela épargne bien des embarras.

Donc le quinze, l'entremetteuse ayant dîné dans la famille du garçon, et ayant mis dans l'enveloppe du contrat les boucles d'oreilles servant d'arrhes, échange les contrats des deux parties, et voilà encore un mariage de fait. Des deux côtés l'entremetteuse touche des honoraires.

Or notre célibataire se morfondait d'attendre ; plus il attendait, moins il voyait venir. Il se passa bien deux mois sans réponse, et sans une apparition de l'entremetteuse ; il avait dépensé en vain deux cents sapèques. Ayant pris secrètement des informations, il se trouva que nulle part il n'y avait chose pareille. Il comprit alors qu'il avait été la dupe de l'entremetteuse. Plein de colère, il se mit à sa recherche. Mais une entremetteuse court toute la journée, sans avoir pour une sapèque de plans arrêtés ; qui peut savoir où elle est allée. Il la chercha deux ou trois jours de suite sans trouver sa trace. Après quatre ou cinq jours, comme il faisait son commerce dans la rue, il la vit passer ; aussitôt il s'avança,

## **Rudiments**

### Morale et usages

l'empoigna, et lui administra une volée de coups de pied et de poing, avant qu'on pût les séparer. Il lui fit aussi publiquement son chapitre. Pour ce qui est des deux cents sapèques, à la sollicitation des assistants, il ne les réclama pas. L'entremetteuse s'étant relevée, s'en alla.

Quand elle arriva à son domicile, elle trouva à sa porte deux hommes et une femme qui l'attendaient. Les hommes dirent : Nous sommes de tel village de tel *hién*. Comme l'année a été mauvaise chez nous, nous vous amenons notre cousine que voici, dont le mari est mort il y a trois ans, sans laisser ni héritage ni enfants ; comme elle n'a pas de proches parents, elle ne saurait garder la viduité chez nous. C'est pourquoi nous l'avons amenée, afin qu'elle se marie. S'il se trouve un parti convenable, nous vous prions de prendre la peine de nous faire notre affaire.

L'entremetteuse répond : Cela est facile. Au midi d'ici il y a tel village, dans lequel habite tel individu avec sa vieille mère âgée de plus de soixante ans ; il a trente et quelques *mou* de terre, assez pour manger et se chauffer ; il a ramassé un magot de cent à deux cents ligatures, et songe à prendre femme. J'allais tout juste m'occuper de lui en chercher une ailleurs ; cela se trouve à point ; je vais lui faire des ouvertures. Comme vous l'avez amenée, il faudra qu'il vous paie les cadeaux de noce, cela va sans dire, je comprends cela. Mais sur combien d'argent comptez-vous ? Convenons des conditions, afin qu'arrivée là-bas je puisse parler clairement.

Les deux hommes dirent : Nous ne serons pas exigeants. Mais vous, belle-sœur, devrez aussi avoir votre profit ! Faites comme vous jugerez à propos. Pas besoin de dire clairement combien il reviendra à chacun. Quand la viande est grasse, la soupe l'est aussi. Sans doute, plus ce sera, mieux cela vaudra. Nous ne

## **Rudiments**

### Morale et usages

craignons pas que vous demandiez trop peu. Nous attendrons votre réponse. Nous vous prions aussi de nous chercher un endroit, où nous puissions rester en attendant.

L'entremetteuse dit : Restez ici chez moi. Quand je serai sortie, il n'y aura personne. Il y a un fourneau où vous pourrez cuisiner à votre aise ; brûlez de mon combustible, nous compterons après.

Les deux hommes dirent : Comme cela ce sera parfait ; nous n'aurons pas besoin d'aller ailleurs ; faites vite et tout sera au mieux.

L'entremetteuse dit : J'y vais de ce pas... Elle dit, sort, et s'en va directement au dit village. Arrivée à la maison en question, tout juste l'homme y était et lui dit : Belle-sœur, pour quelle affaire venez-vous me voir ?

L'entremetteuse le lui ayant narré tout au long, il reprend : Belle-sœur, osez-vous prendre sur vous cette affaire ?

L'entremetteuse dit : Ces deux hommes paraissent sincères. Ils ont donné exactement toutes les références, le lieu de leur habitation, leur nom, etc. Je pense qu'il ne peut y avoir de méprise.

Si pour trente ou quarante ligatures tu peux avoir une femme pareille, ce sera une bonne affaire ; quand on l'aura amenée, on verra et on fera ce qu'il faudra.

L'autre, en vrai mouton, répond aussitôt : Alors, belle-sœur, prenez la peine de me traiter cette affaire. Cela peut se faire expéditivement, comme les mariages de veufs et veuves. On attellera, on l'amènera, et puis fini. Pas besoin de faire des invitations ni de traiter personne ; ce sera facile à arranger !

L'entremetteuse répond : Bien sûr ! S'il en est ainsi, je m'en retourne.

## **Rudiments**

### Morale et usages

L'autre l'ayant retenue à dîner, elle s'en revient et dit aux deux hommes : J'ai arrangé notre affaire. Il donne quarante ligatures. Pour ce qui est de mes honoraires, donnez-moi ce que vous jugerez à propos ; je ne fais pas de prix. Ce que l'autre me donnera, ne vous regarde pas.

Les deux hommes demandèrent : Quand épousera-t-il ?

L'entremetteuse répond : Au premier jour : Pourquoi attendre ? Si cela vous va, on pourrait le faire atteler et venir la prendre dès ce soir.

Les deux dirent : Plus tôt ce sera, mieux cela vaudra. Dites-lui de faire l'affaire ce soir ! L'entremetteuse s'en retourne donc, et avertit le futur de venir chercher sa femme ce jour-là même. Quand l'heure est venue, on échange l'argent et la personne, et les deux hommes s'en vont. Une dizaine de jours plus tard, le marié vient trouver l'entremetteuse, pour lui dire que sa femme s'est sauvée on ne sait quand, volant deux pantalons simples, une robe, la robe préparée pour ensevelir la vieille mère, les boucles d'oreilles de noce, et huit cents sapèques déposées sous la natte du *k'áng*. Cela me fait plus de cinquante ligatures de perte. Que faire à cela ? Voilà tout juste ce que j'appréhendais et ce que je vous avais dit.

L'entremetteuse répond : Ne jette pas toute la faute sur moi seule ! Nous avons été sots tous les deux. Attends que je prenne le chemin qu'ils m'ont indiqué et que j'aille aux informations. Ne t'impatiente pas ; demain matin je partirai.

Le lendemain, l'entremetteuse se mit en route ; au bout de trois ou quatre jours, elle arriva au dit village. Après s'être informée, il n'y avait personne de ce nom, personne n'en savait rien. L'entremetteuse comprit alors qu'elle avait été dupe de fauconniers. Elle revint et dit à l'homme : Nous avons été dupés.

## **Rudiments**

### Morale et usages

C'étaient des fauconniers.

Notre homme eut beau faire la grimace, cela ne lui servit de rien. Il dut digérer sa mésaventure.

Quand, dans une affaire de noce, il arrive pareille chose, on dit qu'un tel a été pris par un faucon. C'est une chose des plus ordinaires, pas rare du tout.

Un garçon de seize à dix-sept ans étant mort dans une famille, l'entremetteuse y va et demande : Est-il vrai que votre garçon est mort ?

Le père répond : Il est mort. Ce ne devait pas être notre fils ; il n'aurait pas vécu. L'adage dit... si ç'avait été mon fils, il ne serait pas mort ; si c'avait été mon argent, je ne l'aurais pas perdu.

L'entremetteuse dit : Quel âge avait-il ?

Le père répond : Cette année-ci, 17 ans ; il était du dragon. L'entremetteuse reprend : Dans tel village, la fille de un tel avait aussi 17 à 18 ans ; elle est morte il y a deux mois. Je vais faire des ouvertures pour vous ; mariez ces enfants morts ! Ainsi votre garçon ne sera pas seul au cimetière, et leur fille aura un mari ; vos deux familles seront unies... Telle et telle famille ont fait ainsi ; actuellement les deux familles sont dans les meilleurs termes. Quand les enfants de la famille du garçon vont voir celle de la fille, ils appellent les femmes *laolao* ou *kinntze*. Quand les enfants de la famille de la fille vont voir la famille du garçon, ils donnent à tous des titres de parenté. Au nouvel an on se visite. Quand il y a une comédie ou quelque autre fête, une noce ou un enterrement dans le village, on va demeurer les uns chez les autres, aussi familièrement et plus que les familles unies par des

## **Rudiments**

### Morale et usages

époux vivants. Si vous faites cela, vous aurez une famille apparentée de plus, ce qui est toujours un bien.

Le père dit : Si c'est comme cela, faites des ouvertures pour nous.

Après dîner, l'entremetteuse s'en étant allée à la famille de la fille défunte, demande : Combien y a-t-il de jours que votre fille est morte ?

Le père répond : Il y a un peu plus de deux mois.

L'entremetteuse reprend : Je viens lui proposer un mari. Dans tel village, dans telle famille, un garçon vient de mourir. Ne serait-il pas bon que vous mariiez ces enfants morts ? Le garçon ne sera plus seul, la fille aura un mari. Quand on aura mêlé leurs os, ils n'auront pas eu un corps humain en vain.

Le père dit : Nous avons entendu dire que pareille chose se pratique, mais nous ne savons comment il faut s'y prendre.

L'entremetteuse dit : On exhume la fille et on l'enterre avec le garçon. Pendant qu'on transporte son cercueil, un petit drapeau en papier rouge, que l'on fait porter par un enfant, marche en tête, pour montrer le chemin à son âme ; arrivé au cimetière, on l'enterre et c'est fait.

Le père demande : Les autres veulent-ils ?

L'entremetteuse répond : je me suis entendue avec eux. Si vous consentez, la chose est faite. Pas besoin de billet ni de contrat de fiançailles ; c'est l'affaire d'un oui.

Le père reprend : A quand l'affaire ?

Je vais les prévenir que c'est chose conclue, répond l'entremetteuse ; au premier jour ; pourquoi différer ?

Après avoir pris un repas dans la famille de la fille,

## **Rudiments**

### Morale et usages

l'entremetteuse retourne à celle du garçon, et l'on fait les préparatifs pour les enterrer ensemble ; chacune des deux parties donne deux ligatures à l'entremetteuse, et les deux familles sont apparentées.

Un jour une femme vint trouver l'entremetteuse, et la pria de lui trouver un mari. L'entremetteuse sachant que le mari de cette femme, étant allé chercher fortune depuis bien des années, n'avait plus donné de ses nouvelles, si bien qu'on ne savait ni où il était, ni s'il vivait encore, demanda à la femme : Et si ton mari revient, qu'en sera-t-il ?

Quand il sera revenu nous en recauserons ! Il faut d'abord pourvoir au présent. Sans fortune et sans appui, que mangerai-je en l'attendant ? S'il revient, il trouvera à qui parler. Dût-il s'ensuivre un procès, tu n'y seras pour rien. Si tu me trouves quelqu'un, fais-lui d'abord te payer quelques ligatures d'honoraires.

Notre entremetteuse aimait l'argent, aussi promit-elle aussitôt. La femme la pria instamment de faire vite. Aussi, en moins de quatre ou cinq jours, l'entremetteuse eut-elle trouvé amateur. C'était un vieux garçon, ouvrier à l'année, qui avait économisé quelque argent, et songeait précisément à se marier. Aussi en une seule course l'entremetteuse termina-t-elle l'affaire, et on épousa séance tenante... Quelques jours après, le mari de la femme revint sans rapporter grand'chose ; quand il trouva sa femme envolée, il voulut faire un procès. Mais on l'exhorta si bien, que, pour une petite indemnité, il se désista.

C'est ce qu'on appelle épouser la femme d'un homme vivant ; cela arrive continuellement.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Supposons d'un côté deux parents âgés n'ayant qu'une fille et point de fils, d'un autre côté une famille ayant plusieurs garçons qu'elle ne peut marier ; ou un garçon sans parents ; que si un faiseur d'affaires s'en mêle, il peut en résulter ce qu'on appelle *tchao niùsu-eull* (prendre un fils-gendre). La fille, restant dans sa famille, épouse ce garçon. Cela fait une paire d'époux. La noce se fait avec les cérémonies ordinaires, épilage du front, adoration du ciel et de la terre, palanquins, cortège et pétards, tout selon les règles des noces. Le garçon renie son propre nom de famille, pour prendre celui de la famille de la fille, et est considéré comme un membre de cette dernière famille. S'il a encore ses parents, on lui permet parfois d'aller les voir, mais non pas d'y rester. Voilà ce qu'on appelle *tào-tchao-menn* (retourner les rôles des parties), ou *tchao niùsu-eull* ; il n'y a rien à ajouter. Que les garçons et les filles se fiancent, c'est la loi générale ; comme les fortunes varient, les riches se fiancent aux riches, les pauvres aux pauvres. Que si, les fiançailles faites, la famille de la fille en vient à ne plus pouvoir la nourrir, elle peut s'entendre avec la famille du garçon pour que celle-ci l'élève, ce qu'on appelle *t'ouïnn-hiang*. Le *t'ouïnn-hiang* réussit plus ou moins bien, selon les cas. Si par exemple le garçon a plusieurs sœurs, si sa mère a mauvais caractère, si la fille est jeune et n'a pas appris à travailler alors qu'elle était chez elle, elle n'échappera pas aux coups et aux injures, sera tourmentée de toutes manières, devra ramasser du chauffage, préparer les légumes, laver le chaudron et les bols, diriger le rouleau et la meule, travailler aux champs par tous les temps, sans que personne s'occupe d'elle, nourrie avec avarice, battue et maudite sans trêve par ses belles-sœurs ; abîmée, en un mot, comme il n'est pas permis ; personne ne pouvant la souffrir ; délaissée au dernier point. Aussi le proverbe dit-il :

## **Rudiments**

### Morale et usages

Passe encore d'être servante d'une grande famille, mais fiancée nourrie d'un petit maître, non ! C'est bien vrai ! Une servante de bonne maison, est nourrie à satiété, bien habillée, apprend de bonnes manières et prend un grand air ; tandis qu'à être fiancée, nourrie d'un pauvre, on ne gagne que des vexations, on n'est jamais en repos.

Il y en a pourtant aussi qui n'ont pas tant à souffrir ; ainsi, quand les gens de la famille du garçon, sont raisonnables ; si, quoique pauvres, ils n'ont pas des procédés aussi mesquins, ils traitent la fiancée qu'ils élèvent comme si elle était leur propre fille, avec amabilité ; ils la nourrissent et l'habillent comme les leurs ; de tout elle a sa part. Comme dit le proverbe : Quand on mange un pou, on lui en donne une patte. Et encore : Il y a des degrés parmi les hommes, mais pas parmi les bouches, qui toutes ont faim. On a soi-même des filles, qui tôt ou tard passeront dans d'autres familles ; si on savait qu'elles dussent y devenir des souffre-douleur, on n'y consentirait pas. Le proverbe dit : Les cœurs des hommes sont tous faits de chair. Si on ne consentait pas à être maltraité par autrui, il faut soi aussi bien traiter le prochain. D'autant que cette fiancée qu'on élève, doit plus tard faire partie de la famille, et vivre en bonne intelligence avec le fils de la maison. L'adage dit : Respectez la bru par égard pour votre fils, et ne traitez pas avec mépris sa femme... comme cela se voit dans certaines maisons, où toute la famille est en discorde et se dispute chaque jour, si bien que tout le voisinage en perd la paix ; les uns en jament, les autres exhortent ; on a un mauvais renom dehors, et les gens rient en disant : Dans telle famille on bat la bru... Et puis, si on en vient à passer toute mesure, si la pauvre bru ne sait plus que devenir, prend le court chemin, se jette au puits, se pend, avale de l'arsenic ou de l'opium par désespoir ; si le malheur veut que de ce suicide

## **Rudiments**

### Morale et usages

s'ensuive la ruine de la maison, sera-ce là un bien ? N'eût-il pas mieux valu la bien traiter à temps. Qu'y a-t-il qui ne se puisse prendre en patience ? Si la bru n'y entend rien, c'est que c'est une enfant ; quand elle aura grandi, cela ira mieux.

Si des brus élevées dans la maison du futur, tombent dans une si bonne famille, elles ont de la chance. Quand on les a élevées jusqu'à l'âge de 17 ou 18 ans, on les renvoie pour la forme à leur propre famille ; la famille du garçon loue deux palanquins, ou bien un palanquin seulement, le mari allant en palanquin et revenant en voiture ; on loue des musiciens, des tireurs de pétards ; on fait les invitations et un festin comme pour toutes les noces ; après qu'on lui a épilé le front et coiffé les cheveux en chignon, la porte est censée passée... Si on ne renvoie pas la fiancée à sa famille pour la quérir ensuite en pompe, on fait la cérémonie du mariage et l'adoration du ciel et de la terre dans la famille du mari, ce qui épargne les palanquins, les voitures, le festin, les invitations, etc. Cela s'appelle se coiffer en femme dans le four ; cela compte.

Il arrive parfois, après le mariage, que la famille du mari est ruinée ; alors le mari et sa femme vont parfois s'installer chez les parents de la femme ; cela s'appelle habiter chez ses beaux-parents. Il arrive aussi que des maris ne pouvant se résoudre à cela, préfèrent divorcer ; il faut, dans ce cas, que le mari et la femme impriment leur pied et leur main trempés dans l'encre, sur leur contrat de fiançailles, en guise de signature, après quoi ils ne peuvent plus se dédire, et la femme peut se remarier. Quoiqu'elle soit femme d'un homme vivant, son ex-mari n'a plus rien à voir.

Entre familles du même nom, on ne se marie pas. Il n'est pas permis, en principe, que deux familles portant le même *sing*,

## **Rudiments**

### Morale et usages

fiancent leurs enfants. C'est là l'ancienne loi. Mais, de nos jours, on conclut des alliances avec gens du même *sing*, pourvu que la souche ne soit pas commune. Ainsi, par exemple, si le garçon s'appelle Tchao et la fille aussi, mais qu'ils ne descendent pas d'un même aïeul, et n'aient jamais eu un cimetière commun ; en pareil cas il y en a qui se marient.

De plus, les fils et filles des tantes paternelles et oncles maternels, peuvent s'entremarier. Il en est de même des fils et filles des tantes maternelles. Tout cela s'appelle parenté renforcée.

Et puis encore, soit une veuve qui n'a pas de fils mais une fille. Soit, d'autre part, un veuf ayant perdu une femme qui lui a laissé un fils. Si on s'en mêle, de sorte que la veuve épousant le veuf, sa fille épouse son fils, on dit que père et fils ont épousé mère et fille, vulgo *tiekoung-niangmou*.

Les *pā-tzeull* dont il a été question plus haut, ce sont les caractères cycliques de l'année, du mois, du jour et de l'heure de la naissance. Si par exemple l'année actuelle est l'année *koei-seu*, le troisième mois *keng-yinn*, le jour d'aujourd'hui *sinn-mao*, l'heure présente *kia-tzeu* ; addition faite, il y a huit lettres (*pā-tzeull*), savoir, *koei-seu keng-yinn sinn-mao kia-tzeu*. On les confronte avec les cinq éléments, métal, bois, eau, feu, terre, et l'on apprend par là si l'homme en question a un destin de métal, de bois, d'eau, de feu, de terre ; si son destin est bon ou mauvais. Dans les cinq éléments il y a des générations et des corruptions. Le métal engendre l'eau, l'eau le bois, le bois le feu, le feu la terre, la terre le métal. Le métal détruit le bois, le bois la terre, la terre l'eau, l'eau le feu, le feu le métal. Quand on a fait ce calcul des éléments, on sait si le destin de tel homme s'accorde ou non avec le destin de tel autre. On examine encore si les animaux

## **Rudiments**

### Morale et usages

cycliques s'accordent, et on a le billet dit *houosuan-t'ieull* dont il a souvent été parlé plus haut. Il y a des *sien-cheng* qui ne font que cela et qui en vivent, tenant tout le long de l'année boutique en plein vent, ou bien faisant des tournées. Si cela va bien, ils se font par an cinquante à soixante ligatures ; mais leur profession est assimilée aux métiers méprisés.

Choix du jour. Cet usage est général. Pour quoi qu'on fasse, comme bâtir une maison, faire des noces ou des funérailles, partir pour un voyage, même ensemençer, déménager, bâtir un mur, réparer, toucher à la terre, élever une colonne ou monter une poutre, couper des habits, se faire raser la tête, transporter du fumier, planter un arbre ou un plant quelconque, etc., les gens exacts choisissent toujours un jour faste dans le calendrier. Il y a des jours noirs et des jours jaunes ; les jours noirs sont néfastes, les jours jaunes sont fastes. Les jours noirs sont ceux qui sont marqués des lettres *kien, man, p'ing* ou *cheou*. Les jours jaunes sont ceux qui correspondent aux lettres *tch'ou, wei, ting, tcheu*. Tout cela est marqué dans le calendrier impérial ; on n'a qu'à l'ouvrir pour le voir. Tout cela sont des contes bleus. Le proverbe dit : Quand on y croit, ça existe ; quand on n'y croit pas, il n'en est rien. Mais c'est l'usage ; peu n'y croient pas.

Quand on a échangé les *houosuan-t'ieull*, s'il n'y a pas d'obstacle, on envoie peu après le *tingts'inn-t'ieull*. La famille du garçon l'écrit et le donne à l'entremetteuse, pour le porter à la famille du garçon. Ce billet est pour faire savoir à la famille de la fille, la date de l'échange des contrats de fiançailles. Pourquoi est-ce toujours la famille du garçon qui avertit la famille de la fille ?.. Le proverbe répond, dans la parenté, la famille du garçon lève la tête (commande), et la famille de la fille la baisse (obéit).

## **Rudiments**

### Morale et usages

Echange du contrat de fiançailles. Quand le *tingts'inn-t'ieull* a été envoyé, la famille du garçon fait les préparatifs de l'échange du vrai contrat. Au jour fixé, on invite l'entremetteuse et un *sien-cheng* qui sache bien écrire, à moins qu'on ne sache soi-même ; quand le contrat est écrit, on fait bombance. Quand l'entremetteuse est bien gorgée de vin et de nourriture, elle va porter le contrat à la famille de la fille. Nous avons déjà parlé des bijoux, broches et boucles, qui se donnent avec le contrat comme arrhes ; en reparler serait une redite fastidieuse. Depuis que la famille de la fille a reçu le *tingts'inn-t'ieull*, elle sait quel jour doit se faire l'échange des contrats, et elle a aussi préparé un petit festin et écrit sa pièce ; on traite donc derechef l'entremetteuse, et derechef pas mal. Quand on a fini de faire bombance, l'entremetteuse porte le contrat de la famille de la fille à celle du garçon, et l'acte est censé passé. Si, après les contrats échangés, quelqu'un des parents venait à mourir, il faudrait attendre la fin du deuil de trois ans pour conclure le mariage. Le mariage est interdit durant la période du deuil.

Détermination du mois des noces. Qu'est-ce que *hing kia ue* ? C'est déterminer, d'après l'animal qui a présidé à la naissance de la fille, en quel mois devra se faire la noce. Quand le mois a été ainsi déterminé du côté de la fille, la famille du garçon choisit le jour faste où l'on passera la porte. Avant le mois des noces arrivé, la famille du garçon envoie le *kiats'u-t'ieull*. Le billet est pour prévenir la famille de la fille du jour de la noce, afin qu'elle prépare à temps le trousseau, et qu'il n'y ait pas de désordre quand le temps sera venu.

Aussitôt que le *kiats'u-t'ieull* a été envoyé, on se met aux préparatifs. Avant tout on tapisse et on plafonne à neuf la chambre nuptiale, et on l'orne de *toei-ze*.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Quand le collage des *toei-ze* est terminé, on écrit encore quatre grands losanges ou bandes à sceller, que l'on collera sur la boîte aux présents. La boîte aux présents a quatre compartiments ; on y met quatre sortes de présents, une sorte par compartiment. D'abord un *tao* (cinq livres) de viande de porc ; puis une quantité proportionnée de farine de froment ; puis environ quatre ou cinq livres de riz ; puis du vermicelle, environ trois livres ou plus ; ces quantités ne sont pas rigoureusement fixées. Quand le tout est en ordre, on colle les bandes à sceller sur les deux côtés. Ceci fait, on envoie deux hommes porter la boîte suspendue à une perche, à la famille de la fille. Quand ils y sont arrivés, on les fait manger et on leur donne un pourboire, plus ou moins, selon la richesse ou la pauvreté de la famille ; il n'y a pas de chiffre fixe ; cela s'appelle *chàng-ts'ien*. Après avoir mangé, les deux porteurs rapportent la boîte vide. C'est ce qu'on appelle porter les cadeaux pressants. C'est-à-dire qu'on presse la famille de la fille par cet envoi, de faire vite les préparatifs nécessaires, pour que, quand le jour même (la nuit), ou le lendemain on viendra épouser, tout soit prêt. Le proverbe dit : N'attendez pas le moment de monter en palanquin pour vous faire percer les oreilles (afin de pouvoir porter des boucles).

Quand la famille du garçon a envoyé la boîte, celle de la fille envoie le trousseau ; des coffres, des boîtes, des cassettes, un miroir à pied, une glace suspendue, une table, des tabourets. Chez les riches, des armoires, des couvertures, des matelas, une glace à toilette, un lavabo, des bouteilles et vases, des théières et des canettes à vin, des chandeliers, des peignes gros et fins. Et puis, des boîtes à fard et à pommade, des cuvettes, des bassins à savon. Enfin un grand mouchoir à fleurs ; tout au grandissime complet. De plus il y a une paire de côtes d'animal, des jujubes,

## **Rudiments**

### Morale et usages

des châtaignes, du son, des oignons à deux pousses, des armoises à deux branches ; tout cela ce sont des bêtises, des contes de vieilles. On envoie tout cela à la maison du garçon. Cela s'appelle *song kiá-tchoang*.

Si la noce se fait la nuit, la veille au soir on salue les hôtes. Pour cette cérémonie, le jeune marié portant l'écharpe rouge en croix et deux fleurs sur la tête, en bottes et chapeau, robe et pardessus, les lanternes et les torches étant allumées et la musique prête, la tablette du ciel et de la terre étant dressée dans la cour au nord, on étend par terre un feutre rouge, et au son de la musique, le marié fait une prostration au ciel et à la terre, puis à ses père et mère, puis à tous ses parents présents, tantes et oncles divers, grand-mère maternelle, frère aîné et belle-sœur, etc. Puis il se rend au temple de la famille et fait la prostration aux ancêtres défunts. Puis il se rend chez tous les voisins, chez tous ceux avec qui il a des relations dans le village. Arrivé à leur porte, on se fait des civilités. C'est là un rit pour la conservation de l'harmonie dans le village. Quand tous les hôtes ont été ainsi salués, le marié revient et se dispose à monter en chaise pour aller quérir la fiancée.

Quand on va chercher la fille, s'il y a deux palanquins, le marié est assis dans le palanquin bleu ; dans le palanquin rouge on charge du lest. Ce lest est un enfant qui a été désigné d'avance ; les enfants d'une famille alliée ou les siens propres, tous sont bons à cet office. Les suivants du marié montent en voiture ; la personne députée pour chercher la mariée en fait autant ; les porteurs d'insignes sont à leurs postes, les musiciens sont prêts au signal, les canonnières ont chargé leurs pièces, les piqueurs sont à cheval ; alors, à la lueur des lanternes et des torches, au son assourdissant du tambour et des instruments, on se rend

## **Rudiments**

### Morale et usages

droit au logis de la fiancée. Ce que nous avons appelé piqueurs, ce sont des gens de bas étage ; leur office est de servir le marié et ses suivants, comme de leur verser du vin, du thé, etc. Quand le cortège s'ébranle, ils montent à cheval et précèdent le palanquin ; il en est de même au retour.. On les appelle aussi *t'ing-ma* ; ils portent le chapeau de cérémonie.

Présentation de la carte. Au moment où on va arriver chez la fiancée, le cortège s'arrête, et un piqueur tenant une carte prend les devants pour la remettre. C'est là un avis que l'on va arriver. Dès que cette carte a été déposée chez elle, la famille de la fille remet au piqueur une autre carte pour inviter à venir. Le piqueur fait volte-face, pique des deux, et montre la carte d'invitation ; alors seulement le cortège du fiancé reprend sa marche. Quand il touche à la porte de la fiancée, ceux qui sont désignés pour tenir compagnie aux hôtes, sortent pour le recevoir ; quand on est descendu de chaise, avant d'entrer, des deux côtés on se fait la révérence, les uns en face des autres. Quand on est entré, on fait asseoir le marié à la place d'honneur, et ses suivants à ses côtés ; les *p'ei-k'ie* de la famille de la fille s'asseoient au bas bout... Quand tout le monde est assis, la famille de la fille qui a supputé d'avance le nombre probable des hôtes, sert un festin. Quand tout est servi, le père, ou, à son défaut, un frère de la fille, se présente devant la table où est assis le marié, et lui verse à boire.

Quand on s'est levé de table, les deux suivants du marié feignent de vouloir faire le grand rit, c'est-à-dire la prostration au beau-père et à la belle-mère. Mais deux personnes les retiennent, et tout se borne à des paroles de civilité et à une feinte.

Après cela la famille de la fille donne un pourboire aux piqueurs.

## **Rudiments**

### Morale et usages

L'écharpe. Quand tout cela est fait, la famille de la fille passe au marié une écharpe verte qu'on a préparée d'avance ; puis on retourne s'asseoir pour quelques instants dans la salle du festin. L'hôte sert encore du dessert. On y goûte ou non, ad libitum. Cela s'appelle *fan-tchouo-tieze*.

Après cela la famille de la fille prépare deux paires de bâtonnets et deux gobelets, enveloppés de papier rouge, que le marié emporte. On appelle cela voler le bonheur ; comme si le marié, par cet acte, prenait pour soi une partie du bonheur de la famille de sa femme.

La femme députée par la famille du garçon pour chercher la fiancée, a pour charge de la presser à monter en palanquin. Quand le temps est venu, elle fait des instances, disant : Il se fait tard, il faut monter en chaise. La famille de la fille l'habille alors comme il faut ; quand tout est prêt, on monte en palanquin. Quand mari et femme sont montés dans leurs palanquins, les deux suivants du marié et l'enfant qui a servi de lest montent en voiture, et l'on part au son de la musique.

Avant de monter en chaise, il faut savoir dans quelle direction la *chênn* de la joie réside ce jour-là, et tourner l'ouverture du palanquin dans cette direction, pour éviter les *chênn* malins. C'est là aussi une bonne blague.

Des femmes choisies par la famille de la fille, l'accompagnent à la maison du mari. Il faut éviter avec soin que leurs animaux cycliques ne soient pas incompatibles avec ceux de la famille du mari. On examine ce point d'après la strophe suivante : Toujours le cheval blanc a haï le bœuf noir ; le mouton ne peut vivre un jour avec le rat ; le coq blanc et le chien ne fraient pas ensemble ;

## **Rudiments**

### Morale et usages

le cruel tigre, à la vue d'un serpent, le met en pièces comme avec un sabre ; le dragon et le lièvre ne peuvent se voir ; le porc craint pendant toute sa vie le singe.

Quand le cortège venu de la famille du garçon est parti, la famille de la fille attelle un char, souvent un grand char couvert d'une natte, ou mieux un char à cage. Les suivantes étant montées sur ce char, suivent le cortège de près à la maison du mari.

Il y a encore celles qui portent la collation ; ce sont aussi des femmes, ou des filles ou des parentes vraies ou fictives de la famille de la fille ; elle se rendent bien parées, en char, à la maison du mari, portant des boîtes et des paniers avec de la pâte de soja, du vermicelle, de la farine de froment ; c'est ce qu'on appelle envoyer la collation.

L'escorte du palanquin se compose d'hommes de la famille de la fille. On les appelle aussi *songkoēiniuti*. Ce sont les oncles et frères, ou tous autres consanguins de la fille. Quand la fille est montée en palanquin et qu'on se met en marche, ces deux hommes soutiennent les brancards de la litière. Quand on est hors du village, ils montent dans un char. Arrivés chez le mari, ils ont leur part du festin. Avant de se mettre à table, ils prennent un pot de vin, vont à la cuisine verser une rasade aux cuisiniers, et compatir à leur peine ; ils leur donnent aussi un pourboire, *ad libitum*, pour les engager à bien faire le service, à ne pas servir des pâtes et des mets froids. Le repas fini, ils félicitent le père du nouveau marié, ils félicitent ensuite la mariée, puis ils s'en reviennent chez eux.

Quand la fiancée arrive, au moment où elle va descendre de palanquin, un homme se tient prêt (il faut veiller à son animal

## **Rudiments**

### Morale et usages

cyclique et à ce qu'il ne soit pas en deuil ), qui allume une enfilade de pétards, afin que leur explosion dans la cour chasse les malins esprits. Les musiciens entonnent au même moment devant la porte ; ils ne cessent que quand le palanquin intérieur a été retiré et porté dans la maison. Qu'est-ce que le palanquin intérieur ? C'est une espèce de boîte qui est contenue dans le palanquin rouge. Quand une femme monte ou descend de palanquin, on tire cette boîte, on la porte dans la chambre, on y met ou on en retire la femme, on la ferme, puis on la porte dehors, on l'emballe dans le palanquin rouge, on fixe les pieds par quatre verrous, et ça y est. Quand on descend de palanquin et que la boîte a été portée dans la maison, on dépose au milieu du vestibule une selle de cheval, sur laquelle la fiancée pose les pieds en sortant de sa boîte. On fait cela pour tirer un augure de paix du son du caractère *nān*.

Le boisseau, l'encens, l'arc et les flèches. Avant que la fiancée descende, on a disposé une table en présence du ciel et de la terre, et sur la table un boisseau plein de grains, dans lequel sont piquées trois flèches qui supportent un arc, symbole des biens (grains) donnés par le ciel (arc, la voûte céleste) ; au-dessous brûle de l'encens. Voici l'inscription de la tablette... Siège spirituel du ciel et de la terre, véritables régisseurs des trois régions, des dix espaces, de tout ce qui a vie.

Aussitôt que la fiancée est déballée, lui et elle vont aussitôt faire côte à côte la prostration devant cette tablette ; cela s'appelle conclure le mariage, vénérer le temple, ou bien adorer le ciel et la terre.

Puis, la jeune femme étant rentrée dans la maison, s'assied sur le *k'áng* ; alors quelques femmes et filles, toujours avec les

## **Rudiments**

### Morale et usages

mêmes précautions pour éliminer les animaux incompatibles, les veuves et les personnes en deuil, lui épilent les angles du front, lui coiffent les cheveux en chignon, et lui mettent des bijoux ; puis on lui met le jupon, le pardessus, la collerette, et des bijoux dans les cheveux. Tout cela a été préparé par la famille du mari. Quand elle est montée en palanquin chez elle, la fiancée portait des habits ordinaires. C'est ce qu'on appelle l'habiller.

Quand la toilette est terminée, c'est le moment des salutations. Toutes les filles et femmes de la fête, sans distinction des deux familles, y compris celles qui ont apporté la collation, soutenant la jeune femme sous les deux bras, la reconduisent devant le ciel et la terre, où elle fait une prostration, puis elle en fait une à ses beaux-parents, ensuite à toutes ses nouvelles parentes, tantes, aïeules, etc., du côté de son mari, une à une, chacune lui faisant un petit cadeau, épingles, boucles d'oreilles, etc. ; c'est ce qu'on appelle lui mettre des bijoux.

Les contributions. Les parents et amis, les affiliés et relatifs de la famille du mari, viennent tous apporter leur contribution le jour de la noce. Qui une ligature, qui 500 sapèques, qui 250 ; ils rendent autant qu'on leur avait apporté, quand, la dernière fois, ils ont été dans le même cas ; c'est là une règle fixe. On installe dans la cour une table où se tient la caisse ; on invite un écrivain pour y tenir les comptes ; il y a de plus des aides. Quand ceux qui apportent leur contribution arrivent, ils se présentent à la caisse où on inscrit avec soin leur nom et leur degré de parenté, le cousin Tchang, le cousin Li, Wang et Tchao maris des tantes, et ainsi de suite, exprimant toutes les relations de parenté par rapport au père du marié, avec indication du nom du village et de la valeur du présent. Pourquoi les autres villageois apportent-ils

## **Rudiments**

### Morale et usages

une boîte de présents ? Ce sont ceux chez lesquels le marié, avant de partir, est allé pour les saluer, qui sont tenus à apporter chacun une boîte de contribution ; soit de la pâte de soja, soit de la farine de froment, soit du vermicelle. Quand ils l'ont apportée, ils se font aussi inscrire à la caisse, afin que plus tard la famille leur en rende autant en semblable occurrence. C'est là un rit dont le but est d'unir les covillageois. Quand les parents ont fait inscrire leur contribution, ils vont se mettre à table dans la salle des hôtes, à six personnes par table. Quand tous sont assis, les gens de service arrivent avec les plateaux de bois, et servent d'abord quatre assiettes et un pot de vin. Quand on a bu, on sert aussitôt les pâtes, les ragoûts, ce qu'il y a, ordinairement huit assiettes et huit bols. Après le repas, les hôtes s'en vont aussitôt.

Les musiciens dont il a plusieurs fois été question, sont tous gens fort vulgaires, comptés parmi les professions viles et les petits métiers. Pour les noces et les funérailles, personne ne peut se passer de musiciens. Les riches en engagent un plus grand nombre. On les invite par un billet conçu en ces termes... tel jour de tel mois il me faut deux bandes de musiciens, tambours et instruments... Par instruments on entend des flûtes, un tambourin vulgairement appelé *pengtzekou*, et autres de ce genre. Si c'est un pauvre qui se marie, on écrit... Il me faut une bande de musiciens, c'est-à-dire deux musiciens, un tambour, une trompe appelée vulgairement *moumou*, et deux cymbales.

Quant aux porteurs d'insignes, il y en a de diverses sortes ; il y a les insignes des mandarins du septième degré, du cinquième degré ; s'il s'agit de familles mandarinales, parfois du troisième ou du deuxième degré ; des guidons, des tamtam, un parasol rouge, un grand éventail, des écriteaux, des massues d'or, des hallebardes, un étrier renversé au bout d'une hampe, une auge en bambou, une latte peinte, un sceptre en forme de main, etc.,

## **Rudiments**

### Morale et usages

on ne saurait les énumérer. Actuellement quand les pauvres se marient, la plupart se passent d'insignes.

Les lanternes suivent les palanquins ; elles sont en gaze, de diverses sortes ; les uns en engagent huit, les autres quatre seulement. Actuellement, dans les villages, les noces se font plus souvent de jour, ce qui épargne les lanternes, les torches, et d'autres frais. Il y a encore l'usage dit *song-ts'inn* (envoyer la fiancée). Si par exemple la noce doit avoir lieu le seize, la veille la famille de la fille l'envoie au village du mari, chez des parents, ou chez un ami sûr ; c'est là que le fiancé vient la chercher, ce qui épargne beaucoup de frais. Mais on se sert de palanquins, il y a des musiciens, des canonniers, des piqueurs, comme à l'ordinaire (le cortège fait un tour dans le village ).

Les félicitations. Le jour de la noce étant passé, les covillageois s'entendent par petits groupes, pour acheter des images, des *toéi-ze*, quatre espèces de présents, qu'ils apportent en pompe dans la boîte d'usage, pour féliciter le chef de famille, auquel ils font la prostration. Le chef de la famille leur offre un repas de fête, on joue à la mourre et aux charades, on crie et on s'amuse toute la journée, puis c'est fini.

Le retour à la maison pour les neuf jours. Le troisième ou le quatrième jour après la noce (l'usage varie), la famille du jeune mari attelle, ou fait conduire la voiture par des domestiques, et mari et femme s'en reviennent à la famille de la jeune femme, ce qu'on appelle revenir à la maison. Ils y restent neuf jours. Durant ce séjour, ceux qui ont été jadis *p'eik'iet* à la noce, invitent le mari l'un après l'autre. Après neuf jours, on revient. C'est ce qu'on appelle passer la neuvaine. Le mari a fait connaissance avec la famille de sa femme.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Passer le quinze. Quand on s'est marié une première année, l'an d'après dans la première décade de la première lune, la famille de la jeune femme vient l'inviter à venir passer chez elle, avec le gendre, la journée du quinze. Car, dit-on, quand une fille a été mariée, durant les trois premières années, le 15 de la première lune, elle ne doit pas voir la lanterne de la famille de son mari (cf. Fêtes annuelles) ; de plus, la première lune étant un temps où l'on est oisif, est propre à une absence. Riches et pauvres, tous invitent le gendre à passer chez eux le quinze. Que si la bru est une étrangère fort éloignée de la famille de ses parents, ou bien si dans cette famille il n'y a personne qui puisse inviter le gendre, on fait passer le 15 à la jeune bru chez des parents du mari ou chez un voisin. Mais d'aucune manière elle ne doit voir la lanterne de la famille du mari.

@

## Adoptions, etc.

@

Qu'est-ce que l'usage dit *ĩtzeu leang poutsûe* (par un seul fils éviter deux extinctions) ?.. Soit deux frères ; le cadet a un fils unique ; l'aîné n'en a pas ; on s'arrange pour l'élever à deux ; il passe pour appartenir à moitié à son oncle, à moitié à son père. Puis son propre père lui donne une femme, son oncle lui donne aussi une femme ; il a ainsi deux femmes légitimes de même rang, appartenant à des branches différentes. Après sa mort, on enterrera cet homme aux pieds de son oncle et de son père, au milieu, entre les deux. Par après, les fils que lui aura donnés la femme reçue de l'oncle, seront comptés à cet oncle et enterrés devant lui ; les fils que lui aura donnés la femme reçue de son père, seront comptés au père et enterrés devant lui. Voilà ce qu'on appelle empêcher l'extinction de deux familles au moyen d'un seul garçon. Ce mari hérite naturellement, et de son oncle, et de son père.

Qu'appelle-t-on *koúo-ki* ?.. Soit une famille de trois frères ; le cadet a des fils ; le puîné a des fils ; seul l'aîné n'a pas de fils. Un fils de l'un de ces deux frères, peut et doit être adopté par l'aîné, mais il faut voir qui en a plusieurs. Car, si le puîné n'en a qu'un, le cadet deux, c'est un fils du cadet qui devra être adopté, le puîné n'aura rien à dire. Si le cadet n'en a qu'un, le puîné deux, c'est un fils du puîné qui doit être adopté, le cadet n'ayant rien à dire. Si le puîné et le cadet en ont un égal nombre, c'est un fils du puîné qui doit être adopté ; le cadet n'a rien à dire. Si le puîné et le cadet sont sans enfants, et que l'aîné en ait trois, il doit en

## **Rudiments**

### Morale et usages

donner un au puîné et un au cadet, de sorte que tous en aient autant, qu'aucune lignée ne soit éteinte, et que tous aient qui leur porte le guidon et leur casse la tuile. Si le puîné a un fils unique, l'aîné aucun, le cadet aucun, de sorte qu'ils n'ont qu'un descendant à trois, il faut qu'il soit donné à l'aîné, et que le puîné et le cadet adoptent ailleurs, ou laissent éteindre leur branche, s'ils ne le peuvent. C'est là le sens de l'axiome... les cadets peuvent s'éteindre, mais pas les aînés ; c'est là une loi absolue. Il n'y a pas pareilles adoptions seulement entre propres frères ; des consanguins proches ou éloignés, à quelque degré que ce soit, sont tous susceptibles d'être adoptés, mais il faut que cela se fasse par ordre de branche, et qu'on adopte qui on doit adopter, sans qu'il soit licite à l'adoptant de faire des passe-droits et d'adopter qui il lui plaît ; il y a des règles inflexibles pour tous les cas. Les procès pour cause d'adoption, sont chose commune. Dans toute adoption, il faut qu'il y ait un contrat écrit. Alors l'adopté ne peut plus se rétracter, l'adoptant ne peut plus se dédire. Chaque famille garde un exemplaire de l'accord en témoignage.

Adoption d'un enfant étranger, dite *paoygàng*. Ces adoptions se font en dehors de sa propre famille ; un Tchang peut adopter ainsi un Li, enfant de son village ou étranger, ayant des parents ou n'en ayant pas. Si l'enfant a ses parents, il faut passer un contrat avec son père, chaque famille en gardant un double, de peur que plus tard les collatéraux de l'adoptant défunt, ne cherchent à ravir à l'adopté son héritage. Mais si l'enfant est orphelin, avec qui faire le contrat ?.. Il n'y a alors qu'à attendre ce qui en adviendra ; ou bien l'on s'entend avec les collatéraux pour leur abandonner une partie de l'héritage, de sorte que, moyennant cet avantage qu'on leur fait, ils laissent l'adopté en

## **Rudiments**

### Morale et usages

possession du reste ; autrement tôt ou tard ils chasseront l'adopté.

Ce qu'on appelle adoption sèche, est une pratique ridicule et superstitieuse. Ainsi, si les Tchangsan ont un enfant, garçon ou fille, qu'ils craignent de voir mourir prématurément par suite d'un mauvais destin attaché à leur famille, ils le font adopter nominalement à la famille Li-seu. Cet enfant appelle alors Li-seu son père sec, Madame Li-seu sa mère sèche, et les enfants de la famille Li-seu ses frères et sœurs secs. Le jour de l'adoption, Tchang-san cuit cent petits pains, appelés symboliquement cent ans de vie, et les porte aux Li-seu. La famille Li-seu donne à l'enfant des Tchang un petit panier pour les y renfermer, et lui change son petit nom. Puis on prend autant de sapèques que l'enfant a d'années, et on les passe à un cordonnet de fil bleu qu'on noue au cou de l'enfant, pour le lier à l'existence. Puis chaque année on ajoute une sapèque, jusqu'à l'âge de 15 ans. Alors on lui fait un habit neuf. Les riches envoient aussi des présents ; l'usage varie. Les deux familles sont nominalement apparentées.

Il y a encore un autre usage. Soit une famille où il est mort à la file plusieurs garçons ; s'il en naît un nouveau, on lui donne un nom de fille, et on l'appelle ya-t'éou ; on lui perce aussi les oreilles, pour lui faire porter de petites boucles. On dit que cela fait, le malin génie qui a mis à mort les précédents, ne sachant pas que celui-ci est un garçon, ne viendra pas lui nuire.

Il y a encore un usage. Quand plusieurs garçons sont morts de suite, on coupe la main du dernier. Car, dit-on, tous ces garçons étaient des réincarnations d'un même koèi vengeur ; quand on l'aura ainsi maltraité, il ne viendra plus se réincarner.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Les frères jurés. Tout homme, sur la terre, a ses amis. L'adage dit : Les hommes qui se ressemblent s'assemblent, les êtres se divisent d'après leurs catégories. Donc, covillageois ou étrangers, éloignés ou rencontrés par hasard, si on s'entend, si on s'agrée, on se jure fraternité à trois, à cinq, à huit, à dix, etc. Le jour de cet acte, on prépare un festin, et l'on invite un écrivain pour écrire le contrat. Quand les écritures sont finies, on broie de l'encens, on fait la prostration tourné vers le nord, puis on fait bombance. Après avoir fait le compte des âges, on s'appelle aîné ou cadet selon le cas ; vulgo on appelle les aînés *laots'ieull*. Quand on parle de ces gens-là, on dit, tels ou tels sont frères, pour avoir fait la prostration au nord, ou frères jurés. Les lettrés les appellent aussi quasi-frères ; le vulgaire les appelle *mongpaze*, ou bien frères qui ont échangé un billet. Quand plus tard l'aîné donne un festin, il y invite ses cadets. Puis c'est le tour du puîné. On s'invite ainsi à la ronde, ce qu'on appelle *mongpazehoei*. Quand le tour est fini, on recommence. Quand il y a une noce, des funérailles, qu'on marie son fils ou sa fille, on se rend visite. Tous les parents des frères jurés, sont appelés par eux, oncle par serment, aïeul par serment, etc. Ils appellent de même les enfants les uns des autres. Il arrive aussi que des hommes dépourvus de ressources, après avoir juré fraternité, ne pouvant, pour cause de pauvreté, suffire aux frais de ces relations ; ou bien par suite de médisances ou d'autres désagréments, rompent avec la bande. On appelle cela retirer son bâton d'encens. Il faut savoir aussi que ces contrats de fraternité sont mal vus des autorités, les sociétés secrètes se dissimulant facilement sous ces dehors ; mais c'est la coutume ; il n'y a pas moyen de la faire cesser. Entre femmes, le même usage existe et s'appelle contrat sororal sec. On tient à deux, par les deux bouts, deux chaumes, et on va au-dessus du puits prendre la déesse *T'aohoaniu* à témoin.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Qu'est-ce qu'on appelle envoyer une missive jaune ?.. Si par exemple, entre deux personnes, il y a un différend pas clair, ou s'il court des bruits, ou s'il y a une affaire d'argent litigieuse, ou pour un vol, et autres choses pour lesquelles on est en désaccord ; ou bien le premier ou le quinze du mois, simplement pour honorer les chênns ou faire un vœu, on peut envoyer la feuille jaune, ou *fa-chou*, comme on dit. Pour cela on prend une feuille de papier jaune que l'on plie en cornet, dans lequel on met l'écrit fait sur papier blanc, portant en tête l'indication du *fou*, du *hien*, du village, du nom, puis le sujet de la missive, la pagode et le chênns à qui on l'offre. S'il s'agit d'un serment, on écrit à peu près ainsi : Si j'ai fait telle et telle chose, que je meure avec le soleil couchant ! Ou bien : Si je mens, que je ne puisse pas me relever ! Pour d'autres choses, on emploie d'autres termes ; par exemple, si on désire une bonne récolte, on dit : *Laot'ienye*, si cette année il tombe beaucoup de pluie et que l'année soit fertile, excellent vieux, nous vous chanterons une comédie en automne : S'il s'agit d'un malade, on dit : *Laoye*, faites-le vite guérir, et nous vous brûlerons de l'encens, vous aurez un dîner et une écharpe en ex-voto ! Pour d'autres demandes, il en est de même. Quand on a fini d'exprimer ses désirs en priant, on allume le cornet jaune ; c'est ce qu'on appelle l'envoyer, *fa-chou*. Quand il est consumé, on dit : Le chênns a reçu notre écrit.

@

## Funérailles

@

Immédiatement avant la mort. Quand la mort approche, l'homme ne peut plus ni manger ni boire, sa respiration devient intermittente ; les glaires accumulées dans sa gorge font sans cesse entendre des gargouillements, les yeux ne s'ouvrent plus, les dents se serrent, la langue se rétracte, le corps se raidit, le visage change d'aspect. Les gens de la famille sont tous, l'un à l'appeler, l'autre à l'interroger, et à lui dire en pleurant : Comment te sens-tu ?.. Mais le moribond, pût-il encore entendre ces appels, il balbutie mais ne peut plus répondre clairement. Alors des fantômes viennent aussi le troubler ; les fenêtres claquent, la vaisselle remue. Les voisins viennent aussi tous voir le moribond. L'un dit : Cette maladie est sans espoir !.. L'autre dit : Tout fait croire que cela tournera mal ! Il ne fait plus qu'expirer, et n'inspire plus... Un autre dit : Avant-hier nous causions encore dans la rue... Un autre reprend : Hier, quand je suis venu le voir, il était encore très bien !.. Les gens de la maison disent : Ce matin il a encore pris un demi-bol de bouillie de fécule de haricots ; il l'a avalé, il est vrai, mais pas comme à l'ordinaire ; il avait l'air farouche à faire peur ; depuis ce moment-là, il a décliné graduellement ; ses deux mains frottent le lit sans but. Quelqu'un dit : Cela s'appelle palper le lit pour y chercher ses habits ; Mettez-lui vite les habits que vous devez avoir préparés, mais sans lui lier les pantalons aux chevilles, et sans fermer les boutons. Passez-lui autour des reins un fil en guise de ceinture, la couleur en est indifférente. Et puis surtout, veillez à ce qu'il ne meure pas sur le *k'áng* ! Quand il n'aura plus qu'un souffle de vie au plus tard, portez-le sur le lit de

## **Rudiments**

### Morale et usages

planches ; puis achetez un peu de papier-monnaie, afin de pouvoir le brûler au moment où il mourra, et le lui faire tenir aussitôt. Si vous avez de la toile, faites-lui-en une couverture mortuaire. Sinon, achetez vite une feuille de papier, et faites-en une couverture en papier. Puis, avec un morceau de toile blanche, faites-lui un coq pour servir d'oreiller ; tirez du chaudron le riz qu'il faudra placer à la tête, faites rôtir les bâtons pour battre les chiens, voyez comment il faut orienter le lit. Si vous n'avez pas de lit, prenez deux bancs, mettez dessus un battant de porte, cela pourra suffire. Faites tous ces préparatifs à temps, de peur que, quand le moment sera venu, tout le monde perdant la tête, tout soit en désordre, qu'il manque ceci et cela. Et puis ne soyez pas trop tristes ! Prenez la chose par le bon côté ! Tout est déterminé par le destin ! Personne ne peut échapper à la mort ! Où est le médicament d'immortalité ?! La durée de la vie d'un chacun est marquée par Laot'ienye. Quand le temps est venu, il faut mourir ! Le proverbe dit : .. Si Yen-wang a déterminé qu'on mourra à la troisième veille, qui est-ce qui peut retenir en vie jusqu'à la cinquième ?.. La mort est chose irrémédiable, et pour laquelle on ne peut mutuellement se remplacer... Voyez donc, la respiration change de plus en plus ; les glaires montent de plus en plus dans le gosier ; allons, portons-le sur le lit, de peur qu'il n'expire sur le *k'áng*, et ne doive porter des pisés sur le dos dans l'autre monde ; ne serait-ce pas là une misère ?

Et, tout en parlant, tout le monde s'y mettant, on transporte le moribond sur le lit. Les gens de la famille ne cessent de pleurer. On a étendu un matelas, on a mis dessus l'oreiller en forme de coq, puis doucement on dépose le moribond sur ce lit ; ceci s'appelle *t'ingtch'oang*. Il y en a qui, déposés sur le lit, expirent aussitôt ; il y en a aussi qui expirent sur le *k'áng*, et que l'on porte morts sur le lit, parce qu'il y a eu des retards, soit que les

## **Rudiments**

### Morale et usages

habits ne fussent pas prêts, soit qu'il n'y eût personne pour faire le transport ; s'il y a humainement moyen, le malade ne doit pas mourir sur le *k'áng*. Pour se moquer de quelqu'un, on dit : Étant si sage que cela, comment es-tu mort sur ton *k'áng* ? En définitive, tout cela est dit pour ceux qui meurent à la maison. Car pour ceux qui meurent en voyage ou dans la campagne, inutile de le dire, ils n'ont aucun habit, personne ne s'en occupe, ils avalent tout bêtement leur bouchée de *k'i* et passent.

L'habillement. Il a été dit plus haut que, dès que quelqu'un est sur le point d'expirer, on l'habille. Si c'est un homme, on lui met une robe, un pardessus, des bottes, un chapeau (mais sans panache) ; défense de mettre des fourrures, du drap, de la flanelle, sous peine de renaître animal. S'il s'agit d'une femme, on lui met aussi une robe et un pardessus, mais jamais de fourrures ; on lui enveloppe la tête d'un voile. Pour ce qui est des habits de dessous, pantalon, jaquette, tout doit être neuf, et ouaté en n'importe quelle saison ; il n'est pas reçu de mettre du simple ou du double. Quand l'habillement est terminé, morte ou vive, on porte la victime sur le lit.

Qu'est-ce que le *fan* pour déposer au chevet ? C'est un bol de millet égoutté. Il a été dit qu'on le tire du chaudron, au moment où le moribond va expirer. Dès qu'il est mort, devant le lit, à la tête du mort, on dépose une table, on y place ce bol de *fan* dans lequel on pique quelques bâtons pour écarter les chiens.

On cuit aussi ces bâtons au moment où le moribond va expirer ; on en fait une dizaine ; on en place plusieurs dans les mains du mort ; on pique aussi plusieurs dans le *fan* qu'on dépose à son chevet. Le sens est que, quand le mort passera au village des chiens enragés, il s'en servira pour les écarter. Ils se

## **Rudiments**

### Morale et usages

composent d'une boule de pâte cuite, piquée sur le bout d'un chaume de sorgho.

Qu'est-ce que offrir le pot aux provisions ?.. C'est un petit pot en porcelaine, que l'on couvre avec une petite galette, dans lequel on pique en outre une paire de bâtonnets, et qu'on dépose aussi sur la table au chevet du mort. Quand on met le mort en bière, on met le *fan* déposé au chevet dans ce pot dans le cercueil. C'est pour que le mort ait de quoi manger.

Pour ce qui est de la lampe du cadavre, c'est une lampe qu'on allume devant le lit, sous la table placée au chevet, et qui doit brûler nuit et jour. Quand le mort a été mis en bière, alors on l'éteint.

L'enseigne mortuaire. Quand quelqu'un est mort, on achète autant de feuilles de papier qu'il avait d'années, on y fixe des sapèques, puis, avec des ciseaux, on les découpe en franges, mais sans les morceler, de manière que le tout tienne ensemble. On attache au tout une ficelle, on le suspend à une baguette, et on le fixe à la porte, à gauche s'il s'agit d'un homme, à droite s'il s'agit d'une femme.

Les lamentations. Dès que l'enseigne a été mise, les covillageois sachant qui est mort, viennent par bandes se lamenter. Quand ils sont en présence du mort, ils poussent trois cris, les uns font la prostration, d'autres ne la font pas (variable). Aussitôt les fils du défunt qui portent le deuil, remercient le pleureur par une prostration. Si c'est une femme qui est venue pleurer, ce sont les filles ou les brus du mort, qui rendent la prostration. C'est là une coutume des plus solennelles, et qui se fait dans toutes les maisons. Si quelqu'un a pleuré, et qu'on ne lui rend pas une prostration, tous les covillageois rient et disent qu'on n'entend rien aux rits.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Les insignes du deuil. Le soir du jour du trépas, on fait le compte des membres de la famille et des consanguins, puis on déchire une pièce de toile blanche, en autant de bonnets et de bandes qu'il faut. La bande varie d'après le degré de la parenté. Pour les proches parents, elle est longue ; pour les parents éloignés, elle est courte. Les fils qui portent le deuil, portent une coiffure complète ; les hommes portent le deuil au bonnet, les femmes portent une bande ceignant la tête.

Double annonce à la pagode, recherche de l'âme. Quand hommes et femmes ont tous revêtu le deuil, la nuit est venue, et l'on se prépare à aller annoncer le décès à la pagode du T'ou-ti du village. On allume une lanterne qu'un homme porte en tête. Une troupe de femmes, soit de la famille, soit parentes, des jeunes, des vieilles, suivent par derrière en pleurant et sanglotant chacune le nom de la relation qui l'unissait au défunt. Les femmes du voisinage viennent toutes sur le pas de la porte, pour voir la scène. Quand on est arrivé à la pagode, les pleurs cessent ; on allume de l'encens, on brûle du papier-monnaie, on supplie en disant : Oûtaoye, notre mort était délicat de son vivant, veuillez le faire marcher doucement et par un bon chemin ; pas par les broussailles, ni par la boue !.. Quand on a ainsi prié, le porteur de lanterne reprend la tête du cortège, et ramène cette troupe de femmes, qui s'en reviennent en pleurant. C'est là le *pao-miao* du jour même de la mort.

Le lendemain, quand la nuit est tombée, les parents étant de nouveau réunis, on allume encore une lanterne, on la fait encore porter par un homme, comme le premier soir. Quand on a pénétré dans la pagode, on cesse de pleurer. On recommence à supplier, disant : Oûtaoye, surtout ne faites pas de mal à notre mort !.. Quand on a fini de prier, on prend une sapèque avec laquelle on tâte le mur de la pagode de-ci de-là. Tout en faisant

## **Rudiments**

### Morale et usages

cela, on demande au mort : Où es-tu ?.. Si la sapèque ne colle pas à cet endroit, on essaie à un autre. Là où elle se fixe, l'âme du mort est censée habiter ; alors la chose est finie, et l'on revient en pleurant. C'est ce qu'on appelle *pao-miáo* (annoncer à la pagode ) ou *tchao-hoûll* (chercher l'âme). On fait cette cérémonie deux fois, une fois le premier jour, une fois le deuxième jour, en tout deux fois.

Le bâton d'encens. Le viatique. Quand on est revenu de chercher l'âme pour la seconde fois, la famille et les parents réunis attendent que la nuit soit parfaitement silencieuse, pour expédier le mort avec son viatique. Avant cette cérémonie, on prend un bâtonnet d'encens allumé, et on l'appuie contre les papiers découpés suspendus comme enseigne de deuil à la porte, en demandant : Es-tu revenu ?.. On appuie et réappuie l'encens. S'il n'y adhère pas, c'est que l'âme n'est pas revenue de la pagode ; on attend alors encore. S'il adhère, c'est signe qu'elle est revenue ; on fait alors les préparatifs pour le départ et le viatique. On fait de petites galettes de farine, grandes comme des sapèques ; de plus, une grande, ou trente ou quarante, ou davantage, sans nombre fixe. Puis on fait une besace en papier, dans laquelle on met ces galettes pour la route ; on place le tout sur le char de l'âme, et on le brûle. C'est ce qu'on appelle l'envoi du viatique, ou les adieux du départ.

Le char de l'âme est fait en papier. On fait aussi des palanquins ou des chevaux de papier. Tous ces objets se composent d'une carcasse en bambou couverte de papier. Quand c'est une voiture qu'on a préparée, il faut qu'un cocher la conduise. Si c'est un cheval, il faut qu'un homme le conduise par la bride. Si c'est un palanquin, il faut qu'il soit porté par quatre hommes. Quand le temps est venu, on le place devant la grande porte, l'entrée dirigée vers le sud-ouest, parce que, dit-on, le

## **Rudiments**

### Morale et usages

paradis bouddhiste est dans cette direction. À côté, on dépose une de ces petites tables qui servent sur les *k'áng*, que l'on couvre de cendre fine au moyen d'un crible, pour y voir ensuite les traces des pieds du mort. Quand enfin on met le feu au char, tous, hommes et femmes, vieux et jeunes, éclatent en lamentations ; puis on se dispute ce qui reste des galettes, pour les manger. Les uns disent que cela donne du courage ; les autres que cela préserve des maladies. Tout cela ce sont des contes de vieille, dont on ne donne aucune raison raisonnable. Quand tout est fini, on examine les traces des pieds laissées sur la table cendrée, par le mort montant en char. Si on les voit, on sait que le mort est monté en char et parti. Tout le monde dit qu'on voit ces traces, mais je ne les ai jamais vues.

La litière de sapèques. La mise en bière. Avant la mise en bière, les gens de la famille jettent à l'envi des sapèques dans le cercueil. C'est ce qu'on appelle l'argent sous le dos. Les riches, les familles mandarinales, mettent dans le cercueil de l'or et de l'argent. Il y a une espèce de dicton, qui demande que, pour être bien dans son cercueil, on soit étendu sur l'or et couvert avec de l'argent. C'est à cette coutume qu'il faut attribuer la fréquence des vols de sépultures par des voleurs. Ils volent aussi les habits du mort. Si on les prend et qu'on les dénonce, ils sont décapités. Quand on a fini de jeter les sapèques dans le cercueil, tous ensemble y déposent le mort. Puis on lui lave le visage avec du coton mouillé. On appelle cela purifier le visage. Alors on pousse une lamentation ; puis on couvre le cercueil et on le cloue ; ou bien, quand il est à queues d'aronde, on ne le cloue pas. Quand ceci est fini, les parents rentrent chez eux, et les gens de la maison se couchent pour dormir.

Le troisième jour après le décès, le mort est censé être arrivé dans l'autre monde à la terrasse Wang-hiang-t'ai, d'où il regarde

## **Rudiments**

### Morale et usages

son ancien logis. Les gens de la famille et les parents lui brûlent du papier-monnaie et lui font des offrandes ; on allume le papier, on pousse une lamentation, puis c'est fini jusqu'au *fong-ling* ou jusqu'aux funérailles. Il n'y a guère que les riches qui fassent la cérémonie fong-ling. Les pauvres ne la font généralement pas ; quand ils ont mis leur mort en bière, le troisième jour ils le portent dans un endroit libre, et lui élèvent une sépulture provisoire. Quand il est mort, un riche, ou le troisième jour, ou le cinquième jour, on fait le fong-ling. Ce jour-là on invite des musiciens, des prieurs, bonzes, taocheu ou bonzesses pour faire une procession et faire passer le pont au mort. Les familles lettrées invitent des cérémoniaires et des hôtes. Les hôtes, dans ce cas, apportent des offrandes, mais pas de présents ; ils apporteront des cadeaux le jour des funérailles. Pour la procession, le jour du fong-ling, on marche, au son de la musique, en récitant n'importe quelles prières. Les porteurs du deuil, les hôtes et un certain nombre d'assistants, suivent une petite table chargée d'un pot de fleurs, fixée sur une civière que portent quatre hommes ; on fait ainsi le tour du village, puis on revient et on attend le soir pour faire la cérémonie du passage du pont. Pour cela, au-dessus de la porte de la maison du défunt, on construit une arcade de tables, les pieds en l'air, avec une lanterne sur chaque pied. À l'un des bouts on établit une chaire. Un bonze y monte, coiffé de la mitre, et se met à grommeler des prières ; les autres bonzes se tiennent sous le pont et font de la musique ; les membres de la famille en deuil sont prosternés à terre, et l'on fait un grand vacarme. Puis le bonze monté dans la chaire jette des pains, que les assistants attrapent. On tapage ainsi jusque fort avant dans la nuit, puis on se disperse. C'est ce qu'on appelle passer le pont, ou bien distribuer des vivres. À dater de ce moment le cercueil est censé scellé. Les uns le

## **Rudiments**

### Morale et usages

remisent dans une chambre vide ; les autres le déposent dans une sépulture provisoire, dans un lieu vague au bord du village. Puis on fait les préparatifs pour inviter un géomancien, qui examinera d'abord l'ancien cimetière. Si le fong-choei en est gâté, on procédera à l'exhumation et on en cherchera un autre. Là où il y a un bon fong-choei, là on installera le nouveau cimetière.

Le septième jour après la mort d'un homme s'appelle le premier ts'i ; le vingt-et-unième jour s'appelle san-ts'i ; le trente-cinquième jour s'appelle ou-ts'i. Les gens médiocrement fortunés font les funérailles un de ces jours. Sinon, ils brûlent au moins du papier-monnaie, et poussent en chœur une lamentation. Il y en a aussi qui font les funérailles le cinquième jour, ce qu'on appelle p'ai-ou. D'autres procèdent le neuvième jour, ce qui se nomme p'ai-kiou. Quand on enterre en l'un des jours susdits, il est inutile d'examiner s'il est faste ou néfaste ; ce sont des jours officiels.

Inspection du *fong-choei*. Actuellement, quand on fait des funérailles, la coutume universelle est d'inviter un géomancien. On fait de même quand on bâtit une maison. Occupons-nous d'abord de l'inspection d'un cimetière. Quand on a appelé le géomancien, il faut commencer par le bien traiter ; il faut être aux petits soins pour le bien régaler ; il faut faire semblant d'écouter avec un grand intérêt les balivernes débitées. Il commence par gesticuler au vieux cimetière, en disant : Par devant il y a ceci ; par derrière il y a cela ; du sud-ouest il vient une bonne veine, mais elle est interceptée par ce monticule, et n'arrive pas jusqu'ici ; du nord-est il vient aussi une brise prospère, mais elle est accaparée par cette propriété ; au nord, il y a un village qui coupe naturellement tout ! Et puis ce vieux cimetière est tout aride ; il n'en peut sortir ni grades ni prospérité, vraiment c'est tout à fait mal ; si vous n'exhumez pas vos morts, vous ne vous en tirerez pas ! Il est vrai que de ce côté, au sud, il

## **Rudiments**

### Morale et usages

Il y a un creux, mais son heureux influx est absorbé par la pagode de tel village. Si vous vous décidez à changer de cimetière, vous ne trouverez aucun endroit propice au midi de ce village ; allons voir au nord du village !

Le maître de la maison le reconduit. On passe d'abord à la maison, on le fait asseoir dans la chambre des hôtes, on allume du feu, on rince la théière, on infuse du thé fin à 960 sapèques la livre, on l'assied à la place d'honneur avec beaucoup de civilités, on lui verse le thé, on le sert, on est aux petits soins. Quand l'heure du dîner est venue, on lui sert quatre plats et un pot de vin ; tandis qu'il s'enivre, on écoute respectueusement son radotage. S'il a l'habitude de fumer l'opium, après le dîner il faut lui en fournir ; après l'avoir fumé, il reste étendu sur le k'ang jusqu'à impatienter tout le monde ; enfin il se remet en mouvement ; il sort et marche avec de grands airs, en agitant la tête et les bras. Arrivé au nord du village, après avoir gesticulé vers l'est et l'ouest, il dit : N'était ce village-là qui le couvre, cet endroit-ci serait bon. Mais ce village intercepte absolument le courant propice aux cimetières. À l'est, à l'ouest, au sud, au nord, il n'y a aucun bon courant.

Ayant ensuite tourné la tête vers le nord-ouest, il pousse un grand cri : Ha ! au nord-ouest il y a un excellent fong-choei !.. Et il se met à courir en gesticulant dans cette direction. Après avoir fait quatre ou cinq li, on arrive à un endroit où il y a un canal, et derrière le canal, un monticule. Alors le géomancien dit : Voici une terre propre à ensevelir ! Par devant il y a de l'eau ; par derrière ce monticule a la tournure d'une montagne ; et puis, dans ce monticule il y a une fissure ; et la terre tout autour est plus élevée que les terres avoisinantes. Tout le fong-choei qui vient du nord-ouest s'engouffre dans cette fissure. De là il tombe tout entier dans le canal d'où rien absolument ne s'en peut échapper. Voilà bien, comme disent les livres : Eau par devant,

## **Rudiments**

### Morale et usages

montagne par derrière ; clarté sur les monts, et prospérité sur les eaux.. un cimetière de première qualité ! Par après, certainement votre famille deviendra nombreuse et prospère ; il en sortira aussi des gradués ; pour le moins deux licenciés civils, sans compter les bacheliers primés et autres... Donc, motus ! Commencez par vous informer à qui appartient cette terre. Ne marchandez pas ; payez ce qu'on en demandera et achetez-la.

Notre homme dit : Maître, ayez la bonté d'examiner encore s'il faut aligner les corps de l'est à l'ouest, ou du sud au nord ? Le géomancien ayant repris son miroir, examine et dit : Si vous orientez de l'est à l'ouest, vous aurez d'abord de la fortune ; si vous orientez du sud au nord, ce sont les grades que vous aurez en premier lieu ; si vous enterrez de l'est à l'ouest, il y aura ceci ; si du sud au nord, il s'ensuivra cela. Si donc tu veux avant tout devenir riche, enterre de l'est à l'ouest. Si ce sont les degrés que tu désires, enterre du sud au nord. Cette résolution capitale, c'est à toi de la prendre ! Je ne puis la prendre pour toi !

Après avoir ainsi déterminé un lieu favorable, on ramène le géomancien à la maison. On envoie quelqu'un au magasin de soieries pour lui acheter l'étoffe d'une robe de luxe, l'étoffe d'une robe ordinaire, une paire de bottes, un chapeau ; on lui donne de plus plusieurs dizaines de ligatures, on attelle un char à deux bêtes, et on le ramène chez lui. Puis on va aux informations pour savoir à qui appartient cette terre. Au bout de quelques jours, on apprend que le propriétaire est un certain Wang-laosan, demeurant au village du nord, à six li de là. Ce Wang-laosan n'est pas précisément un richard, mais il a une centaine d'arpents. On envoie donc un intermédiaire à ce village pour entamer l'affaire. L'entremetteur y étant allé, il se trouve que tout juste Wang-laosan est chez lui. Étant sorti, et voyant que c'est un entremetteur qui le cherche, il le fait entrer dans la cour, le mène

## **Rudiments**

### Morale et usages

à l'écurie, le fait asseoir sur le bord du *k'ang*, et lui demande :  
Es-tu venu exprès pour me voir ?

L'entremetteur répond : Oui ! Au sud-ouest du village, ta pièce de terre qui touche à un tel, combien de mou a-t-elle ?

Wang-laosan répond : Six mou, deux fenn et demi.

L'entremetteur reprend : Comment, toi qui es un richard possédant plus de cent mou, tu gardes un si petit bout de terre séparée du reste ?!.. Mon intention est de te la faire vendre pour acheter une grande pièce à la place, qu'en dis-tu ? Wang-laosan répond : C'est une pièce d'excellente terre. Un pauvre ne saurait y prétendre. Si on ne la paie bien, je ne suis pas disposé à vendre. Si j'en demande un bon prix, personne n'en voudra... Avant-hier ton collègue Tchang-laœull est venu me faire des propositions à ce sujet, pour le compte de un tel, et m'a demandé combien je voulais de l'arpent. Je lui ai demandé soixante ligatures par mou. Trouvant que c'était trop cher, il n'en a pas voulu. Pour ce qui est de rabattre, je ne le ferai pas. Nous en sommes donc restés là, et je n'ai plus entendu parler de lui. Puisque tu viens me faire des propositions, il faut que quelqu'un en ait envie. Dis-moi qui c'est ?

L'entremetteur répond : Dans le village du midi, un tel y pense... Mais l'entremetteur se garde bien de dire que c'est pour en faire un cimetière.

Wang-laosan répond : Mais il est bien plus riche que moi. Pourquoi veut-il acheter ce petit lopin de terre ?

L'entremetteur répond : Puisqu'il en veut, dis ce que tu en demandes, et il te le donnera ; que t'importe ce qu'il compte en faire ?

Wang-laosan dit : Bon ! Si mon prix lui va, je le lui vendrai. J'attendrai de les nouvelles.

## **Rudiments**

### Morale et usages

La conversation étant ainsi terminée, l'entremetteur prend congé. Étant revenu et ayant été voir le chef de la famille en deuil, il lui dit : Je suis allé traiter ton affaire. Me voici de retour. On lui a fait des propositions de la part d'un autre amateur. Wang-laosan a demandé soixante ligatures par mou ; l'autre ayant trouvé que c'était trop, n'en a pas voulu. À mon avis, si tu en veux, donne-lui donc soixante ligatures par mou. Je crois qu'il n'y a pas moyen de conclure le marché à moins. Décide-toi ; qu'en est-il ?

Le maître dit : Qu'est-il besoin que je me décide ? Je lui donnerai ce qu'il demandera ! Ne t'ai-je pas dit qu'il me faut cette terre ? D'ailleurs soixante ligatures, ce n'est pas cher. Va donc traiter l'affaire ! Que cela s'arrange, et puis fini !

Pendant ce temps, Wang-laosan le propriétaire du champ ayant pris secrètement des informations, et étant arrivé à savoir qu'il s'agissait de faire de son champ un cimetière, il renchérit pour voir venir. Quand l'entremetteur fut revenu le trouver, Wang-laosan lui dit : Tu t'es donné de la peine en vain pour cette affaire. Il ne suffit pas que moi je sois disposé à vendre. Tout le monde, à la maison, s'y oppose.

L'entremetteur répond : Tu es convenu avec moi, l'autre jour, de soixante ligatures par arpent. Je suis retourné le dire à l'autre partie. Il n'a pas rabattu, et consent à payer ce que tu demandes. Comment peux-tu manquer ainsi de résolution ?

Wang-laosan répond : Ce n'est pas moi qui manque de résolution ; ce sont les gens de ma maison qui ne veulent pas vendre. Je ne puis leur faire violence et conclure cette affaire contre leur volonté. Quelle est la famille dans laquelle il ne faut pas s'entendre à l'amiable ?

L'entremetteur reprend : Dans une famille, il y en a mille qui

## **Rudiments**

### Morale et usages

donnent des avis, mais un seul décide en maître... Le proverbe dit : Si on laisse gouverner de sottes femmes, qu'est-ce qui s'arrangera ? Wang-laosan faisant la grimace dit : Hai ! Que dis-tu là ? Ne suis-je pas libre de ne pas vendre ?.. Le proverbe dit : Même quand on a de l'argent, il n'est pas aisé d'acheter ce qui n'est pas à vendre !... Nous n'avons ni écrit un contrat, ni donné des arrhes ; comment serais-je censé avoir vendu ?!

L'entremetteur, fâché lui aussi, répond : Wang-laosan, portes-tu un chignon ou une queue ? Comment peux-tu ainsi manquer à ta parole ?

Ainsi, de phrase en phrase, de riposte en riposte, à force de parler, la conversation s'envenimant, nos deux hommes en viennent à rouler leur queue, à retrousser leurs manches, prêts au combat. Ils n'avaient pas encore frappé, quand survint un tiers qui leur demanda : Pourquoi vous disputez-vous ? Cela ne convient pas ! Assez !.. Comment, vous : Vous n'êtes distants que de peu de li ; n'êtes-vous pas voisins ? Entre amis, il faut savoir retenir sa langue !

Nos deux hommes prirent cela bien, et ne dirent plus rien. Alors l'autre demanda quel était le sujet de la dispute. Il finit par savoir que c'était pour une vente de terre. Or c'était précisément l'entremetteur précédent Tchang-lao eull. L'amateur précédent n'en ayant pas voulu, il venait lui en proposer un autre, quand, tout juste comme il arrivait, on allait se battre à ce sujet. Après les avoir exhortés pendant quelque temps, le propriétaire et les deux entremetteurs assis sur la terrasse de la pagode, renouèrent leur amitié. Or en général les entremetteurs savent parler beaucoup et habilement ; mais celui-ci était encore plus fort que les autres ; c'est comme s'il avait eu la bouche enduite d'huile ; il parlait à faire retourner un mort ; il savait faire passer

## **Rudiments**

### Morale et usages

toutes les critiques ; des choses que personne n'aurait pu dire, il savait les exprimer ; des paroles quelconques devenaient merveilleusement mélodieuses en passant par sa bouche, il parlait posément et pas haut ; tout ce qu'il disait était pure raison, et personne ne pouvait ne pas s'y rendre.

Nos trois hommes ayant parlé quelque temps de choses indifférentes, on en vint à parler de la terre. Tchang-lao eull demanda à l'autre entremetteur : Pour qui as-tu fait des offres ?

L'entremetteur dit : Pour un tel, du village au sud. Hier je suis venu proposer l'affaire ; Wang-sankeue m'a dit que tu lui avais fait des propositions, que vous étiez convenus de soixante ligatures par mou, que l'affaire déjà assez avancée menaçait de ne pas aboutir. Je lui ai dit alors que, si cela ne s'arrangeait pas, je lui chercherais un autre acquéreur, qui lui donnerait autant qu'il demanderait. À cela Wang-sankeue consentit très volontiers. Étant revenu et ayant proposé à l'amateur d'acheter à raison de soixante ligatures par mou, celui-ci n'a pas résisté et m'a renvoyé ici pour donner des arrhes. Quand je l'ai dit à Wang-sankeue, il avait changé d'avis. Il prétend qu'il n'est pas le maître chez lui. C'est pour cela que nous nous sommes mis à nous disputer. Mais, que des frères aient une petite dispute, cela ne compte pas. Je fais mes excuses et réparations à Sankeue. Toi qui es mon aîné de quelques années, ne sois pas aussi mauvaise tête que moi et pardonne-moi. Tout est ma faute !.. Tout en parlant ainsi, il fait la révérence à Wang-laosan. Wang-laosan répond : Pas la peine ! Entre frères on ne se dispute pas pour de bon. Le proverbe dit... il n'est pas de cuiller à pot qui n'en frotte le bord !.. Si nous nous sommes dit quelques paroles piquantes, il faut que chacun les prenne en patience !.. Et nos gens, ayant poussé un éclat de rire, la chose finit par là.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Alors Tchang-laœuill tança l'autre entremetteur en lui disant : Quand les arrhes n'étaient pas données et le contrat pas écrit, se disputer était bien inutile ! Le proverbe dit... même quand on ne s'entend pas pour un marché, on reste bons amis... En définitive, la faute en est un peu à toi. Mais qui n'a pas ses moments de sottise ?!.. On dit fort bien... il n'y a que les Sages qui soient sans fautes... Maintenant que tout le monde sait à quoi s'en tenir, l'affaire est finie. N'en reparlons plus ! Effaçons le passé ; un nouveau roulement de tambour et une nouvelle feuille, voilà !.. Puisque je suis venu à la bonne heure, mettons-nous à deux pour arranger cette affaire. Le proverbe dit.. quand on a vu l'objet, on a droit à la moitié ! Ne suis-je pas aussi un entremetteur ; entre gens du même métier, on se fait concurrence !

L'autre, quoique fort mécontent, ne put pas le dire, et dut se résigner à répondre avec empressement : Hai ! Que dis-tu là ? Entre nous deux frères, l'avantage de l'un n'est-il pas celui de l'autre ? Je songeais tout juste à prier quelqu'un de m'aider. Cela tombe on ne peut mieux. Le proverbe dit... ce qu'un homme ne peut pas, deux le peuvent. Le second pense à ce que le premier a oublié.

Donc nos deux entremetteurs dirent au propriétaire Wang-laosan : En fin de compte, combien veux-tu pour vendre ta terre ? Va t'entendre avec tes gens ! N'aie pas peur de demander un bon prix, ne crains pas que l'autre donne trop peu. Le proverbe dit... quand on a vendu et acheté, la chose est faite.. Et encore... on demande un gros prix, pour en recevoir un médiocre !

Wang-laosan dit : Alors retournez chez vous, en attendant que nous ayons délibéré là-dessus. Quand tous seront d'accord, nous écrirons le contrat.

Pour le coup, Wang-laosan sachant que, à coup sûr, il s'agissait d'un cimetière, prit la ferme détermination de ne pas

## **Rudiments**

### Morale et usages

vendre à moins de cent ligatures le mou ; d'autant qu'il avait droit à une indemnité pour la dispute qui venait d'avoir lieu ; il résolut donc de les mettre au pied du mur.

Les deux entremetteurs étant revenus voir l'amateur, lui dirent au long toute l'affaire, comme quoi on ne voulait plus vendre à soixante ligatures, et que, s'il y tenait, il faudrait mettre environ cent ligatures par mou.

L'acquéreur avait une foi absolue au fong-choei ; aussi répondit-il : Dût-il demander deux cents ligatures par arpent, j'en veux ! Allez conclure l'affaire !

Les entremetteurs revinrent alors chez Wang-laosan, et lui demandèrent : As-tu discuté avec ta famille ? Vends-tu ou non ?

Wang-laosan répondit : Mes gens ne se sont pas prononcé ; mais j'ai si bien parlé, qu'ils commencent à céder ; cependant il y a une chose ; on ne s'entend pas sur le prix.

Les entremetteurs répondent : Quel dissentiment y a-t-il ? Veux-tu demander davantage ? Cela s'arrangera facilement. Dis de combien tu enchéris, voilà tout.

Wang-laosan dit : S'il veut de ma terre, il faudra qu'il donne cent ligatures et quelque chose par mou. Sinon, je ne puis prendre la chose sur moi.

Les deux entremetteurs répondirent : Allons, va pour cent ligatures ; ne nous arrêtons pas à quelque chose. Va en reparler ; il faut que l'affaire se termine aujourd'hui.

Wang-laosan trouvant aussi qu'il avait son affaire, feignit d'aller délibérer, mais en réalité il ne fit qu'un tour dans la cour, revint, et dit : Mes gens sont encore indécis sur le prix de cent ligatures et voudraient bien quelque chose en plus. Pour moi j'en suis content.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Les entremetteurs dirent : Si tu es content, ne gâte pas l'affaire. Si tu es toujours irrésolu, cela n'en finira pas. Allons, décide-toi !

Wang-laosan dit : Allons, qu'il en soit ainsi ! Allez chercher des arrhes !

Les entremetteurs avaient apporté de l'argent en venant ; ils tirèrent aussitôt une ligature et dirent : Voilà tout juste que nous avons sur nous quelques sapèques. Les voici comme arrhes. Quand nous serons retournés, nous en demanderons davantage à l'acquéreur.

Wang-laosan prit la ligature, et les arrhes furent ainsi données. Les entremetteurs étant revenus, dirent à l'acheteur : L'affaire est faite. Nous avons donné une ligature comme arrhes.

L'acquéreur dit : Appelez vite l'enregistreur, pour écrire le contrat et le timbrer, afin que l'affaire finisse. L'adage dit : .. dans les affaires privées c'est le contrat, dans les publiques c'est le sceau qui fait foi.

Aussitôt les entremetteurs appelèrent l'enregistreur, le vendeur Wang-laosan et les voisins ; on prit l'arc et la mesure, on mesura exactement la longueur et la largeur ; puis on invita un sien-cheng pour rédiger le contrat, sur lequel l'enregistreur, les entremetteurs et les voisins, apposèrent tous leurs noms, L'enregistreur ayant apposé son timbre, et les contractants ayant signé, on compte la somme convenue ; les honoraires de l'enregistreur sont payés par l'acquéreur, ceux des entremetteurs par le vendeur. L'acheteur ayant préparé du vin et des mets, tous, y compris le sien-cheng qui a écrit la pièce, font bombance ; c'est ce qu'on appelle pai keūe-cheu. Après avoir bien mangé et bu, on remet l'acte à l'enregistreur, qui le porte au tribunal pour payer la taxe et accoler la légitimation ; ainsi la chose est faite avec

## **Rudiments**

### Morale et usages

toutes les formalités et les assurances possibles. Après cela on procède au choix d'un jour faste pour les funérailles.

Plus haut, à propos des noces, il a été dit comment on choisissait un jour faste pour se marier et amener une femme chez soi. Quand il s'agit de funérailles, on cherche un jour propice pour creuser la terre et ensevelir ; tout cela est marqué dans le calendrier impérial.

Mettre le point sur le caractère tchou. Quand on a déterminé le jour des funérailles, avant qu'il ne soit arrivé, on décide aussi qui on invitera pour pointer le tchou. Il faut pour cela une personne distinguée ; un docteur civil, un licencié, un bachelier émérite, primé, ou du moins bien famé. Quand on a décidé qui on invitera, on le lui propose d'abord par un intermédiaire, puis, s'il accepte, on lui envoie un billet d'invitation à quatre plis. Les gens de condition peu fortunée, ne font guère plus cette cérémonie, parce que les voitures, les chevaux, les porteurs de palanquin qu'elle exige, nécessitent un grand surcroît de dépenses ; après l'affaire il faut encore envoyer des présents, en argent ou en nature, proportionnés à la dignité de l'hôte. Les demi-riches font tous la cérémonie chez eux, et non au cimetière.

On appelle vulgairement tien-tchou-koan celui qui fait cette cérémonie. Quand on l'invite, il revêt un grand costume officiel avec plastron et collier ; il est précédé et suivi de piqueurs en chapeau, et ainsi, en grande pompe et avec majesté, il s'en vient à la maison où se font les funérailles ; les porteurs du deuil sortent à sa rencontre, et vont jusqu'à son palanquin s'informer de sa santé ; puis, armés de plumeaux, ils font le rit de l'épousseter, après quoi quatre cérémoniaires le font entrer et asseoir dans la salle des hôtes, où on lui sert du vin. Les fils en

## **Rudiments**

### Morale et usages

deuil viennent voir s'il est bien servi ; alors on sert les plats et les bols, des mets délicats, des mets marins, tout ce qu'il y a de mieux. Quand tout est servi, les majordomes ramènent les fils en deuil qui viennent s'informer si on lui a servi le fan. Quand il s'est levé de table, on lui élève une estrade dans le temple des ancêtres. Si la famille n'a pas de temple des ancêtres, on dresse une baraque pour la circonstance. On lui présente la tablette sur laquelle la lettre tchou est tracée, moins un point. On prépare aussi un pinceau et du vermillon. Les quatre cérémoniaires crient : Le ta-jenn qui va marquer le tchen monte sur son tribunal. Alors le tien-tchou-koan monte sur l'estrade et s'assied. Les cérémoniaires donnent un nouveau signal, auquel il marque, avec le pinceau rouge, le point qui manquait à la lettre tchou ; puis on donne le signal des autres rits. Quand c'est fini, au signal donné par les cérémoniaires, il descend de l'estrade et retourne s'asseoir dans la salle des hôtes. Les assistants conduisant les fils en deuil viennent le remercier.

Quand cette cérémonie se fait au cimetière, on élève au cimetière une tente et une estrade ; les rits sont les mêmes que dans le temple de famille. Quand tout est fini, on prépare les présents à envoyer au tien-tchou-koan.

Le seu-t'ou. On choisit, pour seu-t'ou un gradué militaire ; soit un docteur, un licencié ou un bachelier. Si on marque le tchou au temple de famille, on n'emploie pas de seu-t'outi ; quand on le marque au cimetière, il en faut un. Quand le tchou a été marqué, le seu-t'outi se rend là où l'on a creusé la fosse, et, au commandement des cérémoniaires, il fait les rits à la terre devant l'ouverture, se prosternant et se relevant alternativement. Quand l'adresse sacrificale a été lue et que les rits sont terminés, il

## **Rudiments**

### Morale et usages

s'assied avec le tien-tchou-koan sous la même tente. Les fils en deuil viennent les remercier ensemble. Quand on est revenu après l'enterrement, on leur sert un repas de remerciement, puis on attelle deux chars, l'on ramène le tien-tchouti et le seu-t'outi chacun à son village, et c'est fini ; mais il faut envoyer des présents au seu-t'oukoan tout comme au tien-tchou-koan.

Les cérémoniaires. Nous avons dit plus haut qu'on invite, pour conduire les cérémonies, quatre bacheliers, civils ou militaires. Si on n'arrive pas à réunir le nombre voulu, un kien-cheng peut aussi passer. Il faut aussi les inviter d'avance par un billet à quatre plis. Le jour des funérailles, il faut les amener ; ils doivent être en grand costume et arborer leurs boutons. Les gens de condition médiocre n'invitent même pas de cérémoniaires ; c'est pour eux trop d'embarras. Les notables invitent tous des cérémoniaires.

Bonzes, laocheu et bonzesses. Les bonzes s'engagent par bandes de sept. Les taocheu par bandes de huit. Les bonzesses par bandes de neuf. Quand il y a des funérailles, ils récitent les prières que l'on désire. On les invite aussi d'avance par billet. Quand ils arrivent, le jour des funérailles, ils s'arrêtent d'abord à une pagode, où ils font diverses oraisons avec intermèdes musicaux ; puis, de la pagode, ils vont, tout en faisant de la musique, à la baraque qui abrite le cercueil. Quand ils y sont arrivés, ils marmottent pendant quelque temps, puis s'en reviennent en soufflant et frappant leurs cymbales. Quand le temps du dîner est arrivé, on leur donne de l'argent, à volonté. Quand on porte le cercueil à la fosse, ils marchent devant le corbillard en faisant de la musique. Dès qu'on est sorti du village, leur affaire est finie ; ils ne vont pas jusqu'au cimetière.

La baraque. Il y a des entrepreneurs qui vivent de dresser des baraques ; on les appelle loueurs d'objets. Quand on veut faire

## **Rudiments**

### Morale et usages

des funérailles, on convient avec eux par billet. La baraque, le catafalque, le cortège, les habits de deuil, le tapis, les vases calices et plats pour les offrandes et le sacrifice, les housses des tables, les portières, tout cela est fourni par un même entrepreneur ; mais la famille doit fournir les cordes et la filasse. Quand le temps est venu, ils viennent en troupe dresser la tente. Il faut nourrir tout ce monde. Les baraques varient. Si on en élève peu, petites et basses, cela coûte peu. Si on en élève beaucoup, de hautes et grandes, cela coûte gros. S'il y a des figures en papier, il faut encore leur faire une baraque spéciale. Puis on installe un arc de triomphe sur la rue, une grande baraque pour les hôtes, une salle à manger. Si de plus on fait des treillages ; si on couvre le sol de planches ; alors les dépenses n'ont pas de limites. Si on chante la comédie, il faut encore une estrade. Quand toutes ces baraques sont dressées, on colle partout des toéize, puis on tire des coups de canon, annonçant la levée du cercueil.

Les figures en papier. Avant le jour des funérailles, on appelle quelques colleurs, lesquels ayant fait leur devis, on va acheter au bazar du papier de diverses couleurs, pour coller des figures. On colle celles que l'on désire. D'abord on fait une carcasse de chaumes de sorgho, puis on la recouvre de papier de couleur collé ; il y a un grand nombre de figures diverses ; énumérons-en seulement quelques-unes. D'abord quatre vieillards et quatre jeunes gens, puis Bouddha rappelant des enfers, une grue et une antilope, deux caisses à sapèques, deux grands lions, les généraux gardiens des portes ; ce sont là celles qui sont généralement usitées, et dont on ne saurait se passer. Si on en désire un plus grand nombre, on représente quelques scènes de comédies, et des animaux qui crachent des sapèques. Toutes ces poupées sont en grand costume, à la dernière mode. Les têtes

## **Rudiments**

### Morale et usages

sont faites en argile, et les yeux peints avec de l'encre. Quand le collage est fini, on les dispose dans une baraque, où on les fait garder jour et nuit par quelques mendiants, que l'on nourrit, et auxquels on donne un pourboire. On met à portée quelques jarres d'eau bien pleines, pour le cas où le feu prendrait. Le jour des funérailles, des hommes portent ces figures devant le corbillard ; on paie d'après la nature de la figure portée. Dès qu'on est hors du village, les spectateurs s'emparent des figures et les lacèrent.

Deux jours avant les funérailles, on monte la scène et on chante la comédie. Si par exemple l'enterrement doit avoir lieu le seize, en commence le quatorze, et l'on continue durant quatre jours. Actuellement on ne chante guère plus la comédie aux funérailles ; cependant dans le Paoting-fou c'est encore l'usage ; on y invite aussi des écuyères.

Ces écuyères sont des femmes, qui vivent en bandes avec des hommes. On les appelle aussi p'aomahieti. Durant toute l'année elles font ce métier, allant de-ci de-là partout où on les invite. Ce sont de mauvaises gens ; on les appelle généralement courtisanes volantes. Quand le moment de faire leurs tours est venu, revêtues de costumes voyants, elles cavalcadent dans la rue ; les unes se tiennent debout sur leur cheval, les autres s'y suspendent la tête en bas, ou s'y tiennent sur un pied ; et autres tours de ce genre. Les chevaux courent à toute vitesse. Leurs hommes courent par derrière en frappant sur des tamtams et des tambours. Elles courent ainsi un certain nombre de fois par jour. On les paie pour courir, ou trois, ou deux jours ; ce sont les mêmes qui montent à la montagne de sabres ; on convient avec la troupe du prix par jour.

La montagne de sabres se compose d'une perche haute de quatre à cinq toises, plantée en terre, portant au haut une plate-

## **Rudiments**

### Morale et usages

forme, et tout au sommet un plateau ; on y monte par une échelle de lames de hache-paille, le tranchant tourné vers en haut. Les écuyères montent par cette échelle, et font des tours sur la plate-forme, tandis qu'en bas la musique les accompagne. Puis un homme monte aussi, et, se tenant debout sur le plateau qui est au sommet, il attache une enfilade de pétards à sa queue, qu'il fait tournoyer pendant que les pétards éclatent. Les spectateurs de ces représentations sont sans nombre. Pour descendre, tous se laissent glisser, la tête en bas par les quatre cordes qui assurent le mât. C'est ce qu'on appelle piquer dans le puits en suivant le courant.

Si, pendant qu'elles sont sur la plate-forme, quelqu'une a une distraction et tombe, c'est épouvantable. L'autre année, chez nous, une personne qui était montée à l'échelle de coutelas, tomba de la plate-forme, et fut tailladée et mise en sang par tout le corps ; cependant elle n'en mourut pas, ce qui ne fut pas un mince bonheur.

Les pétards. Quelques jours avant l'enterrement, on commande aux fabricants de pétards le nombre que l'on désire, plus ou moins, il n'y a pas de règle fixe, cela dépend de la fortune ; il y en a qui ne s'en servent pas. Le jour des funérailles, au moment où on lève le corbillard, des gens désignés pour cela, tirent les pétards en tête du cortège, de sorte que toute la rue retentit de l'explosion. Quand le cortège est sorti du village, on n'en tire plus. On fait cela pour qu'il y ait du bruit.

Levée du cercueil. Les uns lèvent le cercueil du lieu de la sépulture provisoire trois jours, d'autres deux jours avant les funérailles ; d'autres le font le jour même. On défait la maçonnerie qui protégeait le cercueil, que l'on porte dans la baraque préparée pour les funérailles, puis on tire trois salves de

## **Rudiments**

### Morale et usages

pétards et c'est fini, pour l'ordinaire. Mais s'il s'agit d'une famille riche, quatre cérémoniaires invités pour cela, font alors une offrande devant le cercueil. Les gens de condition médiocre invitent un conteur, pour dire ses contes le soir jusque dans la nuit. Il y a des hommes qui vivent de raconter des histoires. Quand on fait des funérailles, le soir de la levée du cercueil on engage un de ces individus pour conter ; on lui donne cinq cents sapèques et on le nourrit ; on appelle cela *chouo sangp'eull*.

Exhumer un cimetière. Quand on a déterminé l'emplacement d'un nouveau cimetière, on exhume deux ou trois générations des morts qui reposent dans l'ancien, et on les transporte au nouveau. Sinon, on se contente du ming-t'ang. C'est-à-dire qu'on fait une planche de bois ressemblant à la tablette des défunts dite chên-tchou ; on y inscrit les noms des ancêtres, puis on l'ensevelit dans le nouveau cimetière en place des ancêtres qu'elle représente, ce qui épargne bien des embarras. De ce moment on n'ensevelit plus personne à l'ancien cimetière.

Le jour des funérailles s'appelle *tch'ou-pinn*. Les consanguins proches et éloignés, les hommes et les femmes de la famille, les parents par alliance plus intimes, revêtent tous le deuil ; on invite des cérémoniaires ; on récite des prières, ad libitum ; les parents et les amis apportent leurs contributions. Quand tous, y compris ceux qui ont fait le service, ont mangé, on conduit le cercueil sur le corbillard, ou on le porte sur la civière ; pour cela on tire trois salves de pétards, puis on enlève le cercueil à bras et on le pose sur la civière, puis on le recouvre du dais, le fils aîné portant le guidon, les autres s'appuyant sur la canne de douleur, on transporte le tout au cimetière, on descend le dais, on enterre le cercueil, les fils et les hôtes font tous la prostration à la fosse, et c'est fini.

## **Rudiments**

### Morale et usages

Le corbillard se compose de quatre roues de brouette, reliées par des liens ; on dépose dessus les deux grandes poutres formant civière, puis le cercueil et le catafalque : par-devant on fixe des cordes, et on le fait traîner à ceux qui portent le deuil. Il y a pour cela des règles fixes. Les plus proches consanguins tiennent les brancards, puis viennent les autres proches parents, enfin les parents éloignés se tiennent de plus en plus loin du cercueil ; les neveux et petits-fils par les femmes peuvent tirer aussi. Si les bras manquent, on peut atteler des bêtes de trait.

Nous avons dit plus haut que l'entrepreneur qui dresse les baraques, fournit le dais. Il est fait de toile, ou de drap, ou de flanelle, accrochée sur un châssis carré, de sorte que le tout ressemble à un énorme palanquin. Les porteurs sont au nombre de vingt-quatre ou de trente-six.

On a parlé des contributions à propos des noces. Il y a des différences pour les contributions aux funérailles. On apporte des présents en victuailles, ou seize pains pour l'offrande, ou deux paquets de six kouoze. Quand on est arrivé, on commence par faire inscrire ces présents, puis on va dans la baraque, devant le cercueil, brûler du papier et pleurer ; ensuite on se rend dans la baraque des hôtes, en attendant le banquet. Les covillageois contribuent à ce banquet, qui en offrant seize pains, qui par quatre kouoze qu'ils apportent sur un plat et font inscrire, pour qu'on le leur rende en semblable occurrence. Si l'occasion se présente et qu'on ne rend pas, les relations sont censées éteintes, et l'on ne contribue plus quand le premier a de nouveau quelque affaire de famille.

La civière. Il a été dit qu'il faut vingt-quatre ou trente-six porteurs. Quand la civière est ajustée, on tire trois salves de pétards et on appelle les covillageois à grands cris. Les fils en

## **Rudiments**

### Morale et usages

deuil leur font d'abord la prostration, puis prennent une bouteille de vin que les porteurs volontaires boivent, puis on se met en route. Si le cimetière est éloigné, quand sur le chemin il faut changer d'épaule, les fils en deuil doivent faire aux porteurs une prostration pour les remercier de leur peine.

Le guidon. Il se compose d'un chaume de sorgho revêtu de papier blanc ; on coupe, avec des ciseaux, quelques banderoles de papier blanc que l'on attache à une ficelle et suspend à ce chaume. Quand on emporte le cercueil, le fils aîné le porte devant le cercueil, en poussant des lamentations. Le sens de cette cérémonie est de montrer le chemin à l'âme. Quand le cercueil est enterré, on pique le guidon sur le tumulus ; le troisième jour au matin, avant le soleil levé, un homme va l'arracher et le jeter dans le cimetière.

La tuile. Au moment où le cercueil se met en marche, le fils qui tient d'une main le guidon, saisit de l'autre une tuile ; à l'entrée de la tente funèbre, un morceau de pierre est préparé. Au moment où il sort de la tente le fils brise la tuile sur cette pierre, puis dirige le cortège en tenant le guidon.

Règles du deuil. Elles varient d'après le degré du deuil. Ainsi le deuil d'un neveu pour ses oncles s'appelle k'i-fou, et consiste à porter des souliers blancs durant un an. Les parents plus éloignés que les neveux sont tenus au deuil dit takoung-fou, souliers blancs durant cinq mois. Puis vient le siao-koung-fou, souliers blancs durant trois mois. Puis vient le seuma-fou, souliers blancs durant un mois. Puis le t'anmien-tou, habits et chapeau de deuil le jour des funérailles seulement. Les parents plus éloignés ne comptent plus dans les ou-fou ; ils peuvent mettre ou non des insignes de deuil le jour de l'enterrement, comme il leur plaît. Quand on fait les funérailles de l'aïeul ou de l'aïeule, si le père est

## **Rudiments**

### Morale et usages

mort, le grand deuil de trois ans incombe au petit fils qui tient la place de son père. Quand on a perdu ses propres parents, on porte le grand deuil durant trois ans, cordonnets blancs tressés avec les cheveux de la queue, souliers blancs, bouton blanc sur le bonnet qui doit être en toile et non en satin ; durant trois ans on porte la ceinture blanche. Pour les femmes, il en est de même.

Le troisième jour après l'enterrement, toute la famille armée de pelles et de pioches, se rend au cimetière, ajoute de la terre et arrondit le tumulus, puis on pousse une salve de lamentations ; c'est ce qu'on appelle yuan-feull.

À la date du ts'ing-ming, tout le monde va au cimetière avec des pelles, pour ajouter de la terre aux tumulus ; on appelle cela *t'ien-t'ou*. On brûle aussi du papier-monnaie.

Chaque année, le 15 de la septième lune, tout le monde va encore au cimetière brûler du papier et pleurer. On appelle ce jour le terme des koèi.

Le premier de la dixième lune, tous achètent du papier de couleur, dit papier pour habits d'hiver ; on le découpe en forme d'habits ; on emporte de plus du papier-monnaie et des kaki pour l'offrande. On brûle au cimetière les habits et le papier-monnaie.

Le premier de la première lune, les uns vont d'abord brûler du papier au cimetière, puis reviennent faire les salutations du nouvel an ; d'autres ne vont au cimetière qu'après les visites faites ; on tire des pétards au cimetière ;

Qu'appelle-t-on *ki-cha* ?.. Supposé que quelqu'un soit mort l'année dernière le 6 de la troisième lune, cette année, le 6 de la troisième lune, c'est son *ki-cha* (en beau langage *ki-tch'enn*) ; l'année prochaine, le 6 de la troisième sera encore son *ki-cha* ;

## **Rudiments**

### Morale et usages

chaque année, le 6 de la troisième lune, on ira à sa sépulture lui brûler le papier dit papier du ki-cha" ; c'est dire qu'on ne l'a pas oublié.

@